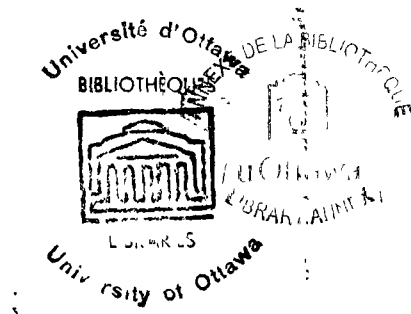


001004  
CPA

UNE ETUDE COMPARATIVE  
DE CONCEPTS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE  
EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS  
AU VINGTIEME SIECLE

par Catherine Vu-Thu-Huong

Thèse présentée  
à l'Ecole de Psychologie et d'Education  
de l'Université d'Ottawa  
en vue de l'obtention du  
Ph.D. en Orientation.



Ottawa, Canada, 1964

UMI Number DC53322

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI<sup>®</sup>

---

UMI Microform DC53322  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P O Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## RECONNAISSANCE

Cette thèse a été écrite sous la direction dévouée de Dr. Maurice Chagnon, Ph.D., sous-Directeur de l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa.

Plusieurs Services d'Orientation Scolaire et Professionnelle de France, des Etats-Unis et de Belgique ont aidé l'auteur à réunir sa documentation. La coopération bienveillante des diverses bibliothèques a permis de mener ce travail à bonne fin.

Que tous acceptent ici les sincères remerciements de l'auteur.

## CURRICULUM STUDIORUM

Catherine Vu-Thu-Huong naquit à Thakhek, Laos, le 10 mars 1922. Elle obtint son Diplôme d'Etudes Primaires Supérieures Indochinoises de l'Ecole Primaire Supérieure de Thai-Binh, Vietnam du Nord, en 1940; son baccalauréat en Philosophie du Couvent Notre-Dame du Langbiang, Vietnam du Sud, en 1955; ses certificats de Licence en Littérature française de l'Université Nationale de Saigon, en 1957; et sa maîtrise ès Arts de l'Université De Paul de Chicago, en 1961, avec une thèse intitulée: A Guidance Program for Vietnamese Secondary Schools.

## TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
INTRODUCTION . . . . .	v
I.- SUJET ET SOURCES . . . . .	1
1. Etat et formulation de la question	1
2. Sources	8
3. Méthode employée	22
II.- A L'ORIGINE DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS . . . . .	27
1. Les événements et les concepts de base	28
2. Les facteurs d'influence en orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis. Période des débuts	58
3. La synthèse comparative	87
III.- AU COURS DE L'EVOLUTION DES SERVICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS . . . . .	104
1. Principes déduits de l'évolution des services en France	104
2. Principes déduits de l'évolution des services aux Etats-Unis	164
3. Synthèse comparative	211
IV.- LE CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET SES FONCTIONS . . . . .	234
1. Le conseiller d'orientation professionnelle en France	235
2. Le conseiller d'orientation professionnelle aux Etats-Unis	256
3. La synthèse comparative	282
RESUME ET CONCLUSIONS . . . . .	300
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	304

### Appendice

1. SOMMAIRE DE <u>Une étude comparative de concepts d'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis au vingtième siècle</u> . . . . .	332
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## INTRODUCTION

L'orientation professionnelle est devenue à notre époque un problème d'actualité d'ordre culturel, psychologique, social et économique important. Née simultanément à la première décennie du vingtième siècle en France et aux États-Unis, à l'heure actuelle, elle constitue l'un des centres d'intérêt des Congrès éducationnels et professionnels internationaux, comme elle rassemble, de plus en plus nombreux, des éducateurs et des hommes de science pour servir sa cause. Malgré l'importance grandissante attachée à cette science dans les deux pays précités, aucune comparaison intégrale n'en a été entreprise jusqu'à date. L'étude comparative de ces concepts est l'objet de la recherche présentée ici. Elle est d'ordre historico-philosophique et elle vise à être une contribution à l'histoire et à la philosophie de l'orientation scolaire et professionnelle.

La présente investigation étudie la naissance et l'évolution des théories d'orientation professionnelle en France et aux États-Unis pour la période allant de 1900 à 1963, la nature de leurs différences pendant la période des débuts, les rapprochements et les oppositions au terme de leur évolution parce qu'elles sont fortement conditionnées par des facteurs historiques, culturels et socio-économiques, propres à chacun des deux pays.

En termes plus explicites, l'objectif de l'auteur est de découvrir — tout en les comparant — la nature des concepts d'orientation professionnelle française et américaine à leur inception, conditionnés par des milieux et des événements différents; les transformations successives qu'ils ont revêtus au cours de leur évolution; les rapprochements progressifs réalisés dans les principes et dans le processus d'orientation des deux côtés de l'Atlantique; et enfin les différences qui existent encore dans les domaines théorique, technique, et pratique. Formulé ainsi au point de départ, cet objectif ultime constitue l'hypothèse de base de la recherche.

Le premier chapitre, après avoir dressé l'inventaire des travaux qui, à date, ont porté sur l'orientation professionnelle en France et aux États-Unis, s'appliquera ensuite à souligner l'importance et l'à-propos de cette recherche et à proposer une formulation du problème. Une présentation critique des sources et des méthodes employées introduit le lecteur au cœur de la dissertation elle-même. On découvrira les origines du mouvement d'orientation dans les deux pays, en comparant la nature des concepts à leur naissance; puis on fera une synthèse comparative des théories au cours de leur évolution. Le dernier chapitre sera consacré à une étude parallèle de la formation des conseillers d'orientation français et américains, ainsi que de leurs fonctions.

## CHAPITRE I

### JUSTIFICATION DU SUJET ET EXPOSITION DES SOURCES EMPLOYEES

#### 1. Etat et formulation de la question.

Quoique l'orientation est une science qui ne date que de soixante ans, les recherches sont bien développées dans le domaine, particulièrement en France et aux Etats-Unis où l'orientation tend de plus en plus à devenir un sujet d'actualité scientifique et sociale. Par suite des conditions changeantes de la vie économique et industrielle moderne, le problème de l'adaptation de l'adolescence à sa vie éducationnelle et professionnelle demeure dans les deux pays parmi les questions épineuses à être résolues. Des écrits innombrables ont été publiés depuis un demi-siècle dans les deux continents européen et américain. Pour le chercheur qui désire explorer n'importe quel aspect de l'orientation en France ou aux Etats-Unis, la collection des données ne pose pas de difficulté au point de vue quantitatif, mais exige néanmoins une sélection judicieuse.

Faisant face à cette abondance, à cette richesse et à cette variété des travaux déjà publiés jusqu'à date, le chercheur s'interroge sur leur nature. De l'investigation bibliographique on est conduit à la formulation des problèmes qui sont encore sans réponse. Trois bibliographies

exhaustives, qui comportent la totalité des publications importantes en orientation dans le monde entier, servent d'inventaire aux problèmes soulevés au cours des six premières décades du vingtième siècle. La première bibliographie fut publiée en 1956 par l'Association Internationale d'Orientation Professionnelle à Bruxelles<sup>1</sup>. Couvrant le premier demi-siècle d'orientation professionnelle, cet essai de bibliographie a repéré plus de trois mille ouvrages et articles extrêmement diversifiés "tant par la langue que par le contenu". Il répartit dans un classement chronologique des travaux qui ont trait à un même aspect de l'orientation professionnelle.

La deuxième bibliographie<sup>2</sup>, qui classifie 447 ouvrages selon leur matière, donne un aperçu assez clair des travaux importants sur l'orientation professionnelle dans le monde entier.

---

1 Association Internationale d'Orientation Professionnelle, Un Demi-Siècle d'Orientation Professionnelle Essai de Bibliographie Générale, Bruxelles, Editions de l'A.I.O.P., 1956, 211 p.

2 Alice Engler, Bibliographie sur l'Orientation Professionnelle, Genève, Bibliothèque Genève, Contributions Bibliographiques n° 21, 1961, 37 p.

La troisième<sup>3</sup> est une revue, The Personnel and Guidance Journal. Elle peut être considérée comme une bibliographie des problèmes en orientation, qui ont été discutés aux Etats-Unis, au cours du premier demi-siècle. Publiée en 1915, deux ans après la création de "The National Vocational Guidance Association", cette revue est une source historique et philosophique partielle précieuse du mouvement d'orientation américaine, étant donné qu'elle sert pour les psychologues, pour les conseillers d'orientation et les éducateurs du pays, de moyen d'échanges nationaux, sur le plan conceptuel, technique, aussi bien que pratique.

La recension des trois bibliographies exhaustives précitées a conduit l'auteur de la présente investigation à faire des conclusions suivantes:

10. Ni en France, ni aux Etats-Unis, il n'existe une oeuvre qui ait retracé l'historique complet du mouvement d'orientation professionnelle dans chacun de ces deux pays. Certes, beaucoup de praticiens ont inséré dans leurs écrits un bref aperçu de l'histoire de l'orientation française ou américaine. Cependant, individuellement ces traités sont incomplets en renseignements historiques, parce qu'ils ne

---

3 The National Vocational Guidance Association, The Vocational Guidance Bulletin (1915-1923); The Vocational Guidance Magazine (1924-1933); Occupations The Vocational Guidance Magazine (juin 1933-1952); maintenant The American Personnel and Guidance Association, The Personnel and Guidance Journal, octobre 1952.

couvrent pas la période entière de l'histoire du mouvement dans chaque pays. Ils sont insuffisants comme valeur instructive, car beaucoup de détails législatifs, administratifs et historiques de l'orientation ont été omis.

2°. Pour obtenir un historique compréhensif, exact et suivi de l'orientation, et en France et aux Etats-Unis, l'auteur a été obligée de le reconstruire. Il a fallu rassembler et combiner chronologiquement, tout en les confrontant, toutes les données éparses extraites de nombreux ouvrages. Ce travail, qui n'est qu'une étape débutante et indispensable de la présente investigation, semble à l'auteur une tâche de pionnier.

3°. Comme il n'existe jusqu'à date aucun travail sur l'histoire complète de l'orientation, soit en France, soit aux Etats-Unis, il est évident qu'il y a absence d'effort de comparaison totale du mouvement des deux pays. La seule trace d'une comparaison globale qu'on puisse mentionner jusqu'à date se trouve dans l'oeuvre des deux auteurs américains Franklin Keller et Norris Viteles<sup>4</sup>. En réalité, c'est une étude comparative de l'orientation professionnelle dans le monde entier. Dans un chapitre de conclusion, les deux auteurs ont essayé de comparer quelques aspects saillants de

---

<sup>4</sup> Franklin J. Keller and Norris J. Viteles, Vocational Guidance Throughout the World A Comparative Survey, New York, W. W. Norton and Company, Inc., 1937, xiii-575 p.

l'orientation en France et aux Etats-Unis, conditionnée par des facteurs économiques, démographiques et administratifs<sup>5</sup>. L'oeuvre est utile, si l'on ne s'intéresse qu'aux aspects saillants et globaux de l'orientation. Elle est insuffisante, si on la considère comme une étude historique et philosophique exhaustive de l'orientation dans les deux pays. D'autre part, le livre, paru en 1937, ne saurait rendre compte de l'évolution de l'orientation depuis vingt-cinq ans.

4°. Les écrits qui traitent de l'aspect théorique de l'orientation sont plus nombreux. A New York, la thèse doctorale de Hubert W. Houghton<sup>6</sup> a relevé les principales phases de l'évolution des concepts américains d'orientation au cours du premier demi-siècle. En France, M. Reuchlin<sup>7</sup> a exposé l'évolution des deux grandes conceptions individualiste et fonctionnaliste de l'orientation. Ces écrits présentent le même défaut qui caractérise la catégorie des écrits historiques: ils ne couvrent pas toute la période du développement

---

5 Franklin J. Keller and Morris S. Viteles, op. cit., p. 483-499.

6 Hubert W. Houghton, The Role of Counselor as Perceived by Seniors, Administrators, Teachers and Counselors in Selected New York State Public Schools, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'Ecole d'Education de l'Université de Syracuse, New York, 1956, xviii-528 p.

7 M. Reuchlin, Rapport final, L'intégration des jeunes dans un monde en évolution technique et économique accélérée 14<sup>e</sup> Congrès International de l'A.I.C.F., dans Ennon, 2<sup>e</sup> série, 18<sup>e</sup> année, n° spécial, livraison de 1962, p. 155-164.

de l'orientation; ils ne sont pas exhaustifs. Ils ne discutent qu'une tendance de l'orientation de l'époque<sup>8</sup>. Quelques auteurs ont essayé de faire un rapprochement conceptuel de l'orientation entre la France et les Etats-Unis; cependant ce travail de rapprochement reste partiel, en ce sens qu'il n'étudie qu'un concept d'orientation française et américaine, ou bien qu'il ne compare qu'une seule phase du processus total<sup>9</sup>.

Voici comment le professeur Donald E. Super émit son opinion au sujet d'un travail partiel de synthèse précité<sup>10</sup>:

... Il me semble que M<sup>lle</sup> Nepveu a très bien réussi dans son effort de synthèse sur le processus du conseil, et dans sa tentative de rapprochement des idées des deux côtés de l'Atlantique. Et je suis tout à fait d'accord que les méthodes ne doivent pas être importées sans être examinées du point de vue de leurs possibilités d'application.

.....  
Si les différences apparentes nous font confronter nos buts et nos méthodes, nous pouvons en profiter tous.

---

8 R. Pasquasy, Le Professeur D. E. Super et les tendances actuelles de l'Orientation professionnelle aux U.S.A., dans Bulletin d'Orientation Scolaire et Professionnelle, 8<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, livraison de juin 1959, p. 49-54.

9 A. Nepveu, Les Relations interpersonnelles en orientation scolaire et professionnelle, Le processus du conseil, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, livraison de mai-juin 1961, p. 163-175.

10 Donald E. Super, Correspondance, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison de novembre-décembre 1961, p. 353-354.

En résumé, il n'existe jusqu'à date aucun travail de comparaison sur l'historique et sur la philosophie de l'orientation professionnelle entre la France et les Etats-Unis. En reconstruisant l'historique complet du mouvement d'orientation dans chacun de ces deux pays, puis en essayant de comparer l'évolution des concepts d'orientation française et américaine du vingtième siècle, l'auteur semble faire oeuvre de pionnier.

Au point de vue historique, le présent travail justifie sa contribution par la reconstruction chronologique complète de l'histoire de l'orientation française et américaine. Se basant sur des faits passés, et s'appuyant sur des facteurs démographiques, économiques, éducationnels et sociaux, l'auteur expose graduellement l'origine du mouvement d'orientation et son développement à travers les âges. Il est intéressant de constater les interactions entre la profession et l'économie, entre l'homme et le marché du travail. Il est d'autant plus intéressant encore de constater les similitudes et les oppositions de l'historique de l'orientation professionnelle aux deux côtés de l'Atlantique. Comment l'être humain réagit ou s'adapte à sa vie professionnelle? Comment il la contrôle? Cette étude historique est d'autant plus utile qu'elle permet de pénétrer plus profondément dans les problèmes complexes de la psychologie

sociale et industrielle ainsi que d'examiner l'évolution progressive des métiers.

Au point de vue théorique, cette étude parallèle des concepts d'orientation de France et des Etats-Unis aiderait à voir comment l'homme conçoit ses responsabilités professionnelles. Quels sont les principes qu'il se pose pour atteindre la perfection professionnelle afin qu'elle soit compatible avec les autres aspects de ses activités et qu'elle ne détruise l'unité de sa vie? Comment et pourquoi les concepts d'orientation de France diffèrent de ceux des Etats-Unis? Après avoir fait ressortir les caractères propres aux concepts dans chaque pays, on est porté à trouver ceux qui répondraient au maximum aux aspirations professionnelles sociales humaines. Le présent travail serait un enrichissement pour l'orientation contemporaine sur le plan conceptuel.

## 2. Sources.

Pour pouvoir comparer l'orientation professionnelle entre la France et les Etats-Unis, il faut en suivre la naissance et le développement progressif dans les deux pays. Comme il a été mentionné précédemment, les données existent à l'état épars dans de nombreux ouvrages. Les sources différentes ont servi pour réunir la documentation.

a. Sources pour l'histoire de l'orientation en France. — Pour tracer les origines du mouvement d'orientation de France, on peut puiser dans le Bulletin de l'Office du Travail (France)<sup>11</sup> des textes législatifs promulgués par le Ministère du Travail, relatifs à l'éducation professionnelle et à l'organisation des bureaux de placement publics. On trouve aussi dans ce Bulletin des rapports sur la création, sur l'organisation et sur les fonctions des premiers bureaux français d'orientation professionnelle. Dans la même catégorie se classe le Journal Officiel de la République Française<sup>12</sup>, qui enregistre les textes législatifs promulgués par le Ministère de l'Éducation Nationale, et relatifs à l'orientation professionnelle à partir de 1922.

Plusieurs rapports importants de caractère scientifique révèlent les causes immédiates du mouvement. Les deux premiers, dont l'un<sup>13</sup> est en psychologie et en physiologie

---

11 Ministère du Travail, Bulletin de l'Office du Travail (France) (1894-1936); maintenant Ministère du Travail et de Sécurité Sociale, Revue française du Travail, 1946-

12 Ministère de l'Éducation Nationale, Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 1<sup>ère</sup> année, vol. 1, 1868-

13 Julien Fontègne et Erminio Solari, Le travail de la téléphoniste Essai de psychologie professionnelle, dans Archives de Psychologie, vol. 17, n° 60, livraison de novembre 1918, p. 81-136.

du travail, et l'autre, un rapport<sup>14</sup> du XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Hygiène et de Démographie, essaient d'analyser les interactions entre la fatigue professionnelle et les accidents du travail. Ils étudient également les causes de l'instabilité professionnelle qui est due, semble-t-il, à la fatigue. Le troisième<sup>15</sup>, en physiologie du travail, discute les conséquences de la division du travail sur le mouvement d'orientation. Le quatrième<sup>16</sup> est une étude évaluative des causes de l'orientation professionnelle en France.

Parmi plusieurs thèses doctorales, une de l'Université d'Aix-en-Provence, écrite par Mademoiselle Jeanne Clément en 1924<sup>17</sup>, apporte sa contribution théorique et pratique dans le domaine.

Dans une catégorie des écrits destinés aux spécialistes, il existe un grand nombre d'articles insérés dans

---

14 A. Imbert, Le surmenage par suite du travail professionnel au XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Hygiène et de Démographie (Berlin, septembre 1907), dans L'Année Psychologique, vol. 14, livraison de 1906, p. 232-243.

15 J. M. Lahy, Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, Paris, Gauthier-Villars et Compagnie, 1921, 216 p.

16 Julien Fontègne, Le problème de l'orientation professionnelle, dans Revue Internationale de Pédagogie, 1<sup>ère</sup> année, 4<sup>e</sup> cahier, livraison de 1931-1932, p. 535-549.

17 Jeanne Clément, Le mouvement d'orientation professionnelle, Aix-en-Provence, Editions Paul Roubaud, 1924, 244 p.

La Revue Internationale du Travail<sup>18,19,20</sup>. Ces textes discutent les principaux problèmes de l'orientation professionnelle et renseignent sur les méthodes, sur la législation et sur l'organisation des services. Ils s'attachent à envisager des solutions aux difficultés qu'a rencontrées l'orientation<sup>21</sup>. Comme ils ne sont pas des études exhaustives du mouvement entier de l'orientation, leur contribution varie selon l'aspect du problème discuté par l'auteur. Sur le plan conceptuel, ils ne fournissent que des indications fortuites.

Dans la catégorie des écrits destinés au public, un grand nombre de livres esquissent de rapides rétrospectives

---

18 Edward Claparède, Problems and Methods of Vocational Guidance, dans International Labour Office Studies and Reports, série J (Education), n° 1, livraison d'octobre 1922, 77 p.

19 Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, dans Revue Internationale du Travail, vol. 13, n° 3, livraison de mars 1926, p. 376-393.

20 Marguerite Thibert, L'orientation professionnelle en France, dans Bureau International du Travail, Etudes et Documents, nouvelle série, n° 39, 1954, 144 p.

21 E. Gauthier, L'orientation professionnelle, dans Revue Internationale du Travail, vol. 5, n° 5, livraison de mai 1922, p. 759-773.

du mouvement<sup>22,23,24,25</sup>. Ces textes aident le lecteur à se faire une idée générale de l'orientation, de ses buts, de ses services, des agents, et des principes généraux qui le gouvernent. Parfois, les mêmes idées se répètent dans plusieurs livres; par contre, chaque ouvrage conserve la caractéristique de son fond qui découle de la personnalité de l'auteur. Ainsi, vis-à-vis de la synthèse du présent travail, ces écrits présentent une valeur idéologique intéressante; ils constituent pour l'auteur des sources évaluatives importantes sur le plan conceptuel.

Dans la catégorie des écrits destinés par le mouvement à l'usage interne, se rencontrent, surtout à partir de 1948, des monographies de caractère technique<sup>26,27</sup>. Il

---

22 J. Ferret, Pierre Lazel et Boris Moyer, L'orientation professionnelle, Paris, Ernest Flammarion éditeur, 1926, 233 p.

23 Odette Simon, L'Orientation professionnelle en France et à l'étranger, Paris, Félix Alean, 1927, xv-178 p.

24 Maurice Bouvier-Ajam et Raymond Marcellin, Les principaux problèmes de l'orientation professionnelle, Paris, Etienne Chiron, 1942, 128 p.

25 Antoine Léon, Psychopédagogie de l'orientation professionnelle, Paris, Presses Universitaires de France, 1957, xi-131 p.

26 Association Générale des Conseillers d'Orientation de France, Congrès de l'Association des Conseillers d'Orientation en France, 1948- (les notes polycopiées se trouvent presque au complet au Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle d'Angers, France).

27 Informations Sida, L'Orientation scolaire et professionnelle son évolution à travers des documents Récents, supplément n° 80, livraison de février; nos 81-82, livraison de mars-avril 1960. Paris, André Nabart, 1960, 63 p.

s'agit des rapports monographiés des Congrès annuels de l'Association des Conseillers d'Orientation de France. La collection complète de ces rapports est un monument précieux qui permettrait au chercheur, non seulement de retracer, mais aussi de suivre l'évolution dans la théorie et dans la pratique de l'orientation professionnelle en France. Les débats au cours des Congrès révèlent les fluctuations tout aussi bien que les controverses sur le plan conceptuel. A la même catégorie se rattachent un groupe de publications du Ministère de l'Education Nationale<sup>28,29</sup>, relatives à la législation, à l'historique, à l'organisation et à la pratique de l'orientation.

Enfin, Le Bulletin de Binop<sup>30</sup>, publié depuis 1928, reflète l'esprit et le travail de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, foyer promoteur du mouvement et animateur de l'organisation des services d'orientation. L'Association des Conseillers d'Orientation de France, dont l'importance et le champ d'activité se

---

28 Ministère de l'Education Nationale, L'Orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 1,378, livraison du 12 septembre 1950, 27 p.; n° 2,352, livraison du 20 novembre 1957, 24 p.

29 Julien Vacquier et R. Guillemoteau, Le Cycle d'observation, Paris, Editions Bourrellier, 1961, 187 p.

30 Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, Binop, 1<sup>ère</sup> série, 1<sup>ère</sup> année, n° 1, 1928-

sont accrus avec le temps, a son Bulletin de Liaison-mensuel, monographié<sup>31</sup>. Le but en est la communication et les échanges dans les domaines théorique et pratique entre les membres de l'Association.

En résumé, les sources sont nombreuses; elles sont riches en documentations et variées dans leurs aspects. Il revient au chercheur d'en faire un triage, de les classer et enfin de les synthétiser.

b. Sources pour l'historique de l'orientation aux Etats-Unis. — La constitution politique américaine de cinquante états réunis en une fédération, est un aspect important dont il faudrait tenir compte dans l'inventaire des travaux en orientation de ce pays. Il est logique de comprendre qu'un tel groupement politique entraîne inévitablement des hétérogénéités à plusieurs points de vue parmi les états, à savoir, hétérogénéité législative, géographique, économique, industrielle, culturelle et sociale. L'orientation, qui est étroitement liée à chaque état individuellement et à tous les Etats-Unis globalement, est conditionnée par cette hétérogénéité bien complexe.

---

<sup>31</sup> Association des Conseillers d'Orientation de France, Bulletin de Liaison-mensuel, 1932- (polycopié).

One of the chief features of the American educational system is the guidance program where an effort is made to guide the student into the kind of education from which he can derive the most profit<sup>32</sup>.

L'inventaire des travaux sur l'orientation américaine exige donc un choix méthodique et une classification logique qui sont basés sur les aspects du mouvement d'orientation même. L'extrême hétérogénéité éducationnelle, qui influence fortement la pratique de l'orientation d'un état à un autre, conduit l'auteur à abandonner le projet d'étudier les sources de l'histoire de l'orientation dans l'ensemble des Etats-Unis.

Des raisons majeures expliquent l'option pour l'Etat de New York — comme un état type — dans l'étude de l'histoire du mouvement et dans la synthèse de l'évolution des concepts d'orientation dans tout le pays. La première raison est fondée sur le rôle promoteur que l'Etat de New York a joué dans le développement du mouvement d'orientation au sein des high schools américains.

---

<sup>32</sup> James B. Conant, (), dans Baltimore Sun, (), livraison du 21 mars 1957, (), cité par Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good Guidance- And Enough of it, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, December 2, 1957, p. 1.

New York State has reason to be proud of its leadership among the States of the Union in the development of an educational and vocational guidance service in the public schools. Evidences of leadership include: provisions for special supervision of guidance service, both in the State Educational Department and in local communities, in statutory provisions for guidance in the Education Law; in its standards for the professional training of counselors; and finally, in the quality and number of guidance programs in operation in its schools [...]. This State has not only kept pace with the development of guidance throughout the nation, but it also has been among the first to recognize the need for guidance service and to act upon it<sup>33</sup>.

L'Etat de New York est considéré comme parmi les premiers états américains où les services d'orientation ont atteint leur maximum degré de développement.

From a New York State study in 1946 on the improvement of educational opportunities in rural areas, the Bureau had learned that "in general", New York State is one of the three leaders of American States in providing good guidance programs and adequate counseling services<sup>34</sup>.

C'est le seul état où le status professionnel du conseiller est le plus élevé, où la formation des spécialistes en orientation est la plus complète, et où la ratio du conseiller se rapproche de plus près de la limite optimum 250.

---

<sup>33</sup> State Education Department, Educational and Vocational Guidance in New York State, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the School year 1939-1940, Albany, Bureau of Guidance, 1940, p. 1 (note polycopiée classée dans les filières du "Bureau of Guidance", Albany).

<sup>34</sup> State Education Department, A History of Guidance in New York State, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the School year 1953-1954, Albany, Bureau of Guidance, p. 24 (note polycopiée classée dans les filières du "Bureau of Guidance", Albany).

Qualificatively as well quantitatively guidance grew rapidly. Despite all that still remains to be accomplished, the change without exception have been in the direction of higher requirements leading to better qualified counselors [...].

.....  
 The need is not only for more time and more counselors and better facilities but also for increased competency [...]<sup>35</sup>.

Dans une étude évaluative du nombre de personnel orienteur de l'Etat, Monsieur Bruce L. Shear, ancien directeur du "Bureau of Guidance", conclut:

The striking increase in guidance personnel in secondary schools of this state in recent years gives convincing evidence of the increasing recognition being given to the importance of guidance and counseling services.

.....  
 In addition to growth in numbers, guidance is also growing in breadth.

.....  
 For some time, however, the Bureau of Guidance has stressed the need for a pupil-counselor ratio of 400-1 and the Regents Council on the Readjustment of High School Education recommended a considerably smaller ratio from 200 to 250 to 1 [...]<sup>36</sup>.

Le rapport annuel du "Bureau of Guidance" de l'année 1962-1963 montre que la ratio du conseiller est de 360.

L'existence du "Bureau of Guidance" à Albany — la capitale de l'Etat — est un autre aspect en orientation qui distingue l'Etat de New York des autres états de la

-----  
 35 Edwin R. Vankleeck, Guidance Comes to Age, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the School year 1953-1954, Albany, Bureau of Guidance, p. 20-24.

36 Bruce L. Shear, Guidance Personnel Rises Sharply, réimprimé du Bulletin to the Schools, (), livraison de juin 1956, p. 1.

Fédération américaine. Grâce à son rôle de promoteur, d'animateur, d'aide, et de coordinateur avec les services d'orientation locaux, ce Bureau contribue au développement de tous les aspects de l'orientation dans l'Etat même.

En résumé, pour des raisons précitées, l'auteur se base sur:

1°. l'historique du mouvement d'orientation dans l'Etat de New York pour étudier celle de tous les Etats-Unis;

2°. l'évolution des concepts dans l'Etat de New York pour étudier celle dans tout le pays américain;

3°. la formation des conseillers dans l'Etat de New York, qui est considérée comme une formation type dans tous les Etats-Unis.

En procédant selon le principe d'induction, l'auteur pense arriver à couvrir tout le champ de l'orientation américaine. Il est vrai que s'il est étudié séparément, le système d'orientation de l'Etat de New York a ses aspects particuliers qui ne peuvent être assimilés à ceux des autres états américains. Cependant cet Etat ne peut être séparé complètement du bloc américain avec lequel il partage les traditions, et dont il reçoit l'héritage des idées culturelles, sociales et philosophiques. Si l'on admet l'existence d'une interaction et d'un échange continuel sur le plan social, économique et idéologique entre l'Etat de New York et le bloc américain, on comprend aisément que les concepts

d'orientation en cours dans l'Etat de New York ne soient que la cristallisation des tendances prédominantes de l'orientation aux Etats-Unis. On admet en fin de compte la thèse du transfert historique et conceptuel de l'échelon local à l'échelon national.

Ceci dit, on va passer en revue les principales sources pour l'historique de l'orientation dans l'Etat de New York.

Les premières traces du mouvement américain d'orientation se retrouvent dans les rapports annuels de "High School Teachers' Association of New York City"<sup>37</sup>. Ce sont des écrits, compte rendus sur l'activité de l'Association, sur les principes formulés et sur les méthodes employées en orientation. Ils sont destinés par le mouvement à l'usage des memores de l'Association. A la même catégorie se rattachent les rapports annuels<sup>38</sup> du "Bureau of Guidance" à Albany, et les rapports des conventions annuelles d'orientation de "New York State Counselors Association"<sup>39</sup>. Les travaux

---

37 High School Teachers' Association of New York City, Annual Report, New York, High School Teachers' Association of New York City, vol. 3, 1908-1909, 100 p., vol. 4, 1909-1910, 95 p.; vol. 5, 1910-1911, 142 p.

38 State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the School year 1926-1927, Albany, Bureau of Guidance, 1927- (note polycopiée classée dans les filières du "Bureau of Guidance", Albany).

39 New York State Counselors Association, Proceedings First Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, New York State Counselors Association, 1937-

susmentionnés sont des sources de première importance qui permettent de découvrir les origines de l'historique du mouvement et de suivre son évolution. Ce sont des documents authentiques grâce auxquels le chercheur pourrait étudier, outre l'évolution des concepts américains d'orientation, les fluctuations idéologiques à travers le temps, dans les milieux socio-économiques différents, et enfin, étudier la cristallisation de ces concepts au niveau national.

Des textes législatifs relatifs à l'orientation promulgués par le "State Education Department" sont recueillis dans le volume de Education Law<sup>40</sup>.

L'Etat de New York est riche en thèses doctorales sur l'orientation. La première était écrite par Hyde Harold<sup>41</sup>, étudiant de l'Université de New York. Cette recherche porte sur la préparation des conseillers d'orientation dans les écoles publiques de New York et sur l'efficacité de leur rôle de conseiller. La deuxième<sup>42</sup>, de

---

<sup>40</sup> New York State Laws, Statutes, etc., Education law, as amended to July 1<sup>st</sup>, 1963, Albany, N.Y., University of the State of New York Press, 1963, ()

<sup>41</sup> Hyde Harold, A Guide for Effective Preparation of New York State School Counselors and Utilisation of their Counseling Services, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'École d'Éducation de l'Université de New York, New York, 1950, xv-381 p.

<sup>42</sup> Ruth Elizabeth Barry, A History of the Guidance Personnel Movement in Education, thèse (non publiée) de doctorat présentée à Teachers' College de l'University Columbia, New York, 1955, 473 p.

l'Université Columbia, étudie l'histoire du mouvement du personnel orienteur. La troisième<sup>43</sup>, entreprise par un étudiant de l'Université de Syracuse, examine le rôle des conseillers d'orientation dans les écoles publiques de l'Etat de New York. Les recherches précitées n'offrent qu'un recouvrement partiel avec l'objet du présent travail.

Plusieurs recherches sur les différents aspects de l'orientation ont été publiées par le "Bureau of Guidance". La première, faite par David Hartley<sup>44</sup>, se propose de découvrir le but et les pratiques de l'orientation dans l'Etat de New York. La deuxième<sup>45</sup>, entreprise par le même auteur en collaboration avec Paul A. Hedlund, est une étude évaluative des services locaux d'orientation. Cette catégorie de travaux contribue partiellement à l'objet du présent travail.

Dans la série des écrits destinés au profane aussi bien qu'au spécialiste, quatre écrits intéressent particulièrement la présente investigation. Les deux premiers sont

---

43 Hubert Whitney Houghton, The Role of Counselor as Perceived by Seniors, Administrators, Teachers and Counselors in Selected New York State Public Schools, op. cit., xviii-528 p.

44 David Hartley, Guidance in New York State a Report on the Scope, Organization and Practices of Guidance, Albany, The State Education Department, The University of the State of New York, July 1950, 19 p.

45 David Hartley and Paul A. Hedlund, Reactions of High School Seniors to their Guidance Programs a Method of Evaluating a Guidance Program, dans University of the State of New York Bulletin, n° 1411, livraison de septembre 1952, vii-85 p.

les deux livres écrits par J. Brewer<sup>46</sup> et A. Reed<sup>47</sup>. Ces publications fournissent de précieux renseignements sur l'histoire du mouvement d'orientation professionnelle aux Etats-Unis et servent de guide pour l'auteur, dans la découverte des matériaux additionnels. Le troisième, écrit par Donald E. Super<sup>48</sup>, est l'oeuvre où l'auteur défend une théorie de l'orientation: le principe de l'unité de la personnalité. Le quatrième est l'oeuvre posthume de F. Parsons<sup>49</sup>, le fondateur de l'orientation américaine.

### 3. Méthode employée.

La présente investigation est une recherche d'ordre historico-philosophique. Elle suit la méthode classique

---

<sup>46</sup> John M. Brewer, History of Vocational Guidance Origins and Early Development, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, viii-344 p.

<sup>47</sup> Anna Y. Reed, Guidance and Personnel Services in Education, New York, Cornell University Press, 1947, xi-496 p.

<sup>48</sup> Donald E. Super, The Dynamics of Vocational Adjustment, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, xiii-286 p.

<sup>49</sup> Frank Parsons, Choosing a Vocation, Boston, Houghton Mifflin Company, 1909, viii-165 p.

historique<sup>50,51</sup> qui consiste en la collection des données, en leur classification et en leur critique.

a. Collection des données. — Les lectures des documents ont été un moyen intensif utilisé par l'auteur pour collectionner des données. L'obtention des données est faite aussi par la correspondance avec les centres d'orientation professionnelle de France, de Belgique et de Genève, et avec les divers conseillers d'orientation. La correspondance avec le Sous-Directeur de l'Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation professionnelle et du Chef du Service de Recherche de cet Institut lui a obtenu une bibliographie chronologique substantielle et classée de l'histoire de l'orientation (législation, application). Ces renseignements constituent l'échafaudage de base sur lequel s'est bâti progressivement le présent travail. La communication écrite avec les conseillers de France lui a valu une collection presque complète des rapports des Congrès annuels de L'Association des Conseillers d'Orientation de France depuis 1948.

---

50 William W. Brickman, Guide to Research in Educational History, New York, University Bookstore, 1949, ix-220 p.

51 Gaston Carrière, Précis de Méthodologie à l'usage des étudiants en Philosophie, Ottawa, University Press, 1951, 105 p.

Aux Etats-Unis, la consultation des centres a été faite sur place, à l'Université Columbia, New York, et au "Bureau of Guidance", Albany. Les procédés de photographie abrégèrent les séances de transcription.

b. Classification des données. — Parmi les documents obtenus, il faut distinguer les livres, les monographies, les revues, les textes législatifs, les rapports annuels des Congrès, les notes personnelles et la correspondance. Dans chacun des deux pays, ces données sont triées d'abord en catégories qui se ressemblent. Elles sont ensuite classées chronologiquement suivant les sources dont elles proviennent, puis suivant la matière ou chapitre, c'est-à-dire qu'elles suivent un ordre chronologique et logique. Les grandes cartes suivent d'abord l'ordre de la matière du chapitre; elles sont groupées alphabétiquement suivant les noms des auteurs. Pour les petites cartes, leur groupement suivant les noms des auteurs suffit; elles servent comme un instrument de confrontation avec les références et de leur complétion aux références. Souvent, les mêmes documents sont utiles tout le long du travail de la thèse. Ainsi, après la rédaction d'un chapitre, l'auteur les reclasse selon la même méthode, en vue du chapitre suivant.

c. Critique des sources. — Les sources une fois obtenues et classifiées, l'auteur procède à en faire la critique externe et interne.

Dans la critique externe, l'auteur s'en tient simplement à l'historicité du document. L'auteur s'est donné la rigueur d'obtenir autant que possible les sources primaires qui sont plus authentiques, car elles sont moins falsifiées par les interprétations intermédiaires. Ces documents sont souvent confrontés entre eux pour s'assurer de la validité des renseignements qu'ils contiennent. Presque tous les documents obtenus sont primaires, soit officiels, soit privés. Dans la catégorie des sources primaires officielles, on peut citer les recueils des arrêtés et des lois relatifs à l'orientation professionnelle, les rapports annuels du "Bureau of Guidance". Les sources primaires privées sont les rapports des associations en orientation, les écrits contemporains des événements survenus en orientation.

La critique interne porte sur l'interprétation et sur la valeur du contenu des documents. La critique d'interprétation permet de découvrir la pensée véritable d'un auteur et le sens précis des écrits. L'interprétation repose sur les principes d'analogie — qui expliquent les relations causales — et sur le principe de généralisation. Elle conduit à la fin à la formulation d'hypothèses plausibles.

Après avoir justifié la raison d'être de la présente investigation, après avoir présenté les sources et exposé la méthode employée, l'auteur, dans le chapitre suivant, va décrire les événements et les concepts de base de l'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis au cours de la période de 1900 à 1924. Divers facteurs ont influencé les principes d'orientation pendant cette période des débuts. Une synthèse comparative permet de reconnaître les similitudes et les différences conceptuelles dans le domaine de l'orientation dans les deux pays.

## CHAPITRE II

### A L'ORIGINE DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS

Si la science et l'art de l'orientation professionnelle sont des phénomènes modernes, l'idée même de l'orientation est d'origine lointaine. Elle a évolué à travers les âges, influencée par divers courants d'idées d'ordres politique, économique, moral et social. Les historiens de l'orientation ont maintes fois relevé les textes des penseurs qui, depuis Platon<sup>1</sup>, ont dit leur inquiétude au sujet du peu de considération que l'on accordait au choix d'un état de vie ou d'un métier.

La chose la plus importante à toute vie est le choix du métier, le hasard en dispose. La coutume fait les maçons, soldats, couvreurs, "C'est un excellent couvreur," dit-on; et en parlant des soldats: "Ils sont bien fous," dit-on; et les autres au contraire: "Il n'y a rien de grand que la guerre; le reste des hommes sont de coquins..."<sup>2</sup>.

Cette déclaration de Pascal est devenue proverbiale dans le monde de l'orientation.

Les formes d'orientation que nous connaissons aujourd'hui sont le résultat d'influences variées et d'une évolution graduelle. Cette affirmation vaut pour les deux

---

1 Platon, La République, traduit par Emile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1948, 2 vol.

2 Blaise Pascal, Pensées, dans Oeuvres Complètes, Paris, Gallimard, 1954, p. 1122-1123.

pays qui font l'objet de notre étude. Dans le présent chapitre nous examinerons les débuts de l'orientation professionnelle tant en France qu'aux Etats-Unis. Après avoir relaté les faits et dégagé les concepts de base dans une première section, nous consacrerons une seconde section à l'analyse des concepts qui se dégagent des premières expériences. Une dernière section permettra la comparaison des tendances des débuts de l'orientation en France et aux Etats-Unis.

#### 1. Les événements et les concepts de base (1900-1924).

Et en France et aux Etats-Unis, la recherche d'une solution des problèmes associés à la sélection, au placement et à l'embauchage des adolescents conduisit à l'orientation professionnelle. Malgré la similitude des inquiétudes, les solutions française et américaine furent fort différentes. Pour en saisir les raisons nous considérons les événements et les concepts dans l'un et l'autre pays.

#### E n F r a n c e . —

a. Les faits. — Au début du vingtième siècle, l'enseignement des professions en France était dans un état précaire. A Paris, depuis 1873, des écoles municipales offraient aux garçons des cours dans les métiers de la forge, de l'ajustage, de l'horlogerie, de l'électricité et des

travaux de précision<sup>3</sup>. Les filles pouvaient fréquenter l'une des six écoles d'art ménager<sup>4</sup>.

En 1900, par les décrets du 3 mai<sup>5</sup> et du 10 juillet<sup>6</sup>, les Ministres du Commerce, de l'Industrie, et des Postes et Télégraphes fixèrent les conditions d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie et décidèrent de la réorganisation du Conseil d'administration et du Conseil de patronage des écoles nationales professionnelles.

La réorganisation fut cependant progressive. L'arrêté du 17 avril 1902 du Ministre du Commerce porta sur le recrutement des surveillants répétiteurs dans les écoles nationales d'art et de métier<sup>7</sup>. L'année 1903 fut marquée par

---

3 Ministère du Travail, Les écoles d'enseignement professionnel de la ville de Paris, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 9, livraison de septembre 1900, p. 1095-1096.

4 Ibid., p. 1096.

5 Ministère du Travail, (), dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison du 3 mai 1900, p. 2766.

6 Ministère du Travail, Décret du 10 juillet 1900 portant réorganisation du Conseil d'administration et du Comité de patronage des écoles nationales professionnelles, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 8, livraison d'août 1900, p. 832.

7 Ministère du Travail, Etat des travaux législatifs pendant le mois de mars 1902, en ce qui concerne les questions ouvrières et sociales, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison de mai 1902, p. 344.

le rattachement des Ecoles nationales professionnelles au Ministère du Commerce.

Ces législations successives du début du siècle permettent de constater l'intérêt croissant du gouvernement français pour la centralisation des services d'orientation professionnelle qui, pour la première fois, sont réunis sous l'autorité du Ministre du Commerce.

Il faut noter que les jeunes gens diplômés des différentes écoles nationales professionnelles de France se cherchaient alors de l'emploi par l'intermédiaire de bureaux payants de placement. Ceci causait un problème sérieux pour les sujets doués qui, faute de moyens, ne pouvaient payer les frais de ces bureaux. Ceux-ci distribuaient les travailleurs en se fondant surtout sur la demande dans le marché de la main-d'oeuvre. L'évaluation des aptitudes personnelles des candidats était reléguée à l'arrière plan. Le gouvernement français, dûment alerté par ces injustices d'envergure nationale, s'efforça d'enrayer le mal par la promulgation d'une loi destinée à mettre fin à ces abus. En plus, l'industrie nationale qui était en voie de croissance était la toute première à ressentir les résultats néfastes des pratiques pragmatiques mais non éclairées des bureaux de placement. Par la loi du 14 mars 1904, l'Etat supprima les soixante et un bureaux de placement payants à Paris et recommanda l'ouverture de bureaux municipaux de placement

gratuits dans les villes comptant plus de dix mille habitants. Ces bureaux pouvaient être fondés par les syndicats, les bourses de travail, les sociétés de secours mutuels, ou autres associations<sup>8</sup>...

L'Etat s'inquiéta en outre du fait que le déficit tant quantitatif que qualitatif de la main-d'oeuvre s'accroissait démesurément<sup>9</sup>. Il fallait subvenir aux besoins de la jeunesse française dans la vie économique et trouver les moyens d'une répartition rationnelle et systématique des valeurs professionnelles<sup>10</sup>. Dans cette oeuvre de longue haleine, le gouvernement fut aidé par une initiative d'un groupe d'entrepreneurs soucieux du bien-être des jeunes qui sortaient de l'école primaire. Afin de leur éviter de passer directement à l'atelier sans préparation suffisante, ces employeurs fondèrent une école professionnelle de préapprentissage<sup>11</sup>. Dans cette école, les jeunes gens encore inaptes à apprendre divers travaux du bâtiment, étaient initiés aux

---

<sup>8</sup> Ministère du Travail, Actes les documents officiels. Loi du 14 mars 1904 relative au placement des employés et ouvriers des deux sexes et toutes professions, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 11<sup>e</sup> année, n° 3, livraison de mars 1904, n. 253-254.

<sup>9</sup> Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, dans Revue Internationale du Travail, vol. 13, n° 3, livraison de mars 1926, p. 376.

<sup>10</sup> Ibid., p. 377.

<sup>11</sup> Ibid., p. 377.

travaux manuels. On enseignait les opérations de la ferblanterie, parce qu'on considérait ce métier comme étant celui qui s'apparentait le plus à l'ensemble des autres métiers.

Cet exemple fut suivi en 1908 par Kula, qui fonda à Paris un établissement de préapprentissage où les jeunes élèves s'adonnaient aussi à la ferblanterie. Cependant on se proposa, en outre, un but ultérieur, celui d'initier les jeunes aux autres métiers manuels du même ordre<sup>12</sup>.

C'était un bon commencement. Petit à petit, la connaissance des aptitudes des sujets allait être reconnue comme étant essentielle au choix judicieux d'une carrière. En 1910, Monsieur Chaintreau, avec l'appui du Maire du seizième arrondissement, créa un service d'information professionnelle. Le but était d'aider les familles à découvrir et à reconnaître les aptitudes des jeunes, afin de développer les dispositions pour un métier qui serait en rapport avec leurs aptitudes, leurs goûts et leurs capacités<sup>13</sup>. Ainsi, débutait l'étude des aptitudes professionnelles, de leur développement, de leur adaptation aux conditions d'emploi. Cette seconde initiative devait avoir d'heureux effets.

---

<sup>12</sup> Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 377.

<sup>13</sup> Henri Piéron, Les premiers efforts d'organisation en France de l'orientation professionnelle, dans Binop, 1ère série, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, livraison d'avril 1940, p. 81-86.

L'Etat ne tarda pas à reconnaître les avantages sans nombre des écoles professionnelles. Un décret du 4 décembre 1913 porte sur le règlement d'administration publique relatif aux enfants âgés de treize et seize ans admis à l'atelier. Ceux-ci doivent être engagés par un contrat d'apprentissage et être libérés quotidiennement pour suivre des cours professionnels théoriques et pratiques<sup>14</sup>. La même année, le décret du 11 juin nomme une commission chargée de préparer un programme d'études relatif à la physiologie du travail professionnel, aux conditions de l'existence, aux aptitudes professionnelles et à leur formation dans les familles ouvrières et paysannes<sup>15</sup>. L'année suivante, 1914, l'arrêté du 4 avril porte sur l'établissement des listes de professions qui nécessitent un apprentissage<sup>16</sup>.

La Grande Guerre de 1914-1918 bouleversa la France. L'Etat se rendait compte que l'effectif des chômeurs et des mutilés de guerre augmentait. Le besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée se faisait sentir de façon urgente. En plus il

---

14 Président de la République, (), dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, (), (), livraison du 5 décembre 1913, p. 10488.

15 Ministère du Travail, (), dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 20, n° 12, livraison de décembre 1913, p. 110\*.

16 Ministère du Travail, Loi du 4 avril 1914 concernant le repos hebdomadaire aux halles centrales de Paris, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 21, n° 5, livraison de mai 1914, p. 47\*-48\*.

fallait former rapidement les forces si dépeuplées du travail. Ce fut ainsi que le Ministre du Travail, en date du 1<sup>er</sup> juin 1915, adressa une circulaire aux préfets, ayant trait à l'apprentissage et au placement des jeunes de treize à dix-huit ans<sup>17</sup>:

Dès le début des hostilités, mon administration s'est occupée de la situation des jeunes gens de 13 à 18 ans, qui par suite de la fermeture des magasins et des ateliers se sont trouvés sans emploi, livrés à eux-mêmes, et privés de toute direction technique, alors que, au lendemain de la guerre, l'industrie nationale aura plus que jamais besoin de main d'œuvre qualifiée.

Il va sans dire que les lois et les décrets antérieurs ont exercé une influence salutaire sur les législateurs. La loi Astier s'en inspira profondément. Cette loi promulguée le 25 juillet 1919 portait sur l'organisation de l'enseignement industriel et commercial<sup>18</sup>. En décembre 1919, Lope Diaz fonda la Chambre des Métiers de la Gironde et du Sud-Ouest. Monsieur Mauvezin fut nommé directeur<sup>19</sup>.

---

17 Ministère du Travail, Circulaire du Ministre du Travail en date du 1<sup>er</sup> juin 1915, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 22, nos 5-6, livraison de mai-juin 1915, p. 31<sup>bis</sup>-33<sup>bis</sup>.

18 Ministère du Travail, Loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 26, nos 6-7-8, livraison de juin-juillet-août 1919, p. 113-114.

19 John L. Brewer, History of Vocational Guidance Origins and Early Development, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, p. 223.

En 1920, le Ministre du Travail donna un rapport d'étude sur cinq années d'activités des Offices de placement gratuit. Dans ce rapport, il proposa la création de sections paritaires chargées du placement, dans une catégorie professionnelle et déterminée. Proposée aussi était la création d'"offices régionaux" de placement intermédiaires entre l'Office Central et les offices départementaux. Le but envisagé était la coordination des efforts des offices de placement dans leur circonscription<sup>20</sup> (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes et Strasbourg). En même temps, le Ministre du Travail demanda aux nouveaux offices régionaux d'organiser des essais de compilation de monographies professionnelles<sup>21</sup>.

Il ne faut pas perdre de vue le fait que ces multiples offices de placement gratuit s'efforçaient d'aider les travailleurs, et surtout les jeunes, en s'inspirant des principes et des pratiques d'une bonne orientation professionnelle. Les sondages effectués dans quelques villes, ainsi que le Congrès des Offices de Placement, juillet 1920, suffirent amplement à montrer que ces Centres exerçaient un

---

<sup>20</sup> Jourdain, Rapport sur les subventions aux offices de placement gratuit pour les années 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, présenté à M<sup>r</sup> Le Président de la République par M. le Ministre du Travail, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 26, nos 5-6-7, livraison de mai-juin-juillet 1920, p. 228-258.

<sup>21</sup> Ibid., p. 230.

rôle d'impulsion et de coordination pour rassembler en un seul faisceau les efforts cumulatifs d'instructions, d'hygiène, de culture physique et d'enseignement technique<sup>22</sup>. On y voit une insistance de la part des chefs à faire converger toute cette ramification d'orientation professionnelle vers "... un individu dont il n'y a pas à faire un sujet d'observation ou d'expérimentation, mais une valeur sociale agissante, un travailleur au plein sens du mot, quels que soient la forme et le niveau de son labour<sup>23</sup>."

Il va sans dire que l'Etat visait au pratique. Très à propos fut le rapport en 1922 du Chef du Service Régional de Placement à Paris, Monsieur Gauthier<sup>24</sup>. Selon ce Chef, l'orientation professionnelle par rapport au placement comporte, entre autres effectifs, un examen approfondi du sujet, un compte rendu des particularités diverses du métier offert et accepté, et l'établissement d'une fiche médicale et scolaire, parfois accompagnée d'une fiche psychologique.

Cependant, si l'ossature de l'orientation professionnelle en France se revêtait déjà de nerfs et de chairs, le peuple se méfiait un peu de cette nouvelle institution. Que

---

22 Jourdain, op. cit., p. 256.

23 Ibid., p. 257.

24 E. Gauthier, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 29, nos 1-2-3, livraison de janvier-février-mars 1922, p. 43-51.

d'efforts ont dû être déployés pour préparer l'opinion publique et gagner du terrain en ce domaine d'orientation! Tout eût été perdu si les familles, toujours craintives des mesures d'Etat, ne vinrent à donner leur consentement à présenter de bon gré leurs enfants aux Services d'orientation. En dépit de retards et de controverses, ces Services d'Orientation furent reconnus et appréciés par le peuple français.

Notons que vers 1920, au point de vue technique, il y eut controverse par rapport à la fiche médicale. Qu'en serait-il du secret professionnel? La fiche était-elle suffisante si elle se bornait aux seuls renseignements physiologiques? Pourquoi passer sous silence les indications psychologiques? Au point de vue de méthode d'orientation, on se demandait si les offices de Placement étaient sages et prudents en pressant trop le pas. Y allait-on trop de main haute en combattant les préjugés séculaires, en écartant l'engouement pour certains métiers? Des questions ont été soulevées sur les deux catégories de sujets: adolescents versus adultes. Comme conséquence, on proposa l'emploi des bulletins signalétiques dans un cas, et celui de l'observation psychotechnique dans l'autre. Il faut dire cependant que les tests connus à cette date ne comportaient pas une

pleine sûreté scientifique, ni une maniabilité suffisante pour se mesurer avec les problèmes de l'orientation<sup>25</sup>.

Les autorités visaient à organiser l'enseignement professionnel en lui permettant de renouveler ses aspects et ses méthodes par un contact incessant avec la vie industrielle, commerciale et agricole dont il devait suivre toutes les modifications. Un tel aspect nécessitait un accord entre le Ministère de l'Instruction Publique et le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement Technique.

Par l'arrêté du 21 février 1921, le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement Technique instituait une commission chargée d'étudier l'orientation professionnelle dans ses rapports avec l'enseignement technique et aussi de rechercher les applications de l'enseignement physique à la pré-adaptation professionnelle et à la correction des déformations professionnelles<sup>26</sup>. Le Ministère du Travail endossa le projet du Sous-Secrétariat par la circulaire du 14 mars 1921; celle-ci instituait trois sortes d'offices ayant pour mission l'étude perfectionnée et scientifique de l'orientation professionnelle. On recommanda:

---

25 E. Gauthier, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, op. cit., p. 47.

26 Ibid., p. 47.

a. la création au chef-lieu de la région d'une section d'orientation bien perfectionnée, pouvant servir de modèle aux autres départements;

b. la création d'un cabinet d'orientation rattaché à un centre scientifique, pouvant fournir les renseignements utiles aux autres offices;

c. l'installation immédiate de sections d'orientation annexées aux offices, ayant pour but de perfectionner leurs méthodes au fur et à mesure des acquisitions dues à l'expérience<sup>27</sup>.

Une circulaire du 17 mars 1921 du Ministre de l'Instruction Publique, adressée à tous les Inspecteurs d'Académie, invitait les directeurs des écoles primaires à prêter leur concours aux offices de placement<sup>28</sup>. Par cette circulaire, le Ministère de l'Education française reconnut officiellement l'orientation professionnelle.

Simultanément, l'office de Strasbourg créé par l'arrêté du 19 février 1921, et modifié par l'arrêté du 22 février 1922, était confié à un directeur spécialisé (Monsieur Julien Fontègne).

La même année, 1922, Henri Piéron créa au laboratoire psychologique scolaire du troisième arrondissement de

---

27 E. Gauthier, L'orientation professionnelle en France par les offices paritaires de placement, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 28, nos 7-8-9, livraison de juillet-août-septembre 1921, p. 257-268.

28 Ibid., p. 263.

Paris dirigé par Lahy, une section de psychologie appliquée à la sélection et à l'orientation professionnelle<sup>29</sup>.

Il faut remarquer qu'en 1921, la Chambre de Commerce de Paris avait ouvert la première école de commerce dont le but était la pratique de l'orientation professionnelle à base de tests qui aideraient les étudiants à se diriger vers les diverses branches de commerce<sup>30</sup>.

L'Etat qui avait suivi, secondé et dirigé l'orientation professionnelle en France se décida à réagir pour le bien commun. En date du 26 septembre 1922, le Gouvernement, par la promulgation d'une loi d'état, déclara obligatoire l'examen d'orientation professionnelle pour quiconque voulait se procurer un emploi. Il est à noter que pour la première fois, on voyait apparaître dans un document de l'Etat une définition de l'orientation professionnelle, qui acquit ainsi un caractère officiel:

---

<sup>29</sup> C. Bénassy-Chauffard, L'orientation professionnelle en France, dans Bulletin International du Travail, vol. 40, n° 4, livraison d'octobre 1949, p. 434.

<sup>30</sup> Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 377.

L'orientation professionnelle est l'ensemble des opérations incombant au Sous-Secrétariat de l'Enseignement Technique qui précèdent le placement des jeunes gens et jeunes filles dans le Commerce et dans l'industrie et qui ont pour but de révéler leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles<sup>31</sup>.

De ces premiers faits, il importe maintenant de dégager les concepts fondamentaux de l'orientation telle qu'elle a paru en France au début du siècle.

b. Concepts d'orientation professionnelle jusqu'en 1922. — Au début du vingtième siècle en France, la conception d'orientation professionnelle telle qu'elle est comprise de nos jours était inconnue. Comme cela a été esquissé précédemment, il existait à Paris, pour jeunes filles et jeunes gens, un certain nombre d'écoles professionnelles officiellement centralisées en 1903 sous le contrôle du Ministère du Commerce. L'admission dans ces écoles reposait sur les résultats d'un examen en vue du certificat d'aptitude. Cet examen ne comprenait que des épreuves écrites sur certaines matières comme: mathématiques, arts industriels, sciences, commerce, etc. L'aptitude à suivre les cours enseignés se limitait aux connaissances acquises. A cette période, le développement intensif de la production avait commencé à entraîner l'élargissement du système scolaire et la

---

<sup>31</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, L'Orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Études Documentaires, n° 1,378, livraison du 12 septembre 1950, p. 2.

création de nouveaux types d'examen destinés, soit à sanctionner diverses formations, soit à faire la sélection des candidats à l'entrée de certains établissements scolaires ou professionnels.

L'intention de discerner les tendances professionnelles, les goûts et les intérêts des jeunes gens n'était pas impliquée dans les décrets du 3 mai et du 10 juillet 1900. Il est intéressant de noter que les premiers décrets relatifs à la réorganisation de l'enseignement de la jeunesse française au début du vingtième siècle, furent promulgués par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et appliqués aux écoles de commerce et d'industrie. Quoique la législation s'étendit progressivement aux écoles nationales professionnelles, aux écoles nationales d'art et de métier, puis au placement des jeunes sur tout le territoire français, tout fait penser que l'orientation professionnelle en France prenait racine dans le domaine de l'économie et qu'elle était dictée à l'origine, par le besoin de maintenir l'équilibre économique du pays<sup>32</sup>.

À partir de 1905, le préapprentissage organisé par de grands établissements industriels et par la Chambre de Commerce de Paris, visait à rendre plus complète l'initiation des enfants aux divers métiers des artisans:

---

<sup>32</sup> Bureau International du Travail, Le pré-apprentissage et l'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 376.

... surtout à débrouiller les enfants en les faisant travailler manuellement et à leur faire connaître les rudiments de professions variées et convenablement choisies, afin de leur permettre de s'orienter vers la plus conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes<sup>33</sup>.

Avec le préapprentissage, la notion de goût et d'aptitude entra dans l'orientation en vue des occupations du monde industriel et commercial. Cependant, ce n'était pas encore une orientation "désintéressée" de la part des agences publiques. L'adaptation du sujet lui-même n'était pas la seule considération, car la direction des écoles se proposait: ... de faire de l'orientation professionnelle avant l'entrée des élèves à l'atelier, pour tâcher de rétablir l'équilibre désirable entre les professions encombrées et les professions délaissées<sup>34</sup>. En ces quelques années, grâce au préapprentissage, on tenta un effort sérieux: "... pour assurer à l'industrie et au commerce un bon recrutement de main-d'oeuvre qualifiée<sup>35</sup>."

Une étude évaluative du préapprentissage<sup>36</sup> confirme le fait que les premières formes de l'orientation

---

33 Paul Roger, Le préapprentissage, dans Echo des Textiles, n° 4, livraison du 2 novembre 1923, p. 1006, cité par le Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 378.

34 Ibid., p. 379.

35 Ibid., p. 376.

36 Ibid., p. 378-382.

professionnelle en France se rapprochaient du processus de sélection et de distribution des travailleurs pour en arriver à l'équilibre du marché de la main-d'oeuvre. Cette conception évolua pour donner plus d'importance au besoin d'analyser et de faciliter ainsi une heureuse sélection des sujets.

Afin de systématiser les méthodes de travail et les principes d'organisation, l'État fonda des services d'orientation professionnelle: offices régionaux et services d'information professionnelle.

La naissance et le développement progressif de ces nouveaux services s'inscrivaient dans les séries de mesures qui visaient à réglementer la sélection des individus dans le réseau croissant et complexe des activités scolaires et professionnelles.

L'application de ces mesures fut confirmée par le décret du 4 décembre 1913 relatif à l'organisation d'un programme d'étude plus complet comprenant des notions de physiologie du travail, des conditions d'existence, etc., comme cela a été mentionné ci-avant. Par ces initiatives d'orientation, on visait à atteindre la masse des ouvriers qui se recrutaient dans les classes moyenne et pauvre. Le texte de la loi spécifia qu'on songeait "... aux aptitudes professionnelles et à leur formation dans les familles ouvrières et paysannes." Dans ce décret, le concept de sélection n'était

pas abandonné puisqu'on voulait obtenir de chaque ouvrier un "rendement maximum", faire de lui "une valeur sociale agissante, un travailleur au plein sens du mot." Le sujet de l'orientation n'était considéré qu'en autant qu'il était un facteur dans la production.

Une organisation centralisée et systématique — découlant du fait que la France est avant tout un pays de cadres — étendue à tout le territoire, se dessina progressivement à la suite de la promulgation d'un certain nombre de lois et décrets. La première condition nécessaire à l'établissement de l'orientation professionnelle existait donc: la collaboration des compétences était assurée.

Les monographies professionnelles distribuées aux familles, aux enfants et aux employeurs avaient pour but de faciliter, par une meilleure information professionnelle, le choix entre le travail qui était offert et celui qui était choisi.

Cependant si les bureaux de placement n'avaient eu comme sujets rien que de jeunes adolescents, le problème du placement eût été moins complexe. Il y avait souvent des adultes et des jeunes gens qui, ayant quitté l'école depuis un certain temps, ne possédaient pas de dossier scolaire. La connaissance des nouveaux diplômés pouvait être fondée sur les résultats de l'observation continue. A celle-ci, on

parla de substituer l'analyse psychotechnique dans les cas des jeunes adultes. Les psychotechniciens affirmèrent que :

... tous les examens d'admission et de sortie de diverses écoles et même les épreuves successives pour le passage d'une classe à une autre, ou plus tard d'une catégorie professionnelle à une autre, devront être remplacées par des épreuves de test<sup>37</sup>.

Il ne nous appartient pas d'évaluer les mérites de ces opinions. Signalons cependant que les spécialistes n'hésitaient pas à reconnaître que les tests en usage demandaient à être perfectionnés, contrôlés et simplifiés.

Quoique les pionniers du mouvement d'orientation professionnelle en France étaient ou professeurs ou hommes de science, l'impulsion a été donnée successivement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère du Travail, et finalement par le Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Enseignement Technique.

Jusqu'en 1921, la nécessité d'obtenir une répartition judicieuse des travailleurs entre les diverses branches d'activité fut unanimement reconnue par les autorités économiques, industrielles et pédagogiques. Toutefois, l'action des offices publics de placement n'avait pas satisfait à toutes les conditions d'une organisation professionnelle méthodique et complète. Elle s'était limitée aux conseils

---

<sup>37</sup> E. Gauthier, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, op. cit., p. 48.

d'apprentissage et au patronage des apprentis<sup>38</sup>." Se fondant sur une théorie de sélection imposée, compte tenu de nécessités économiques, l'activité des offices d'orientation professionnelle consista non pas tant à conseiller telle ou telle profession aux intéressés qu'à les prévenir des possibilités d'échec à cause de leur état de santé. En effet, à la suite des essais dans les centres régionaux, on aurait voulu se préoccuper de rechercher les contre-indications<sup>39</sup>, en insistant sur le côté négatif du problème. Mais même cet effort incomplet ne semble pas avoir été fructueux:

Alors que tout démontrait la nécessité économique, sociale et nationale de prendre des dispositions spéciales pour le placement des adolescents, il fallait bien reconnaître que leur répartition dans les différentes branches de l'activité s'effectuait sans discernement, sans vues d'avenir, sans même qu'il soit tenu compte le plus souvent des incompatibilités de l'état de santé du sujet et de ses capacités réelles<sup>40</sup>.

D a n s l ' E t a t d e N e w Y o r k .

Quoique le titre du présent chapitre indique l'origine de l'orientation professionnelle aux Etats-Unis,

---

<sup>38</sup> E. Gauthier, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, op. cit., p. 50.

<sup>39</sup> Bureau International du Travail, Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 385.

<sup>40</sup> E. Gauthier, L'orientation professionnelle en France par les offices paritaires de placement, op. cit., p. 258.

l'auteur va présenter dans cette section l'orientation professionnelle dans l'Etat de New York, où cette science atteint son maximum de développement tant au point de vue théorique que pratique. Après avoir relaté les faits ayant trait à l'orientation professionnelle, l'auteur en dégagera les concepts de base.

a. Les faits. — L'Etat de New York est non seulement l'un des trois premiers états américains actuellement connus par sa philosophie et son organisation en matière d'orientation professionnelle mais il fut aussi parmi les premiers états américains à reconnaître la nécessité de l'orientation professionnelle et à voir à son organisation<sup>41</sup>.

En 1905, trois ans avant que le terme "vocational guidance" ne fût employé pour la première fois par Frank Parsons<sup>42</sup>, la commission scolaire de Jamestown, New York, annonçait la nomination d'un certain nombre d'instituteurs pour aider les étudiants du High School à faire des plans d'avenir en ce qui concernait le choix de la carrière et la poursuite des études supérieures<sup>43</sup>.

---

41 Hubert Whitney Houghton, The Role of Counselor as Perceived by Seniors, Administrators, Teachers and Counselors in Selected New York State Public Schools, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'École de Psychologie de l'Université de Syracuse, New York, 1956, p. 123.

42 John M. Brewer, op. cit., p. 61.

43 Hubert W. Houghton, op. cit., p. 124.

En 1906, "The Student's Aid Committee" du "Boys' High School" déclencha le mouvement d'assistance professionnelle aux étudiants des High Schools de la cité. Les membres du comité agissaient comme conseillers dans les choix scolaires et aidaient les étudiants nécessiteux dans l'obtention d'emploi à temps partiel.

En 1907, le projet s'étendit à toute la ville, grâce à l'effort du "High School Teacher's Association", qui organisa un "Central Committee on Vocational Guidance", dans le but de fixer les méthodes d'action, de recueillir et de distribuer l'information sur les conditions et les possibilités d'emploi. Dans leurs réunions annuelles à partir de 1908 et mensuelles durant l'année 1911-1912, les membres échangèrent des vues sur la nature de l'orientation professionnelle<sup>44</sup>.

En 1908, un office de placement fut organisé par la Commission Scolaire de Edinburg. Le placement des étudiants était assuré par la collaboration d'un officier d'orientation, spécialement attaché à ce poste, et d'un représentant du département du travail. Ces deux officiers avaient leur bureau respectif dans le même édifice. En 1909, le quart des diplômés obtinrent leur emploi grâce au nouveau bureau de placement; plus de la moitié des étudiants avaient été

---

<sup>44</sup> The Central Committee on Vocational Guidance, Some Aspects of Vocational Guidance, New York, The Central Committee on Vocational Guidance, 1912, p. 4.

conseillés par des personnes compétentes du bureau, et la proportion de ceux qui avaient prolongé leurs études était augmentée de vingt-cinq pour cent pendant l'année académique suivante<sup>45</sup>.

En outre, il existait en 1909, dans toutes les écoles régulières et dans les cours du soir de New York, des comités spéciaux dont le but était de trouver de l'emploi pour les étudiants nécessiteux; de donner, à ceux qui étaient prêts à entrer sur le marché du travail, des conseils sur le choix de la carrière, et de les assister dans la réussite de leur vocation<sup>46</sup>. Un projet pour la ville de New York l'organisation d'une "General Vocation Society"; les membres adoptèrent un schéma d'organisation<sup>47</sup>. Un des grands services de l'association devait être de fournir aux jeunes gens l'information exacte dont ils auraient besoin à un moment précis. Ce fut dans le même but que des brochures furent publiées par "The Student's Aid Committee".

---

<sup>45</sup> L. J. Leaver, Vocational Guidance in the High Schools of New York City, dans Year Book, New York, The High School Teachers' Association of New York City, vol. 5, 1910-1911, p. 24.

<sup>46</sup> E. W. Weaver, Report of the Work of the Student's Aid Committee of the High School Teachers' Association of New York City, Read at the General Meeting of the Association, May 15, 1909, dans Year Book, New York, The High School Teachers' Association of New York City, vol. 3, 1908-1909, p. 65.

<sup>47</sup> Ibid., p. 65.

En 1910, des conférences publiques avaient été données à l'intention de familles et d'agences. Le but avait été d'obtenir pour les enfants qui débutaient dans leur premier emploi, l'attention qu'ils méritaient. Avec la publication, Directing Young People to the Choice of a Vocation, on poursuivait le même but<sup>48</sup>.

On constate que le problème était devenu d'envergure nationale quand, en cette même année, des représentants du comité local se rendaient à une première réunion nationale d'orientation professionnelle à Boston<sup>49</sup>.

Depuis 1909, "The High School Teachers' Association" de New York recommanda que les instituteurs qui étaient enrôlés dans les comités d'orientation puissent consacrer un certain temps à l'orientation professionnelle<sup>50</sup> et qu'un Bureau Central d'orientation soit établi<sup>51</sup>. En 1910, le président de l'Association renouvela le voeu de fondation du Bureau d'orientation à la Commission Scolaire de New York, qui, à la dernière minute, jugea qu'il était plus urgent de

---

48 E. W. Weaver, Vocational Guidance in the High Schools of New York City, op. cit., p. 19.

49 Ibid., p. 19.

50 E. W. Weaver, The Vocational Adjustment of the Children of the Public Schools, dans Year Book, New York, The High School Teachers' Association of New York City, vol. 4, 1909-1910, p. 28.

51 Ibid., p. 28-30.

régler d'autres problèmes<sup>52</sup>. Ce ne fut que le 19 avril 1913 que la Commission Scolaire adopta cette résolution:

... BE IT RESOLVED, that the Committee on High and Training Schools be empowered to investigate, hold hearings, and submit a formal report to the Board of Education upon the subject of vocational guidance as related to the New York City public school system<sup>53</sup>.

En 1912, "The Central Committee on Vocational Guidance" publia Some Aspects of Vocational Guidance qui résumait les résultats d'expériences dans les différents champs d'activité de l'orientation professionnelle<sup>54</sup>.

En septembre 1915, avec l'établissement du premier Junior High School, l'orientation fut introduite dans le système scolaire de Rochester.

En 1916, un comité d'orientation professionnelle fut établi par le "Henry Street Settlement", dont l'activité s'étendit dans certaines écoles élémentaires. En 1920, ce Bureau fut amalgamé avec le "Junior Employment Service" et le "Henry Street Scholarship Committee" pour former une nouvelle organisation indépendante qui prit le nom de

---

52 E. W. Weaver, Vocational Guidance in the High Schools of New York City, op. cit., p. 23.

53 Hubert W. Houghton, op. cit., p. 125.

54 The Central Committee on Vocational Guidance, op. cit., p. 4.

"Vocational Service for Junior<sup>55</sup>." Ce nouveau bureau de placement devait s'occuper du placement des mineurs tandis que le Junior High School devait s'appliquer à aider les enfants dans la solution de problèmes scolaires. A partir de 1920, ce Bureau, dont le but de fondation était d'expérimenter pour une période de cinq ans dans le domaine du placement, coopéra en matière de placement avec un certain nombre d'écoles de Manhattan, New York, organisa trois bureaux de placement pour les enfants âgés de quatorze à dix-huit ans. En 1924, dans son rapport à la commission scolaire de New York, "The Vocational Service for Junior" recommanda le principe de collaboration entre le corps enseignant et les bureaux de placement. Cette collaboration, pour être efficace, devrait être contrôlée par une direction centrale<sup>56</sup>.

Entre temps, à partir de 1913, on constatait une décentralisation excessive des services d'orientation professionnelle à New York<sup>57</sup>. Cette décentralisation, due en partie au manque d'unité dans la direction, fut peut-être une

---

<sup>55</sup> Vocational Service for Junior, A report to the Board of Education of the City of New York of a Demonstration Experiment in Vocational Guidance and placement made by the Vocational Service for Junior with a proposed Program for Vocational Guidance in the Junior High Schools and Placement of children between 14 and 17 in New York City, New York, The Vocational Service for Junior, 1924, p. 3.

<sup>56</sup> Ibid., p. 8.

<sup>57</sup> Anna Y. Reed, Guidance and Personnel Services in Education, New York, Cornell University Press, 1947, p. 10.

des causes de l'intervention des autorités officielles américaines dans l'organisation de l'orientation professionnelle. En 1924, dans l'article 22, chapitre 524, section 601 de New York State Education Law<sup>58</sup>, le Département d'Éducation de l'État de New York recommande aux commissions scolaires des villes ou de districts scolaires dont la population était supérieure à cinq mille habitants, l'embauchage d'un ou de plusieurs instituteurs qualifiés. Ces derniers étaient chargés de cours de l'orientation professionnelle aux mineurs. Cette loi était mise en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1924.

De tous ces faits, il nous reste à déduire les concepts fondamentaux de l'orientation dans l'État de New York, durant les deux premières décades du siècle.

b. Concepts d'orientation professionnelle jusqu'en 1924. — L'orientation professionnelle dans l'État de New York avait pour but original celui d'assister les étudiants des High schools à choisir le genre d'études et le genre de

---

<sup>58</sup> State Education Department, Education Law Chapter 16 of the Consolidated Law Article 22 General Industrial Schools, Unit Trade and Technical Schools, Part-time or Continuation Schools, Practical Arts or Home-making Schools and Schools of Agriculture, Mechanical Arts and Homemaking, dans University of the State of New York Bulletin, n<sup>o</sup> 804, livraison du 15 mai 1924, p. 201.

travail dans lesquels ils pourraient le mieux réussir et être heureux<sup>59</sup>.

Pour comprendre l'origine des deux aspects éducatif et professionnel d'un tel concept d'orientation au niveau secondaire, il faut tenir compte du système scolaire secondaire public de l'Etat de New York. L'addition de cours industriels et commerciaux au curriculum s'était faite graduellement depuis le début du siècle<sup>60</sup>. On poursuivait ainsi un double but:

a. aider les enfants, qui étaient en âge légal de se trouver un emploi, à obtenir une position conforme à leurs ressources personnelles et à y trouver le maximum de satisfaction professionnelle. Il fallait leur donner une formation de base adéquate.

b. prolonger la durée des études au delà de la période de scolarité obligatoire, afin de diminuer les problèmes de discipline, de délinquance, etc. Les autorités pédagogiques cherchaient à rendre plus attrayant le travail scolaire pour les enfants à faible intérêt pour les matières académiques.

La diversification dans les branches d'étude avait conduit à un besoin immédiat d'aide dans le choix scolaire

---

59 Vocational Service for Junior, op. cit., p. 2.

60 E. W. Weaver, The Vocational Adjustment of the Children of the Public Schools, op. cit., p. 24.

et professionnel. Une telle aide devait être efficace si elle était donnée par celui qui s'était familiarisé avec les demandes et les possibilités du marché du travail aussi bien qu'avec les capacités et les ambitions de l'enfant.

Vers la première décade du vingtième siècle, les pionniers du mouvement d'orientation professionnelle dans l'Etat de New York avaient compris le problème, mais ils offraient des réponses diverses<sup>61</sup>.

En 1909, certains systèmes scolaires avaient conçu l'orientation professionnelle comme un service de l'étude de l'individu dans ses aspirations professionnelles. De fait, leur activité se limitait au champ de la connaissance de l'individu<sup>62</sup>. Sous d'autres auspices, l'orientation professionnelle n'était autre que la dissémination de l'information professionnelle. Cette dissémination était assurée soit par des conférences de groupes, soit par la publication de brochures de documentation, soit par des cours spécialisés d'information, soit par l'introduction de documentation dans les programmes des cours d'anglais<sup>63</sup>.

Au sein du "Central Committee on Vocational Guidance", on considérait l'étude des occupations comme le

---

<sup>61</sup> The Central Committee on Vocational Guidance, op. cit., p. 4.

<sup>62</sup> Ibid., p. 4-5.

<sup>63</sup> Ibid., p. 4-5.

centre de l'orientation professionnelle, tandis que le président du "Student's Aid Committee" insistait sur l'importance du placement.

À ses débuts, dans l'Etat de New York, l'orientation professionnelle, quoique conçue de diverses façons, était associée au développement de l'éducation spécialisée.

À ses débuts, la théorie américaine de l'orientation faisait ressortir l'importance du choix professionnel; les choix scolaires n'étaient que des choix intermédiaires ordonnés au but principal, l'occupation. En 1909, avec la création de "General Vocation Society", on donne de l'importance à diverses phases du processus d'orientation. On en arrive ainsi à rompre l'unité de ce processus. La pratique de l'orientation professionnelle au sein du "Central Committee on Vocational Guidance" implique l'existence de plusieurs concepts de l'orientation, chacun donnant de l'importance à l'une des phases du processus total. Les différents services coexistaient mais n'étaient pas intégrés en un système d'orientation.

On s'explique facilement cette disparité de points de vue. La grande étendue de l'Etat nuisait à l'échange facile des idées et, ainsi, faisait obstacle à la réalisation d'une entente sur le plan conceptuel. L'esprit démocratique et l'ambition américains encourageaient chacun à prendre ses propres initiatives, tout en respectant la liberté de pensée

d'autrui. L'impulsion résultait d'efforts individuels de quelques pédagogues animés d'un esprit philanthropique; il était difficile donc d'en arriver à une centralisation sur les plans théorique et pratique. L'enthousiasme et les bonnes intentions des débutants s'accompagnaient toutefois d'une ignorance de l'orientation<sup>64</sup>.

Il reste à retenir que dès ses premières années du vingtième siècle, l'orientation dans l'Etat de New York accentuait l'aspect professionnel des choix. Elle était influencée par la complexité grandissante des programmes scolaires et par le désir de donner à la jeunesse une meilleure éducation afin de lui assurer un meilleur avenir professionnel. Son centre d'intérêt était l'enfant et son objet, le bonheur de celui-ci. Des éducateurs du niveau secondaire présidèrent à la naissance de l'orientation et influencèrent son développement.

## 2. Les facteurs d'influence en orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis. Période des débuts.

### E n F r a n c e . —

Un concours de circonstances attira l'attention sur les problèmes dont la solution exigeait la naissance d'une certaine forme d'orientation professionnelle. On peut

---

64 Anna Y. Reed, op. cit., p. 10.

grouper sous six titres les causes éloignées de l'orientation en France:

i.- l'insuffisance des critères de sélection professionnelle, e.g. la fatalité héréditaire ou le hasard; ii.- les fatigues et les accidents du travail; iii.- les crises de la main-d'oeuvre et le problème du reclassement des chômeurs; iv.- les progrès de l'industrie; v.- les progrès de la pédagogie et de la pédologie, et vi.- les progrès de la psychologie.

La fondation du bureau de Strasbourg peut être considérée comme un premier événement qui marqua de façon importante le mouvement naissant.

a. Les causes éloignées. — i.- L'insuffisance des critères de sélection; la fatalité héréditaire et le hasard. — Si nous remontons dans l'histoire de l'organisation sociale de la France jusqu'à l'Antiquité, nous constatons que trois facteurs principaux ont exercé une force également puissante et complexe dans la diversification du monde professionnel: la fatalité héréditaire, le hasard et l'influence du milieu.

Avec le système du "parias" de l'Antiquité, les transmissions héréditaires des habitudes professionnelles étaient les seuls critères en matière d'orientation. L'apprentissage et la division du travail s'opéraient selon la division des sexes, des groupes d'âges, des familles,

à l'intérieur des grandes catégories de laboureurs, de guerriers et de prêtres<sup>65</sup>.

"La décomposition économique du monde antique provoqua lentement l'apparition du monde féodal<sup>66</sup>." Le principe qui subsista au cours de cette transformation fut la primauté des cadres sociaux sur les cadres techniques.

Cette période de l'histoire française mériterait un examen spécial car c'est du Moyen-Age occidental qu'est né le capitalisme qui, parvenant au dix-neuvième siècle avec la crise de la main-d'oeuvre, a fait naître l'orientation professionnelle proprement dite.

Donc, au début du Moyen-Age, l'industrie était stable, dépendant strictement de l'agriculture. Avec le morcellement des classes sociales en manants, vilains, artisans, robins, prêtres et nobles, la famille comme unité professionnelle, cédait du terrain, malgré elle, à la corporation proprement dite. Avec l'avènement de la Révolution Française, l'hérédité, les croyances, et les privilèges provenant des techniques particulières continuaient à être les critères de l'orientation<sup>67</sup>.

---

65 Pierre Naville, Théorie de l'orientation professionnelle, Paris, Gallimard, 1945, p. 61-62.

66 Ibid., p. 63.

67 Ibid., p. 67.

Le progrès de la technologie à partir du dix-huitième siècle conduisait à la recherche d'une main-d'oeuvre adéquate; les nouvelles exigences des occupations attirèrent l'attention sur l'importance des aptitudes individuelles. Cette affirmation s'applique moins au domaine des métiers mécaniques manuels qu'à celui des professions intellectuelles, e.g. imprimerie, enseignement, arts libéraux, etc.

Parallèlement au développement du pays, certains écrivains tels que Montesquieu dans De l'Esprit des Lois, Rousseau dans Le Contrat Social, sous une forme littéraire de revendication de la liberté individuelle et de l'égalité sociale, ont contribué indirectement à l'assaut révolutionnaire de 1789 contre les privilèges et la structure des corporations. Montesquieu écrivait ainsi:

Les lois qui ordonnent que chacun reste dans sa profession, et la fasse passer à ses enfants, ne sont et ne peuvent être utiles que dans les États despotiques, où personne ne peut ni ne doit avoir d'émulation. Qu'on ne dise que chacun fera mieux sa profession lorsqu'on ne pourra pas la quitter pour une autre. Je dis qu'on fera mieux sa profession, lorsque ceux qui y auront excellé espéreront de parvenir à une autre<sup>68</sup>.

Il est à noter que la revendication de la liberté professionnelle impliquée dans ces contextes n'était pas encore dictée par le souci de tenir compte des aptitudes

---

<sup>68</sup> Euron de la Brède et de Montesquieu (Charles-Louis de Secondat), De l'Esprit des Lois, dans Oeuvres Complètes, Paris, Gallimard, 1951, p. 598.

individuelles; elle était plutôt inspirée par le désir d'émancipation de la bourgeoisie financière, libérale et industrielle. Les nécessités économiques et la structure changeante de la société forcèrent la jeunesse française à s'orienter vers des métiers divers.

Après la Révolution, la famille, rétablie dans ses droits patriarcaux perdus durant le Moyen-Age, exerça une direction toute nouvelle sur l'orientation professionnelle de ses enfants. C'est ici que le hasard et la tradition familiale jouèrent un rôle en orientation professionnelle.

La décision prise par l'enfant dans le choix du métier était déterminée par des influences environnantes diverses<sup>69</sup>. La famille est demeurée longtemps le plus important de ces déterminants<sup>70</sup>. En 1926, un neuro-psychiatre infantile d'expérience, le Dr. Heuyer, disait que en règle générale, les parents décidaient au hasard, du métier de leurs enfants. Ils se préoccupaient peu des dispositions intellectuelles ou morales, des capacités physiques, sensorielles ou motrices, même du goût ou des tendances des jeunes.

---

69 E. Gauthier, L'orientation professionnelle, dans Revue Internationale du Travail, vol. 5, n° 5, livraison de mai 1922, p. 759.

70 Odette Simon, L'Orientation professionnelle en France et à l'étranger, Paris, Félix Alcan, 1927, p. 1.

Ils imposent à leur enfant un métier qu'ils ont choisi de parti pris et selon les motifs dont ils ne peuvent point toujours rendre compte [...]. Toutes ces réactions inter-psychologiques dominent leurs relations à l'égard de l'enfant, à l'égard du médecin dont ils sollicitent le conseil et l'appui, à l'égard des personnes qui leur apportent une solution pratique<sup>71</sup>.

Il est évident que l'influence de la famille sur le choix professionnel était importante, quoique aucune recherche statistique ne permette d'établir le degré exact de cette influence.

En résumé, il ressort de ces écrits que la liberté de choix professionnel de l'adolescence était à la merci de la pression sociale et familiale, et jusqu'en 1922, la France n'utilisait ses ressources sans appréciation objective et des besoins économiques du pays et des richesses humaines en capacités et en forces de travail<sup>72</sup>. Il devenait urgent d'envisager sérieusement des solutions au problème d'orientation.

ii.- Les fatigues et les accidents du travail. — La recherche des méthodes pour prévenir les accidents du travail attirait l'attention sur le problème des aptitudes

---

<sup>71</sup> G. Heuyer, Enfants anormaux et réactions familiales, dans La Semaine des Hôpitaux de Paris, (), (), livraison du 9 avril 1926, p. 178-182, cité par S. Horrisson, Le rôle de la famille et de l'orienteur dans le choix d'une profession, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n° 10, livraison de décembre 1932, p. 255-259.

<sup>72</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, L'Orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Études Documentaires, n° 1,378, op. cit., p. 4.

professionnelles. Vers le dix-neuvième siècle, on constata qu'un certain nombre d'accidents de chemins de fer était dû à l'incapacité des conducteurs atteints de daltonisme, de distinguer certains signaux. Comme conséquence, les aspirants à ces professions furent obligés de passer des tests pour la vue, mais on ne s'inquiéta pas d'analyser d'autres aptitudes. Le problème fut soulevé au XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Hygiène et de Démographie en 1907 à Berlin<sup>73</sup>. On commença à être conscient de l'importance sociale des effets de la fatigue et du surmenage professionnels tout en ne trouvant pas immédiatement un accord complet. Imbert, l'un des quatre conférenciers, écrivit dans le rapport final:

Ceux qui ont fait des tables de mortalité en vue de se former une opinion sur l'existence ou l'absence du surmenage n'ont pas accepté indifféremment toutes les statistiques dressées en divers pays<sup>74</sup>.

Le Dr. Roth de Postdam attira l'attention du public sur les accidents causés par le surmenage des ouvriers. Il proposa des mesures permettant à ces employés de travailler dans des professions en harmonie avec leurs aptitudes. Le Dr. Trèves, regardant le surmenage ouvrier comme un fait indéniable, s'attacha surtout à en préciser l'étiologie d'une part et la symptomatologie de l'autre.

---

73 A. Imbert, Le surmenage par suite du Travail professionnel au XIV Congrès International d'Hygiène et de Démographie (Berlin, septembre 1907), dans L'Année Psychologique, vol. 14, livraison de 1908. p. 232-243.

74 Ibid., p. 235.

À la suite d'une étude minutieuse à la fois psychologique et physiologique, Marcel Frois conclut que sur 100 accidents, 43 n'avaient d'autre origine qu'une mauvaise adaptation de l'ouvrier à sa tâche. De ce nombre, 10 étaient survenus à des ouvriers non qualifiés à la suite de fausses manœuvres, 15 étaient dus à un manque d'adaptation physiologique, et 18 à une insuffisance des facteurs psychologiques (défaut d'attention, manque de sang-froid, etc.)<sup>75</sup>.

Le manque d'aptitude pour une occupation expliquait aussi les changements répétés de métier chez certains ouvriers. Selon Lipmann, on pouvait estimer à trois ou quatre pour cent du total, le nombre de travailleurs qui changèrent annuellement de métier<sup>76</sup>. Le Bureau d'Echange de l'Emploi et de la Statistique de l'arrondissement de la Seine établit que onze pour cent de ses ouvriers changèrent d'emploi au moins une fois durant l'année 1919<sup>77</sup>. Les causes de ces

---

<sup>75</sup> Marcel Frois, L'organisation technique du travail. La sélection professionnelle et les accidents du travail, Paris, Navisse, 1923, ( ), cité par Julien Fontègne, Le problème de l'orientation professionnelle, dans Revue Internationale de Pédagogie, 1<sup>ère</sup> année, 4<sup>e</sup> cahier, livraison de 1931-32, p. 535-536.

<sup>76</sup> Otto Lipmann, Psychologische, dans Zentralstelle für Volkswirtschaft. Jahrschriftenshest, n° 12, livraison de 1919, p. 9, cité par Edward Claparède, Problems and Methods of Vocational Guidance, dans International Labour Office Studies and Reports, série J (Education), n° 1, livraison d'octobre 1922, p. 9.

<sup>77</sup> Ibid., p. 11.

changements furent ou la monotonie du travail, ou l'incapacité physique ou mentale du sujet, ou la fatigue.

La fréquence de l'inaptitude pour la profession de téléphoniste amena Fontègne et son étudiant Solari à en faire l'analyse<sup>78</sup>. Sur 29 téléphonistes qui furent interrogées, 28 déclarèrent qu'elles ressentaient pendant le jour une certaine somme de fatigue, de nervosité, et qu'elles avaient occasionnellement des maux de tête. Fontègne tira de cette recherche la conclusion suivante:

C'est une nécessité tant économique que morale et sociale d'orienter la jeunesse vers la profession qui répond à ses aptitudes, à ses goûts, à ses tendances [...]. Un courant d'opinion devra être créé en vue d'organiser le plus grand nombre possible de cabinets d'orientation professionnelle [...]. [...] dont la tâche ira toujours grandissant par le fait qu'ils seront appelés à étudier une foule de problèmes de psychologie professionnelle, détermineront, d'une part, si un sujet présente les aptitudes nécessaires pour un métier donné, et d'autre part, orienteront les intéressés vers la profession pour laquelle ils semblent présenter le plus d'aptitude<sup>79</sup>.

Certaines discussions soulevées durant le XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Hygiène et de Démographie à Berlin et les conclusions des investigations faites par Fontègne n'avaient été introduites qu'accidentellement dans le développement de l'orientation professionnelle au début du

---

<sup>78</sup> Julien Fontègne et Erminio Solari, Le travail de la téléphoniste Essai de psychologie professionnelle, dans Archives de Psychologie, vol. 17, n° 66, livraison de novembre 1918, p. 81-136.

<sup>79</sup> Ibid., p. 135-136.

vingtième siècle. Mais les constatations étaient d'autant plus utiles et intéressantes qu'elles conduisirent à la découverte des causes d'inadaptabilité professionnelle. De l'étude des phénomènes de fatigue et d'accident on parvint à l'analyse du travail lui-même. Les problèmes soulevés alors furent discutés dans des Congrès subséquents et ces nouvelles études influencèrent des concepts en orientation professionnelle.

iii.- Les crises de la main-d'oeuvre et le problème du reclassement des chômeurs. — Après la première guerre, la main-d'oeuvre française se trouva quantitativement et qualitativement affaiblie: les pertes s'élevèrent à plus de 20% des effectifs professionnels non des moins qualifiés<sup>80</sup>. Ces pertes obligèrent la France à mieux utiliser les ressources humaines qui lui restaient afin de rétablir une activité productrice normale. Simultanément, le pays faisait face à un autre problème, l'invasion de la main-d'oeuvre étrangère dans une proportion de 8.6% dans les industries extractives, de 5.8% dans les industries de transformation, et de 6.5% dans les professions industrielles. Le déficit était aggravé par les pertes de guerre et la diminution de productivité des invalides. Les pertes étaient de 10 3/4.

---

<sup>80</sup> Louis Marin et Deschamps, Rapport à la V<sup>e</sup> Conférence Interalliée des Mutilés, (), (), (), (), cité par Jeanne Clément, Le mouvement d'orientation professionnelle, Aix-en-Provence, Paul Roubaud éditeur, 1924, p. 95.

dans l'agriculture, de 13% dans le commerce et les banques, de 20 1/2% dans l'alimentation et les industries connexes, de 11% dans les travaux publics et le bâtiment, et de près de 8 1/2% dans l'industrie<sup>81</sup>.

Pour fournir aux industries les effectifs nécessaires en main-d'oeuvre, la France fut obligée d'envisager l'introduction sur le territoire français d'un nombre élevé d'ouvriers étrangers. On peut estimer que entre 1919 et 1922, sur 1,200,000 étrangers qui étaient appelés, 1,000,000 étaient des professionnels divers et 200,000 des manoeuvres. On voit que l'industrie versait aux travailleurs étrangers une somme annuelle de un milliard et demi de francs dont les ouvriers français auraient pu bénéficier, s'il y avait eu diminution de main-d'oeuvre étrangère.

... Il n'y aura pas de remède à cette situation si l'orientation et l'instruction professionnelle ne permettent pas de former sur le territoire national les spécialistes dont les employeurs ont besoin<sup>82</sup>.

De 1900 à 1910, la moyenne décennale des chômeurs français était de 442,000. Chaque jour, environ 315,000 à 440,000 personnes manquaient de travail; annuellement une moyenne de 115 millions de journées se trouvaient

---

<sup>81</sup> E. Gauthier, L'orientation professionnelle, op. cit., p. 760-761.

<sup>82</sup> Ibid., p. 760-761.

inutilisées<sup>83</sup>. Après la guerre de 1914-1918, la rééducation des mutilés posa un nouveau problème dans l'orientation professionnelle. Des centaines de milliers de mutilés durent se réadapter en changeant de profession. Pour faire face à la pénurie de la main-d'oeuvre et aider à la renaissance industrielle et commerciale française, la France se devait de mettre sur pied un système efficace d'orientation professionnelle.

iv.- Les progrès de l'industrie. — Le développement de l'industrie qui ne disposait que d'un nombre restreint de travailleurs, obligeait la France à produire rapidement, en grande quantité, sans sacrifier la qualité. De 1911 à 1921, le nombre de travailleurs était passé de 28,400,000 à 27,833,000<sup>84</sup>. Comme il n'y eut aucune distribution systématique des fonctions ouvrières, il en résulta un déséquilibre inquiétant dans l'industrie, entre les besoins de la production et les offres de la main-d'oeuvre; on aboutit à l'encombrement de certains métiers, au délaissement de certains autres<sup>85</sup>.

---

<sup>83</sup> Ph. de Las Cases, Le chômage, Paris, Victor Lecoffre, 1909, p. 11-12.

<sup>84</sup> Julien Fontagne, Le problème de l'orientation professionnelle, op. cit., p. 583.

<sup>85</sup> Jeanne Clément, op. cit., p. 7.

Au problème de la pénurie de la main-d'oeuvre, la vitesse accélérée de l'évolution technologique ne s'accompagna pas d'une adaptation aussi rapide des ouvriers. La lenteur du processus de réadaptation des travailleurs était une nouvelle cause du déséquilibre dans le marché de l'offre et de la demande.

Ainsi se posait le problème de la réadaptation incessante du manoeuvre à ses tâches. Le problème de la réadaptation et de la formation de la main-d'oeuvre autant que la réduction de son instabilité furent à l'origine de la loi Astier de 1919 qui organisait l'enseignement professionnel et l'apprentissage.

v.- Les progrès de la pédagogie et de la pédologie.  
— Les progrès de la pédagogie et de la pédologie rendirent possible l'organisation de l'orientation professionnelle qu'exigeaient les événements ci-avant mentionnés. La conception du développement par étapes de l'enfant conduisit à la recherche des activités qui faciliteraient des tendances propres à chaque étape. Des méthodes nouvelles d'éducation imposèrent l'idée que l'enfant n'atteignait les niveaux satisfaisants d'adaptation que grâce à une activité motrice et sensorielle inséparable de l'acquisition de connaissances abstraites<sup>36</sup>. Ainsi le pont était jeté entre l'étude

---

<sup>36</sup> Ministère de l'Education Nationale, L'orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 1,378, op. cit., p. 4.

livresque et l'activité pratique, entre l'activité scolaire et l'activité professionnelle.

D'autre part, des connaissances plus précises et plus intégrales sur l'enfance, allant de pair avec la multiplication des connaissances sur l'adulte, favorisèrent la diversification des branches d'enseignement. Cette multiplication a rendu possible l'orientation dans le cadre scolaire, sous forme d'aiguillages et de reclassements<sup>87</sup>.

vi.- Les progrès de la psychologie. — Au début du vingtième siècle, la psychologie expérimentale progressait et posait, plus nettement que jamais, le problème des aptitudes. On essayait d'en poursuivre l'étude avec méthode. En France, Binet, Simon et Toulouse s'efforçaient d'élaborer des "tests mentaux" qui servaient à analyser les particularités psychologiques de chacun pour en arriver à la découverte des différences individuelles. Des instituts psychologiques ou laboratoires divers inclurent dans leurs activités des recherches qui pouvaient avoir un certain lien avec l'orientation professionnelle. Le laboratoire psychologique de l'Ecole des Hautes-Etudes Sociales de Paris poursuivit le travail de Lahy pour déterminer les aptitudes

---

<sup>87</sup> Ministère de l'Education Nationale, L'orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 1,378, op. cit., p. 4.

psycho-physiologiques qu'exigeait la profession de dactylographe<sup>88</sup>. Le travail de Lahy fut important non tellement par la valeur des découvertes que parce qu'il aide à déterminer la méthodologie de l'analyse et ouvrit la voie à un important mouvement de testing psychologique dans l'industrie. Une étude plus précise des professions résulta de l'application des méthodes de la psychologie expérimentale à l'étude des ouvriers, surtout ceux des services de transports et des occupations mécaniques<sup>89</sup>.

Naturellement toutes ces recherches n'ont pu donner des résultats définitifs durant la période en question; cependant elles aidaient à poser dans toute sa complexité le problème de l'orientation professionnelle.

b. La fondation du Bureau de Strasbourg. — C'est en 1921 que fut créé l'Office d'orientation professionnelle de Strasbourg. Cependant un service d'orientation annexé à l'office régional et municipal de placement existait depuis 1906. A ce service prêtaient leur concours l'Inspection du Travail, l'Inspection médicale scolaire, et le corps enseignant. On n'y voit cependant qu'un service auxiliaire du

---

<sup>88</sup> J. M. Lahy, Les conditions psycho-physiologiques de l'aptitude au travail dactylographique, dans Journal de physiologie et pathologie, vol. 15, livraison de 1913, p. 826-835.

<sup>89</sup> C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 434.

placement des apprentis. En février 1921, la Chambre des Métiers de l'Alsace-Lorraine donnait l'indépendance à ce service d'orientation. Il le transportait dans un nouveau local et nommait Monsieur Julien Fontègne comme directeur<sup>90</sup>.

Pour comprendre l'importance que jouera l'office de Strasbourg, il importe d'en considérer les antécédents historiques. La loi allemande du 26 juillet 1897 qui établissait des Chambres des Métiers avait permis la création de la Chambre des Métiers d'Alsace-Lorraine. De structure corporative, ces chambres devaient aider les petites industries allemandes à faire face au problème de la pénurie d'apprentis et de bons ouvriers. Elles avaient des attributions importantes: intervention auprès de l'autorité centrale pour tout ce qui concernait la situation et l'activité des métiers, collaboration avec le gouvernement sur le domaine législatif en vue de la défense des intérêts des métiers, formation des corporations, organisation de l'apprentissage, soutien des organisations ayant pour but le développement de l'éducation technique, etc. Il semble que la Chambre d'Alsace-Lorraine — qui continua de fonctionner en régime français — s'était bien acquittée de ses tâches puisqu'on a pu

---

<sup>90</sup> Bureau du Ministère du Travail, l'arrêté du 19 février 1921 modifié par l'arrêté du 22 février 1922 règle l'emploi des crédits pour l'organisation du placement public en Alsace-Lorraine, dans Bulletin de l'Office du Travail, vol. 29, nos 7-8-9, livraison de juillet-août-septembre 1922, p. 264-268.

dire que: "... numériquement parlant, l'avenir des métiers est actuellement garanti en Alsace-Lorraine<sup>91</sup>." Fermons ici la parenthèse et voyons comment Monsieur Julien Fontègne organisa l'orientation professionnelle dans l'Office de Strasbourg.

À Strasbourg, le processus d'orientation comportait deux phases: dans la phase préliminaire, l'orientation était collective et négative; dans la seconde phase, l'orientation devenait individuelle et positive. La première phase s'organisait au début d'une année scolaire par une étude des observations scolaires et pédagogiques de l'année précédente avec tout le personnel enseignant primaire de Strasbourg.

On demandait également aux maîtres de coopérer dans la mise en valeur du travail manuel et dans l'étude des enfants par une observation minutieuse et attentive.

Un autre aspect comportait l'étude de la main-d'oeuvre afin d'en arriver — autant que possible — à l'équilibre de l'offre et de la demande. Une enquête sur le nombre de diplômés de l'année en cours et sur le choix professionnel permettait d'établir la liste de l'offre. Cette liste, confrontée avec celle des demandes, était transmise par l'Office régional de placement. Le résultat de la comparaison était communiqué au service médical scolaire. En tenant

---

91 Jeanne Clément, op. cit., p. 95.

compte des indications et des contre-indications physiques et physiologiques, ce service travaillait à rétablir un équilibre normal entre les offres et les demandes. On s'assurait de la bonne distribution économique en faisant de la propagande du métier délaissé par l'intermédiaire des rencontres avec les parents et par l'intermédiaire des monographies professionnelles.

La deuxième phase — celle de l'orientation proprement dite — débutait par l'accumulation des documents nécessaires au travail du directeur de l'office avec chacun des gradués.

Les documents comprenaient:

1. La fiche scolaire, contenant les observations du maître (première esquisse de la personnalité de l'apprenti) et les résultats de l'entretien avec l'enfant et les parents;

2. La fiche médicale sur laquelle le médecin, qui était tenu au secret professionnel, ne faisait que classer l'élève selon son état général en bon, passable et médiocre;

3. Une composition française rédigée par l'enfant sur la profession de son choix;

4. Des résultats d'épreuves psychométriques: attention, combinaison de mémoire, sens du toucher...

A l'aide de ces données, le conseiller dressait "un profil psychologique" qu'il analysait en tenant compte des renseignements sur l'état du marché de la main-d'oeuvre.

son opinion était transmise à la famille. Et si le jugement était accepté, l'enfant recevait une fiche de recommandation. L'office régional de Placement pouvait alors lui trouver une institution d'apprentissage. L'examen obligatoire des enfants des cours professionnels avait pour but de vérifier la justesse de la décision prise par le conseiller<sup>92</sup>.

L'office de Strasbourg s'occupa non seulement des jeunes apprentis, mais aussi de l'orientation professionnelle des jeunes filles et des jeunes campagnards.

Après seize mois de fonctionnement, l'Office de Strasbourg avait conseillé plus de 1,200 enfants sortant de l'école; 96% d'entre eux avaient suivi les conseils donnés. L'Office obtint la coopération du milieu, gagna la confiance des familles et développa chez les patrons l'habitude de n'accepter que des apprentis orientés<sup>93</sup>.

Le Service Régional d'orientation professionnelle de Strasbourg fut l'un des plus importants centres de France à la deuxième décennie du vingtième siècle et joua un rôle de promoteur et d'animateur du mouvement d'orientation professionnelle. Office autonome et spécialisé, doué d'une sérieuse organisation et obtenant la coopération dévouée des

---

92 Julien Fontègne, Chambres de Métiers et orientation professionnelle, dans Gazette des Métiers d'Alsace-Lorraine, n° 24, livraison de 1920, p. 172-193.

93 Jeanne Clément, op. cit., p. 103.

compétences, il appliquait intégralement l'une des méthodes d'orientation professionnelle. Il semble qu'il fut le seul centre qui ait appliqué totalement la théorie de l'orientation directive. Sa renommée était due surtout au succès de ses méthodes judicieuses de sélection des apprentis. On retrouvera dans la troisième section du chapitre une discussion détaillée des principes sur lesquels se fondait son travail.

A u x E t a t s - U n i s . —

Le mouvement d'orientation professionnelle revêtit un caractère propre à cause de certains traits de la population de ce pays jeune, des nombreuses occasions de succès économiques qui s'offraient à tous, et des idées politiques et sociales qui avaient cours au début du siècle et qui s'introduisirent jusque dans le milieu scolaire. La forme d'orientation qui fut connue fut immédiatement influencée par les premières expériences, les gens qui les tentèrent et les milieux dans lesquels ceux-ci oeuvrèrent.

a. Les causes éloignées. — Brewer<sup>94</sup> signale que c'est la conjonction du jeu de plusieurs causes qui conduisit à l'orientation. Chacune des conditions dont certaines existaient depuis longtemps n'avait pu isolément agir. Ces causes nous les étudierons sous les titres suivants: 1.- la

---

94 John M. Brewer, op. cit., p. 3-8.

mobilité professionnelle; ii.- l'éducation et la mésadaptation professionnelle; iii.- la complexité croissante du monde du travail; iv.- l'étude des accidents du travail et la naissance des services de sélection; v.- les principes démocratiques et l'importance de l'auto-détermination.

i.- La mobilité professionnelle. — Jusqu'à la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, les Etats-Unis sont un pays en expansion dans lequel les occasions nouvelles d'exploration et de succès se multiplient. Depuis les origines, les aventuriers y sont venus cherchant à améliorer leur position matérielle. Des travailleurs étrangers insatisfaits de leur condition y cherchèrent une vie nouvelle.

With the power and freedom conferred by a tolerant social milieu and a democratic government every American was a sovereign human being. As to vocational success "the sky was the limit," and still is...<sup>95</sup>

Venus du monde entier, des immigrants recommencent leur existence dans d'humbles conditions, sachant que les occasions de meilleurs emplois permettront à leur descendance d'atteindre un niveau social plus élevé.

Although they did not think of it in these words, they knew that it was a fluid society in which people often rose or fell according to their own merit<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> Franklin J. Keller and Morris S. Viteles, Vocational Guidance Throughout the World a Comparative Survey, New York, W. W. Norton and Company Incorporation, 1937, p. 23.

<sup>96</sup> Donald E. Super, The Dynamics of Vocational Adjustment, New York, Harper and Brothers, 1942, p. 10.

On vit se répéter souvent le phénomène de l'ascension dans le monde socio-économique; les fils de fermiers deviennent des avocats; ceux des laboureurs, des artisans habiles; les enfants de marchands, des docteurs...

These ideas with which people came to America and the frequency with which they worked out in fact established a tradition and justifiably so. [...] There were, above all, countless newcomers from Europe, to work as servants, laborers, skilled tradesmen, small shopkeepers, or pedlers, in order to get a start in the new world. Their turn, or their children's, would come later<sup>97</sup>.

A la mobilité verticale du monde du travail s'ajoute la mobilité horizontale qui, selon Super, est encore plus importante et constitue un trait particulier de la tradition américaine. Un marché de la main-d'oeuvre en pleine expansion permet au travailleur de choisir ses emplois et de changer souvent d'employeurs.

This has not been a general rule, but it has happened often enough for an upward trend to be revealed when a large number of occupation case histories are analyzed. This is part of what was referred to earlier as the American tradition<sup>98</sup>.

Le phénomène d'un pays jeune en croissance rapide crée un marché de demande plus fort que celui de l'offre. Les travailleurs expérimentés et qualifiés sont libres de choisir et tous peuvent même envisager l'ascension dans le monde professionnel. On comprend que ces conditions font

---

97 Donald E. Super, op. cit., p. 10-11.

98 Ibid., p. 10-11.

naître le besoin de renseignements sur le monde professionnel et sur le marché de la main-d'oeuvre. Les services d'information et de placement seront donc les premiers services d'orientation à s'imposer.

ii.- L'éducation et la mésadaptation professionnelle.

— La révolution industrielle de la fin du dix-neuvième siècle avait eu des effets sociaux désastreux sur la jeunesse et la vie de famille. D'une part, la forte demande pour d'ouvriers non spécialisés dans les nouvelles usines, d'autre part, l'absence de lois régissant l'embauchage des enfants avaient servi à constituer un large groupe de jeunes travailleurs ignorants enlisés dans des occupations sans issues. Dans certains milieux, tel Boston, c'est pour remédier à cette déplorable situation qu'on songea à des écoles spéciales au sein desquelles devait se développer l'orientation<sup>99</sup>.

Dans d'autres milieux, on voulut créer des cours spécialisés. C'est ainsi qu'à New York on établit des écoles industrielles. Le problème de la répartition des élèves dans les divers cours et du placement des diplômés dans des occupations prometteuses de succès posa le problème de l'orientation.

---

<sup>99</sup> Frank Parsons, Choosing a Vocation, Boston, Houghton Mifflin Company, 1909, p. 161-164.

**iii.- La complexité croissante du monde du travail.**

— La révolution industrielle devait changer radicalement le monde du travail. La complexité de celui-ci devint rapidement de plus en plus grande à cause de la multiplication des occupations dues et à l'augmentation des tâches qui entraînaient les progrès de la technologie et à la multiplication des emplois qui suivit la division des occupations selon les méthodes du Taylorisme.

Les progrès technologiques, les nouvelles inventions, l'ouverture de larges usines apportèrent des changements à la fois qualitatifs et quantitatifs dans le monde du travail. De 1870 à 1910 le nombre d'ouvriers passa de 2,750,000 à 10,250,000. De 1910 à 1920 plus de 3,500,000 nouveaux travailleurs envahirent le marché de la main-d'œuvre<sup>100</sup>.

Pour augmenter la productivité des travailleurs, F. Taylor introduisit un système d'organisation scientifique des tâches parcellaires en industrie<sup>101</sup>. L'analyse d'une occupation en de nombreuses tâches spécialisées conduisit à la multiplication rapide des emplois exigeant chacun des aptitudes précises.

---

<sup>100</sup> Report of the President's Research Committee on Social Trends, Recent Social Trends in the United States, New York, McGraw-Hill Book Co., Inc., 1933, p. 295.

<sup>101</sup> J. M. Lahy, Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, Paris, Gauthier-Villars et compagnie, 1921, p. 42.

Devant ce monde complexe aux occupations nombreuses et variées, les candidats à des emplois ne pouvaient espérer faire seuls des choix judicieux. On songea à leur en offrir et c'est ainsi qu'on en vint aux premiers essais d'orientation professionnelle.

iv.- L'étude des accidents du travail et la naissance des services de sélection industrielle. — Aux Etats-Unis tout comme en France, les accidents du travail attirèrent l'attention et suscitèrent des recherches. Le "American Association for Labor Legislation" s'inquiéta tout particulièrement des nombreux accidents causés par les trains électriques. Certaines compagnies enregistraient jusqu'à cinquante mille accidents par an. On avait pu constater que ces accidents étaient moins l'effet du surmenage que d'une constitution psycho-physiologique défectueuse chez les conducteurs. Le "American Association" invita le professeur Münsterberg, alors directeur du Laboratoire Psychologique de l'Université Harvard, à examiner la question pour découvrir les causes psychologiques des fausses manoeuvres des watmen. Münsterberg entreprit des recherches scientifiques et mit en évidence les aptitudes spéciales indispensables pour ce métier. Il élaborait des tests diagnostiques des aptitudes pour le travail de watman. A la suite de son travail, un quart des

conducteurs durent quitter leur emploi pour d'autres qui leur étaient mieux adaptés<sup>102</sup>.

Ces premières recherches de Münsterberg ont eu une double influence; elles conduisirent au développement des services de sélection en industrie et initièrent le mouvement de psychométrie. C'est indirectement par ses effets que l'étude des accidents du travail influencera, non la naissance, mais l'évolution de l'orientation aux Etats-Unis.

La sélection industrielle se répandit dans l'industrie américaine grâce au Taylorisme. C'est par là que le Taylorisme s'apparente, mais d'assez loin, à l'orientation professionnelle<sup>103</sup>. Cette sélection n'était qu'une orientation au service de l'employeur. Elle lui choisissait des ouvriers productifs mais n'offrait rien aux candidats rejetés. Cependant le Taylorisme, en attirant l'attention sur les problèmes de sélection, a pu peut-être aider à l'acceptation de l'orientation.

v.- Les principes démocratiques et l'importance de l'auto-détermination. — L'action des facteurs que nous venons d'étudier aurait pu conduire à une forme d'orientation

---

102 H. Münsterberg, Psychologie und Wirtschaftsleben, Leipzig, Ja. Barth, 1912, p. 44, cité par Edward Claparède, Problems and Methods of Vocational Guidance, op. cit., p. 17.

103 J. M. Lahy, Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, op. cit., p. 42.

qui n'aurait été qu'un système de distribution de la main-d'oeuvre. Il en fut autrement à cause des principes démocratiques qui régissaient la philosophie de la vie des Américains. Brewer<sup>104</sup> énumère les raisons qui conduisirent au concept américain de l'orientation: institutions politiques démocratiques solidement établies, absences de cloisons, exercice modéré de l'autorité par les parents vis-à-vis des enfants; tout présume d'un système d'éducation qui mettait en valeur le régime démocratique, éveillait le sens de la responsabilité, et encourageait l'initiative personnelle.

Le climat qui existait aux Etats-Unis était donc favorable à l'éclosion d'un système d'orientation qui saurait respecter la liberté individuelle.

b. La création du "Student's Aid Committee". — Nous avons déjà signalé la fondation en 1906 du "Student's Aid Committee"<sup>105</sup>, financièrement supporté par le "High School Teachers' Association" de New York et dirigé par E. W. Weaver. Voici quels étaient les buts du comité:

---

104 John M. Brewer, op. cit., p. 7.

105 E. W. Weaver, A Student's Aid Committee Outline Prepared by E. W. Weaver of the Boys' High School of Brooklyn at the Request of the Board of Representatives of the High School Teachers' Association of New York City and Read at the General Meeting of the Association Jan. 4, 1908 and Ordered Printed, New York, High School Teachers' Association of New York City, 1908, p. 1-7.

- conseiller et diriger les étudiants exceptionnellement doués qui n'avaient pu recevoir une assistance suffisante du conseiller de leur école;

- aider les enfants doués à achever leur éducation au moyen de bourses, emploi à temps partiel, et emploi pendant les grandes vacances.

Avant que le Comité n'arrivât à une politique définitive et n'obtint la coopération d'autres membres, Weaver commença par donner des conseils individuels aux étudiants, soit sur le choix de leur programme d'études, soit sur la recherche d'un emploi.

En 1908, le Comité inclut dans son premier rapport la description de ses méthodes d'action<sup>106</sup>, étudiées sous trois titres:

i.- L'étudiant. — Les entrevues entre les agents de placement et les étudiants cherchant de l'emploi prennent place dans l'école même. On compile les dossiers des étudiants au travail et chaque étudiant doit présenter un rapport périodique de son stage et obtenir le consentement de son école pour quitter son emploi.

---

106 E. W. Weaver, A Student's Aid Committee Outline Prepared by E. W. Weaver of the Boys' High School of Brooklyn at the Request of the Board of Representatives of the High School Teachers' Association of New York City and Read at the General Meeting of the Association Jan. 4, 1908 and Ordered Printed, op. cit., p. 29-30.

ii.- L'occupation. — La connaissance des conditions du monde du travail exige l'étude des publications du gouvernement. A celles-ci, on ajoute la préparation des monographies professionnelles. Des réunions d'études, des conférences publiques sont organisées dans le but de préparer une opinion favorable à l'emploi des enfants et d'obtenir la coopération de tous.

iii.- Le Comité lui-même. — Le Comité a travaillé pour trouver des conseillers dans différentes associations commerciales et industrielles. Il essaie de rendre les associations industrielles favorables au certificat d'emploi des écoles de la cité. Il fixe des conditions écrites sur l'engagement des travailleurs.

Il est à noter que l'aspect le plus important et le plus actif de l'orientation professionnelle à New York à son début fut le placement. En avril 1908, 2500 étudiants s'étaient inscrits pour le travail d'été. La même année le Bureau de l'Information et des Statistiques du Département de l'Agriculture de l'Etat de New York publia un bulletin sur ce problème.

Il est vrai que le travail inspiré par Weaver était bien modeste à son début: c'était le placement direct et rationnel des étudiants des High Schools. Il fut tout de même important puisque son influence s'étendit rapidement à toute la ville de New York et il attira ensuite l'attention de

tout le pays. Par la suite, un Comité Général d'Orientation Professionnelle fut formé au sein de "High School Teachers' Association" et entreprit un travail d'orientation plus vaste et plus complet.

### 3. La synthèse comparative.

L'évolution progressive des concepts d'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis dépendait d'un certain nombre d'événements historiques. La différence dans la nature de ces concepts changea selon la dissemblance entre les événements survenus dans les deux pays. L'évolution et la maturité conceptuelles furent étroitement liées aux facteurs historiques, économiques, culturels et scientifiques. L'objet de l'orientation même varia selon les buts que les pionniers du mouvement se proposèrent d'atteindre. Quoique le mouvement d'orientation professionnelle est né simultanément en France et aux Etats-Unis, une séparation existe sur le plan conceptuel. En examinant le déroulement chronologique des événements historiques, en étudiant la signification logique des facteurs, et en mesurant l'influence des agents sur la nature de l'orientation professionnelle, on est porté à penser qu'il existe des ressemblances et des différences entre les concepts d'orientation en France et aux Etats-Unis, au cours des deux premières décades du vingtième siècle.

a. Les événements. — En suivant l'enchaînement des faits qui accompagnent l'origine du mouvement d'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis, entre les années 1900 à 1920, on constate qu'il existe une similitude de milieu. Le premier événement de l'histoire du mouvement d'orientation professionnelle en France fut le recrutement des répétiteurs des écoles nationales d'art et de métiers en 1902<sup>107</sup>. Trois ans plus tard, en 1905<sup>108</sup>, la Commission Scolaire de Jamestown, New York, annonçait la nomination d'un certain nombre d'instituteurs pour aider les étudiants du High School à faire des plans d'avenir concernant le choix scolaire et professionnel. Alors que dans les deux pays, le mouvement d'orientation débutait au sein des établissements scolaires, une différence apparaissait dans les buts. En France, le but original de l'orientation fut de fournir au pays une main-d'oeuvre qualifiée en élevant le niveau de l'enseignement professionnel. Pour ce, on dota les établissements techniques d'instructeurs qualifiés, on centralisa les institutions professionnelles sous un contrôle ministériel afin d'en faciliter la planification et la coordination.

---

107 Ministère du Travail, Etat des travaux législatifs pendant le mois de mars 1922, en ce qui concerne les questions ouvrières et sociales, op. cit., p. 244.

108 Hubert W. Houghton, op. cit., p. 124.

A New York, le recrutement des instituteurs au "Boy's High School" de Jamestown fut dicté par l'intention de mettre les étudiants du niveau secondaire sous la tutelle clairvoyante et spécialisée de pédagogues qui pourraient s'occuper spécialement de leur choix scolaire et professionnel. Alors qu'à New York, l'attention immédiate se porta sur les intérêts scolaires et professionnels des étudiants eux-mêmes, le premier souci de l'Etat Français fut l'intérêt économique et industriel du pays. Il fallait obtenir une main-d'oeuvre quantitativement et qualitativement capable de répondre aux besoins économiques et industriels croissants du pays. A New York, la formation culturelle et professionnelle est une fin en soi, tandis qu'en France elle semble avoir été une façon de contribuer à la sélection des ouvriers manuels.

Logiquement pour une main-d'oeuvre préparée il faut un marché du travail. On constate la création simultanée des bureaux de placement publics en France<sup>109</sup> et du Bureau de placement à Edinburg, New York<sup>110</sup>. De nouveau, des événements semblables s'expliquent par des politiques

---

<sup>109</sup> Ministère du Travail, actes des documents officiels. Loi du 14 mars 1904 relative au placement des employés et ouvriers des deux sexes et toutes professions, op. cit., p. 253-254.

<sup>110</sup> E. W. Weaver, Vocational Guidance in the High Schools of New York City, op. cit., p. 24.

différentes. Les bureaux de placement français étaient placés sous le contrôle immédiat et centralisé du Ministère du Travail. Leur tâche, qui se dessina plus claire à mesure que leur organisation s'améliora, fut de faire une répartition plus rationnelle de la main-d'oeuvre. Cette répartition fut basée sur le principe de l'équilibre du marché du travail, en prenant comme critère de sélection des sujets, l'étude des aptitudes professionnelles. A l'origine, les écoles d'art et de métiers sont les foyers du placement, mais une évolution conduit à la création des Services publics de placement autonomes dont l'organisation et le champ d'action sont complètement séparés de ceux des établissements scolaires. C'est au sein de ces bureaux de placement publics que des services d'orientation professionnelle s'organisèrent ultérieurement et revêtirent un caractère officiel et centralisé; les enfants ne pouvaient être engagés que par un contrat d'apprentissage.

Le Bureau de placement d'Edinburg fonctionna grâce à la collaboration étroite d'un officier d'orientation et d'un représentant du département du travail. Le but du bureau était double: obtenir du travail à temps partiel aux étudiants nécessiteux afin de les aider à achever leur éducation; trouver une situation permanente aux diplômés, selon leurs goûts, leurs intérêts et leurs aptitudes. Les bureaux de placement français et américain différaient donc par leur

but, par la modalité de leur action, par leur organisation et par leur statut administratif.

Alors que le mouvement d'orientation fut déclenché dans les deux pays par l'initiative privée, les Services français d'orientation professionnelle acquirent une base légale à la suite de la loi du 26 septembre 1922; ils appartenaient à la Direction de l'Enseignement Technique, et aussi leur domaine d'action devint entièrement professionnel et technique. Au point de vue de recherches dans le domaine, la France devançait alors les Etats-Unis, grâce à l'ouverture de laboratoires de psychologie et de physiologie appliquées à la sélection et à l'orientation professionnelles<sup>111</sup>. Des recherches sur la physiologie du travail conduisirent à la pratique d'une orientation "négative"; on tendait aussi vers la sélection tout en délaissant la majorité des jeunes qui ne se destinaient pas aux métiers manuels.

À la même période, l'orientation professionnelle dans l'Etat de New York cherchait encore sa voie. Au début de la deuxième décade, l'orientation devint l'objet d'un intérêt national<sup>112</sup>, mais l'action du "Central Committee on Vocational Guidance" ne sut conduire à la même unité dans le

---

<sup>111</sup> Catherine Bénassy-Chauffard, L'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 434.

<sup>112</sup> E. W. Weaver, Vocational Guidance in the High School of New York City, op. cit., p. 19.

travail même de l'orientation. Le manque de centralisation explique le caractère épars du mouvement et l'existence des controverses sur le plan conceptuel. La loi d'éducation de l'Etat de New York recommandait en 1924 la nomination d'instituteurs chargés de cours professionnel. Cette action confirmait le caractère éducatif de l'orientation professionnelle aux Etats-Unis et ainsi accentuait les différences de conceptions de cette science dans les deux pays.

b. Les facteurs. — Le développement de la pratique de l'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis dépendit d'un certain nombre de facteurs historiques, économiques, culturels et scientifiques qui favorisèrent son épanouissement ou le paralysèrent.

1.- Facteurs historiques. — L'opposition est nette entre la France et les Etats-Unis sur le plan historique. La France est un pays de vieille culture; elle est fortement liée aux traditions. La majorité de la population est homogène au point de vue ethnique. La population est plutôt conservatrice; les traditions ainsi que l'héritage intellectuel, professionnel, voire même scientifique, se transmettaient de génération en génération, de pères en fils; car depuis le Moyen Age, le régime des castes s'était maintenu<sup>113</sup>.

---

113 Pierre Naville, op. cit., p. 59-63.

Les sujets, qui devaient faire face à un choix professionnel, étaient sans liberté personnelle et sans initiative individuelle; ils étaient fortement influencés par les préjugés et par l'influence familiale<sup>114</sup>. Le choix, souvent dicté par l'esprit pragmatique, n'était pas conforme aux goûts ni aux aptitudes du sujet. Il en résultait une instabilité professionnelle qui avait pour cause le manque de clairvoyance dans le choix professionnel. Nés au sein d'une atmosphère traditionnelle et rigide, il n'est pas surprenant que l'orientation professionnelle revêtit un caractère de rigidité, e.g. qu'elle fût "directive" et "prescriptive". Ne pouvant devancer trop rapidement l'opinion publique, elle avait besoin d'être fortement épaulée par les autorités administratives, à qui une pareille charge incombe. Ayant pour clientèle des sujets dépendants et hésitants, il est clair que l'orientation tendait à être prescriptive.

Les Etats-Unis sont un pays jeune, peuplé par des éléments ethniques d'une grande variété. En outre, cette population est caractérisée par sa mobilité et par son instabilité professionnelles, qui résultent soit d'une ambition professionnelle trop élevée, soit du manque de réalisme individuel. Eduqué d'après les principes de démocratie,

---

114 E. Gauthier, L'orientation professionnelle, op. cit., p. 759.

l'Américain se réserve la liberté d'action et respecte également la liberté de pensée et d'action d'autrui.

L'orientation professionnelle aux Etats-Unis, dont le but et les moyens sont compatibles avec ceux de l'éducation, suit de très près les principes de démocratie qui sont profondément inculqués dans les programmes scolaires. Elle a et elle conserve ce caractère de flexibilité et d'adaptation rapide aux différents événements de la vie des individus, en vue d'une orientation efficace. Sa tâche essentielle était l'aide aux jeunes et son but ultime, une bonne adaptation scolaire ou professionnelle pour chaque étudiant.

Des facteurs historiques opposés ont conduit dans les deux pays à un même aspect d'instabilité dans le choix professionnel, fait par hasard. Chacun des deux pays a résolu le problème différemment. La France visait à rétablir l'équilibre économique national par l'organisation du pré-apprentissage et par l'étude des aptitudes professionnelles en vue d'un meilleur placement. Les Etats-Unis ont cherché à adapter l'éducation aux besoins éducationnels et professionnels de la jeunesse.

ii.- Facteurs économiques. — Ayant un territoire petit en superficie, ayant une population pauvre en main-d'oeuvre, et étant obligée constamment de faire concurrence aux puissances commerciales voisines bien développées, telles que l'Allemagne et l'Angleterre, la France devait

attacher au début du vingtième siècle une grande importance aux problèmes économiques<sup>115</sup>. D'ailleurs, le commerce et l'industrie ont constitué de tout temps un problème de survivance pour la race française. La main-d'oeuvre dépendait étroitement de l'augmentation naturelle de la population qui était à la baisse au cours des premières décades du siècle; et elle devint plus grave encore à cause des pertes humaines subies durant la Grande-Guerre, ainsi que de pertes occasionnées par les accidents répétés du travail<sup>116</sup>.

Obligée de maintenir son rang sur le plan économique international, mais ne voulant pas faire appel à la main-d'oeuvre étrangère qui allait élever le coût de la vie française en paralysant le commerce extérieur, la France avait voulu utiliser la main-d'oeuvre dont elle disposait. Les suites désastreuses de la Grande-Guerre l'obligèrent à produire davantage pour établir la balance du commerce. Elle fit appel à l'organisation scientifique du travail pour augmenter la productivité ouvrière sans surcroît de fatigue pour l'employé. En ayant recours à l'orientation professionnelle, le but de l'Etat français était donc double: réduire les pertes humaines par l'organisation de l'hygiène

---

<sup>115</sup> Franklin J. Keller and Morris S. Viteles, *op. cit.*, p. 160.

<sup>116</sup> Robert Cahil, Economic Conditions in France, London, His Majesty's Stationery Office, 1934, p. 18.

mentale et par l'étude de la physiologie du travail; distribuer rationnellement la main-d'oeuvre active. Ces deux buts devinrent les tâches prioritaires de l'orientation professionnelle qui s'attachait, au premier abord, à étudier les aptitudes professionnelles soit par la physiologie du travail, soit par la méthode psychométrique.

... Le plus généralement, aucune méthode, on ne tient pas compte des vocations, des aptitudes et de là tant d'erreurs qui pèsent sur toute une vie, qui créent automatiquement des chômeurs, des accidents, des déclassés, qui suscitent le plus sérieux obstacle aux progrès économiques. Un seul remède, l'orientation professionnelle...<sup>117</sup>

Les facteurs économiques posèrent des problèmes différents aux Etats-Unis. La multiplication des emplois qu'entraînèrent les progrès techniques et la division des occupations en tâches parcellaires, exigeaient l'étude des aptitudes précises pour chaque métier. Les recherches sur les accidents du travail, faites par Münsterberg, conduisirent au développement des services de sélection en industrie et initièrent le mouvement de psychométrie.

Et en France et aux Etats-Unis, les facteurs économiques différents aboutirent à l'étude des aptitudes professionnelles et au développement du mouvement de psychométrie.

---

117 Léon Labbé, occupons-nous de l'adolescence, dans La formation professionnelle, n° 6, livraison de mars 1932, ( ), cité par Inop, L'orientation professionnelle, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n° 8, livraison d'octobre 1932, p. 197-198.

La France se distingua des Etats-Unis par l'attention spéciale donnée à l'aspect physiologique du travail et par la recherche des contre-indications en orientation professionnelle.

iii.- Facteurs culturel et scientifique. — En France, l'orientation professionnelle a profité des progrès faits dans le domaine de la pédagogie et de la psychologie pour approfondir les aspects moteurs et sensoriels des jeunes. L'élaboration des "tests mentaux" a permis à l'orientation professionnelle de faire une étude plus minutieuse des différences individuelles et de comprendre toute la complexité du problème de l'orientation professionnelle.

Aux Etats-Unis, la mésadaptation professionnelle a conduit à la création des écoles spéciales ou des écoles industrielles d'où se développait l'orientation professionnelle. Les principes démocratiques, en éveillant le sens de la responsabilité et en encourageant l'initiative personnelle, favorisèrent la pratique d'une orientation qui respectait la liberté individuelle et qui aidait au plein épanouissement de l'auto-détermination.

c. Les agents. — L'orientation professionnelle en France fut initiée par des agents privés, e.g. des professeurs et des hommes de sciences, qui déclenchèrent le mouvement du préapprentissage et qui organisèrent les bureaux de placement. Forcé par les situations économiques et

professionnelles du pays, conscient graduellement de la nécessité et des bienfaits de l'orientation, l'Etat donnait plus tard à ce mouvement son aide active. L'impulsion en fut donnée successivement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, par le Ministère du Travail, et enfin par le Ministère de l'Education Nationale. Ce sont ces autorités officielles qui avaient décidé de l'organisation des services d'orientation, de leur administration et de leurs modalités d'action. La nature et la pratique de l'orientation professionnelle découlèrent inévitablement des textes législatifs.

Aux Etats-Unis, les pionniers du mouvement d'orientation furent aussi des pédagogues; cependant la portée de leurs intérêts était différente de celle des premiers orienteurs français. En France, comme dans l'Etat de New York, les premiers orienteurs visaient à une distribution rationnelle de la main-d'oeuvre. Cependant, en France, cette distribution avait pour but de rétablir l'équilibre national de l'économie et du marché du travail, alors qu'à New York, cette distribution avait en vue une adaptation harmonieuse de l'individu à sa vie professionnelle. Le Département d'Education de l'Etat de New York a prêté main forte à l'organisation de l'orientation professionnelle par la promulgation des lois relatives à l'orientation; l'initiative revint

toujours aux pédagogues, tant au point de vue théorique que pratique.

d. Les concepts d'orientation. — Nés à la suite des événements différents, commandés par des facteurs historiques, économiques, culturels et scientifiques différents, et initiés par des agents dont les intérêts différaient, les concepts d'orientation professionnelle en France se distinguaient en bien des aspects de ceux des Etats-Unis.

Aux deux premières décades du vingtième siècle, la nature de l'orientation en France reposait sur une théorie directive de sélection et de distribution des travailleurs manuels en vue de l'équilibre du marché de la main-d'oeuvre. Pour en arriver à cette distribution rationnelle, on étudiait en particulier les aptitudes professionnelles, surtout les aptitudes physiologiques, pour découvrir l'adaptation ou la mésadaptation du sujet à un groupe de métiers donnés. Les théories, qui devinrent un élément indispensable de cette conception sélective professionnelle, furent celles des aptitudes et de la productivité du travail. Ayant comme point de départ la nature des aptitudes et leur pouvoir d'adaptation professionnelle, les premiers orienteurs français s'entourèrent des moyens et de procédés pour sauvegarder la main-d'oeuvre insuffisante en nombre et en qualité. De là naquirent les principes qui présidèrent à l'étude du sujet et du marché du travail. L'Office de Strasbourg, dont

les modalités d'action se rapprochaient de très près de la conception sélective du temps, se basait sur le "profil psychologique" pour décider du choix professionnel de ses sujets. Le "profil psychologique" était une synthèse des données de la fiche scolaire, des décisions d'une visite médicale, et des résultats d'épreuves psychométriques. Ces données étaient subjectives et catégoriques; elles éclairaient l'aspect physiologique du problème, en oubliant d'autres composants de la personne humaine. Les principes sur lesquels on se basait pour connaître l'enfant, manquaient de flexibilité et même de validité. A Strasbourg, et dans la plupart des centres d'orientation professionnelle de France à cette époque, à cause du principe du secret professionnel auquel étaient tenus les médecins, la classification des candidats était faite selon leur état général en "bon", "passable" et "médiocre". On sait bien qu'il s'agit ici des êtres humains qui possèdent un système physique, psychophysique complexe et modifiable. L'être humain n'est pas statique; il a le pouvoir d'adaptabilité aux circonstances diverses de la vie. La classification des individus en "bon", "passable" et "médiocre" montrait qu'on a omis ce pouvoir d'adaptabilité et qu'on a oublié les principes de différences individuelles qui sont bien importantes en orientation professionnelle. En essayant de placer les candidats exclusivement selon les contre-indications

physiologiques, on a négligé l'existence possible mais réelle des interactions sociales au cours de la vie professionnelle. L'importance qu'on attachait aux contre-indications physiologiques du sujet, explique la nature directe et prescriptive, ainsi que le caractère diagnostique et pronostique du processus d'orientation professionnelle.

Le concept d'orientation professionnelle dans l'Etat de New York se rapprochait de celui de la France par son but qui était de faire du placement. Comme en France, l'orientation dans l'Etat de New York jusqu'en 1924 était directive et visait à un placement rationnel des étudiants des High schools. Néanmoins, l'orientation naissait des exigences urgentes de l'éducation secondaire: nécessité de pourvoir aux étudiants une formation de base adéquate afin qu'ils puissent faire face aux complexités croissantes de la vie moderne; besoin de prolonger la période de scolarité obligatoire. La nécessité de faire le choix professionnel ne provenait pas du besoin d'équilibrer l'économie nationale comme en France; elle était dictée plutôt par le principe d'obtenir une harmonie parfaite entre les capacités et les ambitions de l'enfant et les possibilités éducationnelles. Il est à noter qu'on pratiquait le placement pour des positions à temps partiel et à temps complet. Si le but de l'orientation américaine était l'occupation, sa fin ultime était le bonheur de l'individu, bonheur qu'il atteindrait par une

parfaite adaptation à sa vie professionnelle. Au sein du "Central Committee on Vocational Guidance" d'où naissaient les premières théories américaines d'orientation professionnelle, on constate l'existence de plusieurs concepts d'orientation. Chacun mettait l'accent sur l'une des phases du processus total. Ainsi, on peut citer les principes sur lesquels reposait la connaissance de l'individu. Cette connaissance ne tendait pas vers l'aspect physiologique ou psychométrique comme elle se faisait à cette date en France; elle résultait de l'examen des dossiers scolaires et des conclusions des entrevues avec les étudiants. A New York, l'information professionnelle avait pour but de disséminer aux jeunes des renseignements qui avaient trait aux possibilités d'accès aux institutions scolaires supérieures, et ceux qui concernaient les exigences professionnelles. Les monographies professionnelles de Mauvezin, bien connues en France comme un moyen d'information professionnelle compétent, servaient essentiellement à renseigner les praticiens sur les contre-indications dans les métiers. A la même période, dans l'Etat de New York, on considérait l'orientation professionnelle comme l'étude des occupations, et on l'associait à l'éducation spécialisée.

Si en 1922, en France, on dotait l'orientation professionnelle d'une base légale, on donnait à ses services une organisation centralisée et autonome, on favorisait sa

pratique par les études d'ordre psychologique et physiologique; en 1924, à New York, la nature de l'orientation professionnelle restait encore incomplète. Si l'importance du choix professionnel prédominait dans le concept américain, il n'en reste pas moins qu'on attachait de l'importance aussi à d'autres phases du processus d'orientation.

A l'opposition entre la "centralisation" et la "désintégration" dans la nature et dans les services d'orientation française et américaine, il y existait, à la même période, l'opposition dans l'objet, dans le but et dans les modalités d'action.

### CHAPITRE III

#### AU COURS DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

##### 1. Principes déduits de l'évolution des services en France.

a. Services proposés à l'orientation professionnelle de la jeunesse. — La première définition officielle de l'orientation professionnelle en France remonte à 1922. Le décret du 26 septembre place cette fonction dans le cadre des activités du Sous-Secrétariat de l'Enseignement Technique. L'orientation, dont le but était limité à l'origine, fut dictée surtout par le souci d'accroître la productivité des travailleurs, tout particulièrement dans le domaine des métiers manuels. Alors que la main-d'œuvre devenait de plus en plus rare et que la notion de rendement s'imposait d'une manière plus exigeante, il était indispensable aux autorités d'orienter les jeunes apprentis vers des professions conformes à leurs goûts et à leurs aptitudes physiques et intellectuelles. Simultanément, un triple but était poursuivi: productivité accrue, qualité du travail améliorée et, pour chaque ouvrier, un meilleur emploi en rapport avec ses aptitudes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pierre Chilotti, Documentation, Information et Orientation, dans Informations Sida, supplément n° 80, livraison de février 1960, p. 26.

Jusqu' alors la réglementation avait limité l'activité des centres d'orientation professionnelle à l'examen des enfants se préparant à entrer en apprentissage<sup>2</sup>. Le décret du 26 septembre 1922 obligeait à octroyer un certificat d'aptitudes professionnelles aux jeunes gens de moins de dix-sept ans qui se destinaient aux professions du commerce et de l'industrie. La tâche essentielle des services d'orientation professionnelle était de faire subir l'examen d'orientation aux enfants qui devaient s'y présenter et de délivrer le certificat. Le certificat d'orientation est obligatoire pour signer un contrat d'apprentissage, mais l'enfant, ses parents, ainsi que l'employeur sont libres de suivre le conseil<sup>3</sup>.

Le décret du 26 septembre 1922, en rendant l'orientation professionnelle légale, semble contenir divers principes et conceptions de base qui allaient influencer les méthodes précises d'action et les moyens d'organisation dans les services d'orientation professionnelle.

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, décret du 26 septembre 1922 relatif à l'orientation professionnelle des jeunes gens et jeunes filles, dans Bulletin du Ministère du Travail (France), 29<sup>e</sup> année, vol. 29, nos 10-11-12, livraison d'octobre-novembre-décembre 1922, p. 159<sup>a</sup>.

<sup>3</sup> Marguerite Thibert, L'orientation professionnelle en France, dans Bureau International du Travail (Études et Documents), nouvelle série, n<sup>o</sup> 39, livraison de 1954, p. 30.

La date de l'examen d'orientation est fixée à une période déterminée dans la vie des jeunes au seuil de la recherche décisive d'une carrière. En exigeant le certificat d'aptitudes professionnelles pour les moins de dix-huit ans, l'Etat français semble avoir voulu exercer un contrôle plus efficace de la distribution de la main-d'oeuvre; on visait à réduire les pertes dans la productivité humaine. Certes, le texte législatif spécifiait que le sujet, sa famille et son employeur éventuel gardaient leur liberté d'action en regard du choix professionnel mentionné dans le certificat d'aptitudes<sup>4</sup>, mais la logique humaine montre qu'il y avait danger de mutilation de cette liberté. On voit difficilement comment un employeur s'engagerait à embaucher un sujet à qui un centre aurait déconseillé l'entrée dans une profession. Le respect de la liberté de choix n'aurait été introduit que pour vaincre la résistance des familles françaises. Dans le texte d'une allocution prononcée à l'époque du décret, Monsieur Gauthier s'inquiétait: "... à savoir qu'on accepterait volontiers l'institution de l'orientation professionnelle à condition qu'elle ne revêt aucun caractère d'obligation absolue<sup>5</sup>."

---

4 Marguerite Thibert, op. cit., p. 31.

5 E. Gauthier, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, op. cit., p. 45.

En somme, dans le décret de 1922, on garde intacte la conception d'une orientation prescriptive en vue de la distribution des travailleurs pour le bien de l'économie nationale. Notons, cependant, que ce décret instaure un régime plus "libéral", car l'Etat ne contrôlera que les institutions qu'il finance<sup>6</sup>.

En 1928, fut créé l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle afin d'assurer la formation technique des conseillers d'orientation. Cet Institut organisa un service de recherches destinées à étudier l'application de techniques scientifiques aux problèmes d'orientation et de sélection. On visait aussi à contrôler la rigueur des méthodes ainsi qu'à évaluer les résultats obtenus. Ce même Institut proposa d'instituer un centre de documentation pour rassembler, pour leur diffusion postérieure, toutes les données se rapportant à l'orientation professionnelle tant en France qu'à l'étranger<sup>7</sup>. Un décret du 25 juin 1930 éleva l'Institut National au rang d'organisme

---

6 Maurice Bouvier-Ajam et Raymond Marcellin, Les principaux problèmes de l'orientation professionnelle, Paris, Etienne Chiron, 1942, p. 88.

7 Henri Piéron, La place de l'Institut dans l'histoire de l'orientation professionnelle, dans Binop XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, n<sup>o</sup> spécial, livraison de septembre 1953, p. 11.

officiel sous la dépendance du Sous-Secrétariat de l'Enseignement Technique<sup>8</sup>.

Mil neuf cent trente vit la naissance de l'Association Générale des Orienteurs de France. Parmi les buts fondamentaux de cette Association, citons ceux de:

- promouvoir le développement de l'orientation scolaire et professionnelle en France;
- collaborer pleinement avec les organismes nationaux et internationaux<sup>9</sup>.

En 1937, une loi du 10 mars, traitant de l'apprentissage des professions artisanales<sup>10</sup>, rendait l'examen d'orientation professionnelle obligatoire pour la première fois. Etaient tenus de se présenter tous les adolescents qui désiraient entrer en apprentissage. En vue d'assurer la tenue des examens, la loi prévoyait l'institution d'un office d'orientation professionnelle rattaché aux Chambres des Métiers dont l'une des responsabilités est de participer à l'organisation de l'apprentissage des métiers artisanaux.

---

<sup>8</sup> Marguerite Thibert, op. cit., p. 8.

<sup>9</sup> Bureau de l'ACOF, Projet de nouveaux statuts élaborés par le Bureau de l'ACOF, pour l'Association des Conseillers de l'Orientation de France le 9 juillet 1960, dans Bulletin de Liaison de l'ACOF, n° 150, livraison d'octobre 1960, p. 10-12.

<sup>10</sup> Ministère de l'Education Nationale, Loi portant organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 69<sup>e</sup> année, n° 60, livraison du 12 mars 1937, p. 2994-2995.

Peu de temps après, un décret-loi du 24 mai 1938 recommandait la réorganisation des méthodes d'orientation professionnelle selon une conception différente et en vue de l'institution d'un système d'orientation plus général.

"Faisant partie du train de décrets-lois portant mise en application de la loi du 13 avril 1938 tendant au redressement financier", le décret-loi du 24 mai avait comme but d'associer étroitement l'orientation professionnelle à la réalisation des objectifs de relèvement économique<sup>11</sup>. Ce décret s'inspirait directement du rapport d'enquête sur la production, qui exposait les déficiences de qualification de la main-d'oeuvre française<sup>12</sup>. En encourageant la formation professionnelle et même en la rendant obligatoire pour la jeunesse, le législateur laissait entendre que les problèmes d'orientation et de formation professionnelles étaient étroitement liés.

... l'éducation professionnelle est d'autant plus fructueuse qu'elle s'adresse à des jeunes gens dont les aptitudes et les goûts répondent aux exigences du métier: pas de qualification sans orientation préalable<sup>13</sup>.

---

11 Ministère de l'Éducation Nationale, Décret relatif à l'orientation et à la formation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 70<sup>e</sup> année, n° 123, livraison du 25 mai 1938, p. 5905.

12 Ministère de l'Éducation Nationale, L'orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Études Documentaires, n° 1.378, op. cit., p. 7.

13 Ibid., p. 7.

Le premier objectif poursuivi par le législateur était d'accroître la production économique en donnant au pays la main-d'œuvre qualifiée qui lui était nécessaire:

La France doit accroître sa production. La défense nationale a pour condition essentielle, sinon suffisante, la puissance économique du pays. La stabilisation des prix et du coût de la vie, dont la paix sociale [...] dépend directement d'un accroissement sensible de notre production, c'est à dire au premier chef de la qualité de nos producteurs, ouvriers et techniciens<sup>14</sup>.

Une remarque s'impose en premier lieu: l'intérêt du jeune travailleur n'est pas le premier aspect considéré par le décret. En dépit du chômage persistant, le problème du recrutement de la main-d'œuvre qualifiée posait de sérieuses difficultés dans les industries. Une telle situation nuisait à la production et faisait persister le chômage, d'autant plus que l'embauchage d'un ouvrier qualifié entraînait celui d'un ou de plusieurs manoeuvres spécialisés.

Il découle du décret du 24 mai 1938 deux principes d'action importants. D'abord, la consultation d'orientation professionnelle devient obligatoire pour tous les jeunes gens de quatorze à dix-sept ans, à l'exception de ceux qui s'adonnaient aux travaux agricoles, de ceux qui poursuivaient leurs études et des jeunes filles occupées à des tâches ménagères. En outre, le texte législatif proposait la

---

<sup>14</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, L'orientation professionnelle en France, op. cit., p. 7.

constitution d'un dossier (composé d'une fiche médicale et d'une fiche scolaire) et un examen psychologique<sup>15</sup>.

Le même décret prévoit aussi une organisation départementale des services d'orientation et la gratuité de leurs interventions par des conseillers soumis au secret professionnel<sup>16</sup>. La collaboration entre l'orienteur, le corps enseignant et le médecin est enfin systématisée.

On voit donc qu'au départ, en France, l'orientation professionnelle officielle fut conçue comme étant constituée par un examen unique, obligatoire, effectué à une période déterminée de la vie, la fin du cycle primaire alors que la masse des enfants devaient se diriger vers l'apprentissage d'une profession. A cette conception on donna le nom de celle de la "plaque tournante"<sup>17</sup>.

La gratuité absolue de l'intervention des services d'orientation fut un encouragement aux jeunes — surtout à ceux qui étudiaient dans les écoles privées — pour qu'ils se présentaient à l'examen d'orientation sans être inquiétés par les frais du service. Cette innovation a probablement eu comme effet de motiver les jeunes à se faire orienter et

---

<sup>15</sup> Maurice Bouvier-Ajam et Raymond Marcellin, op. cit., p. 90-91.

<sup>16</sup> Syndicat Général de l'Education Nationale, op. cit., p. 1.

<sup>17</sup> Marguerite Thibert, op. cit., p. 30.

aussi a servi à assurer l'orientation de la masse de la jeunesse.

L'inclusion d'une fiche médicale dans le dossier d'orientation pose au médecin un problème d'éthique professionnelle: comment peut-il faire part de ses observations tout en respectant le secret professionnel auquel il est légalement tenu<sup>18</sup>? N'y a-t-il nette violation du secret professionnel, lorsque le médecin qui remet son rapport au conseil d'orientation, donne tous les renseignements favorables et défavorables concernant la santé de l'enfant? Selon la disposition 378 d'un arrêt de Cassation du 9 novembre 1901, la Cour soumet au secret professionnel absolu: "... médecins [...] et toutes autres personnes dépositaires par état de profession." Qu'en adviendrait-il pour les résultats d'une orientation considérée comme honnête et compétente, si, dans le domaine de la connaissance du sujet, les fiches médicales restaient muettes sur des points déterminés mais importants, alors que, sur d'autres aspects, elles se montreraient, bien que favorablement, affirmatives?... Malgré que, selon la jurisprudence, le secret médical cesse devant le consentement des intéressés, il semble que l'on soit ici dans une sphère un peu particulière du secret professionnel.

---

<sup>18</sup> E. H. Perreau, Éléments de jurisprudence médicale à l'usage des médecins, Paris, Librairie de Droit et de Jurisprudence, 1908, p. 344-345.

Car on note qu'il s'agit ici d'une institution établie en faveur de l'enfant. Donc, la vérité qu'il faut révéler aux personnes responsables, doit en somme assurer à cet enfant une orientation conforme à sa santé et à ses dispositions psycho-physiologiques natives. Il faut admettre que dans la pratique de l'orientation, la connaissance de l'enfant est une condition "sine qua non" pour donner à celui-ci les conseils judicieux que son état requiert. Le principe du secret professionnel poussé outre mesure tendrait à saper les bases de l'orientation professionnelle.

L'article 32 du décret du 2 septembre 1939<sup>19</sup> se rattachait à l'article 8 du décret-loi du 24 mai 1938. Il précisait que les certificats d'orientation devaient être établis à l'aide des conclusions formulées par les Secrétariats d'orientation professionnelle. A la mention du ou des métiers dangereux pour la santé de l'enfant, on ajouterait des renseignements sur les dispositions intellectuelles ou physiques du candidat ainsi que sur ses aptitudes à l'apprentissage des métiers qualifiés. Devait également être incluse la liste des métiers et des professions pour lesquels des offres d'emploi existaient.

---

<sup>19</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret fixant la composition et les attributions de la Commission administrative d'orientation professionnelle ainsi que des modalités de fonctionnement du Secrétariat d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 71<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 213, livraison du 3 septembre 1939, p. 11212.

Le décret de 1939 a donc défini les services de base de l'orientation: ceux de l'étude de l'individu, de l'étude de la profession et de l'étude de la situation du marché du travail. Cette conception contient des éléments de celle qu'on accepte aujourd'hui.

La Guerre a jeté les jeunes de France de plein front dans le monde du travail. A cause d'un manque de formation professionnelle préalable causé par la guerre, les jeunes gens changèrent souvent de travail. L'expérience conduisit les conseillers à percevoir la relation entre le niveau de formation accessible et celui de la formation scolaire antérieure. De fait, le problème de l'interdépendance entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle a été mis à l'ordre du jour, en 1948, par l'Association Générale des Orienteurs de France. Le thème le plus important de ce Congrès fut: L'Orientation professionnelle et l'Orientation dite scolaire<sup>20</sup>. Dans le développement de ce thème, le conférencier<sup>21</sup> introduit des conceptions nouvelles sur l'intégration de ces deux formes de l'orientation. Talarie analyse tout d'abord les problèmes que crée le manque de continuité dans l'orientation telle que pratiquée alors en France,

---

20 G. Talarie, L'Orientation professionnelle et l'Orientation dite scolaire, dans Congrès de l'Association Générale des orienteurs de France, Nantes, 28 octobre 1948, p. 1 (note polycopiée classée dans la filière du Centre d'orientation scolaire et professionnelle d'Angers, France).

21 Ibid., p. 3.

puis il signale les faiblesses du premier examen d'orientation. Celui-ci se situe au moment où l'enfant songe à ses études secondaires postérieures, tandis que l'examen d'orientation professionnelle proprement dit n'est fait que trois ans plus tard alors que le jeune atteint à peu près l'âge limite de la scolarité obligatoire et aborde le stage de la formation professionnelle. Tandis qu'au premier stage, l'enfant lui-même est l'objet presque exclusif de l'étude, au second stage, les facteurs professionnels doivent être considérés. Talaris propose de considérer les facteurs professionnels dès la phase de l'orientation scolaire et d'améliorer la qualité du travail de cet examen.

Même si elle [orientation scolaire] se situe au moment de l'entrée en sixième, elle doit déjà tenir compte des facteurs professionnels que le conseil donné implique en puissance. Il importe de remarquer [...] que le dernier conseil d'orientation scolaire qui fixera précisément l'enfant sur telle ou telle profession, et ce ne sera là à proprement parler qu'un conseil d'O.P., ne sera pas le résultat et la conséquence de ceux qui auront pu être donnés antérieurement<sup>22</sup>.

Cette orientation ne se fondeait que sur les observations fallibles des maîtres et ne considérait les aptitudes et les intérêts dont on ignore la genèse. Il importe donc de poursuivre des recherches et de confier l'examen à des spécialistes.

---

22 G. Talaris, op. cit., p. 4.

Mais la solution la meilleure serait certainement la création de services d'O.P. spécialisés dans l'Orientation Scolaire.

.....  
 La grande prérogative des conseillers d'O.P. est de pouvoir synthétiser des renseignements divers qui leur parviennent sur la connaissance de la personnalité de l'enfant avec celle qu'ils ont des professions et de la situation du marché du travail. Ils sont les seuls à pouvoir réaliser une synthèse harmonieuse [...]. L'Orientation Scolaire apparaît en réalité comme étant seulement une spécialisation de l'Orientation Professionnelle et qui requiert comme elle le même technicien spécialisé<sup>23</sup>.

Talarie cherche à fonder cette conception d'une orientation progressive sur la nature même du processus génétique du choix professionnel. Une orientation qui tient compte du développement progressif des aspirations professionnelle devrait être, non pas une série discrète d'interventions, mais un processus continu.

Le choix d'une profession est en effet, et ceci est encore vrai en Orientation Scolaire qu'en Orientation Professionnelle, quelque chose qui ne se fait que peu à peu sous l'influence de l'évolution psychobiologique de l'enfant et de l'éducation qu'il reçoit. Le choix d'une profession ne se fait qu'au fur et à mesure que l'on prend contact plus intimement avec ce qu'est la vie, ses nécessités, ses obligations, ses joies aussi [...]. Il est cependant nécessaire d'indiquer à l'élève quelles sont les contre-indications qui peuvent se présenter à lui [...]. Peu à peu il appartiendra au conseiller d'Orientation Professionnelle de spécialiser pour ainsi dire les désirs professionnels de l'enfant, de rétrécir le champ des professions qui pourraient s'offrir à lui, sans oublier qu'en Orientation Scolaire

---

23 G. Talarie, op. cit., p. 17.

plus encore qu'en Orientation Professionnelle certaines aptitudes de compensation pourront se manifester<sup>24</sup>.

La prise de position de Talarie opposait une nouvelle conception à la conception officielle. Elle devait cependant ne pas être ignorée et rester lettre morte. L'évolution de la pensée des spécialistes à partir du Congrès de Nantes se manifeste dans les rapports des Congrès de l'Association Générale des Orienteurs de France aussi que dans les réformes pédagogiques successives.

La pratique de l'orientation professionnelle dans les centres de Paris et de Lyon fut modifiée grâce à l'influence des thèses de Talarie. En ces deux milieux, on introduit l'examen d'orientation dès la fin des études élémentaires pour le compléter au terme des études secondaires. Sur la demande des institutions secondaires, quelques centres avaient également fait passer des examens d'orientation aux élèves de classes autres que celle de la fin du cycle primaire<sup>25</sup>.

Les modifications du travail d'orientation faisaient passer dans la pratique le principe de la continuité du processus. D'autres conséquences accompagnaient celle-ci, on devait tenir compte de l'unité de la personne humaine dans

---

24 G. Talarie, op. cit., p. 18.

25 Marguerite Thibert, op. cit., p. 30.

son développement et offrir les services à tous et non seulement à ceux qui abordaient le seul domaine des travaux manuels.

Rappelons que, selon l'article I de la loi du 10 mars 1937, l'un des rôles des centres d'orientation professionnelle était d'assurer l'entrée en préapprentissage et en apprentissage des jeunes<sup>26</sup>. Jusqu'en 1948 — date de la création d'un premier Service de Placement des jeunes à Paris — les services d'orientation professionnelle avaient essayé de remplir cette responsabilité "additionnelle" en collaborant étroitement avec les offices départementaux du travail. En 1949, on établissait un service d'orientation au sein même du Service de Placement des jeunes.

L'intervention des conseillers dans le placement soit en apprentissage, soit dans une occupation, avait causé des difficultés d'ordre technique et suscité des problèmes d'éthique professionnelle. En 1952, la réunion de Saint-Etienne de l'Association Générale des Orienteurs de France aborda la discussion des relations entre conseillers et services de placement<sup>27</sup>.

---

26 Marguerite Thibert, op. cit., p. 36-37.

27 M. Caullier, L'Orientation professionnelle et l'apprentissage Congrès National de l'A.G.O.P. - Saint-Etienne, 1952, Paris, Association Générale des Orienteurs de France, 1952, p. 1-2 (note polycopiée déposée au Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle d'Angers, France).

Les solutions offertes par le rapporteur général, Caullier, diffèrent selon qu'il s'agit d'intervenir dans l'entrée en apprentissage ou dans le placement dans une occupation. Dans le premier cas, le conseiller devrait avoir "voix consultative aux délibérations des jurys<sup>28</sup>" afin que le conseil conserve "toute sa force parce qu'il ne dissimule aucune pression<sup>29</sup>". Caullier craint que la participation directe du conseiller dans la fonction du placement n'entraîne une détérioration du travail d'orientation en le réduisant à une tâche de sélection sous la pression patronale, en mettant l'accent sur l'étude du marché du travail plutôt que sur l'analyse de la personne orientée, et en attirant les critiques des familles lorsqu'à cause de la pression des débouchés, le placement doit être retardé<sup>30</sup>.

Les solutions qu'apporte Caullier témoignent de l'évolution du concept d'orientation en France. Tandis qu'en 1922 les besoins économiques du pays sont les premiers considérés, en 1952 les intérêts personnels des individus sont de toute première importance. C'est même à cause de ceci qu'il faut bien définir les fonctions des diverses agences.

---

28 M. Caullier, op. cit., p. 14.

29 Ibid., p. 13-14.

30 Ibid., p. 20.

... Il faut répéter que les Centres d'orientation sont des services d'aide, d'information, de documentation et d'examen; qu'ils sont secondairement et en collaboration seulement des organismes de placement [...]<sup>31</sup>.

Notons que le voeu émis par le Congrès de Saint-Etienne est opposé au principe sous-entendu dans l'article I de la loi du 10 mars 1937 susmentionné.

L'un des services d'orientation dont l'importance grandit en France à partir de 1952, a été le service d'information. Quoique l'orientation ait pris naissance au cours de la deuxième décade du vingtième siècle, le service d'information lui-même n'a été l'objet d'attention spéciale qu'à partir de 1952. Les efforts des chercheurs et des techniciens s'étaient portés vers d'autres aspects du problème. "Pour certains, l'information aurait été négligée en raison du développement de la Théorie des aptitudes<sup>32</sup>." Selon Larcebeau, l'information est "tout effort pour renseigner enfants, familles, éducateur sur la vie professionnelle et les moyens de formation<sup>33</sup>."

---

31 M. Caullier, op. cit., p. 21.

32 Pierre Louchet, L'information des adolescents et des familles, Journées Nationales d'études d'orientation professionnelle Lyon 4-9 octobre 1954, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 11<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial, 1955, p. 234.

33 J. Larcebeau, L'information des enfants des adolescents et des familles, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 11<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial, livraison de 1955, p. 78.

L'importance de l'information apparaît lorsqu'on songe qu'il faut donner des renseignements rapides et souvent renouvelés dans une société où l'évolution industrielle va vers la multiplication des tâches spécialisées, constamment en voie d'apparition et de disparition, à cause du flux du progrès technique<sup>34</sup>. Dans la pratique de l'orientation qui devient moins directive et moins prescriptive, tout en considérant des problèmes autres que ceux des choix professionnels, l'information est nécessaire afin de faciliter l'option par les sujets eux-mêmes. Aux Journées Nationales d'Etudes d'orientation professionnelle tenues à Lyon en 1954, on a constaté l'unanimité des réponses favorables au développement de services d'information<sup>35</sup>. Vis-à-vis de l'enfant, l'objectif de l'information est de susciter des intérêts, d'aider à leur développement et de produire la motivation nécessaire au choix<sup>36</sup>. L'information, tout en éveillant l'intérêt et l'idéal professionnels de l'enfant, l'aide à formuler un choix en connaissance de cause. Elle facilite l'harmonisation des désirs et des possibilités.

---

34 E. Hijmans, Promotions ouvrières des manœuvres, dans Bulletin du Centre Polytechnicien d'Etudes Economiques, n° 44, livraison de janvier 1938, (), cité par Georges Friedmann, Problèmes humains du machinisme industriel, Paris, Gallimard, 1946, p. 217.

35 Pierre Louchet, op. cit., p. 78.

36 Ibid., p. 93.

En 1957, au cours des journées nationales d'études d'orientation professionnelle, on accepta le vœu suivant:

L'action d'information [...] des enfants, des parents et des éducateurs entre dans les attributions normales des conseillers d'orientation professionnelle et constitue une partie intégrante de l'orientation des enfants et des adolescents<sup>37</sup>.

Un orienteur précisait l'emploi du temps du conseiller en ces termes:

S'il fallait établir des pourcentages sur les activités d'un centre d'orientation professionnelle, je dirais que: un tiers est consacré à l'information des familles en vue de leur éviter des erreurs d'orientation, un tiers consacré à l'étude des conditions d'évolution technique, économique et sociologique, le dernier tiers étant consacré à l'étude des aptitudes du sujet [...]<sup>38</sup>.

En 1959, au Congrès de Clermont-ferrand, Monsieur Maury a présenté la thèse de l'association étroite entre l'orientation et l'information: "on ne peut dissocier orientation et information<sup>39</sup>."

Pour aider l'enfant à former des projets et à les intégrer dans sa vie, le conseiller doit lui ouvrir des perspectives claires sur les possibilités du monde du

---

37 Antoine Léon, Problèmes actuels de l'orientation professionnelle en France Vers l'unité des principes et des méthodes en orientation scolaire et professionnelle, dans Avenir, n° 87, livraison d'octobre 1957, p. 9.

38 J. Long, Orientation et formation professionnelle de la jeunesse, dans Informations Sociales, n° 4, livraison de 1957, (), cité par Antoine Léon, op. cit., p. 9.

39 H. Maury, op. cit., p. 32.

travail, afin que ce dernier arrive à préciser ses choix. C'est le sujet qui choisit sa propre voie, en toute liberté: il faut donc qu'il se connaisse lui-même et qu'il connaisse les diverses possibilités d'études ou de travail qui s'offrent à lui. En acceptant la notion d'autodirection de l'enfant en orientation, on reconnaît que l'importance de l'information s'accroît à mesure qu'on se détache de la conception diagnostique pour accepter une conception éducative.

En 1953, le 26 mai, le principe d'une orientation conçue comme étant une action "continue" dans le temps et celui de l'examen multiple furent le sujet de débat au VIII<sup>e</sup> Congrès National d'Orientation Professionnelle à Nancy<sup>40</sup>. Les congressistes élargissent encore le concept de l'orientation professionnelle en ajoutant une nouvelle qualité à l'information. Il devra y avoir: "l'information progressive du sujet afin de l'amener à un choix fondé<sup>41</sup>." Remarquons l'importance de l'adjectif "progressive", puis l'absence de l'adjectif "professionnel". Jusqu'à date ce dernier accompagne presque toujours le mot "choix", en matière d'orientation professionnelle. De fait, les membres du Congrès avaient proposé la suppression de l'épithète "professionnel"

---

<sup>40</sup> Jacques Blique, VIII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, livraison de septembre-octobre 1953, p. 157-160.

<sup>41</sup> Ibid., p. 159.

ainsi que le "non-rattachement" de l'orientation à un ordre déterminé d'enseignement<sup>42</sup>. Quoique les deux expressions "action continue" et "information progressive" réfèrent toutes deux à une idée de "succession temporelle", il y a lieu de distinguer ici deux tendances différentes mais étroitement dépendantes l'une de l'autre qu'on voulait introduire dans la conception française de l'orientation professionnelle du milieu du siècle.

Le mot "continu" suppose le rôle actif de transition que l'orientation devrait jouer dans les divers ordres de l'enseignement et ensuite celui de transition entre l'éducation avec le monde du travail.

L'orientation professionnelle, telle que conçue au Congrès de Nancy, n'était pas confinée exclusivement à la recherche d'une main-d'oeuvre qualifiée en vue de l'économie française. Elle s'intéresserait à tous les problèmes des étudiants, aux âges différents et dans les degrés d'études les plus variées. Ses fins tendirent à être d'ordres économique, social, intellectuel et personnel. C'est une conception sublimée et humanitaire de l'orientation professionnelle.

Le qualificatif de "progressive" se réfère à une conception longitudinale du développement humain. L'être

---

42 J. Blique, op. cit., p. 159.

humain est vu dans son évolution passant par des étages se suivant de façon ordonnée et liée. La connaissance progressive du sujet — résultat d'une analyse et d'une synthèse méthodiques, suivies et graduelles — est une des conditions indispensables à un processus d'orientation continu.

... L'application de ces propositions aurait pour but de faire jouer à l'orientation la plénitude de son rôle avec une totale efficacité et de remédier "au désordre vertical de l'Éducation Nationale".

...  
 Une telle conception de l'Orientation commune à tous les ordres d'enseignement et assurant la transition avec le monde du travail, pourrait, peut-être transformer le "désordre vertical" en une "organisation horizontale rationnelle"<sup>43</sup>.

En 1955, le décret n° 55-1342 du 10 octobre<sup>44</sup> confirme la pratique de l'examen unique, donné à la fin des études scolaires obligatoires. L'article 4 spécifie que "les centres d'orientation professionnelle assurent, dans les conditions prévues à l'article 8 du décret du 24 mai 1938, l'orientation des enfants qui terminent l'enseignement du premier degré"<sup>45</sup>. Le conseil peut prendre l'une de trois formes: il aboutit au placement immédiat, il oriente vers une formation professionnelle plus avancée, ou il donne une

---

43 J. Blique, op. cit., p. 159.

44 Ministère de l'Éducation Nationale, Décret n° 55-1342 du 10 octobre 1955 relatif aux centres publics d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 87<sup>e</sup> année, n° 242, livraison du 13 octobre 1955, p. 10066-10067.

45 Ibid., p. 10067.

orientation définitive tout en la subordonnant à une formation scolaire préliminaire. Les centres d'orientation professionnelle continuent de participer au recrutement des élèves des établissements publics d'enseignement technique. En outre, ils doivent observer les résultats académiques des élèves des établissements techniques, afin de procéder à de nouveaux examens, s'il y a lieu<sup>46</sup>. La section technique reste le secteur prioritaire de l'activité des centres d'orientation professionnelle, mais leur action commence à s'étendre à tous les degrés de l'enseignement, par suite de la demande des chefs d'établissements et des inspecteurs d'académie<sup>47</sup>. Ils atteignent également le milieu familial et les organismes sociaux et professionnels<sup>48</sup>. C'est ainsi qu'en leur permettant d'étendre leur champ d'action, le décret de 1958 consacre implicitement le principe de l'examen multiple.

La conception de l'orientation professionnelle, entérinée par le décret du 5 octobre 1955, reposait sur de nouveaux principes:

1. celui de la continuité du processus d'orientation. D'un examen unique, fait à une période déterminée de

---

<sup>46</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 55-1342 du 10 octobre 1955 relatif aux centres publics d'orientation professionnelle, op. cit., p. 10067.

<sup>47</sup> Ibid., p. 10067.

<sup>48</sup> Ibid., p. 10067.

la vie, on est amené à une suite d'interventions à des âges et à des paliers scolaires différents;

2. celui de l'importance de la personne en orientation. On ne considère plus uniquement des fins économiques, mais on fait de l'orientation une oeuvre tout au moins auxiliaire de l'éducation. Le décret du 5 octobre 1955 met l'orientation au service non plus de l'enseignement technique, mais de tous les ordres d'enseignement. La liaison entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle est établie.

Parmi les problèmes que l'orientation eut à envisager au cours des années 50 se trouvèrent ceux qu'entraîna le transfert de la main-d'oeuvre de l'agriculture vers les secteurs secondaire et tertiaire. Il fallait aider la jeunesse rurale à résister au déterminisme économique qui la déracinait des campagnes. En 1957, les membres de l'Association des Conseillers d'Orientation de France se réunissaient à Toulouse pour discuter le problème, tant sur les plans humain que technique, que posait le thème du Congrès: Le Conseiller d'Orientation face à l'évolution du Monde Rural<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> Association des Conseillers d'Orientation de France, Compte-rendu complet des Travaux du XI<sup>e</sup> Congrès National Toulouse 9-10-11 septembre 1957. Le Conseiller d'Orientation face à l'Evolution du Monde Rural, Paris, Association des Conseillers d'Orientation de France, 1957, p. 2.

Avec le développement de l'industrie, on assistait à la régression numérique des grands secteurs de l'économie: les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. En 1952, l'agriculture avait perdu plus d'un million de travailleurs<sup>50</sup>. La crise de la main-d'oeuvre en agriculture était déterminée par l'exode des populations rurales vers des centres industriels. La migration était provoquée par les conditions pénibles du travail agricole, l'isolement, l'insuffisance des possibilités d'éducation, et surtout par le désir d'un gain élevé et par l'attrait du luxe de la vie urbaine. "On remarque que lorsqu'un ou deux jeunes sont partis à Paris, que ce soit des ouvriers ou des employés de maison, il y a dans le village une épidémie de départs<sup>51</sup>." Le problème se compliquait parce qu'en raison du plan d'aménagement du territoire, l'industrie s'installait dans des

---

50 Section Syndicale d'orientation Scolaire et Professionnelle, L'intégration des jeunes dans un monde en évolution technique et économique accéléré, document préparatoire au Troisième Congrès International d'orientation Scolaire et Professionnelle, Paris, Syndicat National de l'Enseignement Technique, 1952, p. 12.

51 L. Mounier et F. Monguillon, L'orientation professionnelle des jeunes ruraux vue de Paris D'après une enquête menée auprès des milieux ruraux et professionnels de la capitale, Paris, Association des Conseillers d'Orientation de France, 1957, p. 107.

milieux ruraux. Ceci entraîna un déséquilibre socio-économique momentané<sup>52</sup>.

Afin de faciliter la redistribution de la population active en milieu rural, le Congrès de Toulouse suggère une double solution. Il faut d'abord procéder à des réformes du système d'enseignement en offrant des cours adaptés au milieu rural et capables de développer des aptitudes propres aux professions agricoles tout en donnant une culture générale et une formation de base solide. Cette formation devait conduire au contact du réel<sup>53</sup>. Puis, les services d'orientation doivent être adaptés au milieu rural par l'organisation d'un service d'information rurale. L'établissement de centres d'orientation professionnelle ruraux, qui auraient une bonne connaissance du milieu rural, est désirable<sup>54</sup>.

Depuis une vingtaine d'années, l'immense mouvement à la fois démographique, économique, social et humain devient une préoccupation inquiétante pour les démographes, les sociologues, les économistes, les éducateurs et les conseillers d'orientation professionnelle français.

---

<sup>52</sup> Hermitte, Séance d'ouverture, dans Comptes rendus complets des travaux du XI<sup>e</sup> Congrès National, Toulouse 9-10-11 septembre 1957, Paris, Association des Conseillers d'Orientation de France, 1957, p. 4.

<sup>53</sup> Lacan, Rapport au Congrès de l'Association des Conseillers d'Orientation de France, dans Ibid., p. 48-50.

<sup>54</sup> Nove-Josserand, Rapport au Congrès de l'Association des Conseillers d'Orientation de France, dans Ibid., p. 10-12.

L'afflux des 200,000 enfants dans chaque génération-année pose des problèmes d'enseignement, d'emploi et de logement<sup>55</sup>. L'évolution accélérée des techniques influence la répartition des travailleurs entre les différentes branches de l'économie et au sein d'un même secteur de l'économie. Elle a également une influence sur les niveaux de qualifications professionnelles<sup>56</sup>. A cause des exigences accrues sur les plans démographique et économique, une éducation plus achevée devient indispensable:

... Non pas du tout une répétition de l'école primaire, mais une préparation directe à la vie pratique, dont on sait bien qu'elle ne peut plus s'accommoder des simples connaissances élémentaires<sup>57</sup>.

Or, dans le système national d'éducation, on constate la présence de graves contradictions, et dans les fins et dans les moyens<sup>58</sup>. Les différents types d'enseignement ne

---

55 Alfred Sauvy, La montée des jeunes, Paris, Calmann-Lévy, 1959, ( ), cité par Jacques Riquie, Rapport Introductif, dans XIII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle Clermont-Ferrand, 9-13 septembre 1959, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1960, p. 11.

56 Jean Fourastié, La croissance des classes jeunes et le problème de l'emploi, dans Population, n<sup>o</sup> 11, livraison de 1956, p. 13-28, cité par J.S., La croissance des classes jeunes et le problème de l'emploi, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 12<sup>e</sup> année, livraison de mai-juin 1956, p. 197.

57 Ministère de l'Éducation Nationale, Décret n<sup>o</sup> 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, dans Journal officiel de la République Française Lois et Décrets, 91<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison du 7 janvier 1959, p. 423.

58 Ibid., p. 423.

peuvent répondre exactement aux besoins qui correspondent à la variété des aptitudes. "C'est là tout le problème qui n'est pas de hiérarchisation mais de répartition<sup>59</sup>." Dans le domaine technique, l'organisation scolaire n'arrive pas à fournir à l'industrie la main-d'oeuvre suffisante, tandis que bon nombre d'étudiants se dirigent à l'aveuglette dans les cadres de l'enseignement supérieur des lettres, de la philosophie et du droit, cours qui leur sont sans issue.

Une réforme s'imposait. Les buts du législateur furent d'enlever au système scolaire ses caractères de cloisonnement vertical paralysant et de prospection très fragmentaire, ainsi que: "de substituer à l'orientation de hasard ou de préjugé, qui vaut actuellement à nos élèves tant de tentatives avortées ou de choix sans issue, une orientation fondée sur la pleine observation de leurs aptitudes<sup>60</sup>."

La réforme visait à<sup>61</sup>:

1. assurer, d'une manière aussi complète que possible, la prospection de la jeunesse scolaire;
2. permettre aux enfants de s'épanouir pleinement et de progresser selon leurs dons au cours du cycle d'observation;

---

<sup>59</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, op. cit., p. 423.

<sup>60</sup> Ibid., p. 423.

<sup>61</sup> Ibid., p. 423-424.

3. assister ceux, dont les aptitudes étaient encore peu manifestes, par une observation rendue obligatoire, en vue des réorientations nécessaires;

4. donner aux enfants et aux familles un conseil en vue des enseignements ultérieurs. Les programmes des différents enseignements étant rapprochés, le passage de l'un à l'autre s'effectuerait sans perte de temps pour l'enfant.

Selon les articles 2 à 14 du décret du 6 janvier 1959, le cycle d'observation est ouvert à tous les enfants qui ont "acquis la formation élémentaire"<sup>62</sup>. Il dure deux ans et comporte, outre l'instruction régulière, l'observation des aptitudes des élèves. On consacre le premier trimestre à affermir les mécanismes élémentaires. Dès le début du second trimestre, l'enseignement se subdivise en une section classique et en une section moderne. Au terme du premier trimestre, le conseil d'orientation donne aux familles le premier avis sur le type d'études le plus conforme aux aptitudes des enfants. De nouveau, à la fin de la première année du cycle d'observation, le conseil d'orientation donne aux familles les renseignements nécessaires, soit pour confirmer le choix, soit pour suggérer un changement de section. Au terme du cycle d'observation, les enfants, qui ont choisi

---

<sup>62</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, op. cit., p. 427-428.

la forme d'enseignement proposée, continuent leurs études. Ceux qui changent eux-mêmes d'option, vont passer un examen public afin d'établir leur aptitude à la forme d'enseignement qu'ils se sont choisie. Le cycle d'orientation, qui dure deux ans, fait suite au cycle d'observation.

Aux élèves non reçus au cycle d'observation, les classes d'accueil sont ouvertes.

L'article 16 stipule que l'observation et l'orientation se poursuivent pendant toute la scolarité dans tous les ordres d'enseignement.

Il est de grand intérêt d'examiner comment s'opère le processus du conseil d'orientation tel que compris dans le texte législatif susmentionné.

Selon l'article 17 du texte législatif:

Le conseil d'orientation est constitué auprès de chaque classe ou groupe de classes du cycle d'observation, par la réunion de tous les maîtres qui y enseignent et qui auront reçu, au fur et à mesure des possibilités<sup>63</sup> [...] une formation psychologique et pédagogique spéciale<sup>64</sup>

.....  
[article 52] ainsi que de personnes désignées par le recteur en raison de leur compétence.

---

63 Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, op. cit., p. 428.

64 Ibid., p. 429-430.

L'article 18 stipule que:

Sous la direction de l'un des maîtres de ces classes, nommé par le recteur, le conseil d'orientation anime, coordonne et dirige les observations des différents maîtres sur les aptitudes des élèves; il établit avec les parents les liaisons utiles et, au terme du cycle, éclaire le choix entre les divers types d'enseignement<sup>65</sup>.

L'article 19 permet l'intervention du conseiller d'orientation professionnelle dans l'orientation scolaire comme suit: "Le conseil d'orientation fait appel, chaque fois qu'il le juge profitable, au concours du centre départemental d'orientation scolaire et professionnelle<sup>66</sup>."

Quoique la création du cycle d'observation est une rénovation, il n'en reste pas moins que son introduction pose des problèmes bien complexes en orientation, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Le cycle d'observation est la phase initiale de tous les enseignements du second degré. Il est conçu comme une sorte de "plaque tournante" d'où les enfants se dirigent vers différentes sections scolaires, selon leurs capacités et selon leurs aptitudes. Selon les articles 2 et 6 du décret<sup>67</sup>, tout enfant normal, ayant fini normalement le cycle

---

<sup>65</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, *op. cit.*, p. 428.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 428.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 428.

élémentaire, entre en classe de 6<sup>e</sup>. L'admission se fait en se basant sur l'étude du dossier. Les avis sont divergents quant à la modalité de recrutement<sup>68</sup>. Avant la promulgation du décret susmentionné, l'admission se fondait sur les résultats de l'examen d'admission qui, malheureusement, était devenu une sorte de concours! A l'âge de onze ans, l'enfant n'est pas conscient de la valeur réelle de l'examen d'entrée en sixième. Il s'y présente par routine, par pressions familiales ou socio-économiques. Les épreuves passées en une journée ne peuvent conduire à un jugement exact des aptitudes qui ne sont pas toujours manifestes à cet âge, d'autant plus que les résultats peuvent être influencés par l'état physique ou émotif de l'enfant ainsi que par d'autres facteurs environnants<sup>69</sup>. L'échec à cet examen peut avoir des conséquences psychologiques néfastes pour toute la vie de l'enfant.

Compte tenu de ces objections, on peut se demander si l'étude minutieuse des jugements et des notes des maîtres serait préférable, à condition de contrôler les facteurs de l'hétérogénéité dans la notation et dans la provenance géographique du sujet. L'enseignement étant étendu à la masse,

---

68 J. Vacquier et R. Guillemoteau, Le Cycle d'observation (Textes et commentaires), Paris, Editions Bourrelier, 1961, p. 37.

69 Ibid., p. 37-38.

cette mesure faciliterait le maintien du niveau des études dans la première année du cycle d'observation et aussi faciliterait la dispersion géographique des enseignements. Diverses enquêtes au cours des dernières années ont révélé les variations du taux de scolarisation à cause de la présence ou de l'absence d'un établissement régional<sup>70</sup>. Quant au problème de l'affectation des enfants admis dans le cycle d'observation, le Ministère de l'Éducation Nationale "reconnaît le droit des parents au choix du type d'enseignement", selon l'article 15 de l'arrêté du 2 juin 1960<sup>71</sup>. Pour régler le problème de décongestion des internats, on recommande aux familles

le groupe d'observation le plus proche de leur domicile sous réserve, le cas échéant, que ce groupe dispense l'enseignement du latin si les parents sont par avance décidés à opter pour les études classiques ou si l'enfant, particulièrement doué, apparaît à priori aussi apte aux études classiques qu'aux études modernes et techniques<sup>72</sup>.

À cause des besoins numériques en personnel enseignant, à cause du facteur géographique et de l'insuffisance des établissements secondaires pour accueillir l'effectif croissant de la population étudiante, le principe de l'affectation se trouve réduit en pratique à une sorte de

---

70 J. Vacquier et R. Guillemoteau, op. cit., p. 40.

71 Ibid., p. 41.

72 Ibid., p. 42.

répartition géographique des étudiants. De droit, l'enfant peut choisir le type d'enseignement, mais de fait, on décide pour lui, selon ses aptitudes mais non selon ses goûts; puisqu'on "dispense l'enseignement du latin si les parents sont par avance décidés à opter pour les études classiques ou si l'enfant, particulièrement doué, apparaît à priori aussi apte aux études classiques qu'aux études modernes et techniques."

Le succès de l'orientation exige une double condition. Il faut savoir quelle forme d'enseignement correspond le mieux aux aptitudes de l'enfant et il faut que ce dernier ait effectivement accès à la forme de l'enseignement qui lui convient le mieux. Selon le texte législatif, le premier stage du processus d'orientation est l'observation, qui s'opère au cours du cycle d'observation par des maîtres, qui ont reçu une formation psychologique et pédagogique spéciale (article 52)<sup>73</sup>. Si l'observation se fait selon la méthode purement subjective, c'est-à-dire qu'elle n'est pas vérifiée par la méthode psycho-expérimentale, il semble qu'il serait difficile à chaque maître d'avoir une opinion exacte et complète de chaque enfant. Inconsciemment, le maître se laisse parfois dominer par ses préjugés, par ses affinités, ou par

---

<sup>73</sup> Voir Ministère de l'Éducation Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, op. cit., p. 429-430.

ses antipathies pour certains de ses élèves. L'enfant a un comportement qui varie avec l'ambiance; on ne peut comprendre sa motivation, quand les mobiles sont encore dans la sphère du subconscient. Le milieu socio-économique, familial l'influence fortement et lui donne une apparence différente de sa vraie nature.

Il est vrai qu'au "conseil de classe", réuni mensuellement, l'observation individuelle de chaque instituteur se vérifie et se complète par celles des membres du groupe. Elle a plus de garantie mais elle n'est pas nécessairement valide. Car, l'observation est toujours empreinte de subjectivité, même quand elle est faite par ceux qui ont reçu une formation psychologique et pédagogique excellente. D'autant plus qu'il faut prendre en considération cette restriction, qui reste un fait réel trois ans après la promulgation de la réforme: "Ce texte [article 52 du décret du 6 janvier 1959 portant la formation psychologique et pédagogique des maîtres du cycle d'observation] n'a pas encore reçu d'application, pour des raisons qui tiennent avant tout aux difficultés de recrutement<sup>74</sup>."

L'observation devrait donc être complétée et vérifiée par une collaboration étroite et enrichissante de tous

---

<sup>74</sup> Ministère de l'Education Nationale, L'organisation de l'Enseignement en France, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 2.878, livraison du 16 avril 1962, p. 30.

ceux qui sont en mesure d'étudier l'enfant, à savoir les conseillers d'orientation en premier lieu. Mais l'article 19 du même décret "introduit" le conseiller d'orientation au conseil d'orientation "chaque fois que ce dernier le juge profitable." C'est donc seulement par la voie des entretiens avec les professeurs que les conseillers contribuent à l'orientation des élèves. Si les résultats des observations des maîtres ne sont pas exacts, les conseillers seraient induits en erreur. Le problème de l'orientation se réduirait simplement à diagnostiquer, d'une manière subjective, l'aptitude ou l'inaptitude à l'enseignement secondaire.

Afin de rendre le conseil d'orientation plus autonome, et sa mission plus efficace, des arrêtés et circulaires successifs du 2 juin 1960<sup>75</sup>, du 15 décembre 1960<sup>76</sup> et du 25 avril 1961<sup>77</sup> ont décidé de la présence éventuelle du conseiller-psychologue du Bureau universitaire de statistique, du psychologue scolaire, de l'assistante médico-sociale du Service de santé scolaire, et du médecin du Service de santé scolaire et universitaire.

C'est ainsi que sur la base d'examens psychologiques collectifs, de renseignements scolaires et médicaux, et d'un

---

75 J. Vacquier et R. Guillemoteau, Le Cycle d'observation, op. cit., p. 87-91.

76 Ibid., p. 102.

77 Ibid., p. 100.

entretien avec l'enfant, un tri peut être opéré parmi les élèves de ces classes afin de ne retenir qu'une partie d'entre eux pour des examens individuels approfondis.

Les éléments d'investigation [...] recueillis avec des méthodes objectives éprouvées, doivent suffire dans la plupart des cas pour apporter à la famille des conseils très valables, lesquels ont par ailleurs toujours intérêt à s'appuyer sur une information professionnelle collective des élèves, organisée en étroite collaboration avec les maîtres<sup>78</sup>.

Le décret du 5 septembre 1960 rattache les services d'orientation à la Direction Générale d'Orientation Scolaire et Professionnelle et non plus à la Direction de l'Enseignement Technique<sup>79</sup>.

Les décrets du 20 février 1961<sup>80</sup> et du 20 avril 1961<sup>81</sup> articulent plus étroitement la collaboration entre l'école et l'orientation, en dénommant les services d'orientation professionnelle, "les Centres d'Orientation Scolaire et Professionnelle".

L'application des réformes successives discutées ci-avant a rencontré bien des difficultés: problème géographique, besoin urgent en maîtres, en locaux, problème de

---

78 J. Vacquier et R. Guillemoteau, op. cit., p. 136.

79 Syndicat général de l'Education Nationale, L'orientation scolaire et professionnelle, dans Syndicalisme Universitaire, supplément à S.U. n° 304, livraison du 27 juin 1963, Paris, Charles Culet, 1963, p. 2.

80 Ibid., p. 2.

81 Ibid., p. 2.

transportation des élèves, etc. Le plus grave des problèmes fut l'obstacle que rencontra l'application réelle de l'orientation. La Voix des Parents, livraison d'octobre 1961, rapporte une remarque sur les résultats du cycle d'observation:

Les avis donnés aux familles par les conseils ont été suivis dans la quasi-totalité des cas, mais il convient de noter qu'ils ne proposaient que peu de changement d'orientation<sup>82</sup>.

Les parents étaient bien résistants aux changements d'établissement, de professeurs, de camarades, et même de livres de classe, qu'une nouvelle orientation entraînait pour leurs enfants<sup>83</sup>.

Théoriquement, on conçoit qu'à la suite d'orientations et de réorientations successives, un enfant passe par des établissements différents, entre le cycle élémentaire et la fin des études secondaires. Pratiquement, la plupart des parents s'opposaient à une telle mobilité quand elle s'accompagnait en même temps d'un déplacement géographique<sup>84</sup>. D'autant plus qu'un changement total du cadre de vie scolaire pouvait avoir des inconvénients pour la psychologie de l'enfant, laquelle est un élément capital de l'orientation même.

---

<sup>82</sup> Ministère de l'Education Nationale, L'Organisation de l'Enseignement en France, op. cit., p. 25.

<sup>83</sup> Ibid., p. 25.

<sup>84</sup> Ibid., p. 25.

On espérait que ces difficultés psychologiques allaient disparaître à mesure que des problèmes d'ordre matériel seraient progressivement aplanis et à mesure que les besoins en maîtres et en locaux seraient satisfaits.

En 1959, le thème: "L'enseignement et l'orientation face au monde de demain" était mis à l'ordre du jour du XII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle à Clermont-ferrand<sup>85</sup>.

Les travaux du Congrès portaient sur la recherche des principes d'action aux périodes transitoires de l'éducation, à savoir: à l'entrée du second degré, au cours du cycle d'observation, aux différents niveaux du second degré, et au terme de la scolarité obligatoire.

L'orientation des enfants à l'entrée du second degré constitue la tâche prioritaire des services d'orientation. L'aspect important de cette phase devait être l'information des parents sur les possibilités scolaires pour leurs enfants et sur les débouchés des différents types d'enseignement.

Au cours du cycle d'observation, l'information collective et individuelle se continue. L'esprit de collaboration entre les spécialistes et les éducateurs est nécessaire

---

<sup>85</sup> Association des Conseillers d'Orientation de France, XII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle Clermont-ferrand, 9-13 septembre 1959, op. cit., p. 7.

pour aider les enfants à choisir en toute liberté entre les buts multiples. Le Congrès propose l'extension du cycle d'observation jusqu'au Cours Moyen 2.

On souhaite la présence continue des orienteurs tout le long du second degré et leur liaison étroite avec les milieux: famille - école - monde du travail. Le rôle de l'éducation et de l'orientation à cette phase est de favoriser la participation active du sujet à sa propre orientation par une information plus pratique et plus individualisée.

Au cours de la scolarité obligatoire, un des éléments essentiels de l'enseignement devrait être la préparation à la vie sociale professionnelle.

Il y a ici un principe proposé par le Congrès, qui pourrait être sujet de discussion: l'extension du cycle d'observation jusqu'au Cours Moyen 2. L'objet du cycle d'observation est l'observation attentive de l'enfant afin d'en découvrir les aptitudes, les intérêts et les tendances. Les difficultés rencontrées au cours de l'observation et les faiblesses d'une méthode subjective ont déjà été signalées ci-avant. Si on étend l'observation à un âge plus jeune, on risque d'augmenter les difficultés sans obtenir un meilleur résultat, car il y a moins de chances encore que les aptitudes se révèlent chez un jeune enfant âgé de dix à onze ans.

Les principes d'orientation proposés aux périodes transitoires de l'éducation sont bien logiques.

L'orientation prépare le sujet aux possibilités scolaires et professionnelles; elle le forme en l'aidant à être plus mûr et plus indépendant dans la voie choisie; enfin, elle l'affermirait pour le mettre dans un contact réel avec le monde du travail. Le but de l'orientation est de "contribuer à la formation intellectuelle, professionnelle, sociale et personnelle de l'homme, cette formation étant adaptée à un monde en continuelle évolution"<sup>86</sup>.

En 1960, les membres de l'Association des Conseillers d'Orientation de France se sont réunis à Evreux pour discuter le problème de L'Avenir social et professionnel des "moins doués"<sup>87</sup>. Les travaux du Congrès pourraient se résumer en ces deux principes: fournir aux "moins doués" des moyens d'expression; leur fournir une formation professionnelle qui leur convient le mieux.

---

<sup>86</sup> A. R. Chambon, L'Organisation de l'enseignement et l'orientation scolaire et professionnelle, compte-rendu du Congrès de l'Association des Conseillers d'orientation de France, Clermont-ferrand, 9-13 septembre 1959, dans Informations Sida, supplément n° 30, 1ère partie, livraison de février 1960, p. 16.

<sup>87</sup> Association des Conseillers d'Orientation de France, L'Avenir social et professionnel des "moins doués" XIII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle 3-6 juin 1960 - Evreux, Paris, Nérét, 1961, p. 7-11.

En 1961, le thème: Aspects actuels de l'orientation des jeunes était à l'ordre du jour au XIV<sup>e</sup> Congrès National d'orientation scolaire et professionnelle à Colmar<sup>88</sup>.

Les conférenciers avaient successivement présenté les aspects sociologiques et les aspects psycho-pédagogiques de l'orientation. Comment faudrait-il informer les jeunes et les aider dans leur information professionnelle? Celle-ci doit éclairer le jeune sur l'évolution des techniques et des changements qui se produisent dans la vie professionnelle afin de l'aider à en arriver à l'auto-détermination.

Au Congrès de Colmar, le concept d'orientation s'élargit au domaine sociologique; le sujet devient "actif" et travaille à la réalisation de sa vie.

En 1962, le 14<sup>e</sup> Congrès International de l'A.I.O.P. à Cachan est une sorte de synthèse des divers principes d'orientation qui sont "nés" progressivement, conditionnés par les exigences sociales, économiques et éducationnelles.

---

<sup>88</sup> Association des Conseillers d'orientation de France, Aspects actuels de l'orientation des jeunes XIV<sup>e</sup> Congrès National d'orientation scolaire et professionnelle Colmar 7-10 septembre 1961, Colmar, Association des Conseillers d'orientation de France, 1962, p. 11.

<sup>89</sup> Bureau de l'Institut National d'Orientation Professionnelle, L'intégration des jeunes dans un monde en évolution technique et économique accélérée 14<sup>e</sup> Congrès International de l'A.I.O.P., dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 18<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial, livraison de 1962, p. 1-166.

Dans son rapport final, Monsieur Reuchlin a distingué deux grandes conceptions de l'orientation<sup>90</sup>:

1. la conception individualiste dont l'idéal est de favoriser toutes les potentialités de l'individu;

2. la conception fonctionnaliste qui tend à concilier le besoin de la société avec les ressources de l'individu.

Suivant la situation socio-économique d'un pays, suivant le besoin en main-d'œuvre, et le système d'éducation, etc., ces deux conceptions d'orientation s'opposent ou se juxtaposent. En France, l'orientation fut en premier lieu de nature fonctionnaliste; elle s'achemine lentement vers le concept individualiste; actuellement les deux concepts se fusionnent.

L'importance et la vitesse de l'évolution de la technologie entraîne comme conséquence l'évolution humaine. Celle-ci est lente, car elle est conditionnée par le potentiel intellectuel et par la physiologie humaine. La mission de l'orientation est d'adapter l'évolution humaine à l'évolution technique, compte tenu de la nature humaine et des caractéristiques socio-économiques. Les moyens dont dispose

---

<sup>90</sup> M. Reuchlin, Rapport final, L'intégration des jeunes dans un monde en évolution technique et économique accélérée 14<sup>e</sup> Congrès International de l'A.I.O.P., dans Ei-nop, 2<sup>e</sup> série, 18<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial, livraison de 1962, p. 155-164.

l'orienteur pour jouer son rôle sont variées. Ils sont conditionnés par les deux facteurs: humain vs. économique. Dans la conception fonctionnaliste, l'information revêt un caractère d'apport. Dans un monde "en évolution technique et économique accélérée", l'information joue le rôle de rectification. Le conseiller devient l'éducateur; son champ d'action est le champ scolaire. Ce rôle est complexe, car le conseiller doit s'adapter aux groupes et à chaque individu. Il doit faciliter l'intégration entre le groupe et l'individu et que les deux s'intègrent finalement dans la vie moderne. On ne doit pas oublier le principe de continuité: coordonner le passé avec le présent pour envisager l'avenir. On ne doit pas non plus oublier le problème de l'inadaptation, e.g. les "handicapés". Enfin, une autre responsabilité du conseiller est celle d'évaluation. C'est ici que se pose le problème de choix des "échelles de valeurs individuelles et collectives". L'idéal est de réaliser l'autodétermination individuelle. Le conseiller ne peut s'acquitter de cette fonction que s'il est mû par une certaine conception de l'homme. Cette conception "implique un humanisme vivant".

De 1922 à 1962, la nature de l'orientation professionnelle a beaucoup évolué. La conception de son objectif dans les services en France évolue lentement, influencée par divers concepts: depuis celui du taylorisme jusqu'à ceux qui

considèrent le facteur humain dans l'entreprise. Sous des formes différentes, elle vise à une utilisation plus rationnelle de la main-d'oeuvre manuelle et intellectuelle. Elle est née des nécessités économiques et elle change avec les besoins du pays.

La thèse de l'orientation, processus continu, reconnue par tous les spécialistes modernes en orientation, refuse de réduire l'orientation à une "simple opération de laboratoire" ou à des "paliers d'orientation critiques". Elle envisage la continuité du contrôle psychologique d'une classe à une autre, d'un établissement à un autre. Tout en étant un diagnostic et non une ordonnance, elle favorise à l'enfant des occasions de préciser et de réviser ses plans scolaire et professionnel. Elle permet, en conséquence, des possibilités de réorientation. Se basant sur l'aspect évolutif du comportement humain et sur la plasticité des goûts et des aptitudes, elle coordonne la collaboration des interventions variées qui jalonnent la vie de l'enfant. Elle revêt une valeur éducative et joue un rôle spécial dans l'enseignement. L'aspect sélectif cède la place à l'aspect éducatif. Comme l'enseignement, elle contribue à la formation de l'enfant et de l'adolescent. Elle est strictement intégrée au programme scolaire pour en guider le développement.

Elle [l'orientation] doit rechercher le contact de la réalité, se fondre avec la trame quotidienne de la vie de l'enfant et, par conséquent, constituer comme cette vie même, un processus continu [...]. Nous nous trouvons en présence d'un cheminement, confus bien souvent, et que compliquent encore les options qui se présentent au fur et à mesure de la progression. Aussi ne devons-nous jamais oublier que chaque moment de la vie d'un enfant offre une gerbe de possibilités, peut-être contradictoires, mais aussi respectables les unes que les autres. Notre mission, c'est de discerner parmi ces fleurs celles qui donneront les meilleurs fruits<sup>91</sup>.

b. Services préposés à l'orientation des adultes. —

Alors que la pratique de l'orientation de la jeunesse française provient d'une cristallisation lente et progressive des principes déduits des textes législatifs et des résultats des conventions nationales d'orientation professionnelle, l'orientation des adultes a un caractère plus empirique. Elle est née des besoins humains et socio-économiques urgents, et elle varie successivement suivant les nécessités les plus immédiates<sup>92</sup>.

En créant les services préposés à l'orientation des adultes, qu'elle dénomme les "services de sélection", l'Administration a eu en vue des intérêts d'ordre pratique immédiat pour cette catégorie de la main-d'oeuvre. Ces services

---

<sup>91</sup> Buisson, (), (), (), (), (), cité par Jacques Blique, Rapport introductif III<sup>e</sup> Congrès National d'Orientation Professionnelle Clermont-ferrand, 9-13 septembre 1959, op. cit., p. 12.

<sup>92</sup> Marguerite Thibert, op. cit., p. 41.

sont apparus avant la deuxième guerre mondiale. Leur but est d'effectuer l'admission des chômeurs dans les centres de reclassement<sup>93</sup>. Leur fonction est plutôt celle de sélection en quantité que d'orientation proprement dite des adultes. Depuis leur création jusqu'en 1951, ces services furent réorganisés à la suite de deux circulaires de la Direction de la main-d'oeuvre, en date de 1947<sup>94</sup> et de 1951<sup>95</sup>.

Les méthodes employées varient avec les catégories de sujets et selon les centres régionaux que les services desservent. Des enquêtes ont montré que les candidats à la F.P.A. (formation professionnelle pour adultes) forment la majorité de la clientèle. Ceux-ci sont des chômeurs, qui recherchent un centre de formation professionnelle, par le fait qu'ils conservent le droit de l'allocation de chômage pendant le stage. Dans ces centres, il s'inscrit aussi des travailleurs qui aspirent à une formation professionnelle plus qualifiée, en vue d'améliorer leur situation. Pour ces deux catégories de sujets, l'examen — qui est un examen de sélection proprement dite — consiste en la vérification des

---

93 Marguerite Thibert, op. cit., p. 42.

94 Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Circulaire M.O. n° 051/47, 12 avril 1947, dans Textes Officiels, nos 1889 à 1907, fascicule n° 15, 1947, p. 1901, cité par M. Thibert, op. cit., p. 42.

95 Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Circulaire M.O. n° 59/51, 20 juin 1951, (), (), cité par M. Thibert, ibid., p. 42.

aptitudes du sujet avec les exigences du métier. On tient compte des circonstances sociales et des particularités individuelles, en particulier des dispositions mentales. On veut s'assurer si réellement le sujet a l'intention de persévérer dans le métier pour lequel il peut faire un stage<sup>96</sup>.

L'examen de sélection change en un examen d'orientation quand, en raison de l'incertitude du sujet pour une spécialisation déterminée, on est conduit à lui conseiller un nouveau métier. Egalement, une modification dans le choix est nécessaire, quand il y a déséquilibre important entre l'offre et la demande dans le marché du travail<sup>97</sup>.

Depuis leur création, les services de sélection ont trois fonctions essentielles:

i.- L'orientation et le réemploi des fonctionnaires en surnombre. — Après la deuxième guerre, cette fonction de reclassement s'accroît en importance. En 1946, le Ministère du Travail organise dans la région parisienne un service qui fonctionne jusqu'en 1952 sous le nom de "services d'orientation et de réemploi". L'objectif des examens de réorientation des fonctionnaires est de replacer ceux-ci dans le marché du travail<sup>98</sup>.

---

96 Marguerite Thibert, op. cit., p. 50.

97 Ibid., p. 50-51.

98 Ibid., p. 52.

ii.- Orientation des demandeurs d'emploi de placement difficile. — Dans cette fonction, les services de sélection cherchent de l'emploi pour une catégorie de clients spéciaux: les employés de bureaux. Dans cette branche d'emplois, vu que la demande dépasse largement l'offre, les Bureaux de Main-d'oeuvre essaient de diriger les candidats vers des voies moins encombrées et vers des emplois plus conformes à leurs aptitudes et à leurs capacités personnelles. Afin d'obtenir un meilleur aiguillage et une heureuse sélection de sujets, les Bureaux de Main-d'Oeuvre réfèrent ceux-ci aux Services de sélection en vue d'épreuves spécifiques psychotechniques.

iii.- Orientation et reclassement professionnels des diminués physiques. — Cette fonction est basée sur l'extension des principes impliqués dans une suite de lois et d'ordonnances traitant des mutilés de guerre, des victimes d'accidents, etc. Le but en était de faciliter l'introduction au pays d'un système de sécurité sociale.

La première loi fut celle du 17 avril 1916<sup>99</sup> en vertu de laquelle les mutilés de guerre titulaires d'une pension,

---

<sup>99</sup> Ministère du Travail, Loi du 17 avril 1916 réservant, dans des conditions spéciales, des emplois aux militaires et marins réformés n° 1 ou retraités, par suite de blessures ou d'infirmités, contractées au service pendant la guerre actuelle, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), volume 23, livraison de juillet-août 1916, p. 109\*-110\*.

étaient admis aux emplois réservés. Ce principe fut étendu plus tard aux déficients. L'orientation, appliquée à cette catégorie de la clientèle, consiste à trouver pour elle des emplois faciles dont les exigences professionnelles ne sont pas rigoureuses et où une formation professionnelle préalable n'est pas nécessaire. La concordance entre l'emploi et l'employé devait pouvoir être établie sans avoir recours à un examen approfondi<sup>100</sup>.

Les ordonnances du 13 octobre<sup>101</sup> et du 29 décembre 1945<sup>102</sup> prévoyaient le droit à la rééducation professionnelle en faveur des bénéficiaires d'une pension de longue maladie ou d'invalidité. La loi du 30 octobre 1946<sup>103</sup> prévoyait les mêmes droits en faveur des assurés sociaux

---

100 Marguerite Thibert, op. cit., p. 54.

101 Présidence du Gouvernement, Ordonnance n° 45-2453 du 19 octobre 1945 modifiant et codifiant la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et adaptant cette législation à l'organisation de la sécurité sociale, dans Journal Officiel, 77<sup>e</sup> année, n° 247, livraison du 20 octobre 1945, p. 6714.

102 Ministère du Travail, Décret n° 45-0180 du 29 décembre 1945 fixant la date d'entrée en application des dispositions de l'article 34 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, dans Journal Officiel, 77<sup>e</sup> année, n° 309, livraison du 30 décembre 1945, p. 6718.

103 Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, dans Journal Officiel, 78<sup>e</sup> année, n° 256, livraison du 31 octobre 1946, p. 9273-9283.

victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

En 1952, l'Etat organisa une campagne radiophonique en vue de préparer une opinion du public favorable à l'emploi des diminués physiques. Le 7 mai de la même année<sup>104</sup>, on entama des recherches systématiques des emplois conformes aux diminués physiques et on compila des monographies professionnelles pour certaines catégories de déficients.

Outre l'objectif de favoriser l'intégration de la France dans la sécurité sociale, les services préposés à l'orientation des adultes agissent comme un mode d'assistance sociale et économique dans une sphère limitée et spécifique d'adultes. Cette aide revêt également un caractère humanitaire.

c. Services auxiliaires. — A côté des deux grands services officiels d'orientation professionnelle dont l'un a pour mission l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents, l'autre, le reclassement et le réemploi des catégories spécifiques de travailleurs adultes, il existe d'autres services qui collaborent à l'oeuvre d'orientation et de sélection professionnelles. Ces services y apportent des éléments d'information et de documentation d'ordre éducatif, psychologique, professionnel, social et

---

104 Marguerite Thibert, op. cit., p. 58.

économique. En raison de la diversité des fonctions qu'assume un même service, il est nécessaire d'étudier les principes directeurs qui en dictent les modalités d'action. Ces services sont bien nombreux; nous allons mentionner les plus importants.

i.- L'Institut National d'Etude du Travail et d'O-rientation Professionnelle (I.N.E.T.O.P.). — Désigné couramment par son sigle, l'I.N.E.T.O.P., il a été créé en 1928 par le Professeur Henri Piéron. Etant une des branches du Conservatoire National des arts et métiers, cette institution relève du Secrétariat à l'Enseignement Technique à la Jeunesse et aux Sports. Elle assume des fonctions différentes. Elle assure la formation du personnel d'orientation professionnelle. Afin de pourvoir à l'entraînement pratique de ses étudiants, elle effectue des examens d'orientation professionnelle au sein de son service. Elle est aussi un institut de recherches, possédant deux départements consacrés à ces travaux. Le "Centre de Recherches"<sup>105</sup> a deux fonctions essentielles: la mise au point d'instruments, utilisés en orientation, étalonnés à l'échelon national, et des études méthodologiques, e.g. procédés de validation des

---

<sup>105</sup> Henri Piéron, Le Service de Recherches de l'Institut, dans Binop, XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation professionnelle, op. cit., p. 51.

tests, méthodes de travail d'un conseiller d'orientation professionnelle dans un Centre d'Apprentissage.

Le 7 mars 1945, le Ministre de l'Education Nationale institua le Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires de l'Enseignement Technique comme une section de l'I.N.E.T. O.P. Désigné généralement par son sigle, le C.E.R.D.E.T., il a pour but de:

... Fournir aux services d'orientation professionnelle une documentation tenue à jour sur les débouchés professionnels, sur les besoins en main-d'oeuvre dans les différentes régions françaises et sur les divers établissements d'Enseignement Technique<sup>106</sup>.

La création de ce service supposait de la part du Ministère de l'Education Nationale une préoccupation d'orientation professionnelle collective et le souci de résoudre des cas individuels d'orientation professionnelle. Ces deux principes se complètent: l'orientation professionnelle collective est constituée par l'étude des complexes humains et professionnels collectifs, à l'intérieur de laquelle s'intègre l'orientation professionnelle individuelle. D'un côté, on tient compte de l'économie du pays, de son état actuel et de ses perspectives; de l'autre, des aptitudes individuelles qui doivent s'adapter aux exigences de la collectivité.

---

<sup>106</sup> Henri Piéron, Le Service de Recherches de l'Institut, op. cit., p. 80.

Par ses fonctions d'ordre méthodologique, pédagogique, technique, économique et social, l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation professionnelle joue le rôle important de recherches, d'information et de documentation dans la pratique de l'orientation de France.

ii.- Le Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaires et professionnelles (B.U.S.). — Désigné couramment par son sigle, le B.U.S. fut fondé en 1932 par la Confédération des Travailleurs Intellectuels, par la Confédération des Associations Générales des Etudiants de France, par la Fédération des Associations de Parents d'élèves et par l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle<sup>107</sup>. A ses débuts, cet organisme était "une association autonome qui a été transformée en établissement public doté de la personnalité civile et jouissant de l'autonomie financière", par la loi du 9 avril 1954<sup>108</sup>.

---

107 Ministère de l'Education Nationale, Le Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaires et Professionnelles, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 2630, livraison du 17 février 1960, p. 2.

108 Ministère de l'Education Nationale, Loi n° 54-389, du 8 avril 1954, relative au Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation scolaires et professionnelles, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, (), (), livraison du 9 avril 1954, p. 3418-3419, cité par Marguerite Thibert, op. cit., p. 63.

Le B.U.S. fut fondé pour répondre principalement aux préoccupations que suscitait le chômage intellectuel qui sévit en France avec intensité au cours des années 1931-1932<sup>109</sup>. Des enquêtes entreprises à cet effet ont montré que le chômage intellectuel était souvent dû à une mauvaise répartition des travailleurs entre les différentes branches de l'économie, et que la formation scolaire répondait rarement aux exigences professionnelles<sup>110</sup>.

Le décret du 17 octobre 1957 définit le but du B.U.S. comme suit:

1. recueillir, publier et diffuser les statistiques et la documentation scolaires et universitaires, nécessaires à l'orientation de la jeunesse, spécialement sur les effectifs scolaires, sur les régimes d'études et sur les examens et les concours;

2. recueillir, publier et diffuser la documentation relative aux différents métiers, à leur règlement et à leurs conditions d'accès;

3. recueillir, publier et diffuser les statistiques et la documentation générale sur le marché du travail;

4. poursuivre la recherche, l'expérimentation et l'application des méthodes d'orientation scolaire du niveau

---

109 Marguerite Thibert, op. cit., p. 2.

110 Ibid., p. 2.

de l'enseignement du second degré et de l'enseignement supérieur, en vue d'aider les étudiants dans le choix de leurs études et, ultérieurement, de leur spécialisation professionnelle;

5. participer au placement des jeunes diplômés, en liaison avec les services de la main-d'oeuvre;

6. faire connaître les concours d'administration publics et aider à l'amélioration du recrutement dans l'administration.

Selon Monsieur Thill, le rôle du B.U.S.

... est d'abord d'informer. Nous entendons par "information" la mise à la disposition de tous, d'un ensemble de statistiques et de documentation sur les professions et sur l'enseignement<sup>111</sup>.

Les circulaires du 16 octobre 1962<sup>112</sup> et du 18 mai 1963<sup>113</sup> coordonnèrent les activités du B.U.S. et de l'orientation scolaire et professionnelle. Au point de départ, préoccupé par l'objectif de placement des étudiants et de statistiques scolaires et professionnelles, le B.U.S. fit la grande place à la documentation. Peu à peu, la documentation fit place à l'information. Avec la réforme de

---

<sup>111</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret du 17 octobre 1957 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 8 avril 1954, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 26390, op. cit., p. 9.

<sup>112</sup> Syndicat Général de l'Education Nationale, Deux Circulaires prévoient la coordination des services existants, dans Syndicalisme Universitaire, op. cit., p. 13.

<sup>113</sup> Ibid., p. 13.

l'enseignement, cette dernière devint un complément du conseil d'orientation. Parti de soucis statistiques et de considérations sur les carrières et sur les débouchés, le B.U.S. s'achemine lentement vers l'orientation. Actuellement, il donne dans ses services des consultations d'orientation; il fait appel à des psychologues et à des conseillers d'orientation professionnelle. L'orientation professionnelle et le B.U.S. s'acheminent côte à côte, mais en sens inverse: l'orientation conduit à la documentation et à l'information scolaires, tandis que la documentation, souci originaire du B.U.S., conduit à l'orientation. Les services de l'orientation et du B.U.S. se croisent actuellement au carrefour de l'enseignement du second degré de France.

iii.- Les services de Psychologie scolaire. — Les services de psychologie scolaire ont été organisés à "titre expérimental", entre l'année 1944-1945, à l'Institut de Psychologie de Paris. Dans le projet Langevin-Wallon, on donna la première définition officielle de la psychologie scolaire comme suit:

Les méthodes d'investigation psychologique doivent permettre de déterminer éventuellement pour chaque enfant les causes intellectuelles, caractérielles ou sociales de son comportement scolaire. Elles doivent contribuer à l'orientation scolaire des enfants, permettre d'apprécier les conséquences des méthodes éducatives, et contribuer à l'ajustement des programmes qui doivent être adaptés aux aptitudes propres à chaque âge<sup>114</sup>.

---

<sup>114</sup> Syndicat Général de l'Education Nationale, Orientation Scolaire et professionnelle, op. cit., p. 10.

Dans l'article 49 relatif au projet de réforme de l'Enseignement paru le 5 décembre 1949, le Ministre de l'Éducation Nationale a envisagé la disposition suivante:

... Parallèlement au contrôle pédagogique [...] il est institué un contrôle psychologique des élèves, destiné à fournir toutes indications utiles sur les particularités individuelles de l'enfant et son évolution psychologique. Ce contrôle est assuré, en liaison avec le médecin de l'Hygiène scolaire [...] par des psychologues scolaires formés dans les Instituts universitaires de Psychologie<sup>115</sup>.

La fonction des Services de Psychologie scolaire revêt deux caractères spéciaux: l'étude des bases psychologiques des diverses matières de programme d'étude, et le traitement des cas individuels d'inadaptation scolaire. Leur objectif est donc de "favoriser l'adaptation de l'enfant à l'école et de l'école à l'enfant."

En principe, les psychologues scolaires aident au tri des enfants normaux qui souffrent de légers troubles mentaux afin de les diriger vers un enseignement spécial. Une autre fonction est d'orienter les enfants dans le cadre de l'enseignement général.

iv.- Le Service de Psychologie Appliquée. — Le Laboratoire de Psychologie Appliquée est un organisme de recherche qui dépend de l'Institut des Hautes-Études de l'Université de Paris. Les travaux qui s'y déroulent, se basent

---

<sup>115</sup> Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, Informations, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1-2, livraison de janvier-février 1950, p. 25-26.

sur des méthodes psychotechnique et statistique. On y fait des recherches sur les apprentis, sur les techniques de formation professionnelle des adultes, la valeur des examens professionnels, les aptitudes à exercer différents métiers, les méthodes de sélection en vue du recrutement de conducteurs de véhicules et autres machines, les causes des accidents du travail et leur prévention, etc.<sup>116</sup>

v.- Le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.). — Le Centre National de la Recherche Scientifique, qui fut créé en 1945, réunit le Centre d'Etudes Scientifiques de l'Homme et le Laboratoire de Biométrie et de Biotypologie humaines<sup>117</sup>.

Le Centre d'Etudes Scientifiques de l'Homme a été créé pour l'étude de tous les problèmes humains envisagés sous l'angle de leur base biologique. Il a été orienté dans une voie physiologique et son activité, sans être freinée par un programme limitatif, s'est appliquée à des recherches sur le problème des types humains et du tempérament, des tendances psychopathologiques, sur le problème des corrélations fonctionnelles, de l'interdépendance des tests biométriques, c'est-à-dire vers le problème de l'unité de l'être humain. Il a également abordé les problèmes de physiologie du travail, l'étude des rythmes économiques, l'application de la physiologie à la rationalisation des techniques professionnelles, enfin le problème social de l'aptitude au travail et de l'appréciation de la validité et de la fatigue, l'évaluation des états de robusticité et d'invalidité, les possibilités de récupération des malades et infirmes.

---

<sup>116</sup> Henri Piéron, XIV<sup>e</sup> Anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, op. cit., p. 92-99.

<sup>117</sup> Ibid., p. 86-91.

vi.- Le Laboratoire de Psychobiologie de l'enfant. — Ce laboratoire fut officiellement créé en 1927, mais son existence réelle date de l'année 1922-1923<sup>118</sup>. Ce service, dont les activités recouvrent un vaste secteur de la psychologie enfantine, a pour fonction d'aider au développement de la psychologie scolaire et de l'orientation scolaire des écoliers.

La pratique de l'orientation professionnelle s'est perfectionnée à la suite de la création successive des services auxiliaires. Afin de parvenir à la meilleure intégration de l'individu au groupe et de l'individu à la nation — cette intégration est un des principes essentiels de l'orientation scolaire et professionnelle —, il est nécessaire en premier lieu de connaître l'Homme et son Ambiance. La nécessité croissante de cette connaissance précise et exacte de l'homme a conduit l'orientation à se perfectionner dans les moyens méthodologiques, statistiques et psychotechniques. Le sincère souci de la vérité scientifique, de "contrôler la rigueur des méthodes adoptées et des résultats obtenus"<sup>119</sup> en orientation montre que l'aspect scientifique de l'orientation se substitue progressivement à celui "du hasard et de préjugé".

---

<sup>118</sup> Henri Piéron, XXV<sup>e</sup> Anniversaire de l'Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, op. cit., p. 100-102.

<sup>119</sup> Henri Piéron, La place de l'Institut dans l'histoire de l'orientation, op. cit., p. 4.

2. Principes déduits  
de l'évolution des services aux Etats-Unis

a. Services de coordination et d'aide en orientation dans tout l'Etat de New York. — Au cours du chapitre II, il a été question de la décentralisation de l'orientation professionnelle, survenue dans l'Etat de New York, vers la fin de la deuxième décennie du vingtième siècle. Cet événement, entre autres facteurs, a attiré l'attention des autorités pédagogiques. Ce fut ainsi qu'en 1924, on a vu paraître dans New York State Education Law un avis ayant rapport à l'orientation professionnelle:

Part-time or continuation schools in cities or school districts having a population of 5,000 or over, provided that the Board of Education of each city and of each school may employ one or more qualified teachers for the purpose of providing vocational guidance instruction for the minor. Such vocational guidance courses and the qualification of such teachers shall be approved by the Commissioner of Education<sup>120</sup>.

La section 601 de la même loi assigna aux chargés de cours les fonctions suivantes: la découverte des intérêts des jeunes, l'évaluation de leur capacité physique, l'étude de la famille et de l'entourage, et enfin, le placement<sup>121</sup>.

---

<sup>120</sup> New York State Education Department, New York State Education Law, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 1924, p. 195-197.

<sup>121</sup> Lewis A. Wilson, Division of Vocational and Extension Education, dans The University of the State of New York Bulletin, volume 28, 1924, p. 115-190.

Il y a certaines observations à faire au sujet de cette loi. Elle prescrivait l'embauchage obligatoire d'instituteurs qualifiés pour des cours d'orientation professionnelle dans chaque district scolaire comptant 5,000 habitants et plus. Cet embauchage tenait compte de la densité de la population. L'organisation débuta dans des districts scolaires plus denses pour faciliter la centralisation du travail et pour en faire profiter un grand nombre d'étudiants. Une certaine autorité centrale est établie, puisque le Commissaire de l'Education doit approuver et les programmes et les nominations des professeurs spécialisés. La loi de 1924 marque le début d'organisation sur une base légale de l'orientation professionnelle; celle-ci est officiellement introduite dans le système scolaire.

En décembre 1925, le State Education Law définit les conditions d'embauchage des conseillers d'orientation. La loi entra en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1926<sup>122</sup>. En cette même année, l'organisation et le développement des programmes d'orientation dans l'Etat furent confiés au "Supervisor of Industrial Arts Education", un membre de la direction du "Division of Vocational and Extension Education" du Département

---

122 New York State Education Department, Education Law Chapter 16 of the Consolidated Law Article 22 General Industrial Schools Unit Trade and Technical Schools, Part-time or Continuation Schools, Practical arts or Home Making Schools and Schools of Agriculture, Mechanical Arts and Homemaking, op. cit., p. 207.

de l'Education de l'Etat. L'Etat recommanda également la création de bureaux régionaux d'orientation, spécialement dans les districts scolaires comptant 25,000 habitants et plus. Il encouragea la nomination de conseillers et suggéra la participation du corps enseignant à l'orientation et aux activités extrascolaires<sup>123</sup>.

Durant les années de 1925 et de 1926, la définition des responsabilités des conseillers indique clairement que l'orientation est souvent une orientation professionnelle. Les praticiens devaient porter l'attention complémentaire aux étudiants qui avaient quitté l'école pour entrer au marché du travail. Quant au "Supervisor of Industrial Arts Education", son premier souci fut d'organiser un programme d'orientation bien coordonné et bien centralisé dans tout l'Etat. En 1927, ce Chef interpréta la disposition de l'article 22 de la loi d'Education de 1924, ainsi que les lois et les règlements ayant trait à l'organisation et à la direction du programme d'orientation scolaire et professionnelle<sup>124</sup>. Selon lui, l'augmentation des possibilités scolaires et professionnelles exigeait que les autorités pédagogiques informent les familles et les enfants de la nature

---

123 George E. Hutcherson, Vocational and Educational Guidance in Junior and Senior High Schools Organization and Administration, dans University of the State of New York Bulletin, n° 837, livraison du 1<sup>er</sup> novembre 1927, p. 13.

124 Ibid., p. 8.

et de l'étendue du problème. La proportion annuelle croissante du nombre d'enfants, qui quittaient l'école sans avoir reçu une information préalable sur le monde du travail, devrait obliger à une amélioration des fonctions d'orientation.

Pour répondre à ces besoins divers, il fut essentiel que les praticiens aient reçu un entraînement dans l'art d'adapter les méthodes éducatives et les matières enseignées aux capacités innées des enfants ainsi qu'aux besoins physiques, moraux, civiques et professionnels des jeunes<sup>125</sup>.

On constata que les différentes disciplines conçues par "The Central Committee on Vocational Guidance" de New York durant les années de 1908 à 1912, se retrouvèrent ordonnées, coordonnées, coexistantes, sous forme de modalités d'action du futur Bureau Central d'orientation ébauchées par le nouveau Chef. Celui-ci avait ajouté aux fonctions du Bureau certains principes nouveaux: la mesure des dispositions mentales et éducationnelles des jeunes (intelligence, accomplissement, pronostic) par la méthode psychotechnique; l'attention spéciale aux doués, aux inférieurs et aux déficients; enfin la formation des instituteurs pour qu'ils connaissent le "guidance point of view".

Monsieur Hutcherson, chef du Bureau, avait en outre insisté sur le principe d'adaptation de l'école à l'enfant.

---

125 George H. Hutcherson, op. cit., p. 12.

... Particular attention needs to be given to such features as school losses and lack of adjustment between the school and the child, and conditions of training for and entrance to employment<sup>126</sup>.

La pratique de l'orientation telle que comprise par Monsieur Hutcherson fut élargie à une clientèle plus variée; cette science tendait vers un aspect objectif et scientifique au moyen des recherches et de la mesure psychotechnique. Elle tendait aussi à l'uniformité théorique et pratique grâce à l'entraînement offert aux futurs orienteurs. Il est intéressant de noter que l'aspect prédominant restait professionnel, mais que l'orientation scolaire fut considérée comme une partie essentielle du programme scolaire.

... for the great majority of pupils vocational guidance will function most directly while educational guidance will, by assuring more profitable results from present school offerings, prolong the school life of pupils<sup>127</sup>.

En 1929, l'article 22, chapitre 407, section 609 de Education Law permit aux autorités pédagogiques de chaque district scolaire d'employer une ou plusieurs personnes qualifiées afin de pourvoir à l'orientation professionnelle et scolaire des mineurs. Ces autorités avaient également droit à l'organisation des bureaux d'orientation dont les fonctions étaient esquissées l'année précédente par Monsieur Hutcherson. Poursuivant la disposition de la même loi, le

---

126 George B. Hutcherson, op. cit., p. 12.

127 Ibid., p. 13.

Département d'Education chargea le "Supervisor of Industrial Arts Education" de coopérer avec les autorités locales pour le développement des programmes d'orientation<sup>128</sup>. A la suite de cette nomination, on publia: Organization and Administration of Educational and Vocational Guidance, Vocational and Educational Guidance, deux bulletins qui expliquaient la nature, le but et l'organisation des services d'orientation dans les junior and senior high schools<sup>129</sup>.

Dans la série de vingt et un discours radiophoniques délivrés en coopération avec WGY, Schenectady, sur Choosing a Vocation, Monsieur Frank Graves, le premier conférencier et Commissaire d'Education de l'Etat, disait que l'orientation scolaire est une part essentielle du programme de l'école. Elle doit être personnelle. Les aptitudes et les intérêts individuels doivent être découverts en premier lieu<sup>130</sup>. Selon ce conférencier, les principes de base des services d'orientation étaient la reconnaissance des différences individuelles, la conscience de la complexité professionnelle moderne, l'acceptation de la liberté individuelle

---

128 New York State Education Department, Education Law, Albany, The University of the State of New York Press, 1929, p. 207-208.

129 Frank Pierrepont Graves, Vocational and educational guidance Choosing a vocation, dans University of the State of New York Bulletin, n° 963, livraison du 1<sup>er</sup> janvier 1931, p. 10.

130 Ibid., p. 9.

de choix, et l'adaptation du sujet au monde changeant du travail.

Guidance should mediate between the child and the world opportunity around him. It should take him by the hand and lead him along the paths of self-realization and social service to which he is best adapted by reason of his mental, social and physical endowment<sup>131</sup>.

On retrouve les mêmes principes d'orientation formulés en 1921 par "National Vocational Guidance Association"<sup>132</sup>.

De bonne heure, les autorités directrices en éducation dans l'Etat de New York ont reconnu, outre le besoin du développement des services d'orientation, celui d'en formuler les modalités d'action. De nouveau, on portait l'attention spécialement sur l'aspect scolaire et professionnel. Durant les deux premières décades du vingtième siècle, la pratique de l'orientation se résumait au choix scolaire et professionnel des étudiants de High School. Par son discours, Monsieur Graves introduisit une théorie personnaliste de l'orientation. La pratique de cette science reposait sur le principe de continuité selon lequel on devait suivre l'enfant à tous les stades de son développement et dans les diverses ambiances de sa vie: école et famille. L'orientation

---

131 F. F. Graves, op. cit., p. 9.

132 Maurice Chagnon, Orientation professionnelle et orientation scolaire, extrait de la Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 15, livraison d'octobre-décembre 1945, p. 4.

s'adaptait à chaque individu tout en respectant la dignité humaine et sa liberté de choix.

Whenever an attempt is made to isolate guidance from the rest of the school functions we find it peculiarly involved with each and every other activity of the school and home. Guidance in any of its — educational, vocational, ethical, moral, social or other — is a continuous process that is needful at all stages of child development.

.....  
Vocational and educational guidance is then concerned with those activities in the educational program which are directed toward informing young people about, assisting them in the choice of, training for, entering and making adjustment to a suitable vocation<sup>133</sup>.

Antérieurement à 1933, l'activité des services d'orientation était confinée principalement au plan scolaire et professionnel des étudiants. Dans Annual Report de l'année 1933-1934, on prévoyait que le champ d'activité de ces services pourrait embrasser de nombreux problèmes autres que ceux d'ordre scolaire et professionnel. Le "Supervisor of Vocational and Educational Guidance" écrivait en effet que les modalités des services d'orientation nécessiteraient les efforts combinés des divers agents spécialistes: l'infirmière ou le médecin, le psychologue, le conseiller et l'assistante sociale. Cette proposition élargissait les modalités d'action des services d'orientation qui étaient jusqu'alors confinées entre l'école, la famille et le monde du travail.

---

133 F. P. Graves, op. cit., p. 17-18.

... Even if a problem which appears to be one of choice and vocational objective is revealed as one of personality deviation or difficult home situation, vocational and educational guidance embraces with itself all the problems incident to the education of young people<sup>134</sup>.

quoique la nature de l'orientation s'était élargie, l'aspect éducatif et professionnel restait le principe de base auquel allaient graduellement s'ajouter des concepts nouveaux. On constate que l'Annual Report de 1934 recommandait la consultation spéciale pour les étudiants qui terminent leurs études, abandonnent l'école, échouent aux examens ou présentent des problèmes de personnalité. On jugeait nécessaires les contacts avec les familles<sup>135</sup>. A la fin de 1935, dans son discours sur les fonctions de l'orientation, le Commissaire d'Education disait que les écoles ne pourraient fonctionner fructueusement que si elles étaient dotées d'un système d'orientation compréhensif, sympathique et scientifique<sup>136</sup>. Le 15 juillet 1936, il ordonna l'abolition

---

134 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1932-1933, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1933, p. 1-2 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

135 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1933-1934, Albany, Bureau of Guidance, 1934, p. 5 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

136 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1933-1934, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1934, p. 5 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

du "Bureau of Special Schools" et la création d'un nouveau Bureau qu'il dénomma "Bureau of Guidance"<sup>137</sup>. Parmi les fonctions du nouveau bureau, on pourrait citer celles du contrôle général des services d'orientation à l'échelon de l'Etat; de l'aide à l'organisation et au développement des bureaux d'orientation et des programmes locaux de counseling; de recherche; de documentation; d'évaluation et de dissémination de l'information courante sur les ouvertures professionnelles; de l'extension des services d'orientation au moyen de la radio, de conférences et de publicité<sup>138</sup>. En 1937, le "Supervisor of Vocational and Educational Guidance" fut nommé directeur du Bureau nouvellement créé. La création du "Bureau of Guidance" marqua une ère nouvelle dans l'orientation américaine. Car le rôle officiel de promoteur, d'animateur, de coordinateur et d'aide de cet organisme allait aller en grandissant dans les années à venir.

Revisant sa politique, le directeur du "Bureau of Guidance" suggéra l'emploi du mot "guidance" sans attributif. Pour lui, le but de l'orientation serait d'aider les jeunes gens à découvrir et à diriger leurs intérêts et leurs

---

137 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1936-1937, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1937, p. 1 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

138 Ibid., p. 1.

aptitudes, que ce soit dans le domaine scolaire ou professionnel. Découlant du principe précédent, l'orientation n'était plus exclusivement professionnelle; l'aspect professionnel n'était qu'une facette d'un mouvement plus vaste.

Entre le 23-26 juillet 1936, la première conférence d'orientation à l'échelon de l'Etat eut lieu à Syracuse, sous le patronage associé du Département d'Education de l'Etat et de l'Université de Syracuse. Ces conférences eurent lieu annuellement à Syracuse jusqu'en 1952, puis après cette date, annuellement dans diverses régions de l'Etat de New York. A la conférence de 1937, le "New York State Counselor Association" était formé. Le but originaires de cette association fut de promouvoir les intérêts professionnels des conseillers dans les écoles publiques et de réunir ceux qui désireraient des conditions plus satisfaisantes dans l'orientation des jeunes<sup>139</sup>. Cette association joua un rôle important dans le développement de l'orientation, d'abord dans l'Etat de New York et ultérieurement dans tous les Etats-Unis.

En juin de la même année, 1937, le "Bureau of Guidance" envoya ses représentants à une importante conférence au Bureau d'Education à Washington en vue de formuler ses

---

<sup>139</sup> New York State Counselor Association, Proceedings The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, 1939, Syracuse, New York State Counselors Association, 1939, préface du volume.

objectifs et de présenter ses suggestions pour des programmes locaux d'orientation<sup>140</sup>.

En 1938, dans son rapport annuel, le Chef du "Bureau of Guidance" parlait de l'étroitesse du concept de l'orientation qui accentuait l'adaptation des jeunes au curriculum en négligeant d'autres problèmes importants. La même année, aux conférences périodiques des conseillers à Albany, d'autres tendances théoriques se manifestèrent au cours des discussions: organisation de l'orientation, bourses, possibilités éducationnelles spéciales, tendances professionnelles, choix scolaire, attention complémentaire, etc.<sup>141</sup> De nouveau, l'aspect éducatif et professionnel de l'orientation prédominait.

En 1939, à la conférence annuelle d'orientation à Syracuse, Monsieur F. Spaulding rapportait les résultats du Regent Inquiry<sup>142</sup> sur ce domaine. Malgré les récents

---

140 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1936-1937, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1938, p. 166 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

141 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1937-1938, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1938, p. 1-10 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

142 Francis I. Spaulding, The Regent Inquiry - Guidance in the Public Schools of New York State, dans Proceedings, The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, 1939, Syracuse, New York State Counselors Association, 1939, p. 27-28.

efforts déployés par les autorités dirigeantes, l'orientation restait inefficace, parce que son action s'étendait seulement au cours de la période scolaire, alors que les difficultés apparaissaient au moment où les jeunes quittaient l'école. Beaucoup de diplômés cherchaient du travail qui n'était pas conforme à leurs aptitudes et à leurs intérêts, puis ils considéraient leur choix imprudent comme irréparable. Rares étaient les High Schools qui s'intéressaient réellement à l'orientation. S'il y en avait qui avaient bien guidé leurs étudiants dans les plans scolaires et professionnels, c'étaient ceux qui avaient essayé de rendre le programme académique flexible pour l'adapter aux aptitudes des jeunes.

Comme remède à ces situations, on présenta dans le rapport général de la conférence les solutions suivantes:

1. L'éducation devrait être mise à la portée de toute la jeunesse;

2. L'éducation devrait tendre au développement simultané des aspects social, éthique, physique et autres de l'individu, et devrait aussi contribuer à la réalisation de l'avenir de l'individu;

3. L'éducation est la base de l'avenir professionnel.

De nouveau, le thème central de l'orientation fut l'aspect professionnel et l'objectif ne serait atteint que

grâce à une formation éducationnelle progressive et enrichie reçue à l'école<sup>143</sup>.

L'année 1938 marqua la troisième conférence annuelle d'orientation à Syracuse. Le nombre de membres présents augmentait d'année en année. On comptait dans l'Etat de New York onze groupes locaux dont le but était de promouvoir l'orientation. Ces groupes étaient des branches affiliées au "National Vocational Guidance Association"<sup>144</sup>. En février 1940, on constata la présence de "National Vocational Guidance Association" à la conférence annuelle d'orientation à Atlantic City. En février de l'année suivante, le Chef du "Bureau of Guidance" fut élu président de cette association<sup>145</sup>.

La création récente du "New York State Counselors Association", la présence croissante des membres aux conférences annuelles, l'affiliation locale à "National Vocational

---

143 New York State Counselors Association, Basic Theses and Principles for an Educational and Vocational Guidance Program in New York State, dans Proceedings The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, 1939, op. cit., p. 30-31.

144 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1938-1939, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1939, p. 4 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

145 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1940-1941, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1941 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

Guidance Association" étaient des preuves vivantes que l'orientation scolaire et professionnelle avait dépassé les limites locales pour s'intégrer dans le cadre national. Désormais, les problèmes qui étaient soulevés aux conférences annuelles seront le fruit des expériences locales et nationales, et les principes qui y seront proposés, seront la cristallisation des courants d'idées qui avaient cours aux Etats-Unis.

En 1941, à la suite de l'abolition du "Bureau of Child Accounting and Attendance", le Bureau des Services Statistiques se chargeait des fonctions statistiques, le "Bureau of Guidance" se chargeait des fonctions d'"assistance", et la Division des lois, de tout ce qui regardait les problèmes législatifs. Cette mesure avait pour but peut-être de centraliser le travail et d'en faciliter l'organisation et le contrôle ultérieurs.

Comme en France, les suites de la deuxième Guerre avaient menacé les Etats-Unis du côté de la main-d'oeuvre. Le développement des industries et l'accroissement de la production avaient fait appel à un nombre grandissant de travailleurs. Pressés par les demandes, les étudiants des High Schools se lançaient sur le marché du travail, sans avoir l'intention de finir leurs études. Comme dans les autres états américains, l'Etat de New York dut faire face au problème de réhabilitation scolaire. Ce fut ainsi qu'en

1943 le Comité chargé de l'étude du problème présenta au Commissaire d'Education des propositions suivantes<sup>146</sup>:

1. délivrer un permis temporaire de travail aux jeunes non diplômés âgés de moins de dix-huit ans. Il est à rappeler que, jusqu'à cette date, les mineurs avaient droit au travail pour une période non limitée, s'ils obtenaient un permis de travail;

2. obliger l'étudiant, dix jours avant l'obtention de son permis temporaire, à s'engager à revenir à l'école terminer ses études. Le délai permettrait à l'étudiant, à sa famille et à l'école de considérer les avantages et les désavantages de la situation;

3. imposer la présence des parents au moment de l'octroi du permis;

4. établir pour ces étudiants des systèmes d'enseignement coopératif, afin de donner une valeur éducative au travail.

Les présentes propositions d'ordre psychologique et pratique, en vue d'être adaptées aux circonstances socio-économiques, avaient pour but de forcer les mineurs à finir l'éducation secondaire. Pour la première fois, au cours de

---

146 James W. Spining, Report of Special Delegates on Keeping Youth in school, dans Proceedings of the Eight Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 12, 1943, Syracuse, New York State Counselors Association, 1943, p. 50-54.

l'évolution de la théorie américaine d'orientation professionnelle, on constata l'existence d'une étude officielle influencée par une forte pression économique. Quant au système "coopératif", il avait cet avantage en ce sens qu'on pouvait suivre les aptitudes et les intérêts de l'enfant et son adaptation à la réalité professionnelle vivante.

En 1944, Education Law, relative à l'éducation obligatoire, rendit obligatoire le certificat de travail. La loi s'appliquait aussi aux permissions de travailler pendant les grandes vacances, pour les enfants âgés de quatorze à dix-huit ans. L'éducation à temps complet devint obligatoire pour les enfants âgés de quatorze à dix-huit ans, exception faite pour ceux qui avaient complété quatre ans de High School. Ceux qui, titulaires du certificat d'emploi, manquaient de travail pouvaient étudier à temps partiel mais non moins de vingt heures par semaine<sup>147</sup>.

Entre 1924 et 1940, l'orientation a pivoté autour de deux concepts centraux: éducatif et professionnel; l'aspect éducatif étant le complément de l'aspect professionnel. A maintes reprises, on avait donné plus d'importance à l'aspect éducatif comme une tendance d'adaptation scolaire.

---

<sup>147</sup> New York State Education Department, An Act to amend the Education Law, in Relation to Compulsory Law, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1943-1944, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1944, p. 1-2 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

A maintes reprises aussi, on avait introduit les concepts de personnalité et d'adaptation; il n'en reste pas moins que l'aspect prédominant était professionnel. Quant au "Bureau of Guidance", il a poursuivi le programme d'activité esquissé depuis sa fondation.

Les conférences annuelles de "New York State Counselor Association" en 1946<sup>148</sup> et en 1947<sup>149</sup> furent intéressantes en ce qu'elles apportaient des suggestions nouvelles. La fonction primordiale de l'orientation était de découvrir les aptitudes, les besoins et les intérêts de l'individu et de le pourvoir d'un curriculum qui développerait au maximum ses potentialités. L'orientation embrassait tous les problèmes de la jeunesse et devait commencer dès les plus basses classes. Outre le but de favoriser l'adaptation humaine, la mission de l'orientation était de voir à la réadaptation et de prévenir la mésadaptation. Ces deux conférences marquaient un détour dans la théorie de l'orientation: étendue dans l'ordre du temps; aspect préventif et curatif. La conférence annuelle de l'association, en 1948, développait la

---

148 Lyndon H. Strough, Vocational Guidance as a Basic Issue in Secondary Education, dans Proceedings 11th Annual Report on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 18-19, Syracuse, New York State Counselors Association, 1946, p. 5-13.

149 John G. Darley, The High School Counselor, dans Proceedings 12th Annual Report on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 24-25, Syracuse, New York State Counselors Association, 1947, p. 31-39.

même thèse d'adaptation qui devait être organisée de telle façon que le programme d'étude atteignit cette fin. Un des conférenciers remarquait que, en raison de la fréquence des objectifs de genres plus spécifiques qui avaient apparu en orientation, l'orientation éducative venait en premier lieu, l'orientation professionnelle en second, l'orientation sociale et émotive, en troisième lieu. Le dernier aspect était un point de controverse dans quelques écoles<sup>150</sup>. Il est à noter que les concepts d'orientation étaient plus nombreux: éducatif, professionnel, social et émotionnel, et que l'aspect éducatif prédominait à cette période de l'histoire de l'orientation américaine.

Selon la recherche doctorale judicieuse faite par D. S. Hartley<sup>151</sup>, les buts de l'orientation dans les systèmes scolaires formaient une dichotomie, reposant sur des théories d'orientation différentes. Dans un groupe, les fonctions de l'orientation étaient principalement l'adaptation de l'enfant à la vie scolaire et à son avenir. Dans l'autre, l'orientation aidait les enfants à organiser leurs programmes scolaires et professionnels et tous les autres aspects de la vie. Il y avait probablement du recouvrement

---

<sup>150</sup> David S. Hartley, Guidance Practices in the Schools of New York State a Report of a Type C Project, thèse de doctorat (non publiée) soumise à Teachers College de l'University Columbia, 1949, p. 9-23.

<sup>151</sup> Ibid., p. 19-22.

entre les fonctions d'aider les enfants à faire des plans d'avenir et de les aider à réaliser l'adaptation scolaire et professionnelle.

... However, it seems clear that the emphasis in the aims of guidance is on the adjustive functions [...]. In summary, the aim of guidance in the school visited tend toward the adjustment of educational problems with the planning of vocational life of second importance<sup>152</sup>.

En suivant le développement historique de l'orientation dans l'Etat de New York, il est à noter que l'orientation fut établie plus tôt dans les grands districts et dans les écoles organisées sur la base de 6-3-6. Jusqu'en 1949, elle n'était qu'à l'état d'essais dans les petits districts.

En 1950, D. S. Hartley entreprit une recherche relative à l'organisation et aux pratiques de l'orientation dans l'Etat de New York. D'après les entrevues avec les conseillers et les administrateurs de soixante écoles dans quarante localités, l'auteur concluait qu'il existait une grande diversification dans les objectifs et dans les techniques utilisées. On pouvait attribuer cette variation à l'hétérogénéité de l'organisation des systèmes scolaires, ainsi qu'à la formation des conseillers. Le même fait suggérerait que le personnel administratif, le corps enseignant et le monde

---

<sup>152</sup> J. Gayce Morrison, The Status of Guidance Services in New York's Public Schools, dans Proceedings 13<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, July 22-23, Syracuse, New York State Counselors Association, 1948, p. 4-8.

des orienteurs n'étaient pas d'accord sur la nature de l'orientation dans leurs écoles<sup>153</sup>.

Dans Annual Report de 1951<sup>154</sup>, une nouvelle tendance de l'orientation apparut: le programme de l'orientation devrait être en premier lieu positif et préventif, pourvoyant à l'adaptation de l'individu dans sa vie de groupe. L'orientation fit partie du "pupil personnel services". En 1952, on constata la séparation dans les fonctions d'orientation et d'assistance au "Bureau of Guidance". La même année, celui-ci reformula sa politique sur l'orientation: elle donnait grand poids à la liberté de décision personnelle qui reposait sur le respect de la dignité humaine ainsi que sur le droit et l'obligation pour chacun d'assumer la responsabilité de sa vie. Vis-à-vis des groupes locaux, le "Bureau of Guidance" tint à agir jusqu'à cette date comme un agent de service, étant donné qu'une de ses fonctions fondamentales fut de voir au développement des programmes

---

153 David S. Hartley, Guidance in New York State a Report on the Scope, Organization and Practices of Guidance, Albany, New York, The University of the State of New York, The State Education Department, juillet 1950, 19 p.

154 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1950-1951, Albany, Bureau of Guidance, 1951, p. 195 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

d'orientation scolaire, personnelle, sociale et professionnelle<sup>155</sup>.

Une étude évaluative de l'orientation, publiée par le "Bureau of Guidance" en 1953 — Reactions of High School seniors to their guidance programs<sup>156</sup> —, révéla l'insuffisance théorique et pratique de l'orientation commune à presque toutes les écoles de New York. Les suggestions des seniors pouvaient être classées selon l'ordre de fréquence comme suit:

1. augmenter le nombre de conseillers, surtout des orienteurs bienveillants et compréhensifs;
2. commencer plus tôt l'orientation, dès l'école primaire;
3. respecter la liberté dans le choix scolaire;
4. rendre plus systématique la rencontre avec les conseillers et soumettre leurs projets scolaires aux conférences de personnel;
5. explorer les intérêts et les aptitudes selon la méthode psychotechnique.

---

<sup>155</sup> New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1953-1954, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1954, p. 4-5 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

<sup>156</sup> David S. Hartley and Paul A. Haidlund, Reactions of High School Seniors to their Guidance Program, a Method of Evaluating a Guidance Program, dans University of the State of New York Bulletin, n° 1411, livraison de septembre 1952, 85 p.

A cause de ses limitations, cette étude n'a pu donner une appréciation détaillée et complète de l'orientation dans l'Etat de New York. Néanmoins, elle révèle les côtés faibles théorique et pratique de l'orientation, e.g. aspect directif de la théorie, insuffisance du conseil, et insuffisance méthodologique.

La même année, 1953, le "Regents Council on the Readjustment of High School" publia une brochure intitulée Improving Guidance Service in High Schools Educational Personal Social Vocational<sup>157</sup> où se résumait sa politique sur l'orientation. Le "credo" du "Regents Council" déclarait que chaque adolescent devait pouvoir bénéficier de toutes les conditions favorables qui puissent lui permettre de terminer ses études secondaires. La fonction de l'orientation fut de réduire et de prévenir les échecs scolaires, de guider les jeunes à la réalisation de leurs objectifs personnels, et d'aider les écoles à établir les besoins locaux en vue des fins éducatives.

... By this word [guidance], we mean a service to pupils and their parents of an informational and counseling nature — a service which result in placing more "round pegs in round holes" and which conserve human resource [...]. Our goal is to open

---

157 Regents Council on the Readjustment of High School, Improving Guidance Service in High School Educational, Personal, Social, Vocational, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, fifth printing, 1959, 15 p.

horizons, not to "channel" people, to point out opportunities, rather than to make decisions for young people<sup>158</sup>.

Les trois fonctions "adjustive, distributive and adaptive" de l'orientation, mentionnées par les auteurs Koos et Kefauver<sup>159</sup>, sont impliquées dans la politique du "Regents Council". Conjointement, les tendances diverses, du "Regents Council", du "Bureau of Guidance", des orienteurs affiliés aux associations d'orientation américaines, ont concouru à formuler une théorie d'orientation de nature non directive, préventive, adaptative et curative. Elle était fondée sur la dignité de la nature humaine, sur le respect de la liberté de choix, et sur le pouvoir d'adaptation de l'être humain qui a droit à la réalisation de sa destinée.

Avec la conviction que chaque être humain, le doué comme le déficient, ait l'obligation d'organiser son avenir selon ses moyens et selon ses talents, le "Bureau of Guidance" se fit le devoir de coopérer avec les écoles dans l'oeuvre d'éducation. En 1954, il commença un programme de "retention scolaire" de six ans, en coopération avec quatre-

---

158 Regents Council on the Readjustment of High School, Improving Guidance Service in High School Educational Personal Social Vocational, op. cit., p. 6.

159 L. V. Koos and Grayson Kefauver, Guidance in Secondary School, New York, McGraw-Hill Book Co., 1925, ( ), cité par Henry B. McDaniel with G.A. Shaftel, Guidance in the Modern School, New York, The Dryden Press, 1958, p. 11-13.

vingt-neuf écoles secondaires de New York, The Holding Power Project<sup>160</sup>. L'objectif du projet était de lancer une attaque contre les étudiants qui quittaient l'école avant terme, puis d'améliorer les services d'orientation. Cette œuvre a permis de localiser la proportion des enfants doués qui avaient quitté l'école avant leur graduation. Elle montra également la portée de l'influence familiale dans les décisions des enfants. Enfin elle porta à conclure que la bonne coopération entre le corps enseignant et le cercle des praticiens ferait diminuer la mortalité scolaire.

D'ailleurs la politique du Commissaire d'Éducation à l'égard de l'orientation se précisa graduellement à partir de 1953. Témoins du fait étaient des projets successifs que le Bureau organisa ultérieurement: School to employment problem, Step, Project Able, etc. Ces projets avaient ce caractère théorique commun: découvrir les doués, néanmoins aider tous les enfants en vue du plein épanouissement de leur personnalité. On retrouve cette conception dans Good guidance - and enough of it<sup>161</sup>, qui est considéré depuis sa

---

160 New York State Education Department, Bureau of Guidance, Reducing the School Dropout Rate - a Report on the Holding Power Project, Albany, New York, The University of the State of New York, The State Education Department, 1963, 13 p.

161 New York State Education Department, Office of the President of the University and Commissionaire of Education, Good guidance - and enough of it, Albany, New York, The University of the State of New York, The State Education Department, 2 december 1957, p. 2.

parution, comme contenant les principes directeurs officiels de l'orientation dans l'Etat de New York. Le Commissaire d'Education y recommandait de donner tôt l'aide à tous les enfants dans les plans scolaire et professionnel, et d'orienter dans l'adaptation personnelle, scolaire, sociale et professionnelle. La famille et l'école étaient guidées dans la compréhension des besoins et des problèmes de chaque enfant. L'administration scolaire était supposée de comprendre les problèmes et les besoins du groupe. Il y a ici une dialectique: individu vs. groupe; unité vs. tout. Pourrait-on en dire une tendance existentialiste? Serait-ce un concept de la vie où l'individu doit rayonner pleinement au sein d'une société épanouie? (Epanoui est employé dans le sens de développement maximum.)

Il est à noter en passant que le mouvement d'orientation existait à cette période dans d'autres états américains où il se distinguait par l'étendue de degré de perfection dans l'organisation. Au plan national, l'acte V-A du National Defense Education promulgué à partir de 1959 aidait à l'établissement, au maintien et à l'extension du programme d'orientation, du counseling et du testing dans les écoles secondaires des Etats-Unis<sup>162</sup>.

---

162 New York State Education Department, National Defense Education Act, Annual-Narrative Report- Program of Guidance, Counseling and Testing Title V-A., N.D.E.A. (July 1, 1961 - June 30, 1962), Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 45-72 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

Au plan local, l'orientation devenait une préoccupation importante des pédagogues et des conseillers. L'influence du "Bureau of Guidance" s'accrut; ses champs d'activité augmentèrent aussi. En 1962, à la conférence d'orientation à Utica, on constata outre la présence des membres de "New York State Counselors Association", la présence de "National Vocational Guidance Association" et de "American Personnel and Guidance Association", considérées à l'heure actuelle comme les plus influentes aux Etats-Unis. Monsieur Bruce Shear<sup>163</sup>, directeur actuel du "Pupil Personnel Services" à Albany, "State Education Department", reformula les principes d'action du "Bureau of Guidance". Cet organisme a trois principes fondamentaux qui guident son activité:

1. il est avant tout un service d'organisation et d'assistance, agissant d'après les sollicitations locales;
2. il ne double pas le travail fait par d'autres agences ou par d'autres associations;
3. il joue le rôle d'animateur et de promoteur en orientation.

Les modalités d'action de ce bureau se basent sur des principes de liberté et de démocratie.

---

<sup>163</sup> Bruce E. Shear, Conférence Nationale, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 3 (note photocopée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

A la même conférence, un membre de "New York State Counselors Association" parlait des fonctions de l'association: objectif de documentation et de dissémination de l'orientation dans l'Etat de New York au moyen des publications, des bonnes pratiques et de l'activité de ses comités législatifs et de l'avancement professionnel<sup>164</sup>. Les branches de l'"American Personnel and Guidance Association" discutaient des responsabilités des conseillers et échangeaient des opinions sur l'information.

Au cours des discussions soulevées jusqu'à date, les fonctions de l'orientation restaient le centre d'intérêt. Il a été soumis et il sera encore soumis à des tendances différentes et temporaires. Dans une brochure publiée en 1963, le "New York State Association of Deans and Guidance Personnel"<sup>165</sup> fait savoir sa conception sur l'orientation, qui est une partie intégrante du programme scolaire. Ses buts sont compatibles avec ceux de l'éducation. L'orientation

---

164 Irving Ratchick, The Activities of Guidance Groups, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 7-9 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

165 The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, An Exploration of the Role and Preparation of the Counselor in the Secondary School A Report of the Professional Advancement Committee of the New York State Counselors Association and the Professional Development and Research Committee of the New York State Association of Deans and Guidance Personnel, New York, The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, 1963, p. 1.

sert tous les groupes ethniques et culturels, ainsi que tous les étudiants qui, venant des milieux socio-économiques différents, possèdent des degrés d'aptitudes et d'intérêts variés. L'objectif fondamental de l'orientation est d'aider chaque étudiant à la réalisation de soi, grâce à un processus continu, adapté à la fois aux besoins de chacun et aux ressources locales.

On remarque que les concepts de différences individuelles, d'adaptation et d'auto-détermination sont souvent à l'ordre du jour à compter de l'année 1953.

Le Chef du "Pupil Personnel Services", Monsieur E. Shear, fit part récemment de sa philosophie de l'orientation en quelques pages bien condensées<sup>166</sup>. En orientation, il faut reconnaître la dignité et la valeur humaines, le caractère unique de chaque être humain, les différences individuelles, et la liberté de choix. L'orientation est de plus en plus étroitement intégrée à l'éducation, de sorte que le point de vue d'orientation tend à devenir le point de vue d'éducation dans la démocratie américaine.

---

166 Bruce E. Shear, New Directions in Guidance, Albany, New York, Pupil Personnel Services, 1963, p. 4 (note polycopiée classée dans la filière du département de "Pupil Personnel Services" à Albany).

... Guidance is a process in education of assisting all pupils to understand themselves better to profit from the opportunities of their environments, to relate well to others and to prepare for social competence and contributions<sup>167</sup>.

L'histoire de l'évolution de la philosophie américaine de l'orientation à New York est une des plus intéressantes car des plus variées dans ses fluctuations et dans ses tendances conceptuelles. Née d'un groupe de pédagogues imprégnés d'esprit philanthropique, réorganisée par les lois d'éducation de l'Etat et ayant un Bureau Central officiel dans la capitale, il n'en reste pas moins que l'orientation a suivi les "caprices" des sciences d'éducation, de sociologie et de psychologie, et qu'elle a été influencée par les tendances conceptuelles du pays entier. A sa naissance, au sein du "Central Committee on Vocational Guidance" de New York, l'orientation était déjà conçue de diverses façons. Parmi les théories en cours à cette période, le concept de placement fut prédominant. Simultanément, à Boston, on constate que F. Parsons recommanda au High School commercial local "a place for vocational information and educational character in the regular school curriculum"<sup>168</sup>. A l'origine du mouvement, l'objectif éducatif était un complément de

---

<sup>167</sup> Bruce E. Shear, New Directions in Guidance, *op. cit.*, p. 4.

<sup>168</sup> Vocation Bureau of Boston, Vocational Guidance and the Work of the Vocation Bureau of Boston, Boston, The Bureau, 1915, p. 9.

l'achèvement professionnel; on pourrait qualifier la théorie du début, une théorie de l'orientation-placement. Vers la troisième décade du vingtième siècle, l'orientation revêtit un aspect plus vaste; on tendait à se servir du terme général de "guidance" qui impliquait les concepts d'adaptation, de personnalité, de différences individuelles. Dans les systèmes scolaires de l'Etat de New York, apparut une dialectique: adaptation de l'enfant à l'ambiance, et surtout adaptation du curriculum aux jeunes. L'élargissement du concept fut aussi constaté dans le pays, puisque le "National Vocational Guidance Association"<sup>169</sup> écrivit à cette date:

The term "guidance" clearly encompasses much more than vocational guidance. Vocational guidance has become one facet of a larger movement. The importance of vocational guidance within the whole guidance movement appears to be constantly declining.

L'histoire du mouvement d'orientation dans l'Etat de New York durant la décade suivante montrait de nouveau une fluctuation entre l'aspect scolaire et l'aspect professionnel. C'était une période d'indécision ou plus exactement de conception: l'orientation cherchait sa vraie voie ultérieure. Ce fut une période d'enrichissement et de cristallisation des courants d'idées venant de tous les coins du pays. La

---

<sup>169</sup> National Vocational Guidance Association, The Principles and Practices of Vocational Guidance, Cambridge, The Association, 1930, p. 32.

synthèse qui en sortit fut une théorie d'adaptation multiple: santé, vocation, éducation et relations humaines.

Brewer<sup>170</sup> remarqua alors:

... Successful progress through the educational career itself, then likewise for progressive decisions and problem-solving in the home, religion, ethical life and the rest.

La complexité croissante de la vie moderne, l'incertitude professionnelle causée par l'accélération de la technologie, l'exigence d'une culture générale solide et d'une formation spécialisée sérieuse ont fait comprendre que l'orientation seule ne pouvait suffire à l'oeuvre de formation, d'adaptation et de réalisation humaines. L'orientation serait inefficace et insuffisante, si l'individu ne coopérait activement à réaliser sa propre destinée. La tendance philosophique prédominante de l'orientation à New York — laquelle semble être une des tendances contemporaines aux Etats-Unis — est une théorie personnaliste essentiellement fondée sur le respect de la dignité humaine, sur la liberté de choix, sur les différences individuelles et sur le principe d'auto-détermination.

... The individual pupil needs continuing and cumulative assistance in understanding his own capabilities in relation to opportunities and requirements of present and possible future environments, in making wise choices and plans for self-realization

---

170 John M. Brewer, History of Vocational Guidance Origins and Early Development, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, p. 263.

combined with social contribution, and, in making satisfactory progress toward realistic and challenging goals. The reasons for this need for assistance and the factors influencing provisions for it are many. They include the concepts of: the worth, dignity, and uniqueness of the individual; the recognition and understanding of cultural differences; the individual's innate desire for acceptance and accomplishments and his inherent freedom of choice<sup>171</sup>.

Dans son livre rédigé à la demande du "American Personnel and Guidance Association", le Dr. C. Gilbert Wrenn écrit sur la philosophie américaine contemporaine d'orientation comme suit:

Guidance in schools is an American phenomenon.

.....  
 In the United States, as in any democracy, there is an additional emphasis on the individual and on his needs and desires.

.....  
 He [the American teacher] is asked to see each student as a distinct individual who represents the hope of continued progress in the future and who is not to be submerged in the group.

.....  
 The counselor's task is [...] to facilitate the student's own efforts toward more mature behavior [...]. In many respects, the best expert on the student is the student himself and the counselor must help him to become a more qualified expert — less biased, less self-deceptive, more knowledgeable. The counselor sharpens the student's sense of personal reality and broadens his horizon of present and future environments<sup>172</sup>.

---

171 Bruce E. Shear, New Directions in Guidance, *op. cit.*, p. 3.

172 C. Gilbert Wrenn, The Counselor in a Changing World, third printing, Washington, The Commission on Guidance in American Schools, American Personnel and Guidance Association, 1963, p. 1-3.

b. Les services d'orientation proprement dits. —

Pour accomplir ses objectifs, un programme d'orientation doit inclure un certain nombre de services. Examinés dans leur ensemble et dans leurs éléments séparés, les programmes américains d'orientation n'ont pas atteint immédiatement à la perfection. Comme les théories d'orientation qui avaient évolué à travers les âges, les services étaient commandés eux aussi par des tendances conceptuelles variées, adaptées aux besoins du milieu et du moment. Les services retrouvés dans tout programme américain d'orientation sont: i.- l'étude de l'individu; ii.- le service d'information; iii.- le conseil; iv.- le placement; et, v.- l'attention complémentaire. Nous allons étudier leur évolution progressive.

i.- L'étude de l'individu. — Quelque temps après que la loi de 1924 relative à l'orientation ait paru dans l'Etat de New York, l'assistant-commissaire d'Education insista immédiatement sur l'aspect individuel de l'orientation. "Mass treatment has a minor place in our modern guidance plan<sup>173</sup>." Les intérêts et les aptitudes du sujet doivent être découverts en premier lieu. On remarqua la force de la tendance professionnelle de l'orientation à l'origine du principe de la connaissance de l'individu. A cette date, la compréhension des aptitudes et des intérêts du sujet semblait

---

173 H. W. Houghton, op. cit., p. 130.

être suffisante pour faire une bonne orientation. Mais l'expérience a vite montré aux praticiens que d'autres problèmes interféraient avec l'objectif professionnel. Dans le Annual Report<sup>174</sup> de l'année 1932-1933, le même Chef recommande qu'on étudie aussi les problèmes de déviations de la personnalité qui pourraient provenir des difficultés sociales, car "vocational and educational embraces within itself all the problems incident to the education of young people."

Pour obtenir une connaissance complète et exacte de chaque sujet, il fallait en envisager les moyens. A la quatrième conférence annuelle sur l'orientation à Syracuse<sup>175</sup>, on était arrivé à un accord sur les principes et sur les procédés de construction du dossier cumulatif, instrument de base en vue de la connaissance du sujet. Le dossier cumulatif est une source d'information sur le sujet; les données particulières à chaque individu permettraient en outre de suivre le développement de ses tendances personnelles, scolaires et professionnelles. Les administrateurs, les maîtres et les conseillers devaient maintenir le dossier cumulatif de chaque étudiant depuis le moment où l'enfant commençait sa vie scolaire jusqu'au moment où le dossier

---

174 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1932-1933, op. cit., p. 1-2.

175 Francis T. Spaulding, op. cit., p. 28-29.

n'était plus utile. On substituera à la subjectivité de l'observation, les tests objectifs. A partir de 1945, on remarque dans le processus d'orientation, une tendance de plus en plus marquée de donner de l'importance à l'étude du sujet:

... Let me repeat the command: "Focus attention on pupils and their needs."

.....  
The chief responsibility of the school is to discover the abilities, needs and interests of each child and youth, and to provide him with the experiences that will develop to the maximum every potentiality he possesses<sup>176</sup>.

Des questions ont été soulevées en ce qui concerne le lieu où l'on devait garder le dossier et la personne qui devait le rédiger. En 1953, le "Regents Council on the Re-adjustment of High School education" décida que les renseignements très confidentiels devaient être gardés séparément par le conseiller<sup>177</sup>. Il est à noter qu'avec le développement de la psycho-technique, on se sert de plus en plus des tests objectifs pour obtenir des renseignements plus valides sur le sujet. Dans son appel du 22 novembre 1957 en vue du renforcement du système d'éducation de l'Etat<sup>178</sup>, le "Regents

---

176 Lyndon H. Strough, Vocational Guidance as a Basic Issue in Secondary School, op. cit., p. 8.

177 New York State Education Department, Regents Council on the Readjustment of High School Education, Improving Guidance Service in High Schools Educational Personal Social Vocational, op. cit., p. 11-12.

178 New York State Education Department, Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good guidance - and Enough of It, op. cit., p. 1.

Council" recommanda qu'une attention particulière devrait être portée au programme du testing, surtout aux tests d'aptitudes spéciales et de talents. On attira également l'attention du conseiller sur la limitation des instruments de mesure en psychologie, ainsi que sur les entités psychologiques qui pourraient être modifiées selon les dispositions du sujet et selon l'ambiance<sup>179</sup>.

Si la matière du dossier cumulatif diffère d'un sujet à un autre, si elle varie avec les écoles et avec les localités, il semble que les principes de base de rédaction sont les mêmes dans les Etats américains. C'est l'instrument d'orientation le plus traditionnel et le plus classique en ce sens qu'on constate un accord constant au cours de l'évolution des principes qui en gouvernent l'usage.

ii.- Le service d'information. — Sous le "Central Committee on Vocational Guidance", l'information était parmi l'un des services les plus développés de l'orientation de cette période. Malheureusement, il manquait d'organisation et de centralisation<sup>180</sup>. En 1939, "New York State Counselors Association" tenta de tracer quelques principes

---

<sup>179</sup> Ivan Miller, Follow up on the Counselor Role Study, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Albany, Bureau of Guidance, 1963, p. 23 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

<sup>180</sup> Voir chapitre II, p. 57-58.

d'organisation<sup>181</sup>. Pour qu'un service d'information soit efficace, il faut qu'il soit familier avec tous les services et avec toutes les agences de la localité avec qui il doit garder les contacts continus par l'intermédiaire des conseillers. Une filière assez riche, contenant des renseignements à l'ordre du jour, doit être maintenue à cet effet. Le conseiller maintient le contact par les communications téléphoniques, par la correspondance ou par d'autres moyens.

En 1945, on inaugura au sein des écoles l'enseignement des occupations afin de fournir aux enfants une information progressive, méthodique et complète du monde du travail. Avec le développement de l'industrie, la connaissance des occupations s'élargit. Les facteurs socio-économiques étant extrêmement importants, la plupart des validations réelles de l'orientation provenaient de l'industrie, puis étaient ensuite alimentées par l'école<sup>182</sup>.

La mésadaptation et l'instabilité professionnelles ont montré aux praticiens que l'information sur le monde du travail n'était pas suffisante; il a fallu que les jeunes apprennent à se connaître et à se servir avec prudence des renseignements sur eux-mêmes pour les combiner avec la

---

181 Francis T. Spaulding, op. cit., p. 32.

182 Lyle M. Spencer, Recent Trends in Guidance, dans Proceedings 12<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 24-28, Syracuse, New York State Counselors Association, 1947, p. 12-14.

documentation professionnelle et en arriver ainsi à la solution de leurs problèmes par auto-direction<sup>183</sup>. Tenant compte des deux principes complémentaires sur l'information, le directeur du "Bureau of Guidance", en coopération avec le "Pupil Personnel Services", avait envisagé en 1956 des moyens plus efficaces pour avoir les renseignements nécessaires sur chaque enfant et pour fournir à chacun l'information dont il aurait besoin<sup>184</sup>.

A ses débuts, le processus de l'information visait à fournir aux enfants et aux familles les renseignements sur le monde du travail. Le choix professionnel était fait d'une manière rationnelle et directe. Le principe a graduellement évolué: on aidait le sujet à obtenir l'information sur lui-même et sur les occupations. Conscient de ses aptitudes, de ses capacités comme de ses faiblesses et connaissant les exigences professionnelles, le sujet fait un choix libre, en pleine connaissance de cause.

iii.- Le conseil. — Officiellement, parmi les services d'orientation, le service du conseil semble le plus

---

183 New York State Education Department, Regents Council on the Readjustment of High School Education, Improving Guidance Service in High Schools Educational Personal Social Vocational, op. cit., p. 12.

184 New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the year 1955-1956, Albany, Bureau of Guidance, juillet 1956, p. 2 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

ancien, car il parut tôt dans la loi d'éducation de 1925, qui fut mise en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1926. Selon les dispositions de cette loi, les conseillers devaient conférer avec les enfants et avec leurs parents sur tout ce qui avait trait aux plans scolaires et professionnels des jeunes. Comment le processus du conseil se développait-il? Dans le choix scolaire, on se basait sur l'examen du dossier cumulatif. Normalement, l'examen de l'inventaire complet de chaque enfant devrait être fait à intervalles fixes, au moins une fois par an; plus souvent pour ceux qui avaient des problèmes. La date de l'entrevue devait être fixée à l'avance; les données obtenues à l'entrevue étaient complétées et enrichies par les résultats de la psychotechnique. La responsabilité de l'école au point de vue du counseling et du diagnostic ne cessait pas après la graduation des enfants<sup>185</sup>. En 1943, on avait proposé d'établir le service du counseling scolaire sur une base annuelle de douze mois<sup>186</sup>. En 1946, l'adaptation de l'individu aux situations sociales semblait le plus important aspect du conseil. Dans les systèmes

---

185 Francis T. Spaulding, op. cit., p. 32-33.

186 James M. Spining, op. cit., p. 53.

scolaires, le service du conseil accentuait l'aspect des bonnes relations sociales<sup>187</sup>.

Une idée plus complète et des principes et de l'organisation du service du counseling dans l'Etat de New York est présentée par D. Hartley dans une étude évaluative faite en 1950<sup>188</sup>. Au cours d'entrevues avec 385 conseillers de la partie nord de l'Etat, l'auteur constate que, quoique leurs responsabilités restent les mêmes dans une même école ou dans un même groupe scolaire, il y a une grande diversification dans les méthodes employées. Dans une même école, un conseiller accentue l'usage du testing alors que son collègue le néglige complètement. Un autre praticien porte toute son attention au conseil individuel ou s'occupe surtout des échecs scolaires, pendant qu'un autre s'attache au counseling de groupe.

Le problème du conseil était et reste un des plus épineux dans l'histoire de l'organisation et de la philosophie de l'orientation aux Etats-Unis. Etant fait de techniques à la fois subtiles et complexes, étant au coeur même de

---

<sup>187</sup> Gordon Crowe, Community Needs in Vocational Guidance From the Viewpoint of In-school Youth, dans Proceedings 11th Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 18-19, Syracuse, New York State Counselors Association, 1946, p. 38.

<sup>188</sup> David Hartley, Guidance in New York State a Report on the Scope, Organization and Practices of Guidance, op. cit., p. 14-15.

L'orientation, le conseil ne peut être commandé par des principes fixes; il dépend de nombreux facteurs variables. On comprend aisément l'existence de controverses autour d'un pareil problème.

Malgré tout, en 1957, le Commissaire de l'éducation a essayé d'attirer l'attention des conseillers sur un certain nombre de concepts de base<sup>189</sup>:

Chaque étudiant des classes de 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> doit avoir une entrevue avec le conseiller au moins une fois par an. Cette entrevue a pour but de réviser les progrès de l'enfant, de discuter de ses aptitudes, de ses intérêts et de ses aspirations en vue de la formulation de plans scolaires. Graduellement, le conseil conduit à des décisions plus mûries parce que plus réalistes. Le conseiller doit préparer minutieusement à l'avance chaque entrevue et en faire une étude complémentaire subséquente. Il est certain que le conseil doit contribuer à l'actualisation de la personnalité du sujet. Le centre d'intérêt du conseil est le sujet lui-même; il faut que, grâce aux lumières de l'entrevue, l'enfant soit capable de se détacher progressivement du conseiller pour se guider dans une voie de façon indépendante et réaliste. Une telle conception est non directive et personaliste.

---

189) New York State Education Department, Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good guidance - and Enough of It, op. cit., p. 3.

Une tâche importante et difficile dans le processus du conseil est celle de la "communication" ou de l'"understanding". E. Williamson a fait part de ses conceptions<sup>190</sup> en ce domaine: tout en développant l'esprit de pénétration, le conseiller doit faire abstraction de ses inclinations et de ses conceptions personnelles, afin de ne pas s'imposer aux sujets. Le conseil doit respecter la liberté de choix du sujet et l'aider à en arriver à l'auto-détermination. Il y a un point intéressant développé par Williamson: le rôle directeur du conseiller. Les relations interpersonnelles durant le counseling peuvent être une introduction à un mode de vie et de moralité. Elles peuvent conduire au sentiment de l'espérance; elles servent comme une force stimulatrice tout en aidant le dirigé à devenir une personne:

This is the most worthy objective, and one which the speaker feels is of prime importance in the seeking of the answer to the role of the counselor as a motivator of effort to help a counselee become an individual<sup>191</sup>.

---

190 Edmund G. Williamson, The Role of "Understanding" in Counseling, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Syracuse, Bureau of Guidance, 1963, p. 10-11 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

191 Ibid., p. 10-11.

Autour du même concept de "understanding" et de son influence en counseling, un autre conférencier<sup>192</sup> exprimait ses vues différemment. La compréhension doit tenir compte du caractère modifiable de l'intelligence et des dimensions intrinsèques et extrinsèques de la motivation. La motivation intrinsèque fait un meilleur emploi des choses alors que la motivation extrinsèque se rattache à l'individu. La dialectique du développement a un rôle important en counseling; enfin, les genres de stimulation influencent également le développement du comportement humain.

Entre 1925 et 1963, le conseil a été successivement soumis à des principes les plus variés. C'était d'abord une conférence avec le sujet en vue du choix scolaire et professionnel; ensuite le counseling revêtit la forme d'une discussion réaliste des problèmes actuels et des projets d'avenir; enfin ce fut une communication subtile entre deux êtres dont l'un avait pour mission de guider l'autre vers la réalisation de soi. C'est un phénomène qui est de plus en plus envisagé sur des plans psychologique et scientifique, comme dépendant de l'intelligence et de la motivation.

---

192 Daniel Seaman, Follow-up on the Counselor Role Study, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Syracuse, Bureau of Guidance, 1963, p. 20-21 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance" à Albany).

iv.- Le placement. — La première loi d'éducation relative au placement datait de 1926<sup>193</sup> dans l'Etat de New York. Selon les dispositions de cette loi, les conseillers devaient chercher du travail approprié pour les enfants au moment où ceux-ci quittaient l'école. En 1939, le Regents' Inquiry<sup>194</sup> attribuait à l'école la fonction de placement. Celle-ci reposait sur deux principes fondamentaux:

1. Par la connaissance approfondie de l'enfant et par la formation intellectuelle, morale, sociale et professionnelle qu'elle lui a donnée, l'école est l'agent le mieux qualifié pour faire le placement;

2. Le placement permet à l'institution de maintenir un contact étroit avec les agences et par suite d'être au courant des changements économiques et sociaux constants.

Tout placement doit être suivi d'une attention complémentaire convenable jusqu'à ce que l'adaptation de l'adolescent soit atteinte. Il faut remarquer ici une distribution de fonction. L'idéal serait que l'école fasse le diagnostic, puis réfère l'étudiant au Bureau de placement qui s'occupe de lui trouver du travail<sup>195</sup>.

---

193 Hubert W. Houghton, op. cit., p. 127.

194 Francis T. Spaulding, op. cit., p. 33-34.

195 Ibid., p. 33-34.

v.- L'attention complémentaire. -- New York State Education Law de 1926 chargeait les conseillers de faire un travail d'attention complémentaire auprès des enfants au travail. En 1943, Mr. J. Spining<sup>196</sup> suggéra au High School de suivre les étudiants non diplômés au travail jusqu'à l'âge de dix-huit ans. L'observation, faite soit par correspondance, soit par visites au bureau, avait pour but d'aider les jeunes à organiser leur expérience scolaire, compte tenu de la valeur éducative du travail. On recommandait d'avoir des rencontres avec les employeurs. Le résultat de l'attention complémentaire des étudiants âgés de moins de dix-huit ans devait permettre d'organiser des phases de formation plus poussée ou faciliter l'adaptation professionnelle.

En 1953, le "Regents Council on the Readjustment of High School Education"<sup>197</sup> attribuait à l'attention complémentaire un double but: l'aide individuelle au jeune et la recherche des moyens de perfectionnement de l'orientation et de l'instruction au sein du système scolaire.

---

196 James M. Spining, op. cit., p. 53.

197 New York State Education Department, Regents Council on the Readjustment of High School Education, Improving Guidance Service in High School Education, op. cit., p. 13.

... to check on subsequent adjustment and progress of former pupils; to help evaluate the effectiveness of a program at one school level as a preparation for that of the next level or for out-of-school activities<sup>198</sup>.

Le but de la section sur "les services d'orientation proprement dits" a été de retracer l'évolution des principes dans chacun des services de 1924 à 1963. Au cours des années de 1908 à 1912, ces services existaient déjà, mais fonctionnaient indépendamment les uns des autres. A partir de la deuxième décade du vingtième siècle, un système d'orientation coordonné prenait forme. Au cours du développement de l'orientation, il exista des périodes durant lesquelles une pratique était plus accentuée qu'une autre, e.g. on a eu la période du dossier cumulatif, la période d'orientation de groupe, celle de l'attention complémentaire, etc.<sup>199</sup> Si tous les services d'orientation susmentionnés existent dans les systèmes scolaires américains, leurs organisations diffèrent énormément selon les systèmes scolaires, selon les localités et selon les conseillers, etc.<sup>200</sup>

---

198 New York State Education Department, Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good guidance - and Enough of It, op. cit., p. 2.

199 Bruce E. Shear, New Directions in Guidance, op. cit., p. 2.

200 D. Hartley, Guidance in New York State A Report on the Scope, Organisation and Practices of Guidance, op. cit., p. 19.

### 3. Synthèse comparative

Des causes diverses ont contribué à la naissance du mouvement d'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis. Les événements multiples en ont conditionné le développement. Dans chacun des deux pays, l'orientation a commencé par une phase de tâtonnement. Dans sa marche vers la maturation, elle a passé par plusieurs stages où l'accentuation sur les principes revêt des caractères propres à chaque pays. Le premier stage, qui date de 1922 en France et de 1924 dans l'Etat de New York, débute par la reconnaissance légale de l'orientation.

Au cours du stage initial, l'orientation professionnelle française se fonde sur une théorie directive et confine ses activités au placement rationnel des jeunes, spécialement dans les travaux manuels. Le but fondamental de l'orientation est de rétablir et de maintenir l'équilibre de l'économie française par une distribution rationnelle de la main-d'oeuvre et par la formation de techniciens qualifiés pour le marché du travail. L'examen d'orientation, qui est un examen unique et légal, administré à une phase déterminée de la vie de l'adolescent, est réduit au diagnostic des aptitudes individuelles et au pronostic de la réussite professionnelle. Il est profondément marqué d'un caractère prescriptif et négatif, car il attache une grande importance aux contre-indications physiologiques pour divers métiers.

Née d'un besoin national économique urgent, l'orientation professionnelle en France germa dans le domaine du placement, dont les bureaux publics furent organisés à l'intérieur du Ministère du Travail. C'est au sein de ces offices qu'ont été créés les premiers services d'orientation professionnelle.

Pour favoriser le maximum de rendement des bureaux de placement publics, l'Etat français a pensé, dès le début, à centraliser et à coordonner ces services officiels, afin d'en arriver à une uniformité et à une conformité dans les principes aussi bien que dans les modalités d'action. Les recherches dans le domaine physiologique et psychométrique visaient à la découverte des contre-indications; par la suite, le but de ces recherches fut de fournir aux offices de placement publics des moyens et des instruments pour la formulation d'un pronostic de réussite professionnelle parfait. Les buts de l'orientation étaient donc pragmatiques, économiques et immédiats.

Durant les premières années de son développement, l'orientation américaine avait pour but de découvrir la vocation professionnelle de chaque individu: "[...] finding the vocation for which each individual was best fitted"; "keeping square pegs out of round holes"; "discovering one's 'talent'<sup>201</sup>." C'est une théorie directive et prescriptive

---

<sup>201</sup> Harry D. Kitson, Trends in Vocational Guidance, New York, McGraw-Hill Book Company, Inc., 1938, p. 259.

de l'orientation, en vue d'un placement rationnel des étudiants de High School. Le but fondamental de l'orientation est alors d'aider les adolescents à trouver une occupation qui, en s'adaptant le mieux à leurs aptitudes, leur donnerait le bonheur. Une part considérable du programme de l'orientation professionnelle revenait à la documentation professionnelle. On peut exprimer ainsi le principe de base qui régissait l'enseignement de cette documentation: pour choisir intelligemment son occupation, le sujet doit en connaître les conditions, les exigences et les chances d'avancement. Les objectifs de l'enseignement professionnel étaient:

- d'élargir l'horizon de la vie professionnelle du sujet;
- d'aider à s'orienter dans les programmes scolaires;
- d'aider à saisir les relations entre les exigences professionnelles et scolaires et l'entraînement nécessaire pour rencontrer ces exigences;
- d'aider les jeunes à faire leur plan scolaire suivant la ligne de leur objectif professionnel<sup>202</sup>.

En France, les bureaux de placement étaient des organismes indépendants et autonomes, placés sous la juridiction du Ministère du Travail. Les laboratoires psychologiques, associés aux écoles ou aux sociétés privées

---

202 Harry D. Kitson, op. cit., p. 263.

fournissaient à ces bureaux des instruments de travail. Ils constituaient des unités plus ou moins indépendantes. Aux Etats-Unis, l'orientation professionnelle fut exclusivement une activité scolaire. Les méthodes psychométriques ont été développées dans les laboratoires universitaires; le matériel sur les occupations provenait de l'industrie. L'orientation professionnelle avait toujours comme complément l'orientation scolaire.

Implicitement, le programme d'orientation comporte des fonctions distinctes comme: la documentation, l'information, l'étude de l'individu, le conseil, le placement et l'attention complémentaire. Quoique ces fonctions étaient acceptées au sein du "Central Committee on Vocational Guidance" de l'Etat de New York, tous n'accordaient pas aux divers principes le même degré d'importance et d'attention. Ceci provenait de ce que les concepts de l'orientation n'étaient pas compris de façons identiques par tous et que des controverses idéologiques régnaient entre les membres de "High School Teachers' Association of New York City".

A l'encontre de ce qui se passa en France où l'orientation professionnelle naquit dans des bureaux de placement publics, l'orientation en Amérique s'installe dans les écoles publiques qui en deviennent les principaux centres de rayonnement. En France, au cours de l'examen d'orientation, on se servait du dossier scolaire, mais celui-ci n'était pas

cumulatif et ne contenait pas de renseignements sur les activités parascolaires. Grâce à l'intervention du Ministère du Travail, on obtenait des écoles les données personnelles et académiques, et des laboratoires psychologiques, les données psychométriques. Les cours sur l'information professionnelle furent inconnus dans les écoles françaises. L'entrevue avec les enfants et leurs parents constituait un aspect particulier de l'orientation. L'attention complémentaire apparut dans le processus, parce qu'il fallait faire les arrangements en vue de l'apprentissage. Les instituteurs ne pouvaient que fournir des renseignements sur le sujet; mais comme ils ne connaissaient pas l'état du marché du travail, ils ne pouvaient intervenir directement. En France, on mettait l'accent sur les buts économiques; aux États-Unis, sur l'aspect de formation individuelle. Ceci explique la différence que l'on trouve dans les deux lois française et américaine de 1922 et 1924. La première parlait de placement, tandis que la seconde visait à organiser l'enseignement professionnel par la nomination d'instituteurs qualifiés en orientation.

In Europe vocational guidance or educational guidance or any kind of consciously directed guidance exists to only a slight degree in secondary schools and universities. In the U.S.A. the

secondary school has been its special field, and personnel work has made considerably headway in higher institutions<sup>203</sup>.

Quoique les deux théories française et américaine d'orientation sont au début descriptives et prescriptives, il y a lieu de signaler une différence importante. Le concept directif et prescriptif de l'orientation professionnelle française est relié à ce qu'on croyait être les causes de l'instabilité professionnelle. On croyait qu'une de celles-ci était de nature physiologique. Pour remédier à la situation et pour satisfaire en même temps aux besoins quantitatifs et qualitatifs de l'économie, on est conduit, selon la force des circonstances, à placer les jeunes suivant les exigences du marché du travail, sans tenir compte de leurs désirs ni de leurs goûts. Chaque individu devint ainsi un patient qui était utilisé selon les objectifs économiques de l'Etat.

Examinée à la lumière du principe "keeping square pegs out of round holes," l'orientation professionnelle américaine se révèle comme étant fondée sur une théorie directive et prescriptive. Elle laisse croire que chaque individu est né pour une seule occupation et que les occupations sont immuables. Méconnaissant le pouvoir d'adaptabilité de

---

203 Franklin J. Keller and Morris S. Viteles, Preludes to a Survey of World Guidance, dans Occupations The Vocational Guidance Magazine, vol. 15, n° 3, livraison de décembre 1936, p. 210-211.

l'homme qui évolue et qui est capable de se plier aux diverses circonstances, on prescrit à chaque adolescent l'occupation qu'on croit être la meilleure pour lui. Une telle doctrine est fondée sur une philosophie déterministe<sup>204</sup>.

Au premier stage de son développement, si l'orientation professionnelle de France ressemble à celle des États-Unis par quelques aspects, elle s'en distingue nettement par le but, par les méthodes et l'organisation des services.

La loi du 24 mai 1938 marque le début du deuxième stage de l'orientation professionnelle française. En somme, on ne peut pas dire que l'orientation fait alors un pas de géant, sans qu'il y ait eu aucune transition progressive entre la période de 1922 à 1938. Certes, l'orientation n'a pas cessé d'évoluer; elle a été constamment conditionnée par des facteurs variés qui en dictaient le cours du développement. Prenant comme point de départ le caractère officiel et légal de l'orientation professionnelle française, les différents stages de son évolution seront marqués par les textes législatifs qui entérinent des principes d'orientation nouveaux.

Au deuxième stage de son évolution, on visa encore à se servir de l'orientation professionnelle pour réaliser les objectifs de relèvement économique. Le but garde son

---

204 Harry D. Titson, op. cit., p. 259.

caractère économique et les bureaux de placement publics visent à un équilibre de l'offre et de la demande des emplois, mais la préoccupation s'étend à plus de sujets et de domaines. La nature de l'orientation devient strictement directive; l'examen d'orientation est obligatoire pour tous les adolescents âgés de quatorze à dix-sept ans qui se destinent au commerce et à l'industrie. L'orientation est associée étroitement à leur formation professionnelle. Le processus du conseil est basé sur trois principes: la connaissance du sujet, l'étude de la profession, et l'étude du marché du travail. La constitution d'un dossier d'orientation conduit à la collaboration entre le conseiller, le corps enseignant et le médecin. À cause du principe du secret professionnel absolu auquel sont soumis les médecins, le conseil d'orientation devient plus prescriptif; la modalité d'action s'approche de plus près de celle de la sélection professionnelle. La complexité croissante du monde du travail a pour conséquences la recherche des aptitudes précises à chaque métier et une distribution plus rigoureuse de la main-d'œuvre afin de ne gaspiller aucune "valeur sociale humaine agissante". Ceci a conduit à la reconnaissance des différences individuelles, et simultanément à la découverte des moyens plus appropriés pour en arriver à une sélection de plus en plus parfaite des ouvriers. La reconnaissance des aptitudes professionnelles et des différences individuelles a conduit les

centres d'orientation à se servir de l'examen psychologique et à se rapprocher des établissements scolaires, afin d'en recevoir l'information sur les jeunes et d'en obtenir une collaboration plus active.

Au terme de la loi de 1938, le concept d'orientation devient plus directif; son but est officiellement économique, et ses services, étroitement coordonnés au plan national, visent à faire de l'orientation une activité de sélection professionnelle. L'orientation professionnelle de France est fondée sur une théorie de sélection professionnelle qui "tend à cataloguer les individus et les professions"<sup>205</sup>. Il est à noter que les modalités d'action, concernant l'examen d'orientation, pouvaient soulever quelques objections. Au terme de la scolarité obligatoire, à quatorze ans, le sujet est en plein développement. L'examen d'orientation unique, négatif, dont le but est de déceler les inaptitudes et les contre-indications pour un métier envisagé, pouvait conduire à de graves erreurs, d'autant plus que les méthodes d'orientation employées à cette date étaient loin d'être au point.

Le deuxième stage dans l'évolution de l'orientation aux États-Unis débute en 1937. Ce point de césure est choisi parce qu'il marque, sur le plan national, la dernière révision de la déclaration de "National Vocational Guidance

---

205 Maurice Chagnon, op. cit., p. 20.

Association"<sup>206</sup> sur l'orientation scolaire et professionnelle, et sur le plan local, e.g. dans l'État de New York, la création du "Bureau of Guidance"<sup>207</sup>. On constate une correspondance chronologique dans l'évolution conceptuelle entre le plan national et le plan local. Les dates de 1928, de 1930 et de 1937 — dates des révisions successives de la déclaration du "National Vocational Guidance Association" — correspondent à celles où les commissaires de l'Éducation de l'État de New York introduisirent des principes nouveaux dans la pratique de l'orientation dans l'État de New York.

En 1927, George L. Hutcherson avait essayé de coordonner les différentes fonctions en orientation et d'introduire la méthode psychométrique dans sa pratique. Frank P. Graves, en 1931, attachait une grande importance aux différences individuelles, à l'adaptation du sujet à la complexité du monde du travail, à la liberté individuelle dans l'acte de choix. Après 1935, on devint conscient des limites d'une orientation purement scolaire et professionnelle et on chercha à en élargir les cadres. De fait, en 1937, le directeur du "Bureau of Guidance" suggéra l'emploi du mot "guidance" sans attributif. Les principes précités se retrouvent dans la conception de "National Vocational Guidance

---

206 Maurice Jagnon, op. cit., p. 4.

207 New York State Education Department, Annual Reports of the Bureau of Guidance for the year 1936-1937, op. cit., p. 1.

Association". La revision de 1937 des principes et des procédés de l'orientation scolaire et professionnelle, tels que compris par cette association, est basée sur les hypothèses suivantes<sup>208</sup>:

1. le pouvoir d'adaptabilité de l'individu;
2. la responsabilité individuelle concernant l'acte de choix professionnel;
3. la continuité du processus d'orientation;
4. la nécessité de systématiser l'orientation professionnelle par l'organisation des bureaux d'orientation.

Aux Etats-Unis, le concept d'orientation tend vers une théorie non directive, fondée sur le respect de la dignité humaine. Une compréhension plus intégrale de la nature humaine est réalisée par les principes de différences individuelles et d'adaptabilité. En tenant compte de l'aspect évolutif de l'être humain, le processus d'orientation devient continu. Le conseil d'orientation cesse d'être un ordre ou un avis; on le considère comme une aide apportée graduellement au sujet pour le guider dans sa décision professionnelle. Le choix professionnel est fait en connaissance de cause, à la suite d'une étude sérieuse des aptitudes personnelles et des exigences du marché du travail.

---

208 Harry D. Kitson, op. cit., p. 260.

Vocational choice is a process, not an event. The individual gravitates toward rather than specifically chooses the occupation. This process of successive decisions based upon a general goal is related to the "field-level concept" of vocational choice [...]209.

On constate qu'une telle conception de l'orientation professionnelle se rapproche de la théorie de l'orientation professionnelle que Frank Parsons a formulée en 1908.

It is rather striking that these concepts are not basically different from the original formulation by Parsons. They are rather an elaboration and refinement, growing out of a more advanced knowledge of human behavior and its development. [...] As a necessary service in a democratic society based on individual freedom of choice, vocational guidance has the function of helping individuals make more effective decisions and plans throughout the longterm process of their vocational development by facilitating a clearer understanding of themselves and their roles in the world of work<sup>210</sup>.

En résumé, les mêmes hypothèses sur la complexité croissante du monde du travail, sur l'existence des différences individuelles, et sur la nécessité de systématiser l'orientation professionnelle, ont conduit à des principes d'orientation opposés: en France, ils ont abouti à une théorie plus directive, plus prescriptive, se rapprochant d'une sélection dictatoriale des valeurs humaines; aux Etats-Unis, à une théorie non directive, à un processus continu. La

---

209 Albert S. Thompson, A Nationale for Vocational Guidance, dans The Personnel and Guidance Journal, vol. 32, n° 9, livraison de mai 1954, p. 533-534.

210 Ibid., p. 535.

notion des différences individuelles rend le concept d'orientation français plus sélectif et plus économique; elle fait que la théorie américaine devient démocratique et humaine.

En France, des essais sur l'examen d'orientation scolaire, administré<sup>211</sup> avant et après<sup>212</sup> l'examen d'orientation professionnelle légal et obligatoire, ont révélé l'interdépendance entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle. Des congrès d'orientation ont conduit à la formation d'une conception de l'orientation progressive fondée sur la nature du processus génétique du choix professionnel. Le décret du 10 octobre 1955, qui marque le troisième stage du développement conceptuel de l'orientation, confirme officiellement le principe de continuité et reconnaît la thèse de l'interdépendance entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle. Théoriquement la conception d'une orientation progressive était officiellement reconnue; pratiquement, on s'en tenait encore à l'examen unique et obligatoire. L'intervention des conseillers d'orientation dans les écoles était limitée; elle ne se faisait que sur la demande des chefs d'établissements scolaires. Cette mesure législative, de nature restrictive, a été probablement dictée par plusieurs raisons:

---

211 G. Talarie, op. cit., p. 4.

212 Marguerite Thibert, op. cit., p. 30.

1. Les suites de la guerre, l'évolution économique, etc., ont montré que les problèmes d'orientation débordaient le cadre d'une orientation strictement professionnelle. L'État français a ressenti la nécessité d'une orientation scolaire en relation avec une orientation professionnelle, spécialement dans le domaine technique. Car le même texte de loi de 1955 assignait aux conseillers la responsabilité du choix des candidats dans les établissements techniques, puis celle d'une orientation suivie de ces derniers. L'orientation professionnelle continuait d'être le secteur prioritaire des conseillers; ses fins économiques, qui n'ont cessé d'être un souci national pressant, primaient dans la politique française.

2. Jusqu'à date les services d'orientation étaient complètement séparés des établissements scolaires. Les fonctions des conseillers consistaient essentiellement dans le placement, activité qui se rapprochait de la sélection professionnelle. La formation de ces conseillers mettait en relief l'aspect économique, physiologique et professionnel de l'orientation. Par une mesure d'ordre administratif, technique et éthique, on a confié aux chefs des institutions scolaires la décision sur l'opportunité de l'intervention des praticiens dans le système scolaire.

De fait, le processus d'orientation devenait continu et progressif dans le secteur technique; l'examen

d'orientation fut multiple sans être confiné dans le domaine académique.

3. L'existence des orientations autres que professionnelles fut officiellement reconnue. La loi permettait aux services d'orientation professionnelle de conférer avec les familles et avec les organismes sociaux sur tous les problèmes relatifs à l'orientation. La conception de l'orientation s'élargit.

Au terme de son troisième stage d'évolution, le concept français d'orientation professionnelle se rapproche du concept américain par la continuité dans le processus. Par contre, ce dernier a aussi évolué. Ce troisième stage aux États-Unis débute en 1953, date à laquelle le "American Personnel and Guidance Association" succède au "National Vocational Guidance Association"<sup>213</sup> et où le "Regents Council on the Readjustment of High School Education" de l'État de New York publie sa politique sur l'orientation<sup>214</sup>. Les principes révisés en 1937 par le "National Vocational Guidance Association" restent les prémisses de base de l'orientation

---

213 Clifford E. Erickson, N.V.G.A. Looks to Divisional Status in A.P.G.A., dans Occupation The Vocational Guidance Magazine, vol. 30, n° 3, mai 1952, p. 630-631.

214 New York State Education Department, The Regents Council of the Readjustment of High School Education, The School We Need - Now and for Tomorrow, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 1954, 32 p.

dans l'Etat de New York. C'est une oeuvre de consultation du système scolaire. Son rôle est d'aider chaque adolescent à prendre ses propres décisions professionnelles. On met en évidence les principes d'auto-détermination et de liberté de choix.

We see guidance as a school wide advising activity that helps the individual pupil reach his own decisions [...]. We emphatically do not mean that guidance specialists and teachers try to decide what is best for each boy and girl, and then persuade them to accept these ready-made decisions. [...] But the decisions, plans, and action must, we believe, remain the responsibility of the pupil and his parents<sup>215</sup>.

Il est à remarquer qu'il existe encore une grande différence entre les deux concepts français et américain d'orientation. La théorie française reste directive et prescriptive, visant à des fins économiques. Les services d'orientation étaient indépendants et autonomes; les conseillers ne faisaient qu'une apparition temporaire dans les institutions éducationnelles. Si à partir de 1954, on commence à donner plus d'importance à l'information en lui attribuant comme objectif la genèse des intérêts et l'éveil de la motivation<sup>216</sup>, on méconnaît encore la valeur éducative d'un conseil d'orientation continu et progressif.

---

215 New York State Education Department, The Regents Council of the Readjustment of High School Education, The School We Need - Now and for Tomorrow, op. cit., p. 17.

216 Pierre Louchet, op. cit., p. 93.

Pendant la même période, la théorie américaine a fait un pas de géant; elle est devenue non directive. Elle est comprise comme une activité organisée au sein des systèmes scolaires pour être mise au service des étudiants. Un des fondements de cette théorie est la liberté de choix; néanmoins les jeunes sont entraînés progressivement à se former à l'auto-détermination pour que leur choix libre soit bien fondé et soit fait en pleine connaissance de cause.

En France, au cours des dernières années, la pratique confirme que la distinction entre l'orientation professionnelle et l'orientation scolaire ne saurait être qu'artificielle. Le perfectionnement des techniques, l'étude de plus en plus approfondie du développement de l'individu et des interactions de ce dernier avec son ambiance ont conduit enfin à la formulation d'une théorie d'orientation continue qui se réalise progressivement en paliers successifs. Une telle théorie est à l'origine de la Réforme de l'enseignement promulguée par le décret du 6 janvier 1959<sup>217</sup>, complété par les décrets du 20 février et du 20 avril 1961<sup>218</sup>. Selon cette réforme, il y a une fusion de l'orientation scolaire et de l'orientation professionnelle.

---

<sup>217</sup> Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, op. cit., p. 423.

<sup>218</sup> J. Vacquier et R. Guillemoteau, op. cit., p. 136.

L'orientation Scolaire et Professionnelle est un processus continu qui implique l'approfondissement progressif de la connaissance de l'enfant matérialisé par un dossier psychologique et d'orientation<sup>219</sup>.

Le but de l'orientation est une distribution optimum de toutes les valeurs humaines grâce à une valorisation et à une promotion maximum de tous les individus de la nation. L'orientation ne s'en tient plus au placement des adolescents, confiné dans les travaux manuels. Pour atteindre ce but, on apporte de l'aide aux étudiants au cours du cycle d'observation en vue de leur adaptation scolaire et émotionnelle. Vis-à-vis des étudiants du cycle de détermination, on favorise l'autodirection. Le fondement essentiel de la théorie est l'observation et le plein épanouissement des aptitudes.

A ce stage d'évolution, le concept français d'orientation se rapproche de celui des Etats-Unis, qui est plus complet en ce sens que l'adaptation comporte également l'aspect personnel et social des jeunes. Les deux théories parlent d'un processus continu et progressif. Néanmoins, le concept américain est non directif; il est fondé sur la liberté de choix qui est considérée comme un droit individuel dans la démocratie américaine.

---

219 Institut Pédagogique National, Ce qu'il faut savoir sur... l'orientation scolaire et professionnelle en France, op. cit., p. 22.

The democratic American way is the way of free choice for the individual -- just the opposite of having careers and lives dictated by others. In fact, a good guidance program is itself an exercise in democratic behavior. It helps prepare each pupil for democratic personal living, on which our political democracy depends<sup>220</sup>.

La théorie américaine est personnaliste; sa fin dernière est le plein épanouissement personnel, social et professionnel de chaque individu, réalisé dans un esprit de liberté individuelle. Le concept français diffère du concept américain, parce que la théorie française est fondée entièrement sur la nature des aptitudes. L'orientation suit le développement des aptitudes, et le choix professionnel dépend de celles-ci. Théoriquement, on semble vouloir laisser aux enfants et aux familles la liberté de décision; pratiquement, au terme de chaque palier, spécialement à la fin du cycle d'observation, des mesures sont prises pour convaincre les intéressés du bien-fondé de l'avis du "conseil de classe". A ceux qui choisissent de leur plein gré une voie professionnelle, on offre un examen de vérification. Fondée sur la théorie des aptitudes et sur de tels principes d'action, l'orientation professionnelle française semble présenter les caractères d'un concept d'orientation rigide et directif.

---

<sup>220</sup> New York State Education Department, The Regents Council on the Readjustment of High School Education, The School We Need - Now and for Tomorrow, op. cit., p. 17.

Les procédés diffèrent aussi dans les deux pays. Quelque le programme d'orientation est organisé au degré secondaire de part et d'autre, en France il est divisé en trois paliers successifs et le conseil d'orientation revêt un caractère particulier à chaque palier. En somme, le conseil dépend du développement et de la maturation des aptitudes.

L'étude de l'individu est basée sur un dossier psychologique et sur un dossier d'orientation qui comprend un examen individuel (psychomoteur), un examen médical, un examen académique et des rapports du conseil d'orientation. Les examens psycho-physiologique et médical constituent un aspect bien particulier de l'orientation en France. L'observation, faite pendant deux ans durant le cycle d'observation, tient la place des tests (d'intelligence, de capacités et de connaissances) dont se sert le système américain.

Aux Etats-Unis, les conseillers d'orientation se servent des entrevues avec les supérieurs ou des chefs d'industrie avec qui les étudiants travaillent, et des rapports d'emploi pour obtenir des renseignements sur leurs sujets. Un instrument très utilisé par ces praticiens et inconnu en France, est le dossier cumulatif où sont enregistrées toutes les activités scolaires et parascolaires.

Dans les deux pays, on attache une même importance à l'étude de l'occupation et aux moyens divers pour arriver

à une documentation aussi complète que possible sur les occupations.

Quant au conseil, les procédés des diverses écoles française et américaine peuvent se concilier.

Il est à souhaiter que, faisant de part et d'autre leurs expériences, les conseillers anglo-saxons et les conseillers français arrivent à se rencontrer dans une heureuse synthèse, car l'objet de leurs efforts est commun<sup>221</sup>.

L'orientation américaine se distingue encore de celle de France par ses fonctions d'observation et d'attention complémentaires.

Au point de vue d'organisation et d'administration, les services d'orientation dans les deux pays ne se ressemblent guère. En France, les services sont rattachés à la Direction Générale de l'Organisation et des programmes scolaires du Ministère de l'Education Nationale. Selon les dispositions de la Réforme de l'enseignement du 6 janvier 1959, les directives sur l'organisation de l'orientation et sur le rôle des services sont élaborées à l'échelon ministériel, en liaison avec l'inspection générale de l'orientation scolaire et professionnelle. Dans chaque académie, existe une Inspection des Services d'Orientation Scolaire et Professionnelle qui coordonne les travaux des centres. Elle

---

221 A. Nepveu, Les relations interpersonnelles en orientation scolaire et professionnelle, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, livraison de mai-juin 1961, p. 175.

est placée sous l'autorité du Recteur. Dans chaque département, un Inspecteur d'Académie contrôle le travail d'orientation assumé par les Centres Publics d'Orientation Scolaire et Professionnelle, placés sous son autorité. Les personnels des centres sont des fonctionnaires de l'Etat. Chaque centre a recours à des médecins d'orientation et à des médecins des Services Médicaux-Sociaux. La documentation, l'information et le placement sont assumés par d'autres services officiels, tels que le B.U.S. et les bureaux de placement du Ministère du Travail. On voit que l'administration et l'organisation de l'orientation forment un cadre officiel autonome à l'intérieur du Ministère de l'Education Nationale.

Aux Etats-Unis, les sept services du programme d'orientation (étude de l'individu, étude de l'occupation, le conseil, le placement, l'attention et l'observation complémentaires, et la recherche) sont organisés à l'intérieur de chaque école ou de chaque système scolaire par un conseiller d'orientation ou par un directeur d'orientation. Ces praticiens sont nommés par l'administrateur de l'école et lui sont responsables. Ils coordonnent les sept fonctions précitées du programme d'orientation.

En résumé, au terme de l'évolution des services d'orientation professionnelle en France et aux Etats-Unis, des rapprochements ont été réalisés dans les principes et dans le processus d'orientation. Des différences et même

des oppositions existent encore. Il reste à étudier les agents d'orientation. Quelle est la conception des deux côtés de l'Atlantique au sujet de la formation et des fonctions des conseillers d'orientation? Ce thème fait l'objet du chapitre suivant.

## CHAPITRE IV

### LE CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET SES FONCTIONS

Dans son discours prononcé à l'occasion de la convention annuelle du "National Vocational Guidance Association" en 1938, F.Keller a soulevé des questions relatives à la personnalité et à la formation du conseiller d'orientation. Voici comment le conférencier décrit ce spécialiste:

Probably, like artists, counselors are born and not made. In any case, they must be nurtured favorably in their tender years.

.....  
Counselors are not made at all. They develop out of wise, experienced men and women who have dedicated their personalities and their skills to the education and orientation of young men and women. He who wishes to be a counselor must first live wisely. Then he may help others to live<sup>1</sup>.

Le problème de la formation et des responsabilités du conseiller d'orientation semble être l'un des plus épineux dans l'histoire de l'évolution des concepts et des services d'orientation dans les deux pays de France et des Etats-Unis. Des discussions ont apporté, certes, de la lumière dans le domaine, mais il n'en reste pas moins qu'il y a encore beaucoup de problèmes irrésolus au sujet du statut. Le but de ce chapitre est de montrer la formation et la

---

<sup>1</sup> Franklin J. Keller, The Revelation and Nurture of Counselors, dans Occupations The Vocational Guidance Magazine, vol. 16, no. 2, livraison de mai 1938, p. 728-731.

mission de ce genre de spécialiste, et en France et aux Etats-Unis.

1. Le conseiller d'orientation professionnelle en France.

En France, le Diplôme d'Etat de conseiller d'orientation professionnelle a été institué par le décret validé du 21 janvier 1944<sup>2</sup>. Les conditions d'obtention du diplôme sont fixées par l'arrêté du 16 février 1944, modifié par les arrêtés du 21 mars<sup>3</sup> et du 21 décembre 1952<sup>4</sup>. Quoique les textes législatifs n'ont fixé le statut du conseiller qu'en 1944, l'enseignement officiel conduisant au titre de conseiller d'orientation professionnelle avait commencé en 1930<sup>5</sup>, peu de temps après la création de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle.

---

2 Ministère de l'Education Nationale, Notice sur l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, Paris, Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, 1958, p. 7.

3 Ibid., p. 7.

4 Ministère de l'Education Nationale, Conditions d'obtention du Diplôme d'Etat de Conseiller d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 85<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 43, livraison du 19 février 1953, p. 1608.

5 Catherine Bénassy-Chauffard, l'enseignement. La formation des conseillers d'O.P., dans Binop XV<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, n<sup>o</sup> spécial, livraison de septembre 1953, p. 11.

Dans la France, pays de cadres où le concept premier de l'orientation professionnelle est directif, les conseillers jouissent d'un statut légal et remplissent des fonctions définies, décrites dans les publications des dirigeants de l'I.N.E.T.O.P. ou dictées par les textes législatifs. D'après Monsieur J. Fontègne, qui était alors directeur de l'I.N.E.T.O.P., l'orientation est:

... l'ensemble des opérations qui s'effectuent sous le contrôle de la direction de l'Enseignement technique aux termes desquelles il est conseillé à l'enfant, généralement à la fin de sa scolarité primaire, compte tenu de ses aptitudes, de ses tendances profondes, des possibilités de sa famille et du marché du travail, la profession, le métier ou les études vers lesquels il a le plus de chances de réussir<sup>6</sup>.

Comme tout métier, la profession de conseiller d'orientation exige une formation préalable; elle fait la sélection des candidats et elle présente des responsabilités définies. Les trois thèmes: a. formation, b. sélection, c. responsabilités, sont les sujets de discussion de la présente section.

a. Formation des conseillers d'orientation. — Selon l'esprit du fondateur de l'I.N.E.T.O.P. — le professeur Henri Piéron —, le souci prédominant et permanent de la

---

<sup>6</sup> Julien Fontègne, (), (), (), (), (), (), cité par Direction de l'Enseignement Technique, L'orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 1378, livraison du 12 septembre 1950, p. 2-3.

formation des conseillers est de leur permettre d'acquérir une sérieuse méthode expérimentale et de développer l'esprit critique vis-à-vis de leur fonction<sup>7</sup>. Initialement, l'enseignement conduisait au diplôme de conseiller d'orientation. Peuvent obtenir ce titre les élèves qui, étant inscrits régulièrement aux cours, ont suivi avec assiduité pendant un an les enseignements théoriques et pratiques, et ont fait un stage d'un mois dans un office d'orientation désigné à cet effet. À partir de 1945, la durée de la scolarité est de deux ans<sup>8</sup>. Au début, c'était l'I.N.E.T.O.P. qui assumait la formation des conseillers. Plus tard, à cause des besoins croissants en personnel, on créa successivement trois autres Instituts dont l'une des fonctions est d'assurer la formation des conseillers: l'Institut de Biométrie Humaine et d'Orientation Professionnelle, à Marseille (1945); l'Institut d'Études Psychologiques et Psycho-sociales, à Bordeaux (1958); et l'Institut régional d'orientation professionnelle, à Lille (1959)<sup>9</sup>. La formation comprend trois aspects:

- i.- la formation théorique;
- ii.- les travaux pratiques;
- iii.- les stages.

---

7 C. Bénassy-Chauffard, L'enseignement. La formation des conseillers d'O.P., op. cit., p. 29.

8 Ibid., p. 29.

9 Institut Pédagogique National, Ce qu'il faut savoir sur... l'orientation scolaire et professionnelle en France, Paris, Institut Pédagogique National, 1962, p. 26.

1.- La formation théorique. — Le but fondamental de la formation théorique est d'aider le futur conseiller d'orientation professionnelle à dominer les techniques et à acquérir le sens critique et l'esprit d'objectivité. Les cours théoriques sont classés sous deux rubriques: 1. les cours relatifs à l'étude de l'individu, et 2. les cours traitant les problèmes relatifs à l'entourage.

1. Cours relatifs à l'étude de l'individu<sup>10</sup>. — Dans l'étude de l'homme (psychologie, psychologie du comportement, psychologie différentielle), on initie le futur conseiller aux méthodes introspectives, objectives et expérimentales au moyen desquelles il parviendra à juger les actions humaines. Dans la paidologie, le candidat étudie l'évolution et le développement de l'organisme humain, les stages, et les phases de la croissance, ainsi que l'acquisition des habilités propres à chaque âge. Dans la physiologie, il prend contact avec la sphère des motivations.

Les cours de psychologie et de physiologie se complètent. La combinaison des connaissances acquises dans ces deux domaines doit révéler l'étroite relation qui existe entre le processus physiologique humain et l'adaptation du comportement.

---

10 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 30.

Les cours de pathologie médicale et de psychiatrie initient le candidat aux problèmes d'inadaptation ainsi qu'aux problèmes philosophiques et sociaux qui distinguent le normal du pathologique. Ces cours donnent de la lumière sur les contre-indications qui constituent l'aspect négatif de l'orientation professionnelle.

2. Cours traitant les problèmes relatifs à l'entourage<sup>11</sup>. — Dans la formation du conseiller, la technique des métiers joue un rôle de premier plan. Un temps important est réservé à l'enseignement de ces cours. Il s'agit des techniques des métiers, de leurs apprentissages, et des conditions de performance pour chacun. La psychologie sociale étudie les interactions de l'homme et du groupe. Un autre objet de la physiologie est l'ambiance physique.

Dans l'économie politique, le candidat étudie l'aspect économique des phénomènes sociaux qui pourront influencer le marché du travail. Avec ses différents aspects, comme l'organisation du travail, la sécurité du travail, l'hygiène du travail, etc., l'histoire du Travail représente l'histoire concrète des interactions humaines avec les réalités économiques. Enfin, la place et le rôle de l'orientation professionnelle dans le plan national, ses relations avec les diverses institutions éducatives et les organismes

---

11 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 30-31.

professionnels et sociaux, font l'objet du cours de l'organisation de l'orientation professionnelle.

Il faut ajouter aux cours de formation théorique, des cours de statistique qui guideront le candidat à établir les relations entre les phénomènes et à vérifier les prédictions; puis, le cours de méthodologie psychotechnique qui traite de la mesure objective de l'individu.

Le programme de la formation théorique du conseiller est complet et bien organisé en ce sens qu'il est étroitement lié aux tâches du conseiller. On enseigne aux candidats trois éléments essentiels: a) la structure physique et psychique de l'individu; b) les exigences professionnelles des différents métiers; c) l'état du marché du travail. Les contre-indications, c'est-à-dire le côté négatif de l'orientation professionnelle, ne sont pas oubliés dans ce programme qui semble accentuer l'aspect technique et économique de l'orientation, puisque Madame C. Bénassy-Chauffard a écrit: "[...] la technique des métiers [...] joue un rôle de premier plan dans la formation du conseiller [...]"<sup>12</sup>. Le programme met en valeur une étude clinique de l'être humain, la caractérologie, l'étude du marché du travail, et la technique des métiers. Il tient compte de l'étude du "normal" et du "pathologique", mais il n'aborde pas celle de l'enfant

---

12 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 31.

doué et de l'enfant exceptionnel. Cette omission s'explique facilement, si on se rappelle qu'au début, le concept français de l'orientation professionnelle est dominé par des soucis économiques et se limite presque exclusivement au choix des carrières manuelles.

La science des actions de l'homme est bien difficile à apprendre. Elle l'est plus quand il faut envisager l'homme dans sa vie de groupe et dans ses interactions avec les faits sociaux, politiques et économiques. Pour aider les aspirants-conseillers d'orientation professionnelle à intégrer leur savoir et à établir les liens nécessaires entre les différentes branches de leur enseignement, on les met en présence des exemples concrets de synthèse, au cours des travaux pratiques.

ii.- Les travaux pratiques<sup>13</sup>. — La physiologie et la psychologie font l'objet des travaux pratiques. Les candidats s'habituent à prendre contact avec les appareils et les techniques d'orientation. L'expérience doit contribuer à développer leur esprit expérimental, tout en éclairant l'enseignement théorique.

iii.- Les stages<sup>14</sup>. — Les candidats font la plus grande partie des stages dans les centres d'orientation

---

13 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 31-32.

14 Ibid., p. 32-35.

professionnelle. Ces stages sont répartis tout le long de la scolarité. A part ceux qui se font aux centres d'orientation professionnelle, s'ajoutent ceux qui se font dans un Service de Neuro-psychiatrie Infantile, au Service de Recherches de l'I.N.O.P., et dans les milieux de travail. Le stage au Service de Neuro-psychiatrie Infantile renseigne sur le comportement des sujets anormaux et pour lesquels le futur conseiller devra demander le concours d'un psychiatre. Au cours de son stage au Service de Recherches de l'I.N.O.P., le candidat utilise les notions de statistique apprises dans les cours. Durant sa pratique dans les milieux de travail, l'aspirant acquiert une méthode d'étude approfondie des professions. En ce qui concerne des stages faits dans les centres d'orientation, tous les étudiants doivent en faire deux, dont l'un se passe à la consultation de l'I.N.O.P. et l'autre, dans un centre d'orientation professionnelle de Paris ou de la région parisienne. Par les stages, les candidats participent intimement à la vie des services d'orientation. Au cours de leur entraînement à la consultation de l'I.N.O.P., les étudiants de la première année apprennent à se servir des tests psychologiques. Cette pratique est d'importance primordiale, car elle développe l'attitude expérimentale, elle favorise l'acquisition d'une technique rigoureuse dans l'administration des tests et dans l'interprétation des résultats, enfin elle initie à la compréhension

des renseignements obtenus afin d'en mesurer la portée<sup>15</sup>. En administrant les tests, le jeune conseiller est amené à l'étude du comportement du sujet.

Un autre aspect important du stage au centre d'orientation est celui de la permanence<sup>16</sup>. Sous la surveillance d'un conseiller, le jeune stagiaire apprend à prendre contact avec les clients et avec leur famille; il s'initie à établir des relations humaines les plus diverses; il s'habitue à travailler en groupe, à s'adapter aux personnes des milieux différents et de caractères variés.

Au stage de la deuxième année scolaire, passé à l'I.N.O.P., le jeune conseiller se consacre à l'étude approfondie des cas. C'est dans l'examen minutieux d'un cas que le candidat se renseigne sur l'intégration des éléments psychologiques, physiologiques, sociaux, etc. dans une personne vivante. A cause du manque d'une théorie scientifique de la personnalité, cette compréhension est plutôt un art qui ne peut se perfectionner que par l'expérience personnelle vécue<sup>17</sup>. Le jeune conseiller apprend aussi les techniques de l'entretien, le contrôle des interactions entre orienteur et orienté. On conseille au stagiaire deux cadres de

---

15 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 33.

16 Ibid., p. 33.

17 Ibid., p. 33-34.

référence pour l'entretien: l'entretien centré sur le sujet et celui centré sur le conseiller<sup>18</sup>. Dans les cas émotifs, on se sert surtout des techniques d'inspiration non directive. Une autre valeur professionnelle des stages est de former chez le futur orienteur une attitude libre de tout préjugé émotif et intellectuel.

Les stages permettent au jeune conseiller de développer ces différentes qualités. La condition essentielle pour pouvoir se perfectionner et acquérir l'expérience nécessaire est, nous semble-t-il, de ne pas vouloir à toutes forces couler dans le moule uniforme d'une doctrine de faits mêmes avec lesquels on entre en contact, car, répétons-le, nous n'avons pas de théorie scientifique qui tienne compte de tous les éléments<sup>19</sup>.

Enfin, le futur conseiller participe au travail de contrôle de l'orientation professionnelle, ce qui lui donne la notion de l'étendue du processus d'orientation à travers le temps.

A la suite de la promulgation des décrets du 21 février et du 20 avril 1961 (mentionnés au chapitre précédent) qui dénomment les praticiens en orientation, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle, on ajoute au programme de leur formation le cours de psychopédagogie et les visites dirigées d'information (écoles, entreprises)<sup>20</sup>. Ces

---

18 C. Bénassy-Chauffard, op. cit., p. 34.

19 Ibid., p. 34.

20 Institut Pédagogique National, Ce qu'il faut savoir... sur l'orientation scolaire et professionnelle en France, op. cit., p. 26-27.

modifications ont pour origine le changement de statut du conseiller qui est amené à collaborer étroitement avec les institutions scolaires et qui a besoin des connaissances plus approfondies et de l'organisation scolaire et de la psychopédagogie.

La formation du conseiller est solide; elle essaie de lui donner une culture approfondie en psychologie, en pädologie, des connaissances en pathologie et en psychiatrie. Elle le met au courant des exigences de la technique des métiers, et de l'organisation des offices d'orientation professionnelle. Ce qui est le plus important, c'est qu'elle essaie de lui faire voir l'intégration de la personne humaine vivante — normale et pathologique — dans un monde en évolution constante. Cette interprétation présente des problèmes toujours nouveaux pour un même sujet et elle varie d'un sujet à un autre. Ainsi, il ressort de la conception de la formation du conseiller d'orientation professionnelle, qui est directement lié à son rôle important, la nécessité de la sélection des candidats capables d'assumer une telle responsabilité.

b. Sélection des candidats. — Consécutivement à la fondation de l'I.N.E.T.O.F., l'enseignement fut ouvert aux aspirants-conseillers d'orientation professionnelle. À la fin de leur scolarité qui dure un an, ceux-ci doivent subir avec succès les examens de sortie. L'examen final comprenait

trois compositions écrites (physiologie et pathologie; psychologie; organisation de l'Orientation et sciences économiques); trois épreuves pratiques (examen physiologique, examen psychologique, technique de l'orientation); cinq interrogations orales (physiologie et pathologie, psychologie, orientation et sciences économiques, pédagogie, et enfin technique des métiers)<sup>21</sup>. Telle était jusqu'en 1945 la formation initiale des candidats. Après la libération de la France, la reconstruction d'après-guerre, l'évolution de la technique, le changement d'aspect dans le marché de la main-d'oeuvre, etc. ont conduit à un besoin urgent et croissant en nombre de conseillers. Conséquemment, on exigea de ceux-ci une formation plus solide, afin qu'ils puissent faire face aux problèmes de la vie moderne. En 1945, avec l'établissement du Diplôme du conseiller d'Etat, la scolarité est prolongée à deux ans.

Les candidats au programme de formation du conseiller d'orientation professionnelle doivent posséder le Baccalauréat complet ou le brevet supérieur complet, être âgés au 1<sup>er</sup> juillet de l'année d'admission de vingt et un ans au

---

<sup>21</sup> Henri Piéron, La place de l'Institut dans l'histoire de l'orientation professionnelle, dans Binop XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, n<sup>o</sup> spécial, livraison de septembre 1953, p. 11.

moins et de quarante-cinq ans au plus<sup>22</sup>. Les dispenses d'âge et de diplôme peuvent être accordées dans des cas exceptionnels. Sont admis définitivement les candidats qui ont subi avec succès les épreuves de la période probatoire, et dont l'état de santé est approuvé lors d'une visite médicale.

Après deux années de scolarité, les étudiants peuvent se présenter à l'examen de sortie en vue du Diplôme d'Etat de conseiller d'orientation professionnelle. Cet examen comporte: des épreuves écrites, des épreuves pratiques et des épreuves orales. A partir de 1961, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle des centres publics se recrutent sur concours, après un stage d'un an dans les centres, parmi les titulaires du Diplôme d'Etat de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle<sup>23</sup>.

La sélection des candidats devient de plus en plus rigoureuse comme on le constate de la période de 1928 à celle de 1945. Cependant, on remarque aussi qu'à ces deux périodes, les autorités dirigeantes accentuent beaucoup l'aspect psychologique, économique et technique de la

---

22 Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation professionnelle, Notice sur l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation professionnelle, Paris, Ministère de l'Education Nationale, Conservatoire National des Arts et Métiers, 1958, p. 5-8.

23 Ibid., p. 26.

formation, en négligeant peut-être de tenir compte des traits de personnalité dans le choix du futur conseiller. Très peu d'écrits donnent des suggestions, moins encore les textes législatifs. Il semble que Messieurs Bouvier-Ajam et Marcellin étaient les seuls auteurs qui en aient fait mention:

Une culture générale ne servirait à rien si l'orienteur ne possédait pas les qualités morales et intellectuelles indispensables à l'exercice de sa fonction: intuition, objectivité, tact, autorité morale, maturité d'esprit. Il n'est pas jusqu'à certaines aptitudes physiques que l'orienteur devra posséder: aspect avenant, ton agréable, etc... Cependant, à notre avis, ce qui importe pour le recrutement des conseillers, ce n'est point tant le milieu professionnel d'où ils proviennent que leur valeur morale, intellectuelle, technique<sup>24</sup>.

Une telle lacune provient-elle de la nature de l'orientation professionnelle qui est directive et prescriptive et qui fait que la science du conseiller, dans la résolution de l'examen unique en vue du choix des métiers manuels, importe plus que la personnalité du praticien?

c. Responsabilités du conseiller d'orientation professionnelle. — Selon la loi du 10 mars 1937, le conseiller d'orientation est chargé de faire l'examen d'orientation des adolescents qui désirent entrer en apprentissage dans un atelier. Par le décret-loi du 24 mai 1938, cette fonction

---

<sup>24</sup> Maurice Bouvier-Ajam et Raymond Marcellin, Les principaux problèmes de l'orientation professionnelle, Paris, Etienne Chiron, éditeur, 1942, p. 26.

s'étend à tous les enfants âgés de moins de dix-sept ans qui, finissant leurs études primaires, se destinent à un emploi industriel ou commercial. Officiellement, la responsabilité du conseiller est de faire un examen d'orientation unique, à une époque déterminée de la vie des enfants. Dans la pratique de cet examen unique, la tâche du conseiller se résume à trois fonctions essentielles: a) la recherche des aptitudes du sujet; b) l'étude des exigences du métier; c) l'étude du marché du travail.

Le conseiller se sert de la méthode empirique et de la méthode psychométrique pour déceler les aptitudes du sujet. Par la méthode empirique, il entre en contact direct avec la famille et avec l'enfant, l'interrogeant sur les goûts, les aptitudes et les aspirations. Ces renseignements s'ajoutent à ceux que fournissent les maîtres, le médecin et l'assistante sociale. "Telle est la méthode empirique, qui donne d'ailleurs d'excellents résultats et dont se sont contentés, en France, la plupart des centres d'orientation professionnelle<sup>25</sup>." On se servait de la psychotechnique seulement dans des cas douteux ou quand on voulait vérifier les jugements faits selon l'observation ou selon l'intuition<sup>26</sup>.

---

25 Maurice Bouvier-Ajam et Raymond Marcellin, op. cit., p. 24.

26 Ibid., p. 24.

Le conseiller fait ensuite une synthèse des données psycho-physiologiques qu'il compare aux exigences du métier et à la situation du marché du travail. La conclusion — qui est en réalité le conseil d'orientation — confirme ou infirme le choix du sujet. Ce conseil dirige l'intéressé vers un métier conforme à ses aptitudes, compte tenu des contre-indications scolaires, médicales et économiques.

Selon les textes législatifs, une part essentielle de la tâche du conseiller est de donner un conseil à un moment unique de la vie des jeunes. Selon le professeur Henri Piéron, ce conseil doit tenir compte de deux éléments: l'individu et la direction professionnelle où il doit s'engager. Dans le premier stade, l'orientation affronte une situation déterminée où le conseiller doit avoir des connaissances précises et étendues. Dans le deuxième, le praticien doit faire une prévision sur l'avenir du sujet et sur celui de la profession. La tâche revient à faire un diagnostic de capacités probables individuelles et d'adaptabilité aux professions, et un pronostic de réussite<sup>27</sup>.

Selon Monsieur J. Fontègne, le conseiller est un éducateur qui joue un rôle auprès des enfants, auprès des familles, auprès du personnel enseignant et des employeurs.

---

<sup>27</sup> Henri Piéron, Les caractéristiques essentielles de la tâche du conseiller d'orientation professionnelle, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 13<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, livraison de janvier-février 1957, p. 3-12.

Il est un conciliateur, car l'orientation n'est autre chose qu'une résolution de conflits entre l'enfant et l'orienteur, entre l'enfant et la famille, entre la famille et l'orienteur, entre la famille et l'instituteur, et enfin entre l'instituteur et l'orienteur<sup>28</sup>.

La fonction du conseiller d'orientation restait intacte jusqu'en 1955, alors que, par l'arrêté du 10 octobre, les conseillers acquièrent la responsabilité de faire l'examen d'orientation professionnelle obligatoire des candidats admis aux Ecoles Nationales professionnelles, aux Collèges techniques, et aux collèges modernes à section technique<sup>29</sup>. Le même décret spécifie aussi que les conseillers seront à la disposition des adolescents, des familles et des services sociaux pour résoudre tout problème d'orientation, à la demande des chefs d'établissement. Les praticiens pourront aussi conférer avec les enfants qui quittent les classes du 1er degré ou ceux des classes plus avancées, sur tous les problèmes qui relèvent de leur compétence.

---

28 J. Fontègne, Essai de monographie du conseiller d'orientation professionnelle, dans Binop, 1ère série, 4<sup>e</sup> année, n° 2, livraison de février 1932, p. 34-35.

29 Ministère de l'Education Nationale, Décret n° 55-1342 du 10 octobre 1955 relatif aux centres publics d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 37<sup>e</sup> année, n° 242, livraison du 13 octobre 1955, p. 10066-10067.

Le décret du 10 octobre 1955 ajoute aux fonctions du conseiller des responsabilités nouvelles: sélection d'une catégorie de candidats spéciale pour les établissements techniques. Outre l'examen unique recommandé par la loi du 24 mai 1938, le champ et les modalités d'action des conseillers s'élargissent: variété dans la qualité de la clientèle, dans la nature et dans la direction de l'examen. Leur rôle commence à s'étendre, quoique avec certaines restrictions, dans les établissements scolaires.

A mesure que la nature et la structure des services d'orientation professionnelle évoluent, la conception des fonctions du conseiller évolue corrélativement. C'est ainsi qu'après la Réforme de l'Enseignement à la suite de laquelle la notion d'orientation continue faisait place à l'examen d'orientation unique, le rôle des conseillers d'orientation change de façon marquée.

Aux termes de l'arrêté du 6 janvier 1959, complété par ceux des années subséquentes de 1960 et de 1961, le conseiller d'orientation scolaire et professionnelle a pour rôle de conseiller et de guider les enfants et les adolescents en vue de: a) leur orientation scolaire, universitaire et professionnelle; b) leur adaptation au genre d'enseignement qui leur convient le mieux. Pour bien remplir ce rôle,

le conseiller doit collaborer avec le corps enseignant et avec les familles<sup>30</sup>.

L'action du conseiller est continue tout le long de la scolarité des enfants. Cette intervention revêt certains caractères essentiels. De fait, le conseiller aide les enfants à l'adaptation par le dépistage des difficultés spécifiques au cours des études, par l'étude des problèmes d'adaptation scolaire, familiale et sociale. Il propose, quand c'est nécessaire, des rééducations ou des psychothérapies. Par ses techniques, il contribue à une meilleure compréhension de l'enfant et de l'adolescent en vue de leur orientation scolaire ou professionnelle. Il participe au recrutement des élèves de l'Enseignement Technique en les orientant vers le genre d'enseignement le plus conforme à leurs aptitudes et en devenant membre des jurys d'examen d'admission aux diverses sections professionnelles. Il informe les étudiants et leurs familles sur les divers établissements d'enseignement, sur les conditions d'accès et de formation, sur les professions et leur évolution. Enfin, il contribue aux recherches dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle.

---

<sup>30</sup> Institut Pédagogique National, Ce qu'il faut savoir... sur l'orientation scolaire et professionnelle en France, op. cit., p. 19-20.

Les textes législatifs des années 1959-1961 précisent les moments d'intervention du conseiller<sup>31</sup>.

1. Au cours Moyen 2<sup>e</sup> année, le conseiller prépare le dossier psychopédagogique des enfants en vue de leurs études ultérieures. Il informe les familles sur l'organisation de l'enseignement, sur les conditions pédagogiques ou d'accès. Il participe aux commissions d'admission au "Cycle d'observation".

2. Au cours du "cycle d'observation", sa responsabilité est double: il favorise l'adaptation des enfants du "cycle élémentaire" au "cycle d'observation". Travaillant dans l'établissement en collaboration étroite avec tout le corps enseignant, il s'associe directement à la vie scolaire de chaque enfant. Il étudie des cas difficiles et y apporte des remèdes. Il donne son opinion au "conseil de classe" en vue de l'avis d'aptitude qui est octroyé à la fin du cycle d'observation. Il collabore avec les membres des "conseils d'orientation" en vue de l'évaluation des aptitudes des jeunes et de leur orientation ou réorientation scolaire et professionnelle.

3. Au cours de la scolarité ultérieure, son contact est permanent, surtout au cours des classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>,

---

<sup>31</sup> Institut Pédagogique National, La pu'il faut savoir... sur l'orientation scolaire et professionnelle en France, op. cit., p. 20-22.

avec les établissements d'enseignement et avec les familles. Il favorise l'orientation professionnelle des enfants qui ne peuvent pas compléter le cycle d'étude. C'est à ce niveau scolaire que le conseiller met l'accent sur l'information qui porte sur les principales activités professionnelles, sur les niveaux de qualification, et sur les moyens de formation.

4. Pour les enfants non admis dans le "cycle d'observation", le conseiller aide à les diriger vers les classes d'accueil, ou il confère avec les parents afin d'assurer l'avenir de ces jeunes.

5. Pour les jeunes qui entrent directement au marché du travail, le conseiller favorise l'obtention d'un emploi, par ses contacts avec les services de placement des jeunes.

A cause du renouveau démographique, de l'évolution économique, et des causes citées plus haut, une réforme de l'enseignement français était nécessaire. Conçu à son origine comme l'éducation minimum du peuple, l'enseignement primaire a perdu son autonomie pour devenir le premier degré de l'enseignement des jeunes dans des établissements du 2<sup>e</sup> degré. Il n'a plus sa fin en lui-même, mais il est en fonction des formes diversifiées de l'enseignement qui lui sont ultérieures. Conséquemment, le rôle prioritaire des conseillers en application de la loi organique de 1938 se trouve en régression. Car la secondarisation en masse des

enfants réduit l'importance des classes de fin d'études primaires. Cette secondarisation entraîne la nécessité d'une étude plus suivie et plus approfondie des tendances et des aptitudes des jeunes. Par la force des choses, le conseiller est appelé à jouer un rôle continu et à prendre une responsabilité permanente au sein des établissements scolaires dont il avait été longtemps séparé. D'une valeur directe, unique dans le temps, et prescriptive, la conception sur la fonction du conseiller est devenue continue, éducative, et coordonnée en ce sens que le conseiller étudie l'être humain dans son unité ainsi que dans son évolution progressive et complète.

## 2. Le conseiller d'orientation professionnelle aux Etats-Unis.

En 1924, quatre ans avant que l'I.N.E.T.O.P. commençât le programme de formation des conseillers d'orientation professionnelle en France, le State Education Law de l'Etat de New York recommandait déjà l'embauchage des conseillers d'orientation professionnelle pour l'enseignement de l'orientation dans des districts scolaires comptant 5,000 habitants et plus<sup>32</sup>. La même année, le Commissaire d'éducation

---

<sup>32</sup> New York State Education Department, Education Law Chapter 16 of the Consolidated Law Article 22 General Industrial Schools Unit Trade and Technical Schools, Part-time or Continuation Schools, Practical Arts or Home Making Schools and Schools of Agriculture, Mechanical Arts and Homemaking, dans University of the State of New York Bulletin, n° 804, livraison du 15 mai 1924, p. 207.

recommandait également l'établissement des institutions publiques et le développement d'un curriculum spécial en vue de la formation des spécialistes en orientation professionnelle. On envisageait un système de certification pour les enseignants, pour les surintendants et pour les directeurs de l'éducation professionnelle<sup>33</sup>.

Ce fut seulement en décembre 1925 que la loi précise en donnant des règlements plus spécifiques sur l'emploi des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. Ces règlements furent mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1926. Selon les dispositions de cette loi de 1925, tout membre enseignant qui consacrait plus de 50% de son horaire à l'orientation scolaire et professionnelle des mineurs avait droit à la certification de conseiller.

a. Formation du conseiller d'orientation. — La loi de 1925 définit le conseiller comme étant une personne qualifiée, apte à faire l'orientation scolaire et professionnelle des mineurs. Pour obtenir ce titre professionnel, on exigeait du candidat une formation préalable qui pouvait avoir été obtenue de diverses façons. Il devait:

---

33 Lewin A. Wilson, Division of Vocational and Extension Education, dans Twentieth Annual Report of the Education Department for the School Year Ending July 31, 1923, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 1924, p. 115-120.

1. être diplômé d'un programme de quatre ans d'un High School, avoir deux ans d'entraînement satisfaisant, et posséder trois ans d'expérience satisfaisante dans l'enseignement;

2. ou être diplômé d'un programme d'étude de quatre ans d'un High School, avoir deux ans d'études approuvées dans un collège et au moins trois ans d'expérience satisfaisante soit dans un service de placement, soit dans les établissements industriels ou commerciaux;

3. ou être diplômé d'un programme d'étude de quatre ans d'un High School et avoir deux ans de pratique satisfaisante ou d'expérience professionnelle dans l'industrie, dans le commerce, dans l'agriculture ou dans toute autre profession;

4. ou être détenteur d'une licence professionnelle spéciale ou d'une licence permanente en enseignement, ou en matières spéciales (commerce, arts industriels, etc.) et avoir trois ans d'enseignement satisfaisant;

5. tout candidat qui remplissait la condition (1) ou (2) et qui fournissait des signes d'évidence qu'il avait des expériences satisfaisantes dans le commerce ou dans d'autre domaine autre que l'enseignement;

6. tout candidat au Certificat d'enseignement d'orientation professionnelle devait prendre douze crédits

dans les cours généraux obligatoires et vingt crédits dans les cours spéciaux obligatoires<sup>34</sup>.

La formation ajoutait à l'expérience pédagogique et professionnelle.

En 1951, avec la révision du certificat de conseiller, la préparation exigée du candidat comprend alors, outre les quatre ans d'études dans un High School, la possession d'un certificat d'enseignement ou une formation de trois ans dans un collège et six crédits de cours généraux et de cours spéciaux<sup>35</sup>. Les exigences augmentent donc en ce qui concerne la culture générale, l'expérience dans l'enseignement et les connaissances spécialisées dans le domaine de l'orientation.

En 1935, à la 2<sup>e</sup> révision du certificat, on définit le conseiller comme étant tout membre du personnel qui travaille individuellement avec les enfants, qui coordonne les efforts des parents, des spécialistes, des institutions et des agences locales en vue de l'organisation des programmes d'études et de l'adaptation scolaire et professionnelle des jeunes. La formation du conseiller comprend la préparation

---

34 New York State Education Department, Certification and Training of Vocational Teachers, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 803, livraison de novembre 1936, p. 15-16.

35 Ibid., n° 958, livraison du 15 octobre 1930, p. 18-22.

pédagogique des instituteurs de l'enseignement secondaire et six heures-semester de cours supérieurs approuvés, ou une préparation équivalente, qui doit être faite de vingt-quatre heures-semester de cours appropriés, distribués comme suit:

Orientation	6-8 heures-semester		
Développement de l'adolescence ou méthodes d'enseignement dans les écoles secondaires	6-10	"	"
Enseignement sous contrôle	2-6	"	"
Histoire, philosophie, problè- mes et principes de l'éduca- tion	4-8	"	"

Le candidat doit avoir aussi cinq ans d'expérience satisfaisante dans le monde du commerce, et dans des activités sociales, en counseling et dans le placement<sup>36</sup>.

Cette révision exige une culture générale de niveau secondaire, augmente la durée de l'expérience qui devient plus spécifiée et rend plus spécialisée la formation en orientation.

En 1941, à la 3<sup>e</sup> révision du certificat, est considéré comme conseiller tout membre du personnel de l'école secondaire qui possède un certificat valide pour les services d'orientation et dont le rôle sera décrit dans le prochain article du présent chapitre. A droit au certificat tout instituteur ou tout membre du personnel qui consacre à

---

<sup>36</sup> New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Laws, Rules, Regulations and Information, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 1063, March 1, 1935, p. 13-14.

l'orientation l'équivalent de plus de deux heures par jour ou dix heures par semaine<sup>37</sup>.

La formation pratique devient de plus en plus nécessaire dans les prochaines années. En 1951, à la 16<sup>e</sup> conférence annuelle du "New York State Counselors Association", le Dr. Charles N. Morris suggère le régime de l'"internat" dans le programme de formation des conseillers d'orientation. Selon lui, l'expérience sous contrôle, particulièrement en counseling, doit être reconnue comme étant essentielle:

Eventually standards for the training of guidance workers might be raised to include an internship, but such changes appear premature at present. An internship program must evolve gradually and not wait upon an elaborate administrative supervision<sup>38</sup>.

En janvier 1950, le "Board of Regents" de l'Etat de New York approuve une révision du certificat de conseillers; cette révision, la 4<sup>e</sup>, devint opérante en septembre 1951<sup>39</sup>.

---

37 New York State Education Department, Office of the Assistant Commissioner for Teacher Education, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations Effective prior to January 1, 1946, Albany, The University of the State of New York, 1941, p. 1-4.

38 Charles N. Morris, Internship and Practicum Training of School Counselors, dans Proceedings 16<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, July 19-26, Syracuse, New York State Counselors Association, 1951, p. 13-15.

39 New York State Education Department, Certification for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulation Effective Sept. 1, 1951, Albany, The University of the State of New York, 1951, p. 1-4.

Le certificat est exigé de tout membre du personnel qui consacre à l'orientation cinq classes par semaine. De plus en plus, on exige du conseiller, outre une culture générale solide, de l'expérience, de la formation professionnelle et une personnalité équilibrée. En 1954, Monsieur R. H. Mathewson<sup>40</sup> suggère qu'un grand nombre de cours en psychologie soit inséré dans le programme de formation. On donne plus d'attention à l'entraînement et favorise l'étude de la technique de l'analyse de cas, afin de développer chez le futur praticien l'esprit d'évaluation, l'aisance dans la pratique, et la compétence professionnelle.

De 1925 à 1960, on constate une évolution progressive dans la conception de la formation des conseillers d'orientation: on exige une culture générale, non du degré de High School, mais collégiale, à laquelle s'ajoutent des connaissances théoriques solides en psychologie et en orientation. L'expérience pratique qui pouvait être acquise dans l'enseignement ou dans le monde du travail industriel ou commercial doit maintenant se faire sous surveillance dans les domaines d'orientation et de counseling.

---

<sup>40</sup> Robert H. Mathewson, The Training of Counselors in New York State, Albany, The Committee on Counselor Training, Bureau of Guidance, May 1954, p. 9-10 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

En 1961, on voit paraître une tendance nouvelle dans la formation des conseillers d'orientation<sup>41</sup>. On met alors l'accent sur les sciences du comportement. Strowig suggère trois aspects importants: expérience avec les gens, expérience dans l'usage des instruments et dans l'emploi des procédés et l'habitude de l'abstraction. Des tendances suggèrent que le conseiller doit être conscient du milieu de l'étudiant. Une telle formation a pour but de rendre le conseiller capable de guider chaque étudiant vers l'auto-détermination<sup>42</sup>.

L'année suivante, 1962, des controverses ont été soulevées autour de trois principes<sup>43</sup>:

1. l'expérience en enseignement n'est pas une condition nécessaire dans la préparation du conseiller;
2. la préparation du conseiller demande au moins deux ans d'études supérieures;
3. cinquante pour cent des études supérieures doit être en psychologie.

---

41 Carroll H. Miller, New Direction in Counselor Education, dans Invitational Conference for Counselor Educators, Albany, June 4-7, 1961, Albany, Bureau of Guidance, 1961, p. 5-6 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

42 Ibid., p. 16.

43 Robert Koppock, The Education of Counselors, dans Invitational Conference for Counselor Educators, Albany, June 4-7, 1961, op. cit., p. 6.

Ces controverses furent résolues en 1963 par le "New York State Association of Deans and Guidance Personnel"<sup>44</sup>. Cette association proposa les principes fondamentaux suivants:

1. le conseiller doit avoir un vaste fond d'expériences scolaires, professionnelles et sociales, car une de ses responsabilités est de faire ressortir les faiblesses en ces domaines;

2. l'expérience dans l'enseignement est requise dans le programme de formation des conseillers. Afin de vérifier la validité de ce principe, on recommande d'organiser un programme pilote, sous la supervision des institutions qui possèdent un programme de formation des conseillers et qui sont approuvés par le Département d'Éducation de l'État;

3. la durée du programme spécialisé varie avec la culture antérieure de l'individu; néanmoins le minimum d'un an est recommandé. Le programme d'entraînement a pour but de développer chez le candidat la compétence en counseling;

4. le candidat doit satisfaire à la moitié des exigences dans une même institution;

5. la pratique et l'internat font partie intégrante du programme de formation.

---

<sup>44</sup> The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, An Exploration of the Role and Preparation of the Counselor in the Secondary School, New York, The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, 1963, p. 10-11.

b. Certificat de conseiller d'orientation. — L'État de New York est l'un des premiers États américains à avoir des exigences sévères pour les conseillers. Le système de certificat proposé dès 1925 et qui s'est développé progressivement, a donné à ces praticiens un statut professionnel. Dès 1925, la loi sur l'éducation établit deux sortes de certificats: le certificat temporaire et le certificat permanent. Nous verrons comment les exigences pour ces certificats ont changé avec le temps.

1.- Le certificat temporaire. — En 1925, la loi sur l'éducation rendait le certificat temporaire valide pour trois ans. Il était octroyé par le surintendant d'école au candidat qui avait une position dans l'enseignement, qui donnait satisfaction dans son travail, et qui complétait au moins six crédits dans les cours spéciaux conduisant à l'obtention du certificat permanent<sup>45</sup>. Le certificat temporaire pouvait être renouvelé pour trois ans, si le candidat qui avait complété deux ans d'enseignement de façon satisfaisante et qui avait obtenu, depuis la première date de livraison du certificat, douze crédits dans les cours généraux et les cours spéciaux obligatoires pour le certificat permanent.

---

<sup>45</sup> New York State Education Department, Certification and Training of Vocational Teachers, op. cit., p. 15-16.

La première révision du certificat provisoire en 1931 a raccourci la période de renouvellement à deux ans et exigea de l'expérience en counseling plutôt qu'en enseignement. L'expérience professionnelle tend vers la spécialisation.

En 1935, à la deuxième révision du certificat<sup>46</sup>, on exigeait du candidat un certificat d'enseignement dans les écoles secondaires publiques. Le certificat devient une licence valide pour le counseling dans les écoles publiques pour une période de cinq ans consécutifs. Il pouvait être prolongé pour une nouvelle période de cinq ans par le Commissaire d'Education sur preuve de trois ans d'expérience satisfaisante en counseling pendant la première période, et après la poursuite de quinze heures-semestres de cours traitant de l'orientation, des tests psychologiques, de l'économie, etc. Cette révision du certificat mettait l'accent sur l'expérience en counseling.

Le certificat provisoire fut révisé pour la troisième fois en 1941<sup>47</sup>. Les conditions d'acquisition du certificat deviennent les suivantes:

---

<sup>46</sup> New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Laws, Rules, Regulations and Information, op. cit., p. 13-14.

<sup>47</sup> New York State Education Department, Office of the Assistant Commissioner for Teacher Education, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations Effective prior to January 1, 1946, op. cit., p. 1-4.

1. quatre ans de programme approuvé, conduisant au B.A. et six heures-semester dans des cours d'orientation;
2. trois ans d'enseignement dans les écoles secondaires;
3. éligibilité à un certificat valide pour l'enseignement dans une école secondaire publique de l'Etat de New York;
4. le certificat provisoire est valide pour une période de dix ans. Néanmoins, si les exigences d'expériences ne sont pas rencontrées, le certificat ne sera valide que pour cinq ans. La durée sera prolongée d'une période additionnelle de cinq ans, si le candidat satisfait aux exigences d'expérience.

A la treizième conférence annuelle du "New York State Counselors Association" en 1948<sup>48</sup>, une tendance nouvelle apparaît. Le Dr. Herman Cooper, assistant-commissaire de la formation des instituteurs de l'Etat de New York, proposa comme exigences pour l'acquisition du certificat provisoire de conseiller d'orientation, un an d'enseignement et un an d'entraînement industriel complété consécutivement à trente heures-semester de cours spéciaux traitant de la mesure mentale, des principes et des techniques en orientation,

---

<sup>48</sup> Robert Hoppock, Proposed Revision of Certification, op. cit., p. 23-25.

des tests psychologiques en orientation, et comprenant un cours de laboratoire sur le testing.

A la même conférence, les Drs. Donald Super et Robert Hoppeck proposèrent que les dix-huit heures requises pour le certificat provisoire soient réparties entre l'étude de l'individu, l'étude du milieu et l'étude de l'adaptation de l'individu à l'ambiance.

En 1951, le Département d'Education revisa encore une fois le certificat provisoire de conseiller. Le programme de préparation comprend le Baccalauréat, trente heures-semester de cours supérieurs et seize heures-semester de cours spécialisés en orientation. Au programme général, on peut substituer cinq ans d'expérience appropriée, un an d'enseignement ou d'entraînement industriel, et trente heures-semester de cours appropriés, complétés subséquentement pendant l'année d'entraînement. Le certificat, qui est valide pour cinq ans, exige également trois ans d'expérience en enseignement, dans les recherches industrielles ou commerciales, et dans les services d'orientation. Le candidat doit posséder un certificat d'enseignement pour les écoles publiques de l'Etat de New York. Pour être éligible au certificat, le candidat doit prendre en plus quatorze heures-semester en orientation.

La récente revision du certificat de l'année 1958 diffère de celle de 1951 en ce que le candidat doit avoir

deux ans d'expérience en enseignement et un an d'expérience dans un autre domaine.

Les revisions successives du certificat modifient les exigences pour la culture générale, la formation technique, et surtout la durée des expériences. De plus en plus, on met l'accent sur la formation théorique et l'entraînement pratique spécialisé en orientation.

ii.- Le certificat permanent. -- Dans la première recommandation pour l'organisation d'un système de certification pour les conseillers dans l'Etat, le Commissaire d'Education n'avait donné aucun règlement spécial sur les conditions requises pour l'obtention d'un certificat permanent. On se contentait de signaler que tout candidat qui avait rempli toutes les conditions était éligible à un certificat permanent. La première revision du certificat en 1931 avait passé sous silence le problème du certificat permanent. Ce fut seulement en 1935, à la deuxième revision, qu'on en avait fixé les conditions. Les candidats devaient avoir trente heures-semester de cours supérieurs en théorie et en pratique de l'orientation et avoir cinq ans d'expérience dans l'enseignement, dont trois passées dans les écoles publiques de New York<sup>49</sup>. On donnait quelque attention aux cours de formation.

---

<sup>49</sup> New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Laws, Rules, Regulations and Information, op. cit., p. 13-14.

En 1941<sup>50</sup>, on exigeait, outre le certificat provisoire, vingt-quatre heures-semester de cours supérieurs, cinq ans d'expérience dans l'enseignement et dans d'autres domaines, le certificat d'enseignement pour les écoles secondaires de New York, et six heures-semester d'entraînement pratique, complétées pendant chaque période de dix ans. Le certificat est valide pour la vie, si le praticien est employé régulièrement. Pour avoir droit au certificat permanent, le praticien doit fournir la preuve de son expérience en enseignement et de son entraînement en orientation.

La révision de 1951<sup>51</sup> différait des révisions antérieures en ce qu'elle exigeait le degré de baccalauréat, trente heures-semester de cours supérieurs, la pratique du counseling dans les écoles publiques de New York, et des cours en information et en organisation du programme d'orientation. Le candidat devait avoir cinq ans d'expérience, dont deux dans l'enseignement, un dans la profession et deux dans les services d'orientation de New York. On fournissait des précisions quant à la définition des

---

50 New York State Education Department, Office of the Assistant Commissioner for Teacher Education, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations Effective prior to January 1, 1946, op. cit., p. 2-4.

51 New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations Effective Sept. 1, 1951, op. cit., p. 2-4.

périodes d'expérience: un an d'enseignement signifiait 160 jours d'enseignement à temps complet et complétés dans une période de moins de cinq années consécutives; un an d'expérience signifiait 1,200 heures, complétées en moins de cinq ans successifs, immédiatement après la graduation du High School et en moins de dix ans avant la date de remise du certificat provisoire; deux ans d'expérience dans les services d'orientation signifiaient un minimum de 320 jours. Cette revision augmentait les exigences et donnait plus d'importance à la connaissance de la pratique et de l'organisation de l'orientation.

La revision de 1958<sup>52</sup> exigeait de la part du candidat du "fieldwork" qui devrait être précédé par une formation théorique de base, et deux ans d'expérience dans l'enseignement. Il est à noter que "enseignement" avait ici le sens de travail comme membre du personnel dans une institution scolaire et que le travail devait occuper 50% de l'horaire de l'année scolaire.

Comme pour le certificat provisoire, les conditions requises pour le certificat permanent ont changé d'une revision à une autre. Ceci se comprend, lorsqu'on considère que

---

52 New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations, Regulations of the Commissioner of Education as Amended through February 1958, op. cit., p. 2-4.

les fonctions du conseiller évolurent à mesure que changea le système scolaire.

c. Sélection des conseillers d'orientation. — Jusqu'en 1930, le choix des conseillers se faisait selon les critères de culture générale, de formation technique et d'expérience en enseignement, en industrie ou en orientation. Ce fut officiellement lors de la révision du certificat en 1931<sup>53</sup> qu'on a introduit le critère de personnalité dans la sélection des conseillers d'orientation. On exigea de ces praticiens la capacité de nouer de bonnes relations interpersonnelles. Le conseiller devait faire preuve de bon jugement et se montrer intéressé aux problèmes des jeunes dont il devait obtenir la confiance et puis la maintenir. L'âge variait entre trente et quarante-cinq ans. La sélection, en mettant l'accent sur ces variables, devenait progressivement rigoureuse, tout en considérant un plus grand nombre de critères<sup>54</sup>. Un bon conseiller devait avoir une capacité intellectuelle innée supérieure, du tact, le sens de la pénétration

---

53 New York State Education Department, Certification and Training of Vocational Teachers, Supervisors and Directors, Teachers and Guidance Teachers, op. cit., p. 18-22.

54 Francis T. Spaulding, The Regent Inquiry - Guidance in the Public Schools of New York State, dans Proceedings, The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, Syracuse, New York State Counselors Association, 1939, p. 34-35.

psychologique et l'esprit d'objectivité; tout cela joint à la stabilité émotionnelle.

Il est à noter que les qualités requises pour la fonction de conseiller d'orientation relèvent plutôt de la personnalité du conseiller que de la formation académique ou de l'entraînement technique.

Dans une récente conférence annuelle qui eut lieu à Albany, New York, en 1961<sup>55</sup>, on conseillait de choisir les conseillers parmi les candidats qui possédaient les qualités d'intégrité, de flexibilité personnelle, et qui se montraient capables d'intégrer les expériences passées et d'en profiter. Il faudrait aussi que ce praticien possède une philosophie de la vie et un système de valeurs. Cette insistence est une innovation.

Une étude évaluative<sup>56</sup> du personnel d'orientation de l'Etat de New York faite par le "Bureau of Guidance" en 1954-1955 identifiait les plus importants traits recherchés par les administrateurs dans l'embauchage de conseillers: capacité de travailler avec les autres, capacité de chef, compréhension et sympathie pour les problèmes des jeunes,

---

55 Carroll H. Miller, New Direction in Counselor Education, op. cit., p. 5-6.

56 Bruce E. Shear, Conference Rationale, dans Leadership in Guidance Conference, February 23-25, 1962, Utica, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 3 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

culture solide en éducation, expérience satisfaisante en enseignement, expérience autre que dans l'enseignement et formation technique.

Le "New York State Association of Deans and Guidance Personnel" classifie en trois catégories<sup>57</sup> les qualités essentielles du conseiller: la compétence générale, la compétence personnelle, et la compétence professionnelle. Selon cette classification, il y a des qualités qui sont innées, d'autres qui proviennent de la culture générale, et certaines qui développent de l'entraînement technique. La compétence générale permet au conseiller de travailler en groupe, de comprendre le dynamique de groupe et d'y répondre. Elle suppose la connaissance des théories du comportement et de motivation. En ce qui concerne la compétence personnelle, le conseiller doit posséder le don de la communication, accepter les différences individuelles sur les plans intellectuel, personnel, physique, culturel et socio-économique. Quant à la compétence professionnelle, elle est dépendante du degré de spécialisation en orientation.

En passant en revue toutes les conditions requises pour être conseiller, on voit qu'on demande beaucoup à ce professionnel. Il faut avoir une vocation spéciale pour

---

57 The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, an exploration of the Role and Preparation of the Counselor in the Secondary School, op. cit., p. 10-11.

remplir une telle fonction. Il semble bien que Keller a raison de dire que "counselors are born and not made"<sup>58</sup>.

d. Fonctions du conseiller d'orientation. — Les fonctions du conseiller ont évolué au cours des années et ce, pour servir pleinement les besoins des institutions scolaires et des individus qui, eux aussi, s'adaptent continuellement aux conditions changeantes de la société moderne. En 1926, les fonctions du conseiller ne consistaient que dans l'enseignement de cours professionnels aux jeunes, auquel s'ajoutaient le counseling, le placement, et l'attention complémentaire. A partir de cette date, les fonctions se sont multipliées et diversifiées, influencées par les conceptions en éducation, par la nature changeante de l'orientation, et par les événements de la vie moderne.

En 1927<sup>59</sup>, le Commissaire d'Éducation recommanda l'emploi d'un conseiller à exercice complet pour chaque groupe de 600 étudiants. A ses responsabilités en counseling et en enseignement de l'information, le conseiller devait ajouter celle de maintenir les dossiers cumulatifs des étudiants.

---

<sup>58</sup> Franklin J. Keller, The Revelation and Nurture of Counselors, op. cit., p. 728-731.

<sup>59</sup> New York State Education Department, Annual Report of the Bureau of Guidance for the School Year 1926-1927, July 1927, Albany, Bureau of Guidance, 1927, p. 1-2 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

En 1931, un concept nouveau mit l'accent sur les problèmes d'adaptation<sup>60</sup>. A ses responsabilités existantes, le conseiller ajoutait celle d'aider les jeunes dans leur adaptation scolaire et sociale.

Les suites de la guerre ont élargi le champ d'activité de ces praticiens. En 1946<sup>61</sup>, ils étaient appelés à s'occuper de la réadaptation scolaire et professionnelle des vétérans. On leur assigna également les fonctions d'administration de tests d'aptitudes et d'intérêts, et de consultation des enfants qui avaient quitté l'école. La fonction du conseiller tendait à devenir plus technique et à ne plus se limiter aux cadres de l'école.

A la suite d'une exploration faite dans trente-deux écoles de l'Etat de New York<sup>62</sup>, on constata que dans la moitié de ces écoles, les conseillers consacraient leur temps à aider les jeunes dans les choix scolaires et professionnels,

---

60 Frank Pierrepont Graves, Vocational and Educational Guidance Choosing a Vocation, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 963, livraison du 1<sup>er</sup> janvier 1931, p. 37.

61 New York State Education Department, Annual report of the Bureau of Guidance for the School Year 1945-1946, July 1946, Albany, Bureau of Guidance, 1946, p. 1-10 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

62 Gayce J. Morrison, The Status of Guidance Services in New York's Public Schools, dans Proceedings 13<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, July 22-23, Syracuse, New York State Counselors Association, 1948, p. 4-8.

tandis que dans l'autre, la moitié du temps était absorbée par la consultation pour des problèmes sociaux, émotifs, ou divers problèmes d'adaptation.

Une autre étude évaluative<sup>63</sup> des fonctions des conseillers dans les écoles publiques de l'Etat de New York montra qu'on donnait beaucoup d'attention à l'adaptation des jeunes et que l'activité principale des conseillers était le counseling. Le rapport conseillers/élèves était supérieur à 1/500. Selon les réponses des conseillers travaillant dix périodes ou plus par semaine, les dix responsabilités les plus importantes avaient trait aux choix scolaires et professionnels, aux choix scolaires ultérieurs au High School, aux problèmes sociaux et émotifs. Ils conféraient également avec les parents et avec les membres du personnel sur tout ce qui concernait l'adaptation des jeunes.

Ces deux études consécutives montrent qu'en un laps de temps de vingt-cinq années, les fonctions des conseillers passèrent de celles de l'enseignement spécialisé et du placement à celles d'un domaine plus spécialisé.

---

<sup>63</sup> Hyde Harold, A Guide for Effective Preparation of New York State Public School Counselors and Utilization of their Counseling Services, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'École de Psychologie de New York University, New York, 1950, ( ).

En 1950<sup>64</sup>, David Hartley, à la suite d'entrevues individuelles avec 383 conseillers de l'Etat de New York, donne cette classification de travail: 43% du temps se passe en conférences individuelles avec les jeunes; 11% en travail de secrétariat; 10% dans les relations avec le personnel; 5% en travail de groupes; 5% en testing et dans les relations sociales. Une fois de plus, on constate l'importance du counseling individuel. Il est à remarquer que le pourcentage de temps indiqué ci-dessus varie avec la largeur du groupe scolaire ainsi qu'avec l'étendue de la responsabilité du conseiller.

Poursuivant cette étude d'une manière plus approfondie, Hartley critique l'usage bien limité des tests, et l'irrégularité dans l'emploi des dossiers cumulatifs. Les conseillers ne s'entendent pas sur la nature du programme d'orientation. L'enseignement et les responsabilités administratives empiètent sur les activités en orientation. Les conseillers à temps partiel ont de moins fréquents contacts avec les divers services de l'école<sup>65</sup>.

Des recherches précédentes ont dû concourir à attirer l'attention des autorités pédagogiques, puisqu'en

---

<sup>64</sup> David Hartley, Guidance in New York State a Report on the Scope, Organization and Practices of Guidance, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, July 1950, p. 14-15.

<sup>65</sup> Ibid., p. 14-15.

1953<sup>66</sup>, le "Regents Council on the Readjustment of High School Education" fit connaître sa politique sur le rôle que devaient jouer les conseillers d'orientation dans l'Etat de New York. Le conseiller est un spécialiste à qui incombe la charge de coordination des diverses activités du service de counseling dans une institution scolaire. Son temps est divisé entre le counseling individuel des jeunes et l'aide apportée aux instituteurs dans les problèmes d'orientation de l'école. Quoique la tâche essentielle de l'orienteur est de conseiller les jeunes, la liberté de décision revient à ces derniers. Pour un conseiller à exercice complet, le rapport conseillers/élèves ne devrait pas dépasser 1/400. La limite désirable est entre 1/200 et 1/250.

Officiellement, les recommandations du "Regents Council" font du conseiller un spécialiste et un coordinateur en orientation et le détachent de ses fonctions d'enseignement. Le rôle de coordinateur fut repris en 1957 par le Commissaire d'Education<sup>67</sup>, qui conseilla également le

---

66 New York State Education Department, Regents Council on the Readjustment of High School Education, Improving Guidance Service in High Schools Education Personal Social Vocational, fifth printing, New York, The University of the State of New York, The State Education Department, 1959, p. 7.

67 New York State Education Department, Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good Guidance - And Enough of It, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, December 2, 1957, p. 2.

rapport optimum conseillers/élèves de 1/300, et maximum de 1/400 pour les grades de 7 à 12.

Au cours des conférences d'orientation des années subséquentes 1962<sup>68</sup> et 1963<sup>69</sup>, on donna plus d'importance aux rôles de conseiller et de coordinateur au sein d'un système scolaire.

Selon Mr. Bruce Shear, en coopérant avec les administrateurs, avec les instituteurs, les parents et les enfants, une des fonctions du conseiller est de formuler des objectifs spécifiques en orientation et en counseling pour le système scolaire dans lequel il travaille. Il n'oublie pas de faire une constante évaluation de ces objectifs et de travailler à obtenir une heureuse coopération de tout le corps enseignant<sup>70</sup>.

Edmund Williamson<sup>71</sup> suggéra qu'un des objectifs fondamentaux des conseillers est de cultiver la motivation de

---

68 Edward G. Roebber, The Role of the Secondary School Counselor, dans Invitational Work Conference for Counselor Educators, June 3-6, 1962, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 26-27 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

69 Irving Watchick, The Counselor's Functions, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, op. cit., p. 6.

70 Bruce M. Shear, A Look Ahead in Counselor Education, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, 1962, op. cit., p. 86-87.

71 Edmund Williamson, Counselors as Motivators of Individuality, dans Proceedings, Leadership in Guidance Conference, Syracuse October 4-6, 1963, p. 10 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

leurs dirigés et de guider ces derniers au plein épanouissement de leur personnalité.

Le rôle du conseiller a évolué corrélativement avec la nature de l'orientation. L'activité du conseiller considéra successivement comme importants les aspects scolaires et professionnels, les problèmes d'adaptation scolaire, émotive, sociale, et la coordination. La tendance prédominante actuelle semble être personnaliste. Le rôle du conseiller permettra chez l'individu l'intégration de ses capacités avec l'expérience vivante quotidienne. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit ici que de tendances prédominantes. Les tendances éducatives dans l'Etat de New York étant très hétérogènes, les systèmes scolaires revêtent divers caractères. Travaillant dans ces institutions, les conseillers doivent s'adapter au milieu: leurs responsabilités varient donc énormément; elles se diversifient aussi en raison de la formation et de la philosophie de la vie des responsables.

Research concerning current counselor activities and the projections of authorities seem congruent. Practitioners accuse theorists of suffering from illusion of grandeur, while theorists are equally unappreciative of practitioners whom they see suffering from tunnel visions<sup>72</sup>.

---

72 Edward C. Hoerber, op. cit., p. 26-27.

### 3. La synthèse comparative.

Tant en France qu'aux Etats-Unis, les conceptions qu'on a eues de la formation, de la sélection et des fonctions du conseiller d'orientation furent étroitement liées à la nature de l'orientation. Elles changèrent à mesure que le concept d'orientation évolua, à mesure que les praticiens augmentèrent en nombre, et que l'organisation des services d'orientation se perfectionna.

a. Formation des conseillers. — En France et aux Etats-Unis, la formation des conseillers d'orientation commence avec les sujets qui ont au moins fini leurs études secondaires. On choisit de préférence des personnes majeures et mûres, âgées de vingt et un à quarante ans.

En France, au cours de l'histoire du mouvement d'orientation professionnelle, on constate un seul changement dans le programme de formation des conseillers. Cet événement survint en 1945 où une modification de la loi<sup>73</sup> porte à deux années la durée des études spécialisées. Les principes de base de la formation restent sensiblement les mêmes.

Les cours théoriques ont pour but d'aider les candidats à comprendre le comportement humain et les interactions

---

<sup>73</sup> Catherine Benassy-Chauffard, L'enseignement La formation des conseillers d'O.P., op. cit., p. 29.

entre le processus physiologique et son adaptation à l'ambiance, par l'étude de la physiologie différentielle, par l'étude du processus de la croissance et de la motivation. La formation théorique vise à inculquer l'esprit d'objectivité, le sens de la critique, et l'attitude introspective qui sont essentiels dans l'étude de la nature humains. Cette formation met en valeur l'étude clinique de l'être humain, la caractérologie, l'étude du marché du travail et la technique des métiers.

Les stages, qui durent deux ans et qui sont échelonnés tout le long de la scolarité, sont pratiqués dans un Service de Neuro-psychiatrie infantile, au Service de Recherches de l'I.N.C.P., au centre d'orientation et dans les milieux du travail. On veut développer chez les futurs conseillers l'habileté à l'usage de la méthode expérimentale et la compréhension du comportement humain par les contacts vivants avec des 'cas'. On espère développer en eux une attitude libre de tout préjugé émotif et intellectuel et les initier à l'organisation et aux activités des services d'orientation.

Le programme de formation des conseillers d'orientation professionnelle repose sur des principes bien solides; elle tend à présenter aux futurs orienteurs une connaissance intégrale de l'homme, des techniques du métier et du marché du travail. Une telle formation aurait pu conduire à la

pratique d'une forme d'orientation qui aurait fait grand état de principes de psychologie, du développement de l'être humain en constante relation avec son milieu. Toutefois l'accent fut mis sur l'aspect économique de l'orientation et on négligea l'utilisation des données acquises sur les candidats eux-mêmes. Le but qu'on aurait pu atteindre demeura théorique. Comme conséquence, le rôle des conseillers est limité: ils ne font qu'un examen unique de diagnostic et de pronostic professionnels, d'un sujet qui en est à une période instable de la vie.

Tandis qu'en France, la formation des conseillers repose sur des principes qui demeurent relativement inchangés, dans l'Etat de New York, les programmes de formation furent soumis à des revisions successives. Dès les débuts, parce que l'orientation fut considérée comme une responsabilité du monde des éducateurs, la formation des conseillers est liée à celle des maîtres: on exige à la fois le certificat d'enseignement et de l'expérience dans les domaines du placement, du commerce et de l'industrie.

L'importance que l'on attachait à ces deux aspects de l'orientation scolaire et professionnelle ainsi qu'à la durée de la période de formation, varia en même temps que changèrent les principes sur lesquels se fondait le concept d'orientation. Au début du mouvement d'orientation, est conseiller d'orientation toute personne qui a fini ses

études secondaires, qui a rempli son brevet d'institution dans l'expérience professionnelle requise. C'est seulement à partir de 1931 que la notion de spécialisation fut introduite dans la formation. A mesure que le concept américain d'orientation évolue en devenant plus précis et plus complet, la notion de spécialisation augmente en importance. A partir de 1950, on exige du conseiller une culture générale solide, une formation professionnelle sûre, des expériences éducationnelles et sociales vastes, et enfin une personnalité équilibrée. On propose aussi le régime de stage supervisé. A partir de cette période, l'organisation d'ensemble du programme de formation des conseillers est semblable dans les deux pays français et américain: formation théorique, travaux pratiques et stages.

Les principes de base ont également des similitudes, mais il existe des différences dans l'importance que l'on donne à certains aspects du travail. En France, la formation tend à faire du conseiller d'orientation professionnelle un fonctionnaire compétent dans le placement et dans la sélection professionnelle des jeunes; il est indépendant du système scolaire, dont l'organisation, le programme académique et les problèmes ne lui sont pas objets d'étude. Si, avec la réforme de l'Enseignement de l'année 1959, les fonctions du conseiller exigent une collaboration active avec les éducateurs, il n'y a pas en fait de réorganisation

ou de modification du programme d'étude qui permettrait aux orienteurs d'assumer leur nouvelle fonction avec plus d'efficacité.

Aux Etats-Unis, depuis dix ans, le programme de formation des conseillers consacre une bonne part du temps à l'étude des différences individuelles, du testing et de la mesure psychologique<sup>74</sup>. La préparation psychologique vise à donner une formation théorique et pratique qui permette au candidat d'utiliser les dynamismes de groupes et d'individus<sup>75</sup>. On constate donc l'influence d'une attitude phénoménologique et existentielle. Il est essentiel que le futur orienteur ait connaissance profonde de culture locale, nationale et même internationale. Enfin, il doit connaître l'éthique professionnelle et les responsabilités en counseling<sup>76</sup>.

Le stage sous contrôle pose des problèmes financiers, entraîne une perte de temps énorme pour les institutions scolaires qui doivent fournir des surveillants, pour les professeurs qui doivent assister aux conférences de "cas" ou écouter les entrevues enregistrées, et pour les "internes" qui doivent participer aux conférences.

---

74 Gilbert C. Kreun, The Counselor in a Changing World, Washington, D.C., American Personnel and Guidance Association, 1963, p. 166.

75 Ibid., p. 166.

76 Ibid., p. 174.

... This is expensive but without this internship the graduate program will never become effective in its preparation of school counselors. It is one of the most essential developments of the near future, second only to the inclusion in the graduate program of substantial attention to the social sciences and to the broadly cultural development of the counselor<sup>77</sup>.

L'exigence d'une formation plus poussée du conseiller conduit à considérer la maîtrise comme le degré académique minimum requis. En 1960, au rapport d'une conférence sur l'éducation du conseiller, le "U.S. Office of Education" recommandait:

There is an increasing recognition of the fact that counselor skill and competence should be based on a foundation of basic theory and research in the social and behavioral sciences... The assumption that counselor education can be isolated in one department or curriculum is unrealistic. It calls rather for interdisciplinary approach in which the contributions of the behavioral and social sciences are brought to bear on the education of counselors<sup>78</sup>.

Au cours des deux dernières décades, il y eut affrontement de deux tendances au sujet des responsabilités primordiales du conseiller. Pour certains des spécialistes, leur rôle essentiel est de servir la population scolaire totale<sup>79</sup>. Pour d'autres qui forment la minorité, il faut considérer les cas exceptionnels qui ont besoin de counseling intensif. Ces deux courants d'idée ont conduit à

---

77 Gilbert C. Wrenn, op. cit., p. 174.

78 Ibid., p. 174-175.

79 Ibid., p. 182.

l'intensification de l'entraînement psychologique des orienteurs et à la mise en valeur de l'aspect préventif plutôt que curatif du travail<sup>80</sup>.

b. Sélection des conseillers. — En France, les critères de sélection des conseillers sont le niveau de succès dans les examens de fin de cours, dans les travaux pratiques et dans les stages. Ces examens publics et officiels conduisent à l'obtention du Diplôme d'Etat de conseiller d'orientation professionnelle. La sélection des candidats n'a pas posé les memes problèmes d'éthique qu'aux Etats-Unis. La France étant un pays de cadre, les conseillers d'orientation sont des fonctionnaires d'Etat, qui jouissent des avantages civils et qui remplissent des fonctions définies. Antérieurement à 1959, à cause des buts qu'on avait fixés à l'orientation, on cherchait surtout des candidats qui soient capables d'analyser la structure psycho-physiologique des sujets, tout en tenant compte des exigences physiologiques des métiers.

Aux Etats-Unis, la conception est bien différente. Non seulement on insiste pour que le candidat possède une culture générale solide, mais on considère avec attention l'aspect personnel et social.

---

<sup>80</sup> Gilbert C. Arenn, op. cit., p. 183.

En 1931, dans l'Etat de New York, les autorités pédagogiques décrivaient le conseiller d'orientation comme devant être une personne mûre, intéressée aux jeunes, et apte à nouer de bonnes relations sociales. L'enrichissement du concept d'orientation explique l'importance que l'on accorde à la personnalité du conseiller.

A mesure que le concept d'orientation évolue et qu'à l'aspect strictement professionnel s'ajoute l'aspect scolaire pour y être de plus en plus lié, l'orienteur est appelé à jouer divers rôles de conseiller dans les problèmes scolaires et professionnels, émotifs et sociaux. Il doit en plus être le coordonnateur de tout ce travail en milieu scolaire. Ce praticien doit aussi servir d'intermédiaire entre l'école, la famille et la société. Ainsi, l'orienteur cesse d'être un instituteur qui donne des cours de formation professionnelle. Il est considéré comme un travailleur social, spécialisé en orientation. Ses activités tendent à être des relations interpersonnelles. Il n'est pas étonnant qu'on exige de lui des qualités morales et psychologiques: du tact, de la prudence, de l'énergie et de la souplesse morale, et enfin, de la pénétration psychologique<sup>81</sup>.

Le counseling étant au coeur du conseiller d'orientation, on devient de plus en plus conscient des qualités

---

<sup>81</sup> Bruce E. Shear, Conference Nationale, op. cit., p. 3.

innées qu'il faudrait découvrir chez le futur conseiller<sup>82</sup>. Ces qualités innées sont prêtes à se développer avec la formation et avec l'entraînement, mais elles ne sauraient être totalement acquises.

The counselor as a person is the most important single factor in counseling. [...] The counselor needs to be socially sensitive and flexible, imaginative, with good control of both his intellectual activity and his emotions...<sup>83</sup>

John A. Kinzer écrit que les principaux traits de l'orientation sont le don de la communication orale et écrite, l'art de l'entrevue, la sensibilité aux émotions humaines, la connaissance du monde, la connaissance de soi et des autres, et au-dessus de tout, l'honnêteté intellectuelle<sup>84</sup>.

Selon un inspecteur d'écoles, les conseillers sont des personnes qui devraient posséder de bonnes dispositions naturelles aussi bien que de la compétence technique<sup>85</sup>.

Il semble donc qu'avec les conditions de la vie moderne complexe, une vocation nouvelle est née; ces missionnaires sont censés posséder des dispositions natives propres à leur profession, et sont appelés à aider la jeunesse à

---

82 Franklin J. Keller, The Revelation and Nurture of Counselors, op. cit., p. 728-731.

83 Gilbert C. Wrenn, op. cit., p. 168-169.

84 Ibid., p. 179-180.

85 Ibid., p. 170.

s'adapter progressivement aux phases variées de leur vie afin de répondre pleinement à leur destinés.

c. Fonctions des conseillers. — Les responsabilités des conseillers d'orientation de France et des Etats-Unis ont été sensiblement modifiés à mesure qu'évoluaient les concepts d'orientation. A l'origine du mouvement, les fonctions de ces praticiens différaient de beaucoup des deux côtés de l'Atlantique. Officiellement en France, jusqu'en 1954, les responsabilités des conseillers d'orientation se réduisaient à faire un examen d'orientation professionnelle unique qui revêtait le caractère de placement et de sélection. L'orienteur était un fonctionnaire d'Etat compétent en économie et dans la technique des métiers. Sa fonction consistait en somme à faire du diagnostic des aptitudes professionnelles se rapportant aux métiers manuels, puis à faire le pronostic de réussite professionnelle.

Les services d'orientation formaient un organisme autonome, indépendant, complètement séparé des institutions scolaires, tant dans l'administration que dans les activités. Les services d'orientation et les établissements pédagogiques n'entraient en contact qu'à l'occasion du transfert des dossiers scolaires des jeunes de fin d'études primaires en vue de l'examen d'orientation unique.

Avec la Réforme de l'enseignement de 1959, le conseiller d'orientation français devient un spécialiste dont

l'action revêt une valeur éducative. Cette action devient continue et permanente. Conséquemment, le rôle des orienteurs s'étend à l'orientation scolaire et professionnelle, au classement des "sousedoués", au recrutement des élèves de l'Enseignement Technique, et au dépistage des problèmes émotifs. On assiste donc en France à une évolution importante des fonctions du conseiller d'orientation.

Aux Etats-Unis, l'orienteur fut d'abord un éducateur qui consacrait une importante partie de son temps à enseigner des cours professionnels et à faire de l'orientation professionnelle avec les étudiants des écoles secondaires. Graduellement, le testing et le counseling prennent plus d'importance.

The new emphasis will be on the positive development of attitudes, value systems, adjustment skills and competencies in making decisions. [...] The new emphasis in counseling will be on helping individuals to develop individuality, personally discovered value systems, and skill in making personal judgments in a somewhat chaotic world<sup>86</sup>.

A partir de 1935, dans l'Etat de New York, l'orientation ne se limitait plus aux domaines strictement scolaire et professionnel; le rôle du conseiller s'était étendu à aider les jeunes dans leurs divers modes d'adaptation: scolaire, émotif, et social.

---

86 Gilbert C. Arenn, op. cit., p. 124.

The choice of a career field is a traditional function of the counselor, but here again, the approach suggested is different from the traditional one. The start is from the student's perceptions of himself and of the kinds of needs these perceptions reflect, rather than from the vocational demands as such. The basis of choice rests upon whatever factors have the most significance for the person making the choice. It is now believed that choices made regarding a vocation are an attempt upon the part of the individual to find a vocational environment which will contribute to the kind of person he wishes to become<sup>87</sup>.

Avec les exigences scolaires qui augmentent en devenant plus complexes, ce travailleur social devient un spécialiste en orientation scolaire et professionnelle, ayant une action continue et permanente au sein des systèmes scolaires américains. On met de plus en plus l'accent sur le rôle de coordonnateur des services d'orientation.

A la demie du vingtième siècle, les modalités d'action des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle des deux côtés de l'Atlantique se ressemblent de plus en plus, quoique certaines différences persistent dans la formation et les fonctions des conseillers, et dans l'organisation des services. Aux Etats-Unis, la formation des conseillers procure dès le début des expériences de la vie et de l'organisation scolaires, et veut faire connaître la mentalité de la population étudiante, et la nature de leurs problèmes. En France, à la suite de la Réforme de l'enseignement, le conseiller d'orientation est amené à prendre un

---

87 Gilbert C. Brenn, op. cit., p. 128.

contact assez rapide avec les institutions scolaires qui lui restaient jusqu'alors étrangères. Il manque cependant d'expérience de la vie scolaire. L'orienteur américain, non seulement travaille au sein des écoles, il y joue en outre le rôle de promoteur, d'animateur et de coordonnateur.

Les services d'orientation américains sont attachés au système scolaire; ils sont dirigés, organisés et contrôlés par les directeurs d'orientation qui font partie de l'administration des institutions académiques. Tous les services d'orientation sont concentrés au sein de l'établissement; la coordination en est assurée par les responsables de l'orientation. En France, les services d'orientation sont indépendants du système scolaire; certaines fonctions, telles que l'information, la documentation et le conseil, sont assumés par des organismes publics comme le B.U.J. La conception de l'orientation comme oeuvre d'éducation est un aspect bien particulier du mouvement américain. La subordination des fins et des services d'orientation aux fins économiques de la nation est un caractère propre à l'orientation en France. Quoiqu'il y ait eu rapprochement, la différence essentielle demeure.

Après avoir examiné les divers aspects de la formation, de la sélection et des responsabilités du conseiller, Gilbert Wrenn le décrit comme suit:

The image of the counselor presented thus far is that of a person who is increasingly aware of his specialized responsibilities. He is a person with a mission, the boundaries of which are encompassable. He is an educator and he is a psychologist but neither term describe his work with adequate preciseness. He is a specialist in student behavior, its present manifestations and its potentials for growth. He sees the student as a dynamic changing personality, constantly affected by various environments, each of which in turn is dynamic and moving in certain directions. He is a specialist in human relations and in the psychology and sociology that makes people behave the way they do.

The image here presented is that of a changing counselor, too. The look is to the future; each counselor will move from where he is now in the direction of these stated goals if the needs of our changing children and youth are to be met. He may never arrive there — he may find it quite enough to keep moving. No one expects any more. No counselor need be a superman but he must be a person who is able to live with the awareness that he can never quite live up to his job. All who want a placid self-contained life should apply elsewhere<sup>88</sup>.

d. Jugement de valeur sur le certificat de conseiller d'orientation. — Née dans le milieu scolaire américain, la profession de conseiller d'orientation s'est progressivement détachée du cadre scolaire et du contrôle du Département local d'Education pour devenir une profession libérale classée au même rang que celle de la médecine et du nursing, ayant son statut et ses exigences. Cette profession tend à devenir à l'heure actuelle une spécialisation nouvelle en l'Afrique du Nord, profession ayant ses techniques, ses exigences professionnelles et ses principes d'éthique.

---

<sup>88</sup> Gilbert C. Wrenn, op. cit., p. 134.

Guidance and counseling are now going through the struggles of working toward professional status. A balance needs to be obtained among various factors contributing to counseling and guidance. Much thinking must yet be done to create a clear picture of the counselor and his functions throughout the U.S. The work of the counselor should be clarified, dignified and glorified<sup>89</sup>.

Le certificat octroyé à tout orienteur actif fait de lui un membre d'une corporation locale des orienteurs. Du point de vue professionnel, il est responsable vis-à-vis de sa corporation; du point de vue administratif, il relève du système scolaire auquel il est attaché.

Dans l'Etat de New York où les exigences pour le certificat sont les plus élevées lorsqu'on les compare à celles des autres états américains, le certificat temporaire prépare graduellement le nouveau praticien aux responsabilités professionnelles.

It is proposed that state departments of education work in close collaboration with graduate schools in a periodic review of all counselor certification requirements. The certification of an individual must be for a limited time only and in like manner counselor certification requirements would be completely re-examined every three to five years. Both counselors and the requirements must keep pace with an accelerating rate of social, technological, and educational change. Immediate consideration should be given to the requirement of supervised experience, and the requirement of a positive recommendation from the graduate school in which the student had his supervised counseling experience<sup>90</sup>.

---

89 Hubert W. Houghton, The National Scene, dans Leadership in Guidance Conference, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 17 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

90 Gilbert C. Wrenn, op. cit., p. 179.

Le certificat permanent est octroyé à tout possesseur d'un certificat temporaire, qui a donné satisfaction dans la pratique de sa profession pour une période fixée.

Tout en rendant la profession de conseiller libérale, le certificat aide ce spécialiste à la réalisation de son auto-direction professionnelle. Il lui donne le sens de ses responsabilités morales dans l'orientation des vies humaines. Lié à une corporation professionnelle qui défend ses droits de praticien, l'orienteur se voit obligé de progresser continuellement dans sa profession. La perfection professionnelle est bien importante. Le conseiller d'orientation doit y contribuer pour ses propres intérêts et pour ceux du groupe. Au cours d'une conférence annuelle à Utica, New York, en 1962, le docteur Irving Katchick, directeur actuel du "Bureau of Guidance", déclarait: "Counselors should also be more sensitive to the necessity for professional growth and the resources available to facilitate their growth<sup>91</sup>."

Au cours de la convention annuelle et dans sa nouvelle déclaration sur les exigences minima concernant la profession de conseiller, le "American Personnel and

---

91 Irving Katchick, Some Current Issues in Guidance, dans Leadership in Guidance Conference, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 11 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Guidance Association" faisait les recommandations suivantes<sup>92</sup>; l'acceptation du praticien par des organisations professionnelles comme l'association précitée ou le "American Psychological Association", et la recherche du plus haut niveau de compétence professionnelle.

Clearly the counselor must be professionally educated and not merely "trained". Like the minister or physician or any other educated professional, he must learn specialized procedures and be responsible for their application in the light of a broad knowledge of his field. The school counselor, of course will continue to exist at several levels of development and competency. Not all will become masters. Journeymen and apprentices will continue to outnumber the fully counselors [...]. But unless the highest standards are established for the profession, there can be no clearly defined program for either the qualified master counselor or the journeyman<sup>93</sup>.

En France, le problème du statut professionnel des conseillers d'orientation a été discuté récemment dans le monde des orienteurs, mais les résultats sont guère encourageants; car, dans sa correspondance avec l'auteur, la directrice d'un Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle de Paris écrit:

---

<sup>92</sup> American Personnel and Guidance Association, Professional Committee Develops New Statement on Minimum Standards, dans The Personnel and Guidance Journal, vol. 33, n° 2, livraison d'octobre 1954, p. 109.

<sup>93</sup> Gilbert C. Wrenn, op. cit., p. 162-163.

... quant à la situation statutaire de fait elle est actuellement mauvaise ... et l'amélioration de la carrière avec formation initiale plus poussée (licence) est un point mort à notre grande déception<sup>94</sup>.

La profession des conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle de France en reste donc une de fonctionnaire du Gouvernement. Au plan statutaire, les réalisations sont plus avancées aux Etats-Unis qu'en France; cependant les principes adoptés dans l'un et l'autre pays se ressemblent de plus en plus.

---

<sup>94</sup> Geneviève Latreille, Correspondance personnelle du 6 décembre 1963, p. 1.

## RESUME ET CONCLUSIONS

L'étude comparative des concepts d'orientation en France et aux Etats-Unis constituait le but principal de cette recherche.

La recension des écrits a permis de présenter en ordre chronologique les événements dont la suite constitue l'histoire de l'orientation professionnelle, et d'analyser les facteurs qui en influencèrent le cours du développement des mouvements dans chacun des deux pays.

L'analyse des documents a servi à tracer l'évolution des services d'orientation français et américains dans leur organisation et dans leur administration. L'étude s'est étendue à la considération de la sélection, de la formation et des fonctions des conseillers.

L'étude des événements a conduit à l'exposé des principes fondamentaux sur lesquels a reposé et repose l'orientation en France et aux Etats-Unis.

Le concept originaire français en fut d'orientation à forme directive et prescriptive visant à une distribution rationnelle de la main-d'oeuvre en vue du maintien de l'équilibre de l'économie française. L'examen d'orientation professionnelle unique, obligatoire, administré à la fin des études primaires, constituait le centre du processus d'orientation.

À l'origine, le concept américain d'orientation professionnelle avait pour but d'aider les étudiants des High Schools à choisir leur programme scolaire et à atteindre leur but professionnel. Les sept phases classiques du processus d'orientation existaient dès le début; cependant elles n'étaient pas intégrées en un système coordonné.

Sous l'influence des conditions industrielles, économiques, sociales et culturelles modernes, les deux concepts français et américain ont évolué en se rapprochant. La théorie française vint à voir dans l'orientation un processus continu et progressif dont le but ultime est l'orientation scolaire et professionnelle de la masse de la jeunesse française. La théorie américaine se complète en se perfectionnant. De nature non directive, elle vise à faciliter l'auto-détermination des jeunes sous tous ses aspects.

On constate aussi un rapprochement des idées en ce qui a trait aux fonctions des conseillers d'orientation. Débutant comme un fonctionnaire d'Etat, dont le rôle fut de faire le placement et la sélection d'une catégorie de la jeunesse scolaire française, le conseiller d'orientation professionnelle française reste, à l'heure actuelle, un fonctionnaire d'Etat; en outre, son action revêt une valeur éducative profonde. Il travaille en étroite collaboration avec les institutions scolaires dans les problèmes d'adaptation personnelle, émotionnelle, et de classement scolaire.

L'orienteur américain fut depuis le début un éducateur. A l'époque contemporaine, son rôle est d'aider les jeunes dans leurs divers modes d'adaptation scolaire, émotive et sociale. Il est en même temps un travailleur et un spécialiste en orientation scolaire et professionnelle, dont l'action est continue et permanente au sein des systèmes scolaires. Il jouit d'une situation statutaire que ne possède pas son collègue de France.

Les découvertes précitées sur les divers aspects de l'orientation professionnelle française et américaine justifient l'hypothèse de base formulée au point de départ de la recherche: pendant la période des débuts, on remarque de grandes différences dans les principes, dans les méthodes, et dans l'organisation des services d'orientation en France et aux Etats-Unis; des rapprochements ont été réalisés au cours du développement des services; au terme de leur évolution, des différences existent encore dans le domaine théorique, technique et pratique.

La présente recherche ne prétend pas avoir dit le dernier mot sur ce problème si vaste; bien au contraire, elle n'est qu'un point de départ pour de futures recherches plus élaborées. Elle en suggère quelques-unes: l'étude comparative du processus du conseil en France et aux Etats-Unis; l'étude comparative de la psychométrie dans les deux pays; l'étude comparative de l'Institut National d'Etude du

Travail et d'Orientation Professionnelle de Paris et du "Bureau of Guidance" à Albany, New York; et enfin la comparaison entre l'Association des Conseillers d'orientation de France et le "American Personnel and Guidance Association".

## BIBLIOGRAPHIE

Anderson, Dewey H. and Percy E. Davidson, Occupational Trends in the United States, California, Stanford University Press, 1947. x-618 p.

C'est une étude très détaillée et illustrée de nombreuses données statistiques sur les tendances occupationnelles des Etats-Unis pendant la première moitié du vingtième siècle.

Association des Conseillers d'Orientation de France, Aspects actuels de l'Orientation des Jeunes XIV<sup>e</sup> Congrès National d'orientation scolaire et professionnelle Colmar, Paris, Association des Conseillers d'Orientation de France, 1961, 131 p.

Les aspects socio-économiques de l'orientation ont été soulevés au cours de ce congrès.

-----, L'Avenir social et professionnel des "Moins Doués", XIII<sup>e</sup> Congrès National d'Orientation Professionnelle - Evreux, Paris, Nérét, 1960, iv-187 p.

Les travaux du Congrès avaient pour but de fournir aux "moins doués" des moyens d'expression et une formation professionnelle qui leur conviennent. Une nouvelle tendance de l'orientation s'est fait jour à la suite de ce Congrès: l'attention aux "handicapés".

-----, Bulletin de Liaison - mensuel, 1932- (polycopié).

C'est une revue polycopiée mensuelle qui sert de moyen de liaison entre les membres de l'Association des Conseillers d'orientation de France. On y trouve ce qui se pense et ce qui se fait en orientation en France.

-----, Compte rendu complet des Travaux du XI<sup>e</sup> Congrès National Toulouse 9-10-11 septembre 1957. Le conseiller d'orientation face à l'évolution du Monde Rural, Paris, Association des Conseillers d'Orientation de France, 1957, 122 p. (polycopié).

Les travaux du Congrès ont suggéré des réformes au système d'enseignement en milieu rural: - offrir des cours adaptés au milieu rural; - offrir des cours capables de développer des aptitudes propres aux professions agricoles.

-----, Compte rendu du XII<sup>e</sup> Congrès National d'orientation professionnelle Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1959, 95 p.

Les problèmes fondamentaux que le Congrès a considérés furent: favoriser le plein épanouissement de tous les

enfants; préparer les plus doués afin de fournir à la nation les spécialistes nécessaires; préparer les enfants d'origine urbaine et rurale à remplir leur fonction de producteur. Un nouveau champ d'activité de l'orientation est ouvert: l'orientation en milieu rural.

Association Internationale d'Orientation Professionnelle, Un Demi-siècle d'orientation professionnelle Essai de bibliographie générale, Bruxelles, Editions de l'A.I.O.P., 1956, 212 p.

On trouve dans ce livre environ 2890 bibliographies. La plupart sont des publications sur l'orientation professionnelle en Belgique. Il est important en ce sens que les livres et les périodiques qu'il mentionne, renferment d'importantes bibliographies complémentaires.

Barry, Ruth Elizabeth, A History of the Guidance Personnel Movement in Education, thèse (non publiée) de doctorat présentée à Teachers' College de l'Université Columbia, New York, 1955, 473 p.

L'auteur donne des renseignements très précis sur l'évolution du mouvement d'orientation et sur la formation des conseillers d'orientation dans l'Etat de New York ainsi que dans les Etats-Unis.

Benassy-Chauffard, Catherine, L'enseignement La formation des conseillers d'O.P., dans Binop XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, n<sup>o</sup> spécial, livraison de septembre 1953, p. 24-40.

Les différents aspects sur la formation des conseillers d'orientation et sur les principes d'entraînement sont exposés par l'auteur avec beaucoup de concision.

-----, L'orientation professionnelle en France, dans Revue Internationale du Travail, vol. 60, n<sup>o</sup> 4, livraison d'octobre 1949, p. 433-452.

Cet article, qui est inscrit dans la série des monographies nationales françaises, retrace l'historique du mouvement d'orientation. Il mentionne des textes législatifs importants et décrit clairement l'organisation des services.

Blique, Jacques, VII<sup>e</sup> Congrès National d'Orientation professionnelle, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, livraison de septembre-octobre 1953, p. 157-160.

Il a été discuté au cours de ce Congrès les thèses de la continuité de l'orientation professionnelle et de la progression de l'information professionnelle.

Bouvier-Ajam, Maurice et Raymond Marcellin, Les principaux problèmes de l'orientation professionnelle, Paris, Etienne Chiron, 1942, 128 p.

C'est une étude descriptive de l'importance de l'orientation professionnelle, des méthodes, du rôle des agents d'orientation en France. L'auteur a essayé de replacer l'orientation professionnelle en France sur le plan de la politique générale du pays.

Brewer, John M., History of Vocational Guidance Origins and Early Development, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, viii-344 p.

Comme son nom l'indique, ce volume nous donne une vue précise aussi bien analytique que synthétique de l'orientation professionnelle aux Etats-Unis depuis sa conception jusqu'en 1940.

-----, The Vocational Guidance Movement Its Problems and Possibilities, New York, The Macmillan Company, 1926, ix-333 p.

Cet ouvrage est une première tentative de présentation systématique du statut de l'orientation professionnelle.

Briggs, Thomas H., The Junior High School, dans Bulletin of the High Schools Teachers' Association of New York City, no 59, livraison de janvier 1916, 26 p.

C'est un article concentré et riche de détails très précieux sur les principes de l'établissement du "Junior High School" dans l'Etat de New York.

Bureau du Ministère du Travail, Bulletin de l'Office du Travail (France), 1894-1939; maintenant, Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Revue Française du Travail, 1946-

C'est dans cette revue qu'on trouve les textes de lois, les études sur l'économie du travail, sur le chômage en France, etc. Cette revue est une source importante pour suivre l'attention progressive que l'Etat Français a attachée au problème du travail des adolescents. Cette attention a conduit graduellement à la naissance du mouvement officiel d'orientation professionnelle français.

Cahil, Robert, Economic Conditions in France, London, His Majesty's Stationery Office, 1934, 723 p.

La grande partie des renseignements économiques sur la France provient de ce livre. Les détails sont minutieux et valides car ils sont basés sur les renseignements obtenus au cours des recensements du gouvernement français.

Cauillier, M., L'orientation professionnelle et l'apprentissage au Congrès National de l'A.G.O.F. - Saint-Etienne, 1952, Paris, Association Générale des Orienteurs de France, 1952, 31 p. (note polycopiée classée dans la filière du Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle d'Angers, France).

C'est dans cette conférence que Monsieur Cauillier aborde le problème des relations entre conseillers et services de placement.

The Central Committee on Vocational Guidance, Some Aspects of Vocational Guidance, New York, The Central Committee on Vocational Guidance, 1912, 32 p.

Le livre contient onze articles écrits par différents pionniers en orientation professionnelle de New York et de Boston. Chaque auteur y expose sa conception personnelle ainsi que sa méthode de l'orientation professionnelle. L'ouvrage nous révèle la variété des concepts d'orientation professionnelle au sein du "Central Committee on Vocational Guidance".

Chagnon, Maurice, Orientation professionnelle et orientation scolaire, extrait de la Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 15, livraison d'octobre-décembre 1945, 28 p.

C'est la traduction, suivie de commentaires, de la déclaration formulée en 1921, révisée en 1928, en 1930 et en 1937, par "The National Vocational Guidance Association" aux Etats-Unis. Cette déclaration concerne les principes et les procédés de l'orientation scolaire et de l'orientation professionnelle américaine.

Chambon, A. R., L'organisation de l'enseignement et l'orientation scolaire et professionnelle, compte rendu du Congrès de l'Association des conseillers d'orientation de France Clermont-Ferrand, 2-13 septembre 1959, dans Informations Sida, supplément n° 80, 1ère partie, livraison de février 1960, p. 11-16.

Monsieur Chambon présente les résolutions finales du Congrès sur l'orientation au cycle d'observation, aux différents niveaux du second degré et aux termes de la scolarité obligatoire.

Chilotti, Pierre, Documentation, Information et Orientation, dans Informations Sida, supplément n° 80, livraison de février 1960, p. 26-33.

L'idée directrice du texte est l'articulation rationnelle entre les services d'orientation, de documentation et d'information.

Claparède, Edouard, Problems and Methods of Vocational Guidance, dans International Labour Office, Studies and Reports, série J (Education), n° 1, livraison d'octobre 1922, 77 p.

C'est une étude générale des principaux problèmes soulevés en orientation professionnelle. Succinct mais précis, bien synthétisé et doté de références importantes, ce texte est une contribution précieuse au domaine de l'orientation professionnelle.

Clément, Jeanne, Le mouvement d'orientation professionnelle, Aix-en-Provence, Editions Paul Roubaud, 1924, 244 p.

Cette étude doctorale expose d'une manière détaillée et complète les aspects théorique et pratique du mouvement d'orientation professionnelle en France du début du siècle jusqu'en 1924. L'exposé est suivi d'une critique judicieuse.

Darley, John G., The High School Counselor, dans Proceedings 12th Annual Report on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 24-25, Syracuse, New York State Counselors Association, 1947, p. 31-39.

L'auteur expose les neuf facteurs principaux qui réduisent l'efficacité de l'orientation. Il examine ensuite les problèmes en counseling qui attirent l'attention des praticiens. Il propose enfin les solutions pour résoudre ces problèmes.

Davidson, Percy E. and Dewey H. Anderson, Occupational Mobility in an American Community, California, Stanford University Press, 1937, vi-203 p.

C'est une étude sur la mobilité professionnelle verticale et horizontale aux Etats-Unis.

De Las Cases, Ph., Le chômage, Paris, Victor Lecoffre, 1909, xvi-191 p.

C'est une étude statistique sur le chômage de la France au cours de la première décade du vingtième siècle.

Engler, Alice, Bibliographie sur l'orientation professionnelle, Genève, Bureau International du Travail, Contributions Bibliographiques n° 21, 1961, ii-37 p.

Assez riche bibliographie en orientation sur de nombreux pays d'ouvrages de langues différentes, cette étude est utile en ce sens que sa manière de répartir les ouvrages selon leur nature permet de découvrir le genre d'écrits nécessaires à la recherche personnelle.

Erickson, Clifford E., N.V.G.A. Looks to Divisional Status in A.P.G.A., dans Occupations The Vocational Guidance Journal, vol. 30, n° 8, livraison de mai 1952, p. 630-631.

Il s'agit du compte rendu de la dissociation de "National Vocational Guidance Association" qui est devenue une division de "American Personnel and Guidance Association". On trouve ici la distribution des fonctions entre les deux branches.

Fontègne, Julien, Essai de monographie du conseiller d'orientation professionnelle, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n° 2, livraison de février 1932, p. 32-35.

Pour être un bon orienteur, il faut avoir des connaissances sur l'enfant, sur ses aptitudes, et de même sur les métiers.

-----, Le problème de l'orientation professionnelle, dans Revue Internationale de Pédagogie, 1<sup>ère</sup> année, 4<sup>e</sup> cahier, livraison de 1931-1932, p. 535-549.

Les causes de l'orientation professionnelle sont étudiées par l'auteur sous un angle scientifique.

Fontègne, Julien et Erminio Solari, Le travail de la téléphoniste essai de psychologie professionnelle, dans Archives de Psychologie, tome 17, n° 66, livraison de novembre 1918, p. 81-136.

Article intéressant et riche en information qui a trait aux effets physiologiques et psychologiques du travail de téléphoniste sur les employés de ce métier.

Fourastié, Jean, La croissance des classes jeunes et le problème de l'emploi, dans Population, n° 11, livraison de 1956, p. 13-28, cité par J.C., La croissance des classes jeunes et le problème de l'emploi, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 12<sup>e</sup> année, livraison de mai-juin 1956, p. 197.

D'un style bien vivant, l'auteur décrit les interactions entre la croissance rapide de la population et le problème du marché du travail.

Friedman, Georges, Problèmes humains du machinisme industriel, Paris, Gallimard, 1946, 430 p.

Solidement documenté, profondément élaboré, cet ouvrage éclaire d'un point de vue psycho-sociologique le rôle du facteur humain dans les entreprises. Critiquant le taylorisme, il montre l'heureuse intervention de l'étude de l'homme, de la physiologie du travail et de la psycho-technique. Il insiste toutefois sur l'importance des influences sociales qui s'intègrent dans le jeu des tendances, des intérêts, des croyances dont l'influence est capitale sur la régulation de l'activité de chaque individu.

Frois, Marcel, L'organisation technique du travail. La sélection professionnelle et les accidents du travail, Paris, Ravisse, 1923, (), cité par Julien Fontègne, Le problème de l'orientation professionnelle, dans Revue Internationale de Pédagogie, 1<sup>ère</sup> année, 4<sup>e</sup> cahier, livraison de 1931-1932, p. 535-536.

Selon Marcel Frois, les accidents du travail sont causés par une mauvaise adaptation psycho-physiologique des employés à leur tâche.

Gauthier, L., L'orientation professionnelle, dans Revue Internationale du Travail, vol. 5, n° 5, livraison de mai 1922, p. 759-773.

Cet article retrace les phases successives du développement de l'orientation professionnelle en France du début du siècle jusqu'en 1922. Il indique aussi les méthodes de recherches qui ont été effectuées dans le domaine et il présente les résultats obtenus.

-----, L'orientation professionnelle en 1921 par les offices publics de placement, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 29, nos 1-2-3, livraison de janvier-février-mars 1922, p. 43-51.

Cet important article nous montre la pratique et l'organisation des services d'orientation dans les offices publics français de placement pendant les débuts du mouvement d'orientation.

Graves, Frank Pierrepont, Vocational and Educational Guidance Choosing a Vocation, dans University of the State of New York Bulletin, n° 963, livraison du 1<sup>er</sup> janvier 1931, 49 p.

Ce bulletin avait pour but d'expliquer la nature, le but et l'organisation des services d'orientation dans les "Junior and Senior High Schools" américains. Choosing a Vocation est le premier dans la série des vingt et un discours radiophoniques délivrés en coopération avec W.G.Y., à Schenectady, New York.

Harold, Hyde, A Guide for Effective Preparation of New York State School Counselors and Utilization of their Counseling Services, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'École d'Éducation de l'Université de New York, New York, 1950, xv-381 p.

L'auteur a fait une étude sur la formation des conseillers d'orientation dans l'État de New York. Il a proposé les moyens pour mieux utiliser leurs services en counseling.

Hartley, David J., Guidance in New York State a Report on the Scope, Organization and Practices of Guidance,

Albany, The State Education Department, The University of the State of New York, July 1950, 19 p.

Cette importante recherche révèle l'étendue des services d'orientation ainsi que leurs relations avec d'autres services au sein des systèmes scolaires de l'Etat de New York.

Hartley, David S., Guidance Practices in the Schools of New York State a Report of a Type C Project, thèse (non publiée) de doctorat présentée à Teachers' College de l'Université Columbia, New York, 1949, 155 p.

C'est une recherche sur les buts, les méthodes, les procédés et les principes de l'orientation professionnelle dans les systèmes scolaires de l'Etat de New York. Cette étude est importante en ce qu'elle donne un aperçu très clair sur l'état de l'orientation dans cet état, tant au point de vue théorique que pratique.

Hartley, David and Paul A. Hedlund, Reactions of High School Seniors to their Guidance Programs a Method of Evaluating a Guidance Program, dans University of the State of New York Bulletin, n° 1411, livraison de septembre 1952, vii-85 p.

L'étude essaie d'évaluer les aspects du programme d'orientation en se basant sur les réactions des étudiants des "High Schools" de l'Etat de New York. Elle montre qu'il existe une diversification, tant au point de vue conceptuel que pratique dans le domaine.

Heuyer, G., Enfants normaux et réactions familiales, dans La Semaine des Hôpitaux de Paris, (), (), livraison du 9 avril 1926, p. 178-182, cité par J. Horrison, Le rôle de la famille et de l'orienteur dans le choix d'une profession, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n° 10, livraison de décembre 1932, p. 255-259.

Les deux auteurs ont parlé de la thèse de l'influence familiale sur le choix professionnel des jeunes.

High School Teachers' Association of New York City, Annual Report, New York, High School Teachers' Association of New York City, vol. 3, 1908-1909, 100 p.; 1909-1910, 95 p.; vol. 5, 1910-1911, 142 p.

C'est dans ces trois volumes de rapports annuels qu'on trouve la politique de l'association des enseignants de "High School" sur l'orientation professionnelle. Ces ouvrages servent de documentation précieuse pour tout chercheur qui veut connaître l'origine du mouvement d'orientation dans l'Etat de New York. Le lecteur se renseigne sur l'activité de l'association, sur la pratique et sur les

théories de l'orientation professionnelle dans les deux premières décades du vingtième siècle à New York.

Houghton, Hubert Whitney, The Role of Counselor as Perceived by Seniors, Administrators, Teachers and Counselors in Selected New York State Public Schools, thèse (non publiée) de doctorat présentée à l'École d'Éducation de l'Université de Syracuse, New York, 1956, 528 p.

C'est un travail important dans l'État de New York; il en donne l'historique de l'orientation. Il trace les principales phases d'évolution conceptuelle de l'orientation aux États-Unis depuis le début du siècle jusqu'en 1955. Enfin il décrit le rôle du conseiller d'orientation dans un certain nombre d'écoles publiques de l'État.

Hutcherson, George D., Vocational and Educational Guidance in Junior and Senior High Schools Organization and Administration, dans University of the State of New York Bulletin, n° 887, livraison du 1<sup>er</sup> novembre 1927, 29 p.

Le but de ce bulletin est d'interpréter les dispositions de l'article 22 du State Education Law, ainsi que les règles et les régulations du "Regents Council of the University of the State of New York" sur la pratique de l'orientation professionnelle et scolaire.

Imbert, A., Le surmenage par suite du Travail Professionnel au XIV<sup>e</sup> Congrès International d'Hygiène et de Démographie (Berlin, septembre 1907), dans L'Année Psychologique, vol. 14, livraison de 1908, p. 232-243.

Il s'agit d'un débat sur l'importance sociale et sur les effets de la fatigue et du surmenage professionnels dans l'économie française.

Informations Sida, L'orientation scolaire et professionnelle Son évolution à travers des Documents Récents, supplément n° 80, livraison de février, 33 p.; nos 81-82, livraison de mars-avril 1960, 30 p., Paris, André Habart, 1960, 63 p.

L'idée centrale de tous les articles publiés dans ces deux numéros du Sida est: la continuité du processus d'orientation et la coordination entre les services.

Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, Sinox, 1928-

Publiée depuis 1928 par l'Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, cette revue reflète assez fidèlement l'esprit et le travail de l'Institut.

Institut Pédagogique National, Ce qu'il faut savoir sur... l'orientation scolaire et professionnelle en France, Paris, Institut Pédagogique National, 1962, 32 p.

Cette brochure contient un bref rappel historique de l'orientation professionnelle en France. Elle décrit l'organisation de l'enseignement, les modalités d'intervention et les méthodes de l'orientation scolaire et professionnelle, enfin l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle.

Jourdain, Rapport des subventions de placement gratuit pour les années 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, présenté à M<sup>r</sup> Le Président de la République par M<sup>r</sup> Le Ministre du Travail, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 26, n<sup>os</sup> 5-6-7, livraison de mai-juin-juillet 1920, p. 228-258.

C'est un texte important, car il donne les résultats du fonctionnement des bureaux de placement gratuit pendant les années de 1915 à 1919; il propose les méthodes de réorganisation de ces bureaux, et il suggère la création des offices régionaux de placement en vue d'une meilleure coordination entre l'office central et les offices départementaux.

Keller, Franklin J., The Revelation and Nurture of Counselors, dans Occupations The Vocational Guidance Magazine, vol. 16, n<sup>o</sup> 8, livraison de mai 1938, p. 728-731.

L'auteur expose les qualités spéciales qu'un conseiller d'orientation devrait posséder. Selon lui, le conseiller d'orientation possède des qualités spéciales requises pour la vocation; ces qualités sont innées; elles se développent avec l'entraînement, mais ne peuvent pas être acquises.

Keller, Franklin J. et Morris S. Viteles, Prelude to a Survey of World Guidance, dans Occupations The Vocational Guidance Magazine, vol. 15, n<sup>o</sup> 3, livraison de décembre 1932, p. 207-211.

C'est une courte étude sur les effets du nationalisme et de la distribution professionnelle, sur les aspects de l'orientation professionnelle en Europe et aux Etats-Unis.

-----, Vocational Guidance Throughout the World A Comparative Survey, New York, W. W. Norton and Company, Inc., 1937, xiii-775 p.

C'est une étude comparative assez concentrée de l'historique, de la nature et des services d'orientation dans les différents pays du monde entier. Dans le chapitre de conclusion, les deux auteurs comparent l'organisation et les caractères de l'orientation professionnelle entre la France et les Etats-Unis.

Labbé, Léon, Occupons-nous de l'adolescence, extrait des compte-rendus des séances de la société de Biologie, tome CX, n° 19, 1933, p. 351-353, cité par Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, L'Orientation professionnelle, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n° 8, livraison d'octobre 1932, p. 197-198.

Dans cette conférence faite au Conservatoire des Arts et Métiers, Monsieur Labbé parlait de l'importance économique et morale de l'orientation professionnelle, dont les effets étaient d'améliorer la production nationale et d'assurer l'équilibre moral des adolescents.

Lahy, J. M., Les conditions psycho-physiologiques de l'aptitude au travail dactylographique, dans Journal de physiologie et pathologie, vol. 15, livraison de 1913, p. 826-835.

Monsieur Lahy présente dans cette étude les résultats de sa recherche en vue de déterminer les aptitudes psycho-physiologiques qu'exige la profession de dactylographe.

-----, Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, Paris, Gauthier-Villars et Compagnie, 1921, 216 p.

C'est une étude critique du système Taylor et de l'efficacité de ses applications.

Lee, Edwin A., Objectives and Problems of Vocational Education, New York, McGraw-Hill Book Company Inc., 1938, x-476 p.

Dans cet ouvrage, on trouve un article de Harry D. Kitson, Trends in Vocational Guidance. Il s'agit des tendances nouvelles de l'orientation professionnelle; l'auteur met en valeur l'aspect dynamique de l'adaptation humaine à la vocation.

Léon, Antoine, Problèmes actuels de l'orientation professionnelle en France Vers l'unité des principes et des méthodes en orientation scolaire et professionnelle, dans Avenirs, n° 87, livraison d'octobre 1957, p. 8-10.

L'auteur évoque ici quelques éléments doctrinaux et méthodologiques de l'orientation: la notion d'auto-direction de l'enfant, le rôle de l'adaptation scolaire assumé par le psychologue, et la formation de la polyvalence professionnelle manuelle et intellectuelle.

-----, Psychopédagogie de l'orientation professionnelle, Paris, Presses Universitaires de France, 1957, xi-131 p.

Ce livre donne un nouvel essor à l'orientation professionnelle en lui ouvrant un horizon nouveau: la conception

psycho-pédagogique de l'orientation professionnelle. Pour éclairer cette conception, l'auteur s'est servi de l'analyse du choix professionnel en ses éléments, de celle des conditions de l'apprentissage et de l'exercice du métier. Il présente ensuite les moyens pédagogiques utilisés actuellement en France dans le domaine de l'orientation professionnelle.

Mathewson, Robert H., The Training of Counselors in New York State (The Committee on Counselor Training), dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the school year 1953-1954, Albany, Bureau of Guidance, 1954, p. 5-23 (note photocopée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

C'est un rapport du Comité de recherche sur l'entraînement des conseillers d'orientation dans l'Etat de New York. Le comité a étudié les divers aspects de l'entraînement, parmi lesquels on peut citer les aspects éducatif, professionnel, personnel et social. On propose deux ans de formation pour le degré de maîtrise en orientation ou en psychologie. On met en valeur l'habileté requise pour faire un counseling efficace.

Miller, Ivan, Follow up on the Counselor Role Study, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Albany, Bureau of Guidance, 1963, p. 23-24 (note photocopée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

L'auteur discute certaines responsabilités du conseiller: le conseil, l'organisation du programme scolaire, la motivation.

Ministère de l'Éducation Nationale, Le Bureau Universitaire de Statistique et de Documentation Scolaire et Professionnelle, dans La Documentation Française Notes et Etudes Documentaires, n° 2,630, livraison du 17 février 1960, 28 p.

Le chômage intellectuel, qui sévit en France au cours des années 1931-1932, avait pour effet la création du B.U.S. Devenu plus tard un organisme officiel et autonome, le B.U.S. remplit les fonctions principales de recherche statistique en orientation, de documentation et d'orientation.

-----, Décret du 26 septembre 1922, relatif à l'orientation professionnelle des jeunes gens et jeunes filles, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 29<sup>e</sup> année, vol. 29, nos 10-11-12, livraison d'octobre-novembre-décembre 1922, p. 159\*.

Cet important décret établit la base légale de l'orientation professionnelle et met celle-ci sous le contrôle de la Direction de l'Enseignement Technique.

Ministère de l'Education Nationale, Décret fixant la composition et les attributions de la Commission administrative d'orientation professionnelle ainsi que les modalités de fonctionnement du Secrétariat d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 71<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 213, livraison du 8 septembre 1939, p. 11212.

Ce décret a défini les services de base de l'orientation: étude de l'individu, étude de la profession, et celle du marché du travail.

-----, Décret n<sup>o</sup> 55-1342 du 10 octobre 1955 relatif aux centres publics d'orientation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 87<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 242, livraison du 13 octobre 1955, p. 10066-10067.

C'est dans ce texte législatif qu'on trouve officiellement la thèse de la continuité en orientation professionnelle.

-----, Décret n<sup>o</sup> 59-57 du 6 janvier 1959 portant réforme de l'enseignement public, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 91<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison du 7 janvier 1959, p. 422-430.

Texte législatif important qui traite de la réforme de l'enseignement et qui explique les fins, la structure et le fonctionnement du cycle d'observation, ainsi que les nouveaux principes de l'orientation, conditionnés par l'innovation du cycle d'observation. D'après ce texte de loi, la pratique de l'orientation, qui devient continue, est opérée plus intensément à certaines phases définies du système scolaire français.

-----, Décret relatif à l'orientation et à la formation professionnelle, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 70<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 123, livraison du 25 mai 1938, p. 5905.

Ce décret expose les principes généraux du fonctionnement des services d'orientation professionnelle. Il est précédé d'un rapport du Président de la République qui explique les motifs des différentes mesures législatives qu'il édicte.

-----, Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 1<sup>ère</sup> année, vol. 1, 1868-

C'est dans ce Journal Officiel, dans la section Lois et Décrets, qu'ont été publiés successivement les lois et les décrets relatifs au système français d'orientation. Les principes d'orientation sont entérinés dans un certain nombre de lois et de décrets.

Ministère de l'Éducation Nationale, Loi portant organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales, dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, 69<sup>e</sup> année, n° 60, livraison du 12 mars 1937, p. 2994-2995.

La loi du 10 mars 1937 rendit l'examen d'orientation professionnelle obligatoire pour les jeunes âgés entre quatorze et dix-sept ans, qui se destinaient au commerce ou à l'industrie.

-----, Notice sur l'Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, Paris, Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle, 1958, 19 p.

C'est une brochure sur les conditions d'Examen au Diplôme d'État de Conseiller d'orientation professionnelle et sur les programmes d'études en vue de ce diplôme.

-----, L'organisation de l'Enseignement en France, dans La Documentation Française Notes et Études Documentaires, n° 2,878, livraison du 16 avril 1962, 35 p.

Il s'agit de la Réforme de l'Enseignement qui a eu lieu en France en 1959. Ce numéro de revue nous parle du cadre de la réforme, des exigences qu'elle sous-entend, des suggestions pour une nouvelle organisation de l'enseignement et de l'orientation. Elle envisage les difficultés matérielles que rencontre cette innovation éducationnelle, et propose des solutions pour obtenir une meilleure prospection des jeunes dans le cycle d'observation.

-----, L'orientation professionnelle en France, dans La Documentation Française Notes et Études Documentaires, n° 1,378, livraison du 12 septembre 1950, 27 p.; n° 2,352, livraison du 20 novembre 1957, 24 p.

Ce sont deux abrégés assez complets sur les textes de loi ayant trait à l'orientation professionnelle. Ces deux revues retracent assez succinctement l'historique de l'orientation professionnelle en France; elles donnent un aperçu clair sur les principes, sur les procédés d'orientation, et sur l'organisation des services.

Ministère du Travail, actes des documents officiels. Loi du 14 mars 1904 relative au placement des employés et ouvriers de deux sexes et toutes professions, dans Bulletin

de l'Office du Travail (France), 11<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, livraison de mars 1904, p. 253-254.

L'acte législatif du 14 mars 1904 entérinait la suppression des soixante bureaux de placement payants à Paris et recommandait l'ouverture des bureaux de placement gratuits.

Ministère du Travail, Bulletin de l'Office du Travail (France), 1894-1936; maintenant Ministère du Travail et de Sécurité Sociale, Revue Française du Travail, 1946-

On trouve dans la collection de ce Bulletin, surtout entre 1905 et 1922, des textes de loi sur la réglementation du travail et du placement des jeunes de France à cette période. Plusieurs articles importants traitent le début de l'organisation de l'orientation professionnelle en France.

-----, Circulaire du Ministre du Travail en date du 1<sup>er</sup> juin 1915, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 22, nos 5-6, livraison de mai-juin 1915, p. 31\*-33\*.

Par cette circulaire, le Ministre du Travail exprimait son désir de former une main-d'oeuvre qualifiée et suffisante pour l'économie nationale.

-----, Etat des travaux législatifs pendant les mois de mars 1902, en ce qui concerne les questions ouvrières et sociales, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), 9<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, livraison de mai 1902, p. 344.

On trouve dans ce numéro de revue le premier indice officiel sur la réorganisation des écoles nationales françaises d'art et de métier.

-----, Loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 20, nos 6-7-8, livraison de juin-juillet-août 1919, p. 113-114.

Il s'agit de la loi Astier sur l'organisation de l'enseignement technique et commercial en France.

-----, (), dans Bulletin de l'Office du Travail (France), vol. 20, n<sup>o</sup> 12, livraison de décembre 1913, p. 110\*.

Il s'agit de la nomination d'une commission pour préparer un programme d'étude et de formation professionnelle des enfants des familles paysannes et ouvrières de France.

-----, (), dans Journal Officiel de la République Française Lois et Décrets, (), (), livraison du 5 décembre 1913, p. 10488.

Le texte législatif du 4 décembre 1913 décide pour la première fois un contrat d'apprentissage pour les enfants âgés entre treize et seize ans qui sont admis aux ateliers.

Morris, Charles N., Internship and Practicum Training of School Counselors, dans Proceedings 16<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, July 19-26, Syracuse, New York State Counselors Association, 1951, p. 13-15.

L'auteur apporte au sein du "Bureau of Guidance" à Albany une nouvelle conception à l'orientation: celle de l'entraînement des conseillers par le stage.

Morrison, Gayce J., The Status of Guidance Services in New York's Public Schools, dans Proceedings 13<sup>th</sup> Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, July 22-23, Syracuse, New York State Counselors Association, 1948, p. 4-8.

C'est un rapport sur une étude pilote faite en coopération avec le "Bureau of Guidance". Cette étude a pour but de découvrir le niveau du programme de counseling dans les écoles de l'Etat de New York, d'examiner les principes et les techniques de l'orientation. L'auteur découvre que, dans l'Etat de New York, les programmes d'orientation varient énormément dans leurs objectifs, dans les services et selon les personnes employées dans les services.

The National Vocational Guidance Association, The Vocational Guidance Bulletin, 1915-1923; The Vocational Guidance Magazine, 1924-1933; Occupations The Vocational Guidance Magazine, June 1933-1952; maintenant, The American Personnel and Guidance Association, The Personnel and Guidance Journal, October 1952-

Cette revue reflète l'esprit et le travail de "The National Vocational Guidance Association". Connue actuellement sous le nom de The Personnel and Guidance Journal, elle sert comme un instrument de communication entre les spécialistes en orientation sur les plans théorique, technique et pratique.

Naville, Pierre, Théorie de l'orientation professionnelle, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Gallimard, 1945, 290 p.

Le but de l'auteur dans ce livre est de faire une critique et une discussion des fondements de l'orientation. L'orientation professionnelle de la jeunesse peut-elle trouver dans la science des fondements solides? Quels sont ces fondements? Les bases actuelles de l'orientation ne doivent-elles pas être révisées? Le livre doit répondre à ces questions.

Leveau, A., Les relations interpersonnelles en orientation scolaire et professionnelle. Le processus du conseil, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 17<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, livraison de mai-juin 1962, p. 163-175.

L'auteur fait une étude comparative des principes et des procédés du processus du conseil, tels que compris et pratiqués en France et aux Etats-Unis. L'article présente, avec beaucoup de clarté, les différences comme le rapprochement entre les principes et les procédés dans les deux pays.

The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, An Exploration of the Role and Preparation of the Counselor in the Secondary Schools A Report of the Professional Advancement Committee of New York State Counselors Association and the Professional Development and Research Committee of the New York State Association of Deans and Guidance Personnel, New York, The New York State Association of Deans and Guidance Personnel, 1963, 12 p.

C'est un rapport présenté par l'association des directeurs d'école et des praticiens en orientation de l'Etat de New York sur les principes, sur la pratique de l'orientation, sur la formation et les responsabilités des conseillers.

New York State Counselors Association, Proceedings First Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, New York State Counselors Association, 1937-

L'historique, le but, le statut de l'Association sont décrits dans ces rapports de convention annuelle. Aussi sont exposés les principes, la nature de l'orientation, les modes d'organisation des services. On peut déceler dans ces ouvrages les fluctuations conceptuelles qui varient sous l'influence des événements économiques, sociaux dans l'Etat.

New York State Education Department, An Act to Amend the Education Law, in Relation to Compulsory Law, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the School Year 1943-1944, Albany, Bureau of Guidance, p. 1-2 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Par cet acte officiel, le département d'éducation de l'Etat de New York précise les dispositions officielles concernant les permis de travail, ainsi que les conditions de travail pour les jeunes âgés entre quatorze et dix-sept ans.

-----, Annual Report of the Bureau of Guidance for the School Year 1926-1927, Albany, Bureau of Guidance, July 1927- (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Il s'agit d'une série de rapports annuels dans lesquels le "Bureau of Guidance" enregistre tous les événements

sur l'historique, sur la législation, sur l'organisation et sur les progrès obtenus en orientation professionnelle dans l'Etat de New York depuis 1927. Le chercheur trouverait à chaque rapport annuel le bilan de l'année académique passée et les propositions d'activité pour l'année suivante dans le domaine de l'orientation.

New York State Education Department, Certificates for Administrative and Supervisory Service Laws, Rules, Regulations and Information, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 1063, March 1, 1935, p. 13-15.

Ce sont les réglementations sur le statut professionnel des conseillers d'orientation dans l'Etat de New York (responsabilités, formation, expérience, certificat, validité...).

-----, Certificates for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulations Effective prior to January 1, 1946, Albany, The University of the State of New York, 1941, p. 1-4.

Il s'agit des réglementations officielles sur la formation et sur le certificat de conseiller d'orientation (responsabilités, préparation, expériences, certificat, sa validité et son extension).

-----, Certification and Training of Vocational Teachers, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 863, livraison de novembre 1926, p. 15-16.

Il s'agit des premières réglementations officielles promulguées par le département d'éducation de l'Etat de New York sur le certificat et sur l'entraînement des instituteurs pour les cours professionnels de l'Etat.

-----, Certification and Training of Vocational Teachers, Supervisors and Directors, Teachers and Guidance Teachers, dans The University of the State of New York Bulletin, n° 958, livraison du 15 octobre 1930, p. 18-22.

Il s'agit des règlements officiels du Commissaire d'éducation de l'Etat de New York sur le Certificat et sur l'entraînement des instituteurs en orientation. La personnalité et la maturité ont été mises en valeur dans le choix des candidats.

-----, Certification for Administrative and Supervisory Service Policies, Rules and Regulation Effective September 1, 1951, Albany, The University of the State of New York, 1951, p. 1-4.

Cette révision du certificat de conseiller met l'accent sur les certificats permanent et temporaire et sur les responsabilités du conseiller.

New York State Education Department, Education Law Chapter 16 of the Consolidated Law Article 22 General Industrial Schools, Unit Trade and Technical Schools, Part-time or Continuation Schools, Practical Arts or Home Making Schools and Schools of Agriculture, Mechanical Arts and Home-making, dans University of the State of New York Bulletin, n° 804, livraison du 15 mai 1924, p. 195-205.

Il s'agit des lois promulguées successivement par State Education Law, relatives à l'orientation dans l'Etat de New York.

-----, A History of Guidance in New York State, dans Annual Report of the Bureau of Guidance for the School Year 1953-1954, Albany, Bureau of Guidance, p. 24-28 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

C'est un bref aperçu sur l'histoire du mouvement d'orientation dans l'Etat de New York et c'est une revue rapide des principes d'orientation en cours.

-----, Leadership in Guidance Conference, Utica, Albany, Bureau of Guidance, 1962, 26 p.; 1963, 35 p. (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Il s'agit des rapports de conférence annuelle en orientation, organisée à Utica par le "Bureau of Guidance", Albany, depuis les années académiques 1961-1962 et 1962-1963. Les principes et les méthodes en orientation, en somme les problèmes d'actualité en orientation, y ont été discutés par les praticiens de l'Etat.

-----, National Defense Education Act, Annual-Narrative Report-Program of Guidance, Counseling and Testing Title 7-A, N.D.E.A., (July 1, 1961 - June 30, 1962), Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 45-72 (note photocopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany)

Par le "National Defense Education Act", le gouvernement fédéral américain encourage le développement de l'orientation dans tout le pays par l'aide financière. Il s'agit ici d'un compte rendu sur les travaux réalisés en orientation dans l'Etat de New York durant l'année académique 1961-1962, selon les dispositions du texte de loi précité.

-----, Bureau of Guidance, Reducing the School Dropout Rate - a Report on the Holding Power Project, Albany, Bureau of Guidance, 1963, 18 p.

Cette brochure, publiée par le "Bureau of Guidance", est un rapport sur l'expérimentation entreprise par ce Bureau en vue de réduire le nombre des enfants qui quittent l'école avant terme, et aussi de découvrir les doués afin de les

aider, par tous les moyens, pour qu'ils atteignent le plus haut degré d'éducation dont ils sont capables.

New York State Education Department, Office of the Assistant Commissioner for Teacher Education, Certificates for Administrative and Supervisory Service, Albany, The University of the State of New York, 1941, p. 1-4.

Il s'agit des règlements officiels sur le statut professionnel des conseillers d'orientation dans l'Etat de New York en 1941 (responsabilités, formation, expérience, certificat et sa validité, etc.).

-----, Office of the President of the University and Commissioner of Education, Good Guidance - And Enough of It, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 2 December, 1957, 4 p.

Ces quelques feuilles résument toute la politique du Département de l'Education de l'Etat de New York sur l'orientation. Cette science est une part vitale de l'éducation. Les éléments d'un bon programme d'orientation sont recommandés par le Département d'Education.

-----, Regents Council on the Readjustment of High School, Improving Guidance Service in High School Educational Personal Social Vocational, Fifth printing, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 1959, 15 p.

Dans cette brochure, le "Regents Council on the Readjustment of High School" expose sa politique sur l'orientation dans les High Schools, dans ses aspects éducationnel, personnel, social et professionnel.

-----, Regents Council on Readjustment of High School, The Schools we Need - Now and for Tomorrow, Albany, The University of the State of New York, The State Education Department, 1954, 32 p.

Cette publication est un compte rendu sur le statut académique des écoles de l'Etat de New York. Elle est également un exposé sur les fonctions qu'elles doivent remplir vis-à-vis de la démocratie américaine. Les principes de l'orientation y sont exprimés.

New York State Laws, Statutes, etc., Education Law, as Amended to July 1<sup>st</sup>, 1960, Albany, University of the State of New York, 1963, ().

C'est un recueil de lois et d'arrêtés relatifs à l'éducation et à l'orientation dans l'Etat de New York, promulgués par le "State Education Department".

Orata, Pedro T., Occupational Information and Guidance Bibliography, United States Government Printing Office, Occupational Information and Guidance Series No. 8, Vocational Bulletin No. 218, 1941, vii-388 p.

C'est un volumineux livre de bibliographie annotée et classée des publications sur l'orientation professionnelle dans l'Amérique du Nord jusqu'en 1939.

Parsons, Frank, Choosing a Vocation, Boston, Houghton Mifflin Company, 1909, viii-165 p.

Livre d'extrême importance tant au point de vue théorique que pratique, il contient toute la conception de Parsons, le fondateur de l'orientation professionnelle américaine.

Pasquasy, R., Le professeur D. E. Super et les tendances actuelles de l'orientation professionnelle aux U.S.A., dans Bulletin d'Orientation Scolaire et Professionnelle, 8<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2, livraison de juin 1959, p. 49-54.

Pasquasy discute la théorie de l'orientation professionnelle de Donald Super, qui est considérée comme une des tendances dominantes actuelles aux Etats-Unis: le principe de l'unité de la personnalité en orientation professionnelle.

Perret, Jean, Pierre Vazel et Boris Noyer, L'orientation professionnelle, Paris, Ernest Flammarion, éditeur, 1926, 283 p.

Les auteurs mettent en valeur l'aspect physio-pathologique de l'orientation professionnelle.

Piéron, Henri, Les caractéristiques essentielles de la tâche de conseiller d'orientation professionnelle, dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 13<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, livraison de janvier-février 1957, p. 3-12.

La tâche du conseiller, selon H. Piéron, se résume en deux aspects ou en deux stades: le diagnostic des aptitudes du sujet et le pronostic de réussite professionnelle.

-----, La place de l'Institut dans l'histoire de l'orientation professionnelle, dans Binop 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, n<sup>o</sup> spécial, livraison de septembre 1953, 102 p.

Dans ce numéro spécial de Binop, l'auteur expose l'historique de la création de l'I.N.E.T.O.P. Il fait savoir aussi les buts de l'orientation, les fonctions de l'Institut, les principes sur la formation des conseillers d'orientation, enfin les services qui devraient être rattachés à cet organisme d'orientation.

Piéron, Henri, Les premiers efforts d'organisation en France de l'orientation professionnelle, dans Binop, 1<sup>ère</sup> série, 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, livraison d'avril 1940, p. 81-86.

Il s'agit du premier service d'information professionnelle créé par monsieur Chaintreau. Le but du service était d'aider les familles à reconnaître les aptitudes des jeunes, afin qu'ils les développent au maximum.

Piéron, Henri et M. Rouchlin, Le Service de recherches de l'Institut, extrait du Bulletin de l'Institut National d'Orientation Professionnelle, tome 9, numéro spécial, livraison de septembre 1953, Paris, Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle, 1953, 20 p.

La brochure décrit le but et les activités du Service de Recherche de l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle de France.

Hatchick, Irving, The Activities of Guidance Groups, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 7-9 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Les divers groupes de conseillers d'orientation dans l'Etat de New York ont discuté au cours de cette conférence le rôle, la formation et les activités du conseiller d'orientation.

Reed, Anna Y., Guidance and Personnel Services in Education, New York, Cornell University Press, 1947, xi-496 p.

Se servant des sources primaires comme information, cet ouvrage présente l'historique du mouvement d'orientation américaine pendant les trois premières décades du vingtième siècle. Il décrit les principes, la pratique et les techniques de l'orientation américaine. Il en analyse les points forts et faibles. L'ouvrage contient des détails historiques et bibliographiques importants pour tout chercheur dans le domaine.

Report of the Original Committee, Basic Theses and Principles for an Educational and Vocational Guidance Program in New York State, dans Proceedings The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, 1939, Syracuse, New York State Counselors Association, 1939, p. 30-35.

Ce sont des propositions faites par le "Regent Inquiry" au sujet de l'orientation dans les écoles publiques de l'Etat de New York. Ces propositions permettent de découvrir les concepts de base de l'orientation éducationnelle et professionnelle à cette période dans l'Etat.

Report of the President's Research Committee on Social Trends, Recent Social Trends in the United States, New York, McGraw-Hill Book Company, Inc., 1933, xcv-1568 p.

C'est une étude riche en données statistiques, dont le but est d'analyser les tendances sociales et économiques américaines, conditionnées par le développement de l'industrie et de la technologie.

Reuchlin, M., L'activité du Service de Recherches de l'I.N.O.P.: 1953-1960, Paris, Institut National d'Etudes du Travail et d'Orientation Professionnelle, 1961, 22 p.

Comme son titre l'indique, c'est une description rapide sur les activités du Service de Recherches de l'Institut National d'Etudes du Travail et d'Orientation Professionnelle de Paris.

-----, Rapport final, L'intégration des jeunes dans un monde en évolution technique et économique accélérée 14<sup>e</sup> Congrès International de l'A.I.C.P., dans Binop, 2<sup>e</sup> série, 18<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> spécial, livraison de 1962, p. 155-164.

Monsieur Reuchlin présente la synthèse des concepts d'orientation qui ont paru au cours du vingtième siècle. Il donne un aperçu rapide sur l'évolution du concept français d'orientation professionnelle.

Riddell, W. A., Le préapprentissage et l'orientation professionnelle en France, dans Revue Internationale du Travail, vol. 13, n<sup>o</sup> 3, livraison de mars 1926, p. 376-393.

L'auteur retrace l'origine du mouvement du préapprentissage français; il en donne des jugements de valeur. L'administration et l'organisation des services d'orientation, commandées par le décret du 26 septembre 1922, sont décrites dans cet article.

Roerber, Edward C., The Role of the Secondary School Counselor, dans Invitational Work Conference for Counselor Educators, June 3-6, 1962, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 25-27 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Selon Roerber, le rôle essentiel du conseiller est d'aider chaque étudiant à progresser, puis à être conscient de ses responsabilités sociales. Le conseiller est un éducateur qui s'intéresse aux besoins de tous les jeunes; il les aide dans leur adaptation sociale et dans la réalisation de leur autodétermination.

Seaman, Daniel, Follow-up on the Counselor Role Study, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Syracuse, Bureau of Guidance, 1963, p. 17-22 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Afin de pouvoir faire une orientation fructueuse, il est exigé des conseillers le pouvoir d'adaptation rapide aux circonstances, la flexibilité dans les attitudes, une compréhension profonde du comportement humain, enfin la maîtrise dans les techniques.

Shear, Bruce D., Conference Nationale, dans Leadership in Guidance Conference, Utica, February 23-25, Albany, Bureau of Guidance, 1962, p. 2-5 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Une brève histoire du mouvement d'orientation dans l'Etat de New York est donnée. L'auteur passe en revue les activités présentes du "Bureau of Guidance", ses principes d'action, ses activités passées, et enfin ses plans futurs pour chaque année académique.

-----, Guidance Personnel rises Sharply, réimprimé du Bulletin to the Schools, (), livraison de juin 1956, 2 p.

C'est une étude évaluative sur le nombre du personnel orienteur dans l'Etat de New York depuis 1943 jusqu'en 1960. Il est intéressant de constater les changements dans la proportion de conseillers au cours des années récentes.

-----, New Directions in Guidance, Albany, Pupil Personnel Services, State Education Department, 1963, 9 p. (note polycopiée classée dans la filière du Département de "Pupil Personnel Services", Albany).

L'auteur revise les diverses tendances conceptuelles de l'orientation américaine et expose ses propres théories. Selon lui, l'orientation est un processus qui aide tous les enfants à se comprendre, à profiter des circonstances environnantes pour progresser, à s'adapter à l'ambiance, enfin à se préparer pour la vie sociale future. La théorie de l'auteur met en valeur le respect de la personne humaine et le respect de la liberté individuelle.

Simon, Odette, L'orientation professionnelle en France et à l'Etranger, Paris, Félix Alcan, 1927, xv-178 p.

L'auteur a fait une étude analytique et synthétique des bases et des méthodes de l'orientation professionnelle française.

Spaulding, Francis T. S., High School and Life, New York, The McGraw-Hill Book Company Incorporation, 1938, xvii-377 p.

Il y a dans ce livre deux chapitres intéressants sur le choix de la carrière des étudiants. C'est un ouvrage important sur l'orientation professionnelle de l'Etat de New York jusqu'en 1938; les renseignements sont précis; l'étude

a été faite par le "Regent Inquiry". Au chapitre IX, l'auteur donne des renseignements sur l'efficacité du programme d'orientation par le contact individuel avec le sujet, par l'adaptation de l'enseignement aux besoins des jeunes. L'orientation devrait être basée sur les différences individuelles.

Spaulding, Francis T. S., The Regent Inquiry - Guidance in the Public Schools of New York State, dans Proceedings The Fourth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 20-22, Syracuse, New York State Counselors Association, 1939, p. 26-35.

L'auteur étudie la situation actuelle de l'orientation dans l'Etat de New York, puis propose les principes de base pour un bon programme d'orientation éducationnelle et professionnelle dans l'Etat de New York.

Spencer, Lyle M., Recent Trends in Guidance, dans Proceedings 12th Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 24-28, Syracuse, New York State Counselors Association, 1947, p. 12-14.

Les nouvelles tendances de l'orientation sont constatées dans l'entraînement des conseillers, dans l'amélioration des instruments, dans la construction de meilleurs tests, et dans les meilleures méthodes de recherche.

Spining, James H., Report of Special Delegates on Keeping Youth in School, dans Proceedings of the Eighth Annual Conference on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 12, 1943, Syracuse, New York State Counselors Association, 1943, p. 50-54 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Dans ce texte, l'auteur suggère les principales propositions en vue de la réhabilitation scolaire des jeunes et propose les moyens de garder ces derniers jusqu'à la fin du terme de la scolarité obligatoire.

Strough, Lyndon H., Vocational Guidance as a Basic Issue in Secondary Education, dans Proceedings 11th Annual Report on Educational and Vocational Guidance, Syracuse, July 18-19, Syracuse, New York State Counselors Association, 1946, p. 5-13 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

La fonction principale de l'orientation est de découvrir les capacités, les besoins et les intérêts de chaque enfant et de lui offrir un programme d'étude qui développerait au maximum ses potentialités.

Super, Donald E., The Dynamics of Vocational Adjustment, New York, Harper and Brothers Publishers, 1942, xiii-286 p.

Dans le but de lutter contre une orientation professionnelle empirique ou uniquement psychométrique, Super défend, dans cet ouvrage, le principe de l'unité de la personnalité. Il faut être plus sensible au dynamisme personnel qu'aux questions de l'adaptation professionnelle; il faut considérer que cette adaptation est en étroite relation avec les aspects: personnel, familial et social. Pour l'auteur du livre, les conditions d'une bonne adaptation professionnelle sont: la connaissance, par le sujet, de ses intérêts et de ses aptitudes, une information objective des conditions professionnelles et une maturité vocationnelle suffisante.

Syndicat Général de l'Éducation Nationale, Syndicalisme Universitaire, supplément à J.U., n° 304, livraison du 27 juin 1963, Paris, Charles Culot, 1963, 23 p.

Dans ce supplément, il y a six articles où l'on parle de l'orientation scolaire et de l'orientation professionnelle, du B.U.S., du psychologue scolaire et de la coordination des services existants.

Talaris, G., L'orientation professionnelle et l'orientation dite scolaire, dans Congrès de l'Association Générale des Orienteurs de France, Nantes, 28 octobre 1948, Paris, Association des Orienteurs de France, 1948, p. (note polycopiée classée au Centre d'Orientation Scolaire et Professionnelle d'Angers).

C'est dans sa conférence au cours de ce Congrès que Monsieur Talaris a discuté sur le thème de la continuité entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle.

Thibert, Marguerite, L'orientation professionnelle en France, dans Bureau International du Travail, Etudes et Documents, Nouvelle série, n° 39, 1954, iv-144 p.

D'un style concis, l'auteur décrit avec précision l'évolution du système français d'orientation professionnelle depuis ses débuts. Elle illustre par de nombreux exemples appropriés les procédés et les méthodes qui caractérisent ce système d'orientation.

Thompson, Albert J., A Rationale for Vocational Guidance, dans The Personnel and Guidance Journal, vol. 32, n° 9, livraison de mai 1954, p. 533-535.

L'auteur expose les concepts actuels de l'orientation professionnelle aux États-Unis. Selon lui, le développement de l'orientation a suivi trois lignes principales:

- 1) collection et emploi de l'information professionnelle;
- 2) développement des techniques pour l'étude de l'individu;
- 3) développement des techniques pour améliorer les procédés du counseling.

Vacquier, Julien et E. Guillemoteau, Le Cycle d'observation, Paris, Editions Bourrellier, 1961, 137 p.

Cet ouvrage contient les textes de loi classés dans un ordre logique, selon leur objet. Ces textes se rapportent à la Réforme de l'enseignement de 1959. Le lecteur trouve des commentaires qui ont pour objet de replacer les textes législatifs dans le cadre de leur élaboration et de les confronter avec les réalités présentes.

Vocational Service for Junior, A Report to the Board of Education of the City of New York of a Demonstration Experiment in Vocational Guidance and placement made by the Vocational Service for Junior with a Proposed Program for Vocational Guidance in the Junior High Schools and Placement of Children Between 14 and 17 in New York City, New York, The Vocational Service for Junior, 1924, 11 p.

Il s'agit d'un rapport d'une expérimentation sur le placement des Juniors, faite par "The Vocational Service for Junior" de New York.

Weaver, E. W., Report of the Work of the Students' Aid Committee of the High School Teachers' Association of New York City, read at the General Meeting of the Association, May 15, 1909, dans Year Book, New York, High School Teachers' Association of New York City, vol. 3, 1908-1909, p. 65-80.

À la demande du président de "High School Teachers' Association" de New York, Weaver présente le présent rapport sur les activités du "Students' Aid Committee" sur l'organisation de l'orientation professionnelle entreprise par le comité.

-----, Vocational Guidance in the High Schools of New York City, dans Year Book, New York, High School Teachers' Association of New York City, vol. 5, 1910-1911, p. 17-25.

Weaver présente à "High School Teachers' Association" de New York les activités du comité concernant l'orientation professionnelle dans les High Schools de la ville.

Williamson, Edmund G., The Role of "Understanding" in Counseling, dans Proceedings Leadership in Guidance Conference, Syracuse, October 4-6, Syracuse, Bureau of Guidance, 1963, p. 10-11 (note polycopiée classée dans la filière du "Bureau of Guidance", Albany).

Wrenn, Gilbert C., The Counselor in a Changing World, third printing, Washington, The Commission on Guidance in American Schools, American Personnel and Guidance Association, 1963, 195 p.

La "American Personnel and Guidance Association" a demandé à G. Wrenn d'exposer dans ce livre le rôle et la préparation du conseiller d'orientation. Les leaders de la profession de counseling désireraient faire de leur carrière une vraie profession marquée par un niveau (standard) élevé de compétence, par un niveau rigoureux de responsabilité, et par une compréhension profonde de la nature du développement humain, ainsi que dans les problèmes d'adaptation aux conditions changeantes de la vie moderne.

## APPENDICE 1

### SOMMAIRE DE

#### Une étude comparative de concepts d'orientation professionnelle en France et aux États-Unis au vingtième siècle<sup>1</sup>.

Comme l'orientation professionnelle permet de jeter un pont entre le monde scolaire et le monde professionnel, il n'est pas surprenant que les éducateurs et les représentants du monde du travail puissent jouer un rôle dans la formation et le développement du mouvement. Des faits bien connus de l'orientation en Amérique et en France permettaient de constater la différence des facteurs qui jouèrent lors de la fondation et au cours de l'évolution de l'orientation dans les deux pays. Cette constatation conduisit l'auteur à poser l'hypothèse de l'existence des différences dans la nature des concepts d'orientation professionnelle française et américaine à leur inception, conditionnés par des milieux et des événements différents; des transformations successives qu'ils ont revêtues au cours de leur évolution; des rapprochements progressifs réalisés dans les principes et dans le processus d'orientation des deux côtés de l'Atlantique; et enfin l'existence des oppositions actuelles dans les domaines théorique, technique et pratique.

---

<sup>1</sup> Catherine Vu-Thu-Huong, thèse de doctorat présentée à l'École de psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa, 1964, vi-334 p .

La vérification de l'hypothèse nécessite la compilation et l'analyse de tous les événements importants qui constituent l'histoire de l'orientation en France et dans l'Etat de New York. Cet Etat fut choisi pour l'étude de conceptions américaines à cause du degré d'évolution et d'organisation de ses services.

Les actes législatifs et les rapports des congrès des associations officielles forment le noyau des sources qui furent utilisées.

L'auteur cherche à dégager les concepts fondamentaux par une analyse comparative des causes et des buts de l'orientation dans les deux pays, des services, des principes de sélection et de formation des fonctions de ces spécialistes.

À ses origines en France, le concept de l'orientation a de nombreuses similitudes avec celui de la sélection. Visant à la distribution de la main d'oeuvre selon les besoins du marché national, l'orientation eut alors un caractère prescriptif. Avec les années, le principe de la liberté de choix prend de l'importance et le concept français de l'orientation ressemble de plus en plus au concept américain sans cependant s'y identifier.

D'une orientation professionnelle intéressée surtout au placement, les éducateurs de New York passent à la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle à

services multiples pour en arriver à une variété d'orientations dans les domaines scolaire, professionnel, social, et personnel. Les principes démocratiques jouent un rôle important dans la vie des éducateurs américains, et l'orientation qu'ils pratiquent tend à être de forme non directive et vise à l'auto-détermination des sujets.

Le chapitre des conclusions contient des suggestions de nouvelles recherches et la thèse se termine par une longue bibliographie.